

Abbé H.-A. SCOTT

GRANDS ANNIVERSAIRES

Souvenirs historiques et
pensées utiles

QUÉBEC

Imp. et Rel. de L'ACTION SOCIALE LITÉRAIRE

1919

**GRANDS
ANNIVERSAIRES**

Abbé H.-A. SCOTT

GRANDS ANNIVERSAIRES

Souvenirs historiques et
pensées utiles

ÉDITIONS
SANT-OLÉAIRE

QUÉBEC
Imp. et Rel. de L'ACTION SOCIALE LTÉE

1919

Nihil obstat.

ALOIS.-AD. PÂQUET, pter,

Censor.

Quebeci,

die 3a oct. 1919.

Imprimatur.

Québec, 17 octobre 1919.

† L.-N. CARD. BÉGIN, . . .

Arch. de Québec.

DÉDIÉ
À MON EXCELLENT AMI
ET DISTINGUÉ CONDISCIPLE,
MONSEIGNEUR LOUIS-ADOLPHE PÂQUET,
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE,
VICAIRE GÉNÉRAL DE QUÉBEC,
DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Si j'ai désiré, Monseigneur, de vous dédier ce modeste volume, ce n'est pas à cause de sa valeur, — qui ne me fait pas illusion, — mais en gage public d'une amitié qui remonte à notre première enfance.

Nés dans la même paroisse, à quelques mois d'intervalle, ensemble à l'école du village, admis le même jour au banquet de la première Communion, ensemble encore élèves du vénérable et savant M. Bédard, dans ce collège de Saint-Louis-de-Lotbinière, dont l'histoire serait si intéressante, puis disciples au Séminaire de Québec : toujours émules dans la poursuite des connaissances humaines, sans cesser d'être unis intimement, que ne nous a-t-il été donné de continuer ensemble notre route à travers la vie ! et à l'exemple d'un Basile et d'un Grégoire, d'aller ensemble, non dans une ville à demi-païenne, écouter un Libanius, mais au cœur même

du Christianisme nous abreurer aux leçons des maîtres de la science sacrée ! Tel a bien été votre noble lot et, à votre tour, vous êtes devenu un de ces maîtres dont la parole est une lumière, qui rayonne non seulement en ce pays mais même à l'étranger. Pour moi, chargé d'enseigner les lettres, on m'a prêté, parce que j'y prenais plaisir, — comme s'il était possible, à vingt ans, de ne pas aimer les lettres ! — on m'a prêté des préférences pour elles et l'on me destinait à aller là-bas en approfondir l'étude. Heureusement la Providence, par le naufrage de ma santé, m'a sauvé de cette aventure qui sans doute n'aurait valu rien de bon pour mon esprit enclin aux hardiesses. De l'enseignement, j'ai passé au ministère paroissial que je n'ai pas voulu quitter : de professeur, je suis devenu catéchiste . . .

Que nous ayons été ainsi séparés, j'en ai gardé l'impression pénible d'une erreur, un regret toujours vivant au fond de l'âme. Non que ma vie n'ait été heureuse ! Peu d'existences, après ces épreuves du début, l'ont été au même degré que la mienne. Mais n'aurait-elle pas été plus féconde ? . . .

Et pourtant tout cela, sans recourir aux distinctions subtiles entre ce que Dieu veut et ce qu'il permet sans le vouloir, tout cela était bien dans les vues providentielles. L'homme s'agite, mais Dieu le mène. On le sait, on en est convaincu, et le cœur humain continue quand même à poser ses éternels pourquoi qui restent ici-bas éternellement sans réponse.

H.-A. SCOTT, ptre.

St.-Foy, 1er octobre 1919.

LETTRE DE MGR L.-A. PÂQUET A L'AUTEUR

*Séminaire de Québec,
3 octobre 1919.*

M. l'abbé Henri-Arthur Scott, S. T. D.,
Membre de la Société Royale du Canada,
Curé de Sainte-Foy.

MONSIEUR LE CURÉ ET CHER AMI,

J'ai parcouru avec un très vif intérêt le recueil de discours et de sermons que vous vous proposez de publier et que vous avez bien voulu mettre sous mes yeux, et je vous félicite d'avoir eu l'excellente idée d'offrir au public canadien tant de belles et bonnes pages.

Cette riche moisson, que le vent de l'oubli eût dispersée, méritait assurément d'être mise en gerbes. Elle prendra place parmi les meilleures œuvres de notre littérature sacrée.

Au cours de votre carrière sacerdotale déjà longue, les circonstances vous ont appelé à traiter du haut de la chaire, et dans les célébrations les plus solennelles, les sujets les plus graves et les plus variés. Vous l'avez fait avec une science théologique remarquable, et avec une parole souvent éloquente, toujours précise et lumineuse. Les saintes Écritures dont votre esprit est si bien nourri, l'histoire et

les lettres classiques qui vous sont familières, donnent à votre pensée, tout ensemble, de la solidité, de la vie, et de l'éclat.

On reconnaît, en vous lisant, l'historien distingué de "Notre-Dame-de-Sainte-Foy", pour qui les annales de notre pays n'ont plus de secrets. On reconnaît aussi le théologien averti qui, tout en cultivant les âmes confiées à sa garde, et tout en faisant de l'histoire de l'Eglise l'objet de ses études préférées, n'a jamais perdu de vue les problèmes religieux et sociaux les plus importants de notre époque.

J'ai reconnu autre chose encore : cette plume alerte, cette intelligence vive et facile, qui, dans nos classes d'humanités et de rhétorique, faisaient le désespoir de vos condisciples, moins bien doués que vous.

Vous avez voulu, dans une dédicace par trop bienveillante, et où votre bonté me fait la part trop belle, vous avez voulu évoquer ces années de collège, et le souvenir d'une amitié vicille de cinquante ans et qui m'a toujours été infiniment précieuse. Si Dieu a séparé nos voies, Il n'a dissocié ni nos esprits ni nos cœurs.

Dans une chaire d'université où vos talents semblaient vous acheminer, vous eussiez brillé au premier rang. La Providence vous réservait la fructueuse mission de servir d'exemple au clergé des paroisses, non seulement par votre vie si hautement ecclésiastique, mais par votre ardeur au travail, votre amour de l'étude, votre souci d'une prédication toujours solide et intéressante.

Dans votre solitude de Sainte-Foy si bien faite pour satisfaire les plus nobles goûts, et où la nature, l'histoire et l'art, parlent à l'âme un langage si élevé, vous vous êtes entouré de livres admirablement choisis dans toutes les branches du savoir et qui forment, sous vos regards réjouis, comme une véritable forteresse intellectuelle. Vous apprenez ainsi à vos confrères, surtout aux plus jeunes, avec quel soin " les lèvres du prêtre doivent se faire gardiennes de la science". Vous êtes un modèle pour eux. Nous sommes heureux de saluer en vous l'une des gloires de notre vieux Séminaire, et de notre Église de Québec.

Puissiez-vous, longtemps encore, jouir de la santé nécessaire pour diriger votre belle paroisse, et pour tenir allumé, sur les hauteurs glorieuses de Sainte-Foy, le flambeau des lettres sacrées.

C'est le vœu sincère de votre confrère et ami toujours bien cordialement dévoué,

LOUIS-AD. PÂQUET, ptre.

UN MOT DE PRÉFACE

Voici, ami lecteur, un petit livre dont on n'ose pas dire, selon la formule usitée pour beaucoup de ses pareils, que "le besoin s'en faisait sentir". Alors pourquoi le publier? Vous me le demandez, je vous le demande,— nous nous le demandons... Il me faut donc faire,— non une apologie pro vitâ meâ, laquelle ne court aucun danger,— mais un plaidoyer en faveur du nouveau venu, afin de lui obtenir place au soleil.

Et d'abord, attende-t-il à la paix publique? — Il ne paraît pas.

Puis, vous savez l'adage — de source évangélique — : Colligite fragmenta ne pereant — "Ramassez les miettes de crainte qu'elles ne soient perdues". Celles-ci, avec beaucoup d'autres, étaient enfouies, quelques-unes depuis longtemps, sous la poussière de mes cartons. La pensée m'est venue de les exhumer. Mais périssent les miettes si elles ne valent pas la peine d'être ramassées! Voilà justement le point capital. Ce petit volume contient des notes historiques, généralement bien accueillies, même quand elles sont d'intérêt local. En outre — pour ne rien dire de vérités de première importance qu'il s'efforce, ci et là, de présenter en termes accessibles à tous les esprits : la divinité de l'Eglise, la suprématie des Pontifes romains,

leur rôle bienfaisant dans le monde, l'action vraiment efficace — on peut même dire la seule vraiment efficace — de la Religion dans la solution de l'éternelle question ouvrière, — il cherche, en plus d'un endroit, à mettre en relief l'indispensable nécessité et la fécondité admirable du sacrifice: sans lui, on n'est rien et l'on ne fait rien. Ne sont-ce pas choses bonnes à publier bien haut et à répéter sans relâche en ces temps de jouissance sans frein et d'égoïsme brutal ?

Enfin, c'était pendant la grande guerre, la piraterie sous-marine rendait difficiles les relations avec l'Europe, les livres étaient devenus rares et chers. Un humble volume canadien de plus, sans combler le grand vide, y trouverait au moins facilement une place. Orné d'images, il contribuerait à amuser, à instruire aussi peut-être, comme on a vu, le public de nos écoles. Un prétexte est si vite trouvé aux actions qui nous plaisent ! Et donc, petit livre, cours chez l'éditeur, mais gare l'épicier !

Il y est allé — chez l'éditeur — dès l'aurore de 1918, et il paraît au déclin de 1919, quand déjà tombent les feuilles mortes que suivront bientôt les flocons de neige. Voilà, certes, ce qu'on peut appeler, dans la langue du jour, un record de vélocité. Rien que deux ans pour imprimer trois cents pages ! c'est tout simplement merveilleux. Mais aussi les presses marchent aujourd'hui à la vapeur — ou à l'électricité — et naturellement les imprimeurs ne peuvent manquer d'en faire autant !

Les circonstances toutefois ont changé : la guerre est finie, le peuple écolier peut trouver autre chose à se mettre sous la dent. Mais jacta est alea, le sort en est jeté, il n'est plus temps de reculer. Que le petit volume maintenant eat quo libuerit, ce qui ne signifie pas que son sort me laisse indifférent : je lui souhaite bon accueil.

Telle est la genèse du livre; que dire de sa structure ?

Parler de miettes, c'est évoquer l'idée de pièces éparses. Le volume se compose de notes historiques et de discours, qui parfois sont aussi de l'histoire, classés, tantôt par ordre de dates, tantôt — plus fréquemment — par ordre d'importance ou de logique. Quelques-uns ont leur cadre, c'est-à-dire sont accompagnés du récit des fêtes qui en ont été l'occasion. Ces comptes rendus, empruntés aux journaux du temps, ne m'appartiennent pas : j'en laisse l'honneur et la responsabilité à leurs auteurs. Mais au sujet de tout le reste, est-ce que je pourrais redire sans sourciller le mot de Musset :

“ Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre, ”

ou la fameuse tirade de Cyrano :

*“ Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles
Si c'est dans ton jardin que tu les cueilles.*

*.....
Lors même qu'on n'est pas le chêne ou le tilleul,
Ne pas monter bien haut, mais tout seul.”*

J'ai toujours eu le culte de la loyauté et n'ai jamais aimé le rôle d'emprunteur. Encore enfant j'aimais mieux dire

tout droit à mon professeur : “ Je n’ai pas appris ma leçon ” que de commettre la vilénie de la lire sur le livre de mon voisin. Mais ici vraiment je n’oserais assurer que je ne dois tribut à personne, surtout en des sujets comme la divinité de l’Église, la suprématie des Pontifes romains, qui sont de vraies thèses de théologie traduites en langue populaire. D’ailleurs, à l’époque assez lointaine où ces discours ont été prononcés, ils n’étaient pas destinés à sortir du public restreint auquel ils s’adressaient, et je n’avais pas, moi-même, les notions que j’ai depuis acquises sur l’honnêteté et la nécessité des références.

En d’autres sujets, — sans remonter si loin “ dans la nuit des temps ”, — j’ai mis à sac les commentateurs de l’Écriture. Mais peut-être est-ce là, de nos jours, encore de l’originalité ?

Si donc quelque lecteur averti remarque, de çà de là, des emprunts trop patents — sans hommage à leur auteur, — je ne répondrai pas : “ Je prends mon bien où je le trouve.”

Je me déclare d’avance coupable. Mes dispositions à l’égard des critiques sont bénévoles au superlatif : ils ont rendu service à tant de gens !

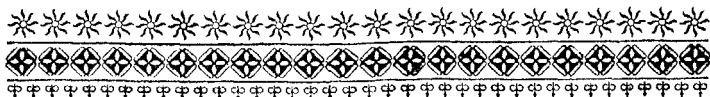
Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?

ERRATA

- P. 11, note 3, lire “ n’avaient pas ” au lieu de “ n’avaient plus ”, qui n’a pas de sens.
- P. 33, lire “ quelques-unes des localités ” au lieu de “ quelques-uns ”.
- P. 36, lire, 1ère ligne, “ 1637 ”, au lieu de “ 1737 ”, et “ Buisson de Saint-Cosme ” au lieu de “ Guisson ”, 2e paragraphe.
- P. 96, dernière ligne, un “ ? ”.
- P. 114, note 2, au lieu de “ ne peut l’avoir eu ”, lisez “ ne peut l’avoir eue ”.
- P. 123, lire chefs-d’œuvre pour chefs-d’œuvres.
- P. 123, note 2, lire “ dernières ” pour “ dernier ”.
- P. 125, lire “ ineffaçable ” pour “ ineffacable ”.
- P. 126, lire “ enfle ” pour “ emfle ”.
- P. 126, lire “ Puisseaux ” pour “ Piuseaux ”.
- P. 146, 24e ligne, lire “ rigoureux ” pour “ vigoureux ”.
- P. 159, lire “ fourneaux ” pour “ fournaux ”.
- P. 175, 2e ligne, au lieu de “ candienne ”, lisez “ canadienne ”.
- P. 208, 17e ligne, lire “ mondains ”, au lieu de “ mondaines ”.
- P. 252, note 1, lire *qui laboratis*, au lieu de *quo*.



MADONE DE NOTRE DAME DE FOY,
dont le deuxième centenaire a été fêté en 1916.



Deuxième centenaire

DE

Notre-Dame de Foy au Canada

NOTICE HISTORIQUE

I

Sainte-Foy — plus exactement Notre-Dame-de-Foy, ¹ comme on verra plus loin — est une ancienne, ancienne paroisse, et si les paroisses pouvaient avoir des rides, plier sous le poids du temps, elle serait toute cassée et décrépète comme ces pauvres vieilles, édentées, ratatinées, branlan-

¹ Il faut écrire *Sainte-Foy* et *Notre-Dame-de-Foy*. Voir *Histoire de N.-D. de Foy*, par le P. Banneux, S. J., Namur 1679, et par l'abbé Félix Fries, curé de N.-D. de Foy en Belgique, il y a quelques années. Si l'on n'a pas ces livres, — cela peut arriver, — il n'y a qu'à consulter la *Nouvelle-France*, octobre 1904, pp. 464, ss ; *Le Bulletin des Recherches Historiques*, mars 1900, pp. 67, ss. et septembre 1904. Ce dernier article, publié à part, a été reproduit dans le *Soleil* et dans l'*Action Sociale*. Mais la routine, comme l'oseille et le chiendent, a la vie dure. L'erreur, toutefois, pardonnable chez le vulgaire qui ne lit pas, l'est moins dans les documents officiels. C'est probablement pour exercer ma vertu qu'on les adresse souvent à " *M. le curé de Sainte-Foye* ". Il me faut réprimer chaque fois un mouvement d'impatience, et je comprends que c'est fort méritoire. Mais qu'on laisse ma vertu se développer autrement. Au défaut de tous les autres arguments, qu'il suffise de dire ici qu'il n'y a jamais eu de sainte Foye, martyrologes et vies des saints en témoignent, par conséquent il ne peut pas y avoir de Sainte-Foye. Nous y reviendrons à la fin de cette notice.

tes, courbées, dont on ne veut pas croire qu'elles aient été jeunes et jolies, sveltes et accortes. Mais, ô ironie des choses, pendant que le roi de la nature tombe en ruines si rapides, la nature garde son éternelle jeunesse. Malgré ses trois cents ans, — presque quatre cents, — Sainte-Foy est restée jeune, avec ses coteaux toujours aussi rians, ses bois toujours aussi frais, ses horizons toujours aussi magnifiques.

Quatre cents ans, c'est un grand âge, si l'on songe que Québec n'en compte guère plus de trois cents. Hé oui ! mais le Charlesbourg-Royal de Jacques Cartier en 1541, le France-Roy de Roberval en 1542, c'était à Sainte-Foy, du moins jusqu'en 1860, et non à Québec.² De 1541 à 1916, que manque-t-il pour quatre cents ans ? Et il ne serait pas plus exact de faire remonter l'origine de cette paroisse seulement à son érection canonique en 1698 ou même en 1678,² que celle de Notre-Dame-de-Québec à 1664.³ Née en 1541 avec les premiers établissements français en ce pays, morte avec eux, elle renaît pour de bon en 1637 avec la célèbre mission Saint-Joseph dans l'anse de Sillery. Son premier registre original et authentique, parfaitement conservé — plus heureuse sur ce point que

¹ Pour ce qui est affirmé ici *currente calamo*, on peut se référer à l'*Hist. de N.-D. de Sainte-Foy*, vol. I, ch. I., et aux articles cités ci-dessus.

² Il y eut une première érection en 1678. *Ibid.* p. 315, note 5.

³ La paroisse de Québec ne fut érigée que cette année-là, bien qu'elle existât depuis un demi-siècle.

N.-D.-de-Québec¹ — remonte à cette date relativement reculée.² Elle se continue et prend son nom avec la chapelle que le bon P. Chaumonot bâtit en 1669, à la *Coste Saint-Michel*³ aujourd'hui chemin Sainte-Foy, — pour les débris malheureux de la naguère puissante nation huronne. Enfin, elle reçoit son existence canonique, sous le nom de Notre-Dame-de-Foy, en 1698, avec l'église construite pour remplacer cette chapelle, consumée par un incendie en cette même année.⁴

Il y a grande chance qu'en une aussi vieille paroisse, on trouve de vieilles choses. En effet. Grâce au zèle intelligent des anciens curés, beaucoup d'objets du culte, d'ustensiles du temps passé, n'ont pas été, comme en certains lieux, hélas ! dispersés aux quatre vents du ciel,

¹ On sait que les registres de Québec, brûlés en 1640, ont été refaits de mémoire et n'ont pas d'entrée antérieure à 1621.

² Ce registre, qui va de 1637 à 1690, contient, avec les baptêmes des enfants sauvages de la mission, tous les baptêmes des enfants de nos premiers colons, et, partant, devrait être dans nos archives. Mais, par les vicissitudes des temps, après mainte aventure, il a trouvé gîte dans les archives de l'archevêché de Québec. Le sachant en lieu sûr et en mains non moins sûres, nous l'y laissons -- un peu à la manière du renard qui trouvait les raisins trop verts. Sur ce document précieux v. *Hist. de N.-D. de S.-Foy*, I. p. 89, note I, et p. 90, note 1.

³ En ce temps-là toute localité, rive d'un fleuve, coteau ou vallon, était une *coste*, et un défrichement, un *désert*. Ainsi, à l'Ancienne-Lorette, on appelle encore *grands Déserts* un des rangs les plus fertiles et les plus riches de la paroisse. Ici, au bord du fleuve, il y avait la *coste* Saint-François-Xavier, puis, en s'avancant dans les terres, la *coste* Saint-Ignace — le chemin Gomin d'aujourd'hui ; — la *coste* Saint-Michel, continuation de la *coste* Saint-Jean et Sainte-Geneviève ; dans la vallée, la *coste* Saint-Pierre, la *coste* Saint-Paul, *et ita porro*.

⁴ Greffe de Chambalon, 1698, document dans nos archives.

échangés contre du clinquant, sinon jetés au feu. Aussi peut-on trouver encore ici croix de procession, garnitures de chandeliers, avec croix en bois sculpté, valant bien la ferraille argentée, à la mode, de nos jours ; ciboire, calices, ostensor et encensoir du XVIIe siècle, en argent martelé et finement ciselé ; lampe du sanctuaire, aussi en argent, véritable bijou avec sa double couronne d'élégants godrons et ses rangées de feuilles d'acanthé en demi-relief, fouillées d'un ciseau aussi net que délicat. Cette lampe porte au-dedans l'inscription : *Ex collegio Societatis Jesu, 1684*. Dépouilles des Jésuites ! presque toutes dépouilles des Jésuites, y compris un plateau en argent au rebord orné de ciselures, et qui a été à l'usage du P. La Brosse. Au moins, Sainte-Foy, fille du zèle apostolique des illustres religieux, avait-elle quelque titre à recueillir une part de leur héritage, après l'extinction de l'ordre en ce pays, à la mort du P. Casot, en 1800. ¹

Surtout, il y a une antique et belle madone, non plus dépouille, celle-là, des RR. PP. Jésuites, mais souvenir insigne de leur passage et de leur œuvre féconde en ces lieux. C'est la statue de Notre-Dame de Foy qui a, cette année même, ses deux cents ans bien comptés. Comment a-t-elle échappé à la destruction de notre église, lorsque

¹ Depuis que cette notice a été faite, un désastreux incendie, le 13 février, 1918 a détruit l'église de Sainte-Foy. Heureusement, de tous les objets anciens ici mentionnés, seule la croix de procession en bois sculpté a péri. Elle portait d'un côté, l'image du Christ, et de l'autre, celle de la Vierge.

Murray, se retirant à la hâte au printemps de 1760, devant le chevalier de Lévis, la fit sauter ?¹ C'est le secret de Dieu. Mais la date est bien authentique. La statue, qui mesure environ trois pieds, est en chêne et polychrome: le visage, dont les traits sont fort beaux, peint au naturel, le reste doré. L'Enfant Jésus, dans le même genre, repose sur le bras droit de la Vierge qui tient, de la main gauche, un de ses petits pieds. Ce sont des caractéristiques de Notre-Dame de Foy. Au bas de la statue, en arrière, une cavité a été ménagée où, à différentes époques, on a déposé des documents. Un petit bloc de chêne, d'un pouce carré au plus, qui ferme cette sorte de cachette, porte fortement et nettement gravée sur sa face intérieure, cette courte inscription : *L. P. S. 1716*. Nous pensons qu'elle peut, même qu'elle doit se traduire ainsi : *Le Prévost Sculpsit, 1716*. Peu d'érudits, pensons-nous, seront tentés d'y contredire, si, outre la brièveté ordinaire de ces sortes d'inscriptions — brièveté rendue ici nécessaire par l'exiguité du champ — ils se rappellent : 1° que M. Le Prévost fut précisément curé de Sainte-Foy en ce temps-là, de 1714 à 1756, soit quarante-deux ans ; 2° que c'était un élève de la fameuse école des arts et métiers, fondée à Saint-Joachim par Mgr de Laval et d'où est sortie la génération d'habiles sculpteurs qui a fait, outre beaucoup de

¹ Église *blown up*, dit Murray, dans une dépêche annexée à nos archives. — Il envoie 25 louis au curé Borel, *towards repairs* — "Pour des réparations" ; la destruction n'avait pas été complète.

meubles et d'ustensiles d'église, les retables, autrefois justement admirés, de Sainte-Anne, du Château-Richer, de l'Ange-Gardien. ¹

Pour la date, du moins, pas de discussion possible. Ainsi, notre madone a bien atteint ses deux cents ans, et, avec toute la pompe dont nous serons capables, nous voulons célébrer ce centenaire et en rappeler d'autres encore maladroitement laissés dans l'oubli. Ces fêtes sont fixées au 10 de septembre, solennité de la Nativité de la sainte Vierge et jour spécialement dédié à Notre-Dame-de-Foy ² Il y aura à la fois solennité religieuse et solennité civile, parce que Sainte-Foy, située aux portes de Québec, a été trop mêlée aux luttes héroïques de la Nouvelle-France pour qu'en pareille occasion, l'on ne s'en souvienne pas. Son nom, sans être aussi sonore que celui de Carillon, porte dans nos annales une aussi brillante auréole, avec, en plus, ce cachet touchant des choses qui meurent : il rappelle le

¹ Voir *L'Instruction au Canada sous le Régime Français* par Mgr A.-E. Gosselin, pp. 361, s. On peut se faire une idée de ces sculptures dans l'église de l'Ange-Gardien, où elles ont été entièrement conservées et restaurées, il y a quelques années, sous l'intelligente direction du curé, M. l'abbé René Casgrain. A Sainte-Anne, elles ont été mises dans la chapelle commémorative construite des débris de l'ancienne église. Au Château-Richer, tout a été détruit par le feu, en la désastreuse année 1759. V. *Montcalm et Lévis*, de l'abbé Raymond Casgrain, II, p. 193.

² C'est, en effet, le jour de la Nativité qu'on fête Notre-Dame de Foy, en Belgique. C'est ce jour-là que la madone miraculeuse de Foy-Notre-Dame, la Notre-Dame de Lourdes des Belges, comme l'appelle Mgr Heylen, évêque de Namur, a été couronnée, en 1909, par le distingué prélat. C'est aussi ce jour-là que le P. Chaumonot inaugura la statuette de N.-D. de Foy, qui lui avait été envoyée.

dernier reflet de gloire des armes de la France en ce pays, le dernier tressaillement triomphal de son drapeau, avant de repasser les mers sans retour. ¹

Mais pourquoi ce titre de Notre-Dame de Foy a-t-il été donné à la sainte Vierge ? pourquoi Mgr de Saint-Vallier a-t-il érigé notre paroisse sous ce vocable ? et pourquoi porte-t-elle plutôt le nom de Sainte-Foy ? C'est ce que nous allons dire.

II

Pendant plus de cinquante ans, Sainte-Foy ne fut qu'une mission desservie par les RR. PP. Jésuites. ² Les Français, déjà nombreux en ces parages dès le milieu du XVII^e siècle, fréquentaient la modeste chapelle de la mission Saint-Joseph fondée en 1637-38, par le P. Le Jeune dans l'anse de Sillery, pour rendre les Sauvages sédentaires. Ce n'était d'abord qu'une étroite pièce de la résidence. En 1644 le P. Dequen fit commencer une chapelle plus spa-

¹ Une importante restauration de l'intérieur de notre église a été commencée pour préparer ces fêtes. La maison Gauthier-Frère, peintres-décorateurs de Québec, dont l'habileté est bien connue, exécute ces travaux. Pour aider la fabrique, plus chargée d'honneur que d'argent, à supporter les dépenses, nécessairement très élevées, les dames et jeunes filles charitables de la paroisse ont organisé une vente de charité, qui s'ouvrira, le 14 août prochain, et promet d'heureux résultats.

² Voir la liste des Supérieurs de la mission, publiée d'après nos notes par le *Canada Ecclésiastique*. Le I^{er} vol. de l'*Hist. de N.-D. de Ste-Foy* indique tous les missionnaires jusqu'en 1670. Le second volume donnera les noms de tous les autres jusqu'en 1698.

cieuse en pierre qui fut bénite en 1647¹. Là ont été baptisés les enfants des premiers colons de Sainte-Foy.

De cette petite église, détruite par le feu en 1657 et rebâtie un an ou deux après, les bâtiments existaient encore, dit Joseph Bouchette,² au commencement du XIXe siècle et avaient été transformés en grenier pour la drèche et en brasserie. Depuis plus d'une centaine d'années déjà, ils ne servaient plus au culte.³ Aujourd'hui les fondations seules existent, cachées sous le gazon. C'est là que reposent encore les restes vénérables du P. Ennemond Massé, qui y fut inhumé en 1646. Un joli monument érigé en 1870 par les soins pieux de nos historiens, les abbés Laverdière et Casgrain, indique au respect des touristes la dernière demeure de ce courageux missionnaire, venu d'abord en Acadie, en 1611, avec le P. Biard, et, partant, l'un des premiers apôtres de notre pays.

Cet humble sanctuaire, qui, au témoignage de la *Relation* de 1647, n'avait pas "la magnificence de ces grands miracles d'Europe,"⁴ peut être véritablement considéré

¹ Voir *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, I, pp. 199, 213

² *Description topographique*, etc., Londres, 1815, pp. 419, s....

³ Néanmoins, contrairement à ce qu'affirment communément les historiens, la bourgade de Sillery ne prit pas fin en 1683. Il y eut là des missionnaires Jésuites jusqu'en 1698. Le P. Viguier fut le dernier. Et les Abénakis y restèrent nombreux, même après la translation d'une grande partie des leurs à S.-François-de-Sales, sur la rivière Chaudière, en 1683, puis, à la rivière S.-François, en 1700. Un mémoire de 1742, publié dans les *Documents relatifs à la Nv.-France*, Québec, Côté, 1884, contient des assertions surprenantes sur ce point, qu'ici nous nous contentons d'indiquer. Vol. III, 184.

⁴ Ch. IX. Ed. Burrows. XXI, 138.

comme notre première église paroissiale *avant la lettre*. — Il était dédié à saint Michel. La seconde fut construite à la *Coste* Saint-Michel, à une lieue environ de Québec et un peu moins d'un mille à l'est de l'église actuelle. Comme l'autre avait été bâtie surtout pour les Algonquins et les Montagnais convertis, celle-ci le fut pour les Hurons échappés à la fureur des Iroquois. Après les sanglantes hécatombes de 1648, les restes de la malheureuse nation s'étaient dispersés. Quelques centaines vinrent en 1650, sous la conduite du P. Ragueneau, se réfugier à Québec. On leur donna des terres, d'abord, à l'île d'Orléans à l'endroit appelé l'Anse-du-Fort, sur le fief de Grandmaison, ¹ aujourd'hui fief Gourdeau ou Beaulieu, ² où ils demeurèrent plusieurs années. Mais la haine des Iroquois les y ayant poursuivis, ils revinrent chercher protection sous le fort de Québec, puis reçurent des champs à cultiver, à une petite lieue de la ville, sur les terres des Pères Jésuites, à Notre-Dame-des-Neiges. ³ C'est là que revint

¹ La concession de ce fief remontait à 1652. Il avait quarante arpents de large et s'étendait de la rive sud à la rive nord de l'île. V. Edits et Ordonnances II, 555. Sur la carte de Villeneuve en 1688, publiée dans *l'Hist. de N.-D. de Foy*, vol. I., le fort et le désert des Hurons sont clairement marqués.

² Du nom de Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu, troisième mari de la *demoiselle* Eléonore de Grandmaison, qui, après la mort de celui-là — brûlé dans sa maison avec son *engagé*, Nicolas Duval, le 21 mai 1663, — en épousa un quatrième dans la personne du sieur de la Tesserie, sans cesser d'être *demoiselle*. V. *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, Vol. I, p.234, note 4.

³ *Autobiographie* du P. Chaumonot, Ed. Shea, 1858, pp. 86, s. Il y a bien N.-D.-des-Neiges. Les Jésuites n'avaient plus de seigneurie de ce nom ; peut-être faut-il Notre-Dame-des-Anges ? — L'édition Martin porte aussi Notre-Dame-des-Neiges, p. 174.

les joindre leur infatigable apôtre, le P. Chaumonot, qui ne devait plus les quitter que pour se préparer à la mort (1666-1693).

“ Mais, raconte-t-il lui-même, il fallut bientôt les placer ailleurs où ils fussent plus commodément. On leur fit donc de grands et beaux champs à la côte de St-Michel, les Français abattant les arbres dont ils vendaient le bois à Québec qui n'en est qu'à une lieue, et les Sauvages nettoyant la terre qui leur a, sept années durant, apporté d'excellent blé d'Inde.”¹

“ On plaça les Hurons en ce lieu fort peuplé de Français, dit la *Relation* de 1671, pour profiter de leurs bons exemples et réciproquement pour les édifier par leur piété et leur dévotion.”²

“ D'abord, continue le P. Chaumonot, nous n'eûmes là pour chapelle qu'une cabane d'écorce et encore était-elle trop petite pour contenir les Français et les Hurons ensemble. C'est pourquoi Mgr l'Évêque me permit de dire deux messes jusqu'à ce que nous eussions une église plus grande. Voici comment elle fut bâtie sous le nom de Notre-Dame de Foye.”³

¹ *Ibid.* pp. 86, 87.

² Ch. VI. Ed. Burrows, vol. LIV, p. 286.

³ Nous conservons, par scrupule d'exactitude, l'orthographe du P. Chaumonot. Remarquons seulement qu'elle trahit l'authentique qui accompagnait la statuette envoyée au bon Père, et qui, dans la matière, doit faire autorité. Nous avons donné, de cette authentique — jusque-là inédite, croyons-nous, — une copie soigneusement collationnée sur l'original, dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, no.

En 1609, on avait trouvé au bourg de Foy, à une lieue environ de Dinant, dans le tronc d'un vieux chêne, une petite statue de la sainte Vierge qui devint aussitôt l'instrument d'éclatants et nombreux miracles. Du lieu où on l'avait trouvée, elle prit le nom de Notre-Dame de Foy. Un temple d'une grande beauté fut érigé en son honneur et le petit village de Foy — Foy-Notre-Dame, comme on dit là-bas, — devint le centre d'un pèlerinage célèbre.¹ La vierge miraculeuse a été couronnée en 1909, à l'occasion de son troisième centenaire, par Mgr Heylen, évêque de Namur, au nom de Sa Sainteté Pie X. Dans le remarquable mandement publié en cette circonstance par l'illustre prélat, il appelle Notre-Dame de Foy la Notre-Dame de Lourdes de la Belgique.

Le bois vermoulu du chêne où elle fut trouvée servit à faire des statuettes semblables à la statue originale, qui furent envoyées en différentes contrées. Trois, — qua-

de mars 1900, pp. 71, s. On y atteste: " Que la Notre-Dame, faite de bois, cy-jointe, tenante sur son bras droit, son petit enfant Jésus, et enclose dans une layette ; peinte de bleu au dedans avec de petites estoiles d'or : Est entièrement du vrai bois du premier chesne dans lequel fut trouvée (il y a plusieurs années) l'image miraculeuse de Nostre-Dame de Foy, distante environ d'une lieue de la ville de Dinant au pays de Liège, etc., etc. " D'ailleurs, au pays d'origine, en Belgique, on n'a jamais écrit autrement que Notre-Dame de Foy. Les *Relations* de 1672-73-74 reproduisent l'erreur du P. Chaumonot. Mais la *Relation* de Lorette, par le P. Bouvard, donne Notre-Dame de Foy. Et ainsi tous les autres anciens documents.

¹ Espérons que la proximité de l'infortunée ville de Dinant, victime de la barbarie tudesque, n'aura pas entraîné la ruine du vénéré sanctuaire. Du moins, nous n'avons rien lu qui le laisse supposer.

tre, peut-être, — comme nous dirons, vinrent dans l'Amérique du nord. L'une d'elle " faicte par Nicolas du Rieu, maistre sculpteur, résidant en la . . . ville de Dinant, aux frais de Damoiselle Marie Bastien " fut " donnée au Père Claude de Véroncourt . . . pour l'envoyer au Canada ; pour y estre honorée et invoquée ; pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois à la foy de Jésus-Christ." ¹ Le P. de Véroncourt, pensant que nul mieux que le P. Chaumonot ne pouvait remplir la louable intention de la donatrice, lui envoya la précieuse madone.

Qu'était, pour les dimensions et la perfection des formes, la statue offerte à la mission huronne de la *coste* Saint-Michel ? Il serait difficile de le dire d'une manière certaine. Mais comme la statue originale, qui est en pierre blanche, *en pierre de France*, selon l'expression du P. Banneux, n'a qu'un empan de hauteur, c'est-à-dire environ huit pouces, on peut conjecturer avec vraisemblance que celles qui furent faites sur ce modèle — on dit *des statues semblables* — devaient être aussi de taille minuscule. Une statuette qui nous a été envoyée en 1902 par M. l'abbé Félix Fries, alors curé de Foy-Notre-Dame et son dernier historien, nous permet un peu d'en juger. Conservée de temps immémorial dans le célèbre sanctuaire, elle a toujours été considé-

¹ Passages de l'authentique publiée dans le *Bulletin des Rech. Hist.* p. 71. Le P. Chaumonot écrit Vérencourt. *Autobiographie*, édit. citée, p. 87. Mais le document original porte nettement Véroncourt. Il est daté du " cinquième febvrier mil six cents soixante neuf ".

rée par la tradition, au défaut de documents écrits, comme une de ces antiques images faites dès l'origine. Elle est en chêne noirci par le temps et piqué des vers et ne mesure, avec le socle, haut d'un pouce et trois quarts, que huit pouces et demi. Le travail en est assez grossier, sauf dans les draperies. Au reste le grain trop gros du chêne ne permettait guère de donner du fini à une œuvre aussi petite. Telle était, à n'en pas douter, la Notre-Dame de Foy donnée au P. Chaumonot par le P. de Véroncourt ; pas une œuvre d'art, mais un objet de piété. En ce temps-là, certes, l'art n'était pas négligé; témoin tant de chefs-d'œuvre en tout genre qu'il nous a légués — c'est le grand siècle ! — mais on donnait le pas à la religion.

La madone "enclose dans une layette peinte en bleu au dedans avec de petites estoiles d'or" ¹ fut reçue avec grande joie et grand honneur. "Je formay, dit le P. Chaumonot, le dessein de bastir sous le nom même de Nostre-Dame de Foye une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j'avais d'aumônes pour ma mission et ce que nostre maison de Québec m'offrait de secours n'estait pas encore assez pour l'exécution de mon entreprise, j'invitai les Français des environs à y contribuer aussi de leur travail. Ils le firent volontiers et par dévotion à la Vierge et pour leur propre commodité. Ainsi pendant l'hiver, ils préparaient tout le bois de la charpente

¹ Authentique déjà citée.

et l'apportèrent sur le lieu. Ensuite je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence qu'en peu de mois il fut en état de nous servir." ¹

Mgr de Saint-Vallier voulut que cette église, notre deuxième église, fût dédiée à Notre-Dame sous le titre de l'Annonciation. ² "L'image de la Sainte Vierge fut solennellement exposée le jour de la Nativité de la très Sainte Vierge, que la première messe se dit en cette chapelle." ³

III

A peine Notre-Dame de Foy avait-elle pris possession de son humble sanctuaire de la *coste* Saint-Michel, qu'elle se plut à y manifester par des prodiges sa puissance et sa bonté.

"Cette Mère de miséricorde, dit la *Relation* de 1669-70, ⁴ nous a fait voir clairement qu'elle avait agréé l'offrande de ces bonnes gens — les Français et les Hurons qui avaient bâti la chapelle — et le désir qu'ils ont fait paroître de la voir honorée en ce lieu. Et certes on aurait de la peine à croire combien ensuite cette chapelle fut fréquentée. Les Dimanches et les Fêtes il y vient de tou-

¹ *Autobiographie* — Edition Shea, p. 88.

² *Relation* de 1669-1670, édit. Burrows, vol. LIII, p. 130. Ce titre fut transporté à N.-D.-de-Lorette quand les Hurons s'y établirent en 1673, et le mystère de la Visitation devint le titulaire de Sainte-Foy.

³ *Relation* de 1669-70, *loc cit.*

⁴ Édit Burrows, vol LIII, pp 130, s.

tes parts tant de Pèlerins des habitations Françaises, qui sont mesme les plus éloignées, que souvent ils ne peuvent pas tous y entrer. Plusieurs y font des neuvaines entières, et d'autres qui ne peuvent pas quitter pour un si long temps leur ménage, substituent en leur place de bons Chrestiens Hurons, pour rendre à la sainte Vierge, durant neuf jours, les respects qu'ils voudraient eux-mesmes luy présenter.

“ Cette dévotion envers la Vierge ne se termine pas seulement à réciter en son honneur quelques prières : elle passe jusques aux effets. Il n'y a quasi pas un des habitants de cette coste, pour pauvre qu'il soit, qui ne se soit efforcé de luy présenter quelque chose.

“ La Mère de miséricorde a trop de bonté pour ne pas reconnoistre la ferveur de ces bonnes gens, par des faveurs toutes extraordinaires. Comme le détail de ces grâces et de la dévotion de ces bonnes gens serait trop long à faire, nous le réserverons pour quelque autre occasion ”.

La *Relation* de 1670-1671 parle à peu près dans les mêmes termes. ¹

Malheureusement, le récit — qui eût été d'un si grand intérêt pour nous — des miracles opérés ici par Notre-Dame de Foy, n'a pas été fait dans les *Relations*.

Le P. Chaumonot, toutefois, ne voulant pas laisser ignorer ces merveilles aux bienfaiteurs de sa mission, en fit part dans une lettre au P. de Véroncourt : “ J'ai reçu, répondit

¹ Vol LIV, ch IV, pp 285, s

ce dernier, ¹ une très grande consolation d'apprendre de vos lettres l'honneur qu'on rend en la Nouvelle France à la B. Notre-Dame de Foy et les grâces que cette miséricordieuse Dame fait à quantité de personnes qui se recommandent à elle. J'en ai fait faire diverses copies que j'ai envoyées à Dinant, à Namur, à Liège, à des Princes et à Monseigneur nostre Évêque, qui sont très affectionnés à Notre-Dame de Foy et m'ont fait remercier de leur avoir fait part de si bonnes nouvelles ”.

Rien, jusqu'ici, que nous sachions, n'a pu être retrouvé des nombreuses copies de la lettre du P. Chaumonot, et, de tous les miracles dont la chapelle de Notre-Dame de Foy fut le théâtre, nous ne connaissons que les deux qui sont racontés par le Père dans son *Autobiographie*. “ Le premier fut accordé par la Mère de Dieu à un soldat qui tombait du haut mal. Il fit vœu de venir, neuf jours durant, en pèlerinage à notre chapelle, et à chaque fois qu'il s'y rendit, il sentit son mal diminuer, de telle sorte que les derniers jours, il n'avait plus que de petits frémissements au bout des doigts aux heures de son accès, et même ils le quittèrent tout à fait à la fin de sa neuvaine ².

¹ De cet important document qui est aux archives du Séminaire de Québec, nous ne donnons ici que quelques lignes. Pour le lire en entier, dans la saveur de son vieux style, il n'y a qu'à se reporter à la p. 143 du livre si documenté, si instructif de M. le chanoine L. Lindsay, *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle France*, où il fait partie d'une intéressante digression sur Notre-Dame de Foy. Il aura sa place naturelle dans le second volume de l'*Hist. de N.-D. de S.-F.*, lequel finira par voir le jour.

² *Op. cit.*, p. 88.

L'autre objet de la maternelle bienveillance de Notre-Dame de Foy fut une mère de famille que l'*Autobiographie* appelle La Dasné, et qui n'était autre que la femme de Charles Danais², voisin, à l'est, de la terre de Pinguet de Vaucour, où se trouve l'église actuelle. Malade depuis huit jours et réduite à l'article de la mort, "désespérée de tout le monde",³ cette personne fut instantanément guérie par le simple attouchement de la statue de Notre-Dame de Foy, après un vœu fait en son honneur.

Ces faveurs, et d'autres encore dont le récit ne nous est pas parvenu, accordées par la Vierge en sa modeste chapelle, lui donnèrent tant d'éclat que non seulement, d'après les *Relations* déjà citées, on y venait en pèlerinage de tous les coins du pays, mais que c'était un article du vieux Coutumier du Séminaire de Québec d'y conduire, — ainsi qu'à Lorette, — les élèves, tous les ans. "Chaque année, dit, en effet, Mgr A.-E. Gosselin,⁴ dans le temps qu'on jugeait le plus convenable, on faisait un pèlerinage à Notre-Dame-de-Foy et de Lorette où "tous communient s'il se peut pour la remercier des grâces reçues par son

¹ *Ibid.* *La Doré*, dans l'édition Shea. C'est une faute de lecture. Voir l'édition du P. Carayon, chez Oudin, 1869, aussi l'*Hist. de N.-D. de Foy* par le P. Banneux, p. 204.

² Ou Dannais, ou Dannetz, Dannets. On trouve toutes ces leçons dans les vieux documents. Il est probable que les *a* n'étaient pas alors aussi aigus qu'aujourd'hui et que la prononciation canadienne actuelle est, comme beaucoup d'autres choses, un héritage fidèlement conservé.

³ *Autobiographie*, *loc. cit.* :

⁴ *L'Instruction au Canada*, etc. p. 424.

moyen et lui demander la continuation de sa protection et de ses faveurs tant pour l'âme que pour le corps ”.

Notre-Dame de Foy se plaisait à répandre plus de grâces encore sur les âmes que sur les corps, de sorte que cette petite chrétienté était un modèle de piété. “ Les bons Chrestiens de cette mission, dit le P. de Lamberville, continuent dans leur ferveur qui tient beaucoup de la primitive Église.”¹

Il y avait, dès cette époque, à Sainte-Foy, une école sous la direction d'un maître. Les Hurons ayant remarqué “ que dans l'Echolle qui se tient dans leur bourg de Nostre-Dame de foy pour les petits François, on chastie souvent ceux qui manquent à leur debvoir ”,² voulurent que leurs enfants fussent aussi corrigés. Ils les amenaient au missionnaire qui jugeait de la culpabilité et confiait le châtiment des garçons au maître d'école et celui des filles à une bonne matrone. Ce mode de correction “ a tellement rendu sages les petits sauvages qu'on en fait maintenant tout ce qu'on veut... ”³

“ L'exemple des escoliers françois qui tous les soirs en sortant de classe vont chanter au salut dans la chapelle de

¹ *Relation* de 1672-73. Ed. Burrows, LVII, p. 36.

² *Ibid.* p. 60. La *Relation* de 1672-73, écrite par le P. de Lamberville est donnée complète pour la première fois, d'après son manuscrit, dans l'édition Burrows, vol. LVII. Elle avait été corrigée et abrégée par le supérieur, le P. Dablon, dont l'édition de 1861 a reproduit le texte tronqué et incomplet. Le passage si intéressant et si important cité ici y manque, ainsi que ceux qui suivent et beaucoup d'autres.

³ *Ibid.*

notre-Dame de foy a opéré ce bien que les petits sauvages pour les imiter ont appris à chanter en leur langue de beaux cantiques ”. ¹

Après le départ des Hurons pour Lorette, en 1673, la chapelle de Notre-Dame de Foy servit exclusivement aux nombreux colons français des environs. Elle était desservie par les missionnaires de Saint-Joseph de Sillery, dont une distance d'une demi-lieue à peine la séparait. Un chemin à travers la forêt liait les deux missions. On l'appelait et on l'appelle encore la *route du Vallon*. Ce nom vient-il de Thierry de Lestre — ou Delestre — sieur le Vallon, souvent mentionné dans les documents de l'époque et qui avait des propriétés en ces parages, — comme on a nommé le chemin Gomin d'après le docteur Goumin ? Peut-être. Mais plus simplement, croyons-nous, parce que cette route, qui aujourd'hui ne dépasse pas la *Coste* Saint-Ignace, mais qui alors, suivant la borne orientale du fief de Monceaux, allait aboutir à peu de distance de la mission Saint-Joseph, conduisait tout droit de là vers la vallée ou le *Vallon* de la rivière Saint-Charles. Ceci, moins érudit que cela, nous paraît plus près de la vérité.

La chapelle de Notre-Dame de Foy était à l'est de cette route, et peut-être sera-t-il possible, bien qu'il n'en reste aucune vestige, d'en retrouver le site précis.

Mais si la chapelle restait à l'usage des Français, qu'advint-il de la statue miraculeuse ? Les Hurons, pour qui

¹ *Ibid.*

elle avait été envoyée, l'emportèrent-ils, comme un de leurs plus précieux trésors, dans le nouveau séjour ? Ce qui porterait à le croire, c'est que lors de l'inauguration de la première chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, outre la statue de Notre-Dame de Lorette, envoyée par le P. Poncet au P. Chaumonot, on porta solennellement en procession deux autres statues " faites du vrai bois de Notre-Dame de Foy. L'une est une Vierge portant son fils et elle a été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. L'autre, que les princes et les princesses de la très illustre maison de Lorraine nous ont envoyée, est un Saint-Joseph qui tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras." ¹

Mais de ce que cette Vierge était " faite du vrai bois de Notre-Dame de Foy ", il ne suit pas que ce fût la nôtre. Cette madone avait été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. Or, on se souvient que la nôtre était le don d'une pieuse chrétienne, " la Demoiselle Marie Bastien ", par l'entremise du P. de Véroncourt. ² De plus, elle était enrichie d'une relique qui manquait à la nôtre, à savoir : " une petite partie de la ceinture de Saint-Joseph, enchâssée dans un petit écusson que tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère." ³

¹ *Relation de Lorette*, par le P. Bouvart. Ed. Burrows, vol. LX p. 86.

² *V. Sem. Rel. de Québec* No 48, p. 757, et *supra*, p. 18, note 1.

³ *Relation de Lorette*, 1675, *loc. cit.*

Mais si notre madone ne suivit pas les Hurons à Lorette, ne prit-elle pas son vol vers d'autres lieux plus éloignés encore ?

Une pieuse revue américaine, le *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, organe du pèlerinage d'Auriesville,¹ dans l'État de New-York, dans sa livraison de janvier 1897, dit qu'elle fut emportée au pays des Mohawks par le P. de Lamberville. D'après l'auteur de l'article cité, cette *pérégrination* aurait eu lieu "à l'occasion du départ des Hurons de Québec en 1675."² Il y a dans ces quelques mots deux grosses inexactitudes qui déjà ne permettent guère de faire grand fonds sur l'autorité historique de tout le reste. Les Hurons ne partirent pas de Québec, mais de Sainte-Foy, et non en 1675, mais en 1673.³ Le *Pilgrim* est plus dans le vrai lorsque, — dans le même article, d'ailleurs, — accordez ces assertions comme vous pourrez, —

¹ Ce lieu, l'ancien Gandagouagué de la tribu des Agniers ou Mohawks, avait reçu du P. Jogues le nom de *Mission des Martyrs*, consacré bientôt par la mort héroïque du saint missionnaire et de son angélique compagnon, René Goupil. C'est là que fleurit plus tard "le lys de la tribu des Mohawks", Catherine Tégakouita.

² Nous empruntons les citations du *Pilgrim à l'Histoire* — déjà citée — de *Notre-Dame de Lorette*, par M. le chanoine Lindsay, p. 136. On y trouvera plus de détails sur ce que nous ne faisons ici que résumer.

³ Une erreur plus grave consiste à dire que "comme Notre-Dame de Foy en Belgique, elle—la statue envoyée à la mission des Martyrs—est disparue depuis deux cents ans." *Ibid.* La N.-D. de Foy de Belgique, couronnée en 1909 par Mgr Heylen, évidemment n'est pas disparue depuis deux cents ans. Pendant la révolution française, les armées de la république volèrent bien la châsse d'argent qui la contenait, mais laissèrent la statue qui était sans valeur vénale. Voir notre article sur N.-D. de Foy, *Nouvelle France*, oct. 1904, p 471.

il écrit : “ Les Pères jésuites belges, en l’année 1675, envoyèrent à la *Mission des Martyrs* une statue de la bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Foy (Virgo fidelis) qui fut donnée à l’église Sainte-Marie, située à l’endroit où se trouve aujourd’hui Palatine Bridge.”

Le P. Dablon, dans son *Etat présent des missions de la Nouvelle-France, 1675*, parle de cette statue et attribue à sa présence la ferveur de la mission des Agniers. Après avoir raconté les progrès du christianisme parmi les farouches guerriers, il ajoute : “ Pour moi, j’attribue ces conversions à la bonté de la Très Sainte Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foye. Je puis dire que depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l’Église d’Agné a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des nouveaux va s’augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l’Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, avec toute la pompe possible.”¹

Le P. Dablon, ou plutôt le P. Bruyas qui tient ici la plume, veut-il dire “ une image de Notre-Dame de Foy ”, ou “ une image qu’on lui avait envoyée du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy en Belgique ? ”²

¹ Édit. Burrows, vol. LIX, p. 238.

² La phrase est fort ambiguë. Si les règles du trait-union avaient été alors ce qu’elles sont maintenant, il n’y aurait pas eu d’ambiguïté. Pour une statue de Sainte Vierge, sous ce titre, on aurait écrit : *Notre-Dame de Foy*, et, pour le lieu d’où elle venait : *Notre-Dame-de-Foy*.

Le grand historien catholique américain, John Gilmary Shea, adopte ce dernier sens. En effet, sans autre appui que ce texte, qu'il traduit littéralement, il écrit : "The fervor of those already christian was revived by the reception of a statue of the blessed Virgin received from the Shrine of Notre-Dame-de-Foye, — la ferveur de ceux qui étaient déjà chrétiens fut ravivée par la réception d'une statue de la Sainte Vierge venue du Sanctuaire de Notre-Dame-de-Foye." ¹ Si l'on adopte cette traduction, la simple logique exige que ce sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy *sine addito* — sans autre désignation — soit le sanctuaire principal, celui de Belgique. Et, alors, il n'y a pas à s'inquiéter du sort de notre statue. Mais la traduction de Gilmary Shea n'est pas certaine et, dans l'édition Burrows, on adopte un autre sens : ²... "The Most Blessed Virgin, a miraculous image of whom, as our Lady of Foye, has been sent us — ... la Bienheureuse Vierge Marie dont une miraculeuse image, *sous le titre* de Notre-Dame de Foye, nous a été envoyée." Et c'est là, croyons-nous, la vraie signification de la phrase mal bâtie du P. Bruyas. La statue de Gandagouagué était donc une Notre-Dame de Foy. Envoyée par qui, d'où ? On ne le dit pas. On ne dit pas davantage qu'elle eût été apportée

¹ *The Catholic church in colonial days*, 1886, p. 298.

² *Etat des missions, Relation* de 1675. Vol. LIX, p. 239. Voir aussi p. 19.

par le P. Lamberville. Donc, affirmer que c'était la nôtre est une affirmation absolument gratuite ; ajoutons, absolument fausse.

Ce n'était pas et ce ne pouvait pas être la nôtre. Pourquoi ? Pour l'excellente raison qu'elle était restée dans la chapelle érigée en son honneur. Celui qui nous en assure était l'homme au monde le mieux placé pour le savoir, et en rendre témoignage : le P. Bouvart. Dans la relation de Lorette, en mars 1675, après avoir dit que le zèle pour la gloire de la sainte Vierge avait porté les missionnaires à lui élever un nouveau sanctuaire sur le modèle de Lorette en Italie, le Père ajoute : " Sans donc abandonner Notre-Dame de Foy que nous avons fait bâtir il y a cinq ans et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge QUI Y EST et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus grande et beaucoup plus belle." ¹ Ces mots : QUI Y EST valent un long poème. Ils signifient non seulement qu'on avait laissé la miraculeuse statue dans son sanctuaire, mais, nous semble-t-il, qu'on n'avait pas même songé à cette odieuse chose, d'enlever d'une chapelle, bâtie spécialement pour la recevoir, une statue qui l'avait ensuite consacrée par des miracles.

¹ Édit. Burrows, Vol. LX, p. 70. Il y a Dinan dans le texte au lieu de Dinant.

Les madones de l'Ancienne-Lorette et de Gandagougué différaient donc de la nôtre et différaient entre elles, puisqu'on les trouve, à la même date, 1675, en des lieux si éloignés l'un de l'autre. Du sanctuaire de Notre-Dame de Foy, en Belgique, il est donc venu dans l'Amérique du nord trois statues faites du chêne où la madone originale avait été trouvée. La quatrième¹—nous avons parlé de quatre — serait celle que nous avons reçue en 1902, et que nous croyons authentique.

Cependant notre Vierge miraculeuse a fini par disparaître, comme ses deux contemporaines. Impossible de douter qu'elle n'ait péri dans sa chapelle détruite par l'incendie, à l'automne de 1698.²

Cette année-là même, après l'échange du terrain de la route du Vallon contre celui qu'occupent aujourd'hui l'église et ses dépendances,³ la construction de notre troisième église était commencée. Les travaux durent traîner en longueur, — on était si pauvre ! Le clocher du moins

¹ Nous ne disons rien de la statue de Notre-Dame de Foy en argent, vrai chef-d'œuvre d'orfèvrerie qui est dans le trésor de la mission huronne de la Jeune-Lorette.

² On le sait par le greffe du notaire Chambalon. L'incendie eut lieu entre le 18 septembre et le 6 novembre, 1698. Le 18 septembre, Mgr de Saint-Vallier, érigeant la paroisse, dit qu'il y a une église. Le 6 novembre on trouve un acte entre l'évêque et Jacques Pinguet de Vaucour pour échanger le terrain de l'ancienne église qui a été incendiée contre celui qu'occupe l'église actuelle. *Archives judiciaires*. Une belle copie de ce dernier document est dans nos archives, grâce à l'obligeance de l'érudit modeste et bienveillant qu'était le regretté Philéas Gagnon.

³ Voir, *supra*, p. 8, note. 2.

prit son temps puisque la croix ¹ qui le couronnait et qui a été conservée — évidemment on a toujours ici l'esprit de conservation ! — porte la date de 1723. Sur la tige et le croisillon terminés par d'élégantes fleurs de lys, on lit, gravée au ciseau à froid, cette inscription: F. P. I. LOZEAV — 1723 P. PREVOST CURE. ²

Voilà un document impérissable. Que les gens de ce temps-là avaient d'esprit! C'est le cas de le dire, ils valaient bien ceux du nôtre. M. le Prévost nous est déjà connu comme le pieux et habile sculpteur de notre Vierge deux fois séculaire. Quant à I. Lozeau, c'était probablement — on pourrait peut-être dire : certainement — ce Jean Loiseau, ferblantier, que le *Recensement de Québec en 1716*, ³ mentionne parmi les habitants de la rue de la Montagne. Il a pu couvrir le clocher et en faire la croix. Ce sont choses parfaitement compatibles.

Cette église, mise à mal par l'explosion de 1760, a été rebâtie ou réparée en 1761 et 1762. Un vieux livre de comptes — conservé précieusement aussi ! — et qui re-

¹ Belle croix en fer forgé avec de gracieux ornements forgés aussi et fixés par des armatures qui défient les morsures du temps. Nous l'avons trouvée fichée dans le sol du cimetière et fait placer sur un piédestal au bout de la principale avenue. Elle couronne désormais le petit clocher élevé au chevet de l'église nouvelle.

² On peut lire, pensons-nous : Fait par Jean Lozeau. En ce temps-là U et V avaient la même forme ainsi que I et J. L'A et le V sont ici réunis. — Il y a d'autres lettres que nous ne pouvons traduire; En haut L. V. en bas I. B. P. — Le prénom de M. Le Prévost était Pierre.

³ Publié chez Côté, à Québec, en 1887, par l'abbé Louis Beaudet, du séminaire de Québec, p. 34.

monte à cette époque, nous renseigne sur le détail des dépenses. On y trouve mainte entrée pour de l'eau-de-vie. Beaucoup de choses, coupe de bois, charrois et même mise en œuvre des matériaux, se faisaient — et se font encore¹ — à *la corvée*. Or, l'eau-de-vie était alors la cheville ouvrière de la corvée volontaire : nos grands-pères non seulement avaient de l'esprit, mais ils aimaient l'*esprit*.

L'édifice remis en état, de 1761 à 1762, n'était ni Saint-Pierre de Rome, ni Saint-Paul de Londres. Quand on l'a démoli en 1878, les murailles presque achevées de la nouvelle église, commencée en 1876, et qui pourtant n'a rien des proportions d'une cathédrale,² l'enveloppaient tout entier et il y tenait à l'aise. Il avait trente pieds de largeur sur quatre-vingts de longueur. Sainte-Foy était cependant alors une assez grande paroisse, comprenant presque tout Sillery et le Cap-Rouge. Où logeait-on les

¹ Ainsi en cette paroisse, gardienne fidèle, autant, plus peut-être qu'aucune autre, non seulement des vieilles choses mais des vieilles coutumes, beaucoup de travaux importants ont été exécutés presque sans frais. Le cimetière, vrai casse-cou après deux cents ans d'usage, a été en quelques jours nivelé, nettoyé et percé de belles avenues gravées : l'aqueduc qui fournit au presbytère une eau fraîche et limpide et qui comprend une grande citerne et sept arpents de tranchées en partie dans le roc vif, a été fait en une semaine. Tout le monde a tenu à y travailler. On dînait en chaque occasion et l'on soupaît au presbytère le plus joyeusement du monde. Les journaux n'en ont pas parlé ; nous n'aimons pas à faire parler de nous. Peut-être que c'eût été bon à publier comme exemple d'excellent esprit paroissial.

² Elle mesure, hors d'œuvre, soixante et un pieds sur cent trente et un.

fidèles ? Mystère. On sait par contre, que ceux qui pouvaient trouver place étaient chauffés en hiver par un poêle juché sur des tréteaux de cinq ou six pieds de hauteur, d'où ses ronflements pouvaient de toute façon dominer ceux des paroissiens pendant le sermon du curé.

La paroisse avait été canoniquement érigée par Mgr de Saint-Vallier, le 18 septembre 1698¹, alors que la chapelle de la route du Vallon existait encore, et, pour cette raison, appelée Notre-Dame-de-Foy. Tel est son vrai nom. Pourquoi la nomme-t-on presque toujours aujourd'hui Sainte-Foy ? Du nom d'un fief qu'y possédait un des insignes bienfaiteurs de ce pays, M. de Puiseaux,² dont le souvenir reste à jamais attaché à la *Pointe-à-Pizeau*, site incomparable de la coquette église de Sillery. Ce fief, d'après M. Ferland, était probablement sur les bords de la rivière du Cap-Rouge.³ On peut affirmer sans crainte que tel était son vrai site, comme l'histoire de la fondation de Montréal le montre assez clairement. Les fondateurs de Ville-Marie, en effet, de l'automne 1641 au printemps 1642, reçurent l'hospitalité de M. de Puiseaux, partie dans sa maison de Saint-Michel, au pied de la *Pointe-à-Pizeau*, partie dans sa maison de Sainte-Foy, où pendant l'hiver ils construisirent les barques qui

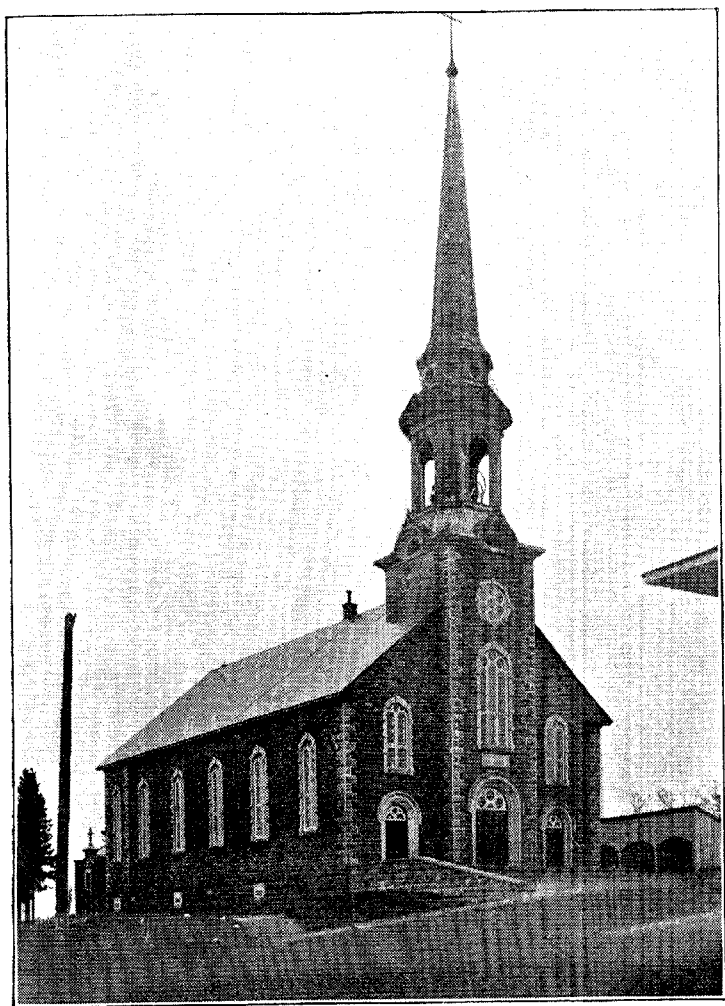
¹ Voir, *supra*, p. 8, note 2.

² Voir, sur cet homme de bien, *Hist. de N.-D. de Foy*. Vol. I, pp. 10, 129, 135, 150, 152, 156, 158.

³ Voir, sur ce fief, les mêmes pages.



Église de Sainte Foy, bâtie en 1698, détruite en grande partie pendant la guerre de sept ans (1760) et rebâtie en 1761-1762, démolie en 1878.
En bas : Intérieur de l'église incendiée en 1918.



ÉGLISE DE SAINTE-FOY bâtie en 1876-1878,
Avant la pose des statues du S.-Cœur et de S. Michel aux angles du toit de la façade,
en septembre, 1908.

devaient, au mois de mai suivant, les conduire à Montréal. Cela suppose le voisinage d'une rivière, ce qui, joint au nom de Sainte-Foy donné de temps immémorial aux lieux voisins, ne permet pas de douter que cette rivière ne fût la Rivière du Cap-Rouge. Le fief était sur la rive gauche,¹ puisque la droite appartenait à M. de Maure.

Du fief, le nom s'étendit à toute la paroisse et prévalut sur le nom officiel choisi un demi-siècle plus tard. Dans les documents, on trouve les deux noms, tantôt l'un tantôt l'autre, parfois les deux fondus en un seul : Notre Dame-de-Sainte-Foy. Ainsi, par exemple, écrit M. Buisson de Saint-Cosme, curé ici de 1711 à 1712. Ainsi encore, le greffier Delacetière. Mais le peuple, ami des formules brèves et gardien des traditions, a toujours dit et dira toujours : Sainte-Foy². C'est, du reste, le nom officiel de la paroisse ; postes et télégraphes, huissiers et avocats, industriels et commerçants, historiens et géographes n'en connaissent point d'autre. Il vient, comme on a dit, du fief concédé en 1637 à M. de Puiseaux, sieur de Montrenault, qui l'avait, lui, emprunté à une sainte du bon Dieu. Il y a donc une SAINTE FOY ? Assurément !

¹ Impossible cependant d'en faire la preuve légale, faute du titre de concession. C'est ce qui a empêché les évêques de Québec d'en prendre possession. M. de Puiseaux leur avait laissé cette terre par son testament fait à la Rochelle en 1647. V. *Hist. de Ste-Foy*, 1, p. 158.

² Voir *Ibid.*, pp. 10 et 152, ss ; *Bulletin des Rech. Hist.*, mars 1900.

même plusieurs ; on peut consulter sur ce point les Bollandistes — petits ou grands. Mais assurément il n'y a pas — et il n'y a jamais eu — de SAINTE FOYE, bien qu'une ignorance obstinée, imperturbable, inconfusable, enracinée, inébranlable, solide comme les basaltes du groupe géologique de Québec — il faudra pour la détruire sans doute employer la dynamite — continue bonnement — pour ne pas dire sottement — à le croire et à l'écrire.

Notre sainte Foy, à nous, est, comme il convient, du beau pays de France ; c'est même une des plus illustres vierges françaises, martyre à Agen au commencement du IV^e siècle, partant une contemporaine de sainte Agnès de Rome et son émule, par l'âge — 13 ans — par l'héroïsme, la noblesse du sang et, l'on peut ajouter, par l'éclat de son culte. “ Il n'y a pas un seul pays, d'un pôle à l'autre, qui ne connaisse le nom de sainte Foy, et ne

¹ Ce qui suit est emprunté à notre article, p. 70, de *l'Almanach de l'Action Catholique* de 1919. Nous profitons de l'occasion pour corriger les coquilles *Kolossales* dont il est émaillé. Ainsi, p. 68, note 1, il faut lire Banneux au lieu de *Baumier* et Conches au lieu de *Cauches* — nous ne disons rien des traits-d'union surnuméraires —. A la page 70, il faut lire Conques partout au lieu de *Congues*, et, dans la note 2, Belvès au lieu de *Belrès*, Montgommery au lieu de *Montgommey*, Tignes au lieu de *Tigues*.

D'où vient le mot *prote* ? Des malins prétendent qu'il vient de *protos*, mot grec qui signifie *premier*. Je suis porté à croire qu'il ne vient pas de si loin — mais simplement du mot *protêt* : les auteurs ont si souvent à protester contre le massacre de leur copie, et les typos contre la copie faite à coups de pioche ! Ainsi tantôt *protestant* et tantôt *protesté*, voilà le *prote*. *Se non è vero !*

redise sa gloire," écrivait un moine du XI^e siècle.¹ Un grand nombre de chapelles, d'églises, de paroisses lui sont dédiées, non seulement en France, mais en Espagne, en Belgique, même en Angleterre.²

Ses reliques sont à Conques, ancienne abbaye bénédictine accrochée au flanc de montagnes abruptes dans l'évêché de Rodez. Elles y furent transportées au IX^e siècle, sous le règne de Charles-le-Chauve, par un moine qui les avait — par dévotion — dérobées à l'église de Sainte-Foy d'Agen. Ces pieux larcins n'étaient pas rares dans les siècles de foi du Moyen âge, et ne semblaient

¹ *Vie de Sainte Foy, méditée*, p. 188.

² Mais partout on écrit SAINTE FOY ; il n'y a que nous — et pourtant nous sommes d'assez braves gens ! — qui nous obstinons à massacrer le nom de l'aimable sainte. Nommons quelques-uns des localités les plus importantes : à Agen même, la paroisse de *Sainte-Foy*, comprenant plus de la moitié de la population, et, dans le diocèse, deux autres paroisses, *Sainte-Foy de Penne* et *Sainte-Foy de Pech-Bardat*; dans la Gironde, *Sainte-Foy la Grande* et *Sainte-Foy la Longue*; *Sainte-Foy*, canton de Villeneuve, dans les Landes; *Sainte-Foy d'Aigrefeuille* et *Sainte-Foy de Peyrollières*, outre trois autres paroisses, dans la Haute-Garonne; *Sainte-Foy*, canton de Mirepoix, dans l'Ariège; à Montpellier, une rue du nom de *Sainte-Foy*, avec église dédiée à la sainte, tout près de la maison natale de saint Roch, qui dut y aller souvent prier; dans le diocèse de Lyon, *Sainte-Foy-lès-Lyon*, paroisse de 5,000 habitants, *Sainte-Foy l'Argentière* et *Sainte-Foy-Saint-Sulpice*; à Chartres, une importante paroisse avec une basilique dédiée à sainte Foy. C'est là que le vénérable abbé Olier jeta les premiers fondements de la Compagnie de Saint-Sulpice; dans la Dordogne, *Sainte-Foy de Belvès*, et *Sainte-Foy de Longas*; dans le diocèse d'Evreux, en Normandie *Sainte-Foy de Montgommery*; à Liège, en Belgique, belle église gothique dédiée à sainte Foy et centre d'un pèlerinage; en Savoie, *Sainte-Foy de Tignes*; on peut allonger cette liste d'un grand nombre d'autres noms. *Ibid.* pp. 216 ss.

pas autrement déplaire aux saints, qui continuaient, dans leur nouveau comme dans leur ancien séjour, à multiplier les miracles. Ainsi fit sainte Foy,¹ et Conques devint un lieu de pèlerinage où l'on accourait de tous les coins de la France et même de l'étranger.

Une partie de des reliques, le chef et quelques ossements, est conservée dans un des plus précieux reliquaires que nous ait légués la piété des anciens temps² : c'est une statue en or repoussé, de près de trois pieds de hauteur (85 centimètres) et assise sur un trône tout étincelant de pierreries. La dévotion ingénieuse de quelques bons chrétiens a réussi à sauver ce trésor des profanations et des convoitises révolutionnaires.

Les autres reliques, enfermées dans une châsse et cachées, au XVI^e siècle, pour les dérober aux fureurs impies des huguenots, puis perdues de vue pendant longtemps, ont été retrouvées en 1875, à l'occasion de réparations faites à l'église de Conques.³ Transportées à Rodez, pendant les travaux, elles ont été, en 1878, l'objet d'une translation solennelle et grandiose qui a donné

¹ Une relation de ces miracles de tout genre a été écrite au Moyen âge, par Bernard, écolâtre d'Angers, et continuée par un moine de Conques. Une édition, d'après un antique manuscrit, en a été faite à Paris, chez Picard, en 1897, sous le titre : *Liber miraculorum Sanctæ Fidis*, in-8, 290 pp.

² Voir *Histoire de l'art*, en voie de publication chez Armand Colin, à Paris, sous la direction d'André Michel, conservateur aux Musées nationaux ; Tome I, 2^e partie (2^d volume), pp. 847, s.

³ Cette église est classée parmi les monuments nationaux.

lieu à d'éclatants miracles. Le très distingué Mgr Bourret, plus tard cardinal, donna, en cette occasion, un remarquable mandement, où il exhortait les fidèles à la confiance en une Sainte qui avait manifesté par tant de prodiges sa puissance auprès de Dieu.

Les religieux Prémontrés, en possession de l'abbaye de Conques depuis 1873, remirent en honneur le culte de sainte Foy.

A nous de les imiter et de joindre cette dévotion à celle que nous avons à Notre-Dame de Foy et à saint Michel ; — ils n'en seront pas jaloux, et nous aurons une puissante protectrice de plus au ciel.¹

Toutefois aucun curé ne pouvait ignorer le titre cano- nique de la paroisse ni l'existence de la miraculeuse madone qui en avait été l'origine. Lorsque M. Le Prévost prit charge de Sainte-Foy en 1714, la perte en était encore récente et c'est sans doute pour adoucir les regrets qu'elle excitait et la réparer autant qu'il était en son pouvoir, qu'il eut la pensée de sculpter la statue dont nous fêterons le 10 septembre prochain, le deuxième centenaire. On voit qu'il y a travaillé *con amore* : la beauté de l'œuvre honore à la fois sa piété et ses talents d'artiste.

Complétons ce rapide résumé de notre histoire en donnant — pour ceux qui ne possèdent pas *le Canada-ecclésiastique*, — la série des Supérieurs de la Mission Saint-

¹ Sainte Foy est fêtée le 8 octobre, et N.-D. de Foy, le 8 septembre.

Joseph et des curés de Sainte-Foy depuis 1737 jusqu'à nos jours :

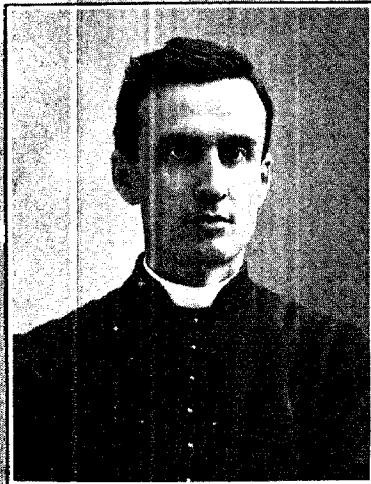
RR. PP. Lejeune, 1638-1640 ; — Jean Dequen, 1641-1646. — Joseph Duperron, 1647 ; — J. Dequen, 1648 ; — Lejeune, 1649 ; — J. Dequen, 1650 ; — Pierre Bailloquet, 1651-1652 — Gabriel Druillètes, 1652-1653 ; — P. Bailloquet, 1654 ; — J. Dequen, 1655 ; — G. Druillètes, 1656-1662 ; — Henri Nouvel et Jacques Frémin, 1663-1665 ; — André Richard, 1666-1669 ; — Chs Albanel, 1670 ; — Marie-Joseph Chaumonot, 1671-1675 ; — Jacques Vaultier, 1676-1680 ; — Vincent Bigot, 1681-1682 ; — Jacques Bigot, 1683 ; — Henri-Joseph Gassot, 1684-1685 ; — Jac. Bigot, 1686-1688 ; — Vincent Bigot, 1689-1690 ; — Jacques Viguier, 1691-1698.

Curés : Charles-Amador Martin, 1698-1711 ; — Michel Guisson de Saint-Cosme, 1711-1712 ; — Frs LeBrun, S. J., 1712 ; — Gervais Lefebvre, 1712-1714 ; — Pierre-Gabriel Le Prévost, 1714-1756 ; — François Borel, 1756-1774 ; — Ignace Tinon-Desroches, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Saint-Foy, 1774-1777 ; — Ls-Eustache Chartier de Lotbinière, 1777-1782 ; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, 1782-1786 ; — Frs Borel, 1786-1791 ; — Chs-Jos.-B. Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1791-1795 ; — Jean-Marie Fortin, 1795-1800 ; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1800-1802 ; — Frs Vézina, 1802-1804 ; — Alexis Dorval, 1804-1805 ; — Frs Vézina, 1805-

1810 ; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1810-1811 ; — Louis Brodeur, 1811-1812 ; — Barthélemi Fortin, 1812-1814 ; — André Doucet, ancien curé de Québec, 1814-1815 ; — Antoine Tabeau, 1814-1817, élu coadjuteur de Mgr Lartigue et mort avant d'être sacré ; — J.-D. Daulé, chapelain des Ursulines, remplaçant le précédent, oct. 1815 et mai-septembre, 1816 ; — Jacques Odelin, 1817-1819 ; — Michel Dufresne, 1819-1822 ; — Jean-Zéphirin Caron, 1822-1825 ; — Louis Gingras, 1825-1826 ; — Philippe Anger, 1826-1831 ; — Michel Masse, 1831-1836 ; — J.-B. Ant. Ferland, 1836-1837 ; — Pierre Huot, 1837-1868 ; — Jérôme Sasseville, 1868-1893. Depuis 1893, le soussigné

H.-A. SCOTT, ptre.





LES QUATRE DERNIERS CURÉS DE SAINT-FOY.

En haut, de gauche à droite : MM. J.-B.-A. Ferland, 1835-1836 et Pierre Huot, 1836-1868 ;
en bas : MM. Jérôme Sasseville, 1868-1893, et H.-A. Scott, depuis 1893.

Le II^e centenaire de Notre-Dame de Foy¹

La paroisse de Ste-Foy a été hier, le théâtre d'une fête mémorable, celle du deuxième centenaire de Notre-Dame de Foy au Canada.

Grâce au zèle éclairé de M. l'abbé Scott, cette fête du souvenir a été couronnée d'un beau succès ; il faisait une température magnifique ; tout le village était pavoisé, particulièrement le parc de l'église ; des personnages distingués honoraient la paroisse de leur présence et toute la population de l'endroit s'était donné rendez-vous au sanctuaire où devait avoir lieu la messe d'action de grâces.

Cette messe fut chantée par Mgr A.-E. Gosselin, P. A., du Séminaire de Québec, assisté de M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire, et de M. l'abbé Adélarde Chouinard, de l'Ancienne Lorette, diacre et sous-diacre.

Son Éminence le Cardinal Bégin, malgré qu'il eut fait le matin, une nombreuse ordination, assistait au trône. Il était accompagné de MM. les chanoines Lindsay et Arsenault.

¹ De *l'Action Catholique* du 11 septembre 1916. Les parties entre [] ont été ajoutées.

Au chœur se trouvaient aussi Mgr François Pelletier, P. A., recteur de l'Université Laval, M. le chanoine Marcoux, supérieur du collège de Lévis, M. le curé Maguire, de Sillery, M. le curé Pampalon, du Cap-Rouge, le R. P. Jean, des Pères du Saint-Sacrement, le R. P. Odoric et le R. P. Marie-Albert, des Frères Mineurs.

Parmi les hôtes d'honneur on remarquait Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. Tom Chas-Casgrain, Sir Charles Fitzpatrick, l'hon. Némèse Garneau et madame Garneau, l'hon. Cyrille Delâge et madame Delâge, M. Aurèle Leclerc, député, et madame Leclerc, M. Cyrille Tessier, et d'autres encore dont les noms nous échappent.

Au prône, M. le curé dit quelques paroles de bienvenue aux éminents personnages de l'Église et de l'État qui ont voulu honorer par leur présence la célébration de ce deuxième centenaire.

[Il remercie particulièrement Son Éminence, que les fatigues d'une ordination, faite le matin même, n'ont pas empêchée de venir donner à cette fête paroissiale l'éclat de son illustre et sympathique présence.

“A ces remerciements inspirés par la circonstance, continue-t-il, qu'on me permette d'ajouter un souvenir personnel. L'Évangile parle d'un homme qui cherchait des perles précieuses et qui, en ayant trouvé une, vend pour l'acheter tout ce qu'il possédait. Je ne cherchais pas de perles. Mais en 1893, Son Ém. le cardinal Bégin, alors

archevêque de Cyrène et coadjuteur de Québec, en a trouvé une pour moi. Cette perle, c'est la paroisse de Sainte-Foy, petite par l'étendue, peu favorisée des biens terrestres, mais riche par ses souvenirs historiques, par la beauté ravissante de ses horizons, plus encore par l'esprit profondément chrétien, la moralité de sa population, et grande par l'honneur d'être consacrée à la Reine du ciel sur le vocable de Notre-Dame de Foy. A la bienveillance de l'éminent prélat qui m'a appelé à ce beau poste, je dois les plus douces, les plus belles années de ma vie. Qu'il veuille bien en recevoir ici le témoignage public de ma profonde gratitude.

J'offre aussi, au nom de mes paroissiens et au mien, mes respectueux hommages et mes remerciements à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Sir Evariste Leblanc avait aujourd'hui un autre engagement, et pour n'y pas manquer, devra nous quitter hâtivement après l'office, mais sa grande bonté ne lui a pas permis de nous priver de l'honneur si apprécié par tous et si inaccoutumé pour nous, de prendre part à notre solennité.

Merci encore à Son Honneur le Juge en chef de la Puissance du Canada ¹ et à l'honorable ministre des Postes ²

¹ Sir Chs Fitzpatrick. Aujourd'hui lieutenant gouverneur de la province de Québec.

² L'hon Tom-Chase Casgrain, décédé, hélas ! peu de mois après. Sir Evariste Leblanc est mort aussi en 1918. Les morts vont vite.

qui ont eu la bienveillance d'accepter notre invitation. Qu'il me soit permis d'ajouter un mot spécial à l'adresse du premier. Je ne dirai pas que, longtemps député du comté de Québec, sa main et son cœur toujours ouverts lui avaient conquis tous les cœurs ; ni qu'après avoir, dans l'arène politique, occupé les postes les plus élevés, son rare désintéressement a fait qu'il les a quittés sans fortune : tout le monde sait cela. Je dirai plutôt quelque chose que personne ne sait. Il semble, mes Frères, que Sainte-Foy contente d'avoir été le théâtre, au XVI siècle, des premiers établissements français et d'avoir donné son nom à la dernière victoire française en ce pays, se soit crue autorisée à dormir sur ses lauriers. Elle a produit peu d'hommes pour l'Église et pour l'État. Mais quand elle l'a fait, elle l'a fait d'une manière royale, digne de ses vieilles gloires.

La province de Québec lui doit son premier lieutenant-gouverneur, Sir Narcisse Belleau, et c'est elle encore qui a l'honneur d'avoir donné à la Puissance du Canada son distingué Juge en chef. Oui, l'acte de naissance du premier magistrat de notre pays est dans nos archives. Je ne le lirai point, de crainte qu'il ne paraisse qu'un homme si éminent est menacé de vieillir. Souhaitons plutôt que de nombreuses années s'ajoutent à celles qui sont déjà passées. A l'adresse de l'hon. ministre des Postes, je prends la liberté de dire que s'il a parfois rompu des lances avec Sir Charles dans des camps politiques opposés, tous

les deux ont toujours été d'excellents amis, élèves ensemble de ce bon vieux séminaire de Québec. J'ajoute que j'y étais en même temps qu'eux. Oh ! sans doute, leur cadet de quelques années, mais enfin leur contemporain. Si je le dis, ce n'est pas pour en tirer vanité, mais d'abord à cause de la douceur du souvenir, puis pour laisser entendre combien je suis heureux de les voir ici ensemble aujourd'hui et — enfin pour laisser tomber sur leurs têtes un peu chenues un reflet de ma jeunesse ¹.

Dans une fête comme celle-ci, mes Frères, qui exige une longue et minutieuse préparation, combien de bonnes volontés, de dévouements cachés contribuent au succès ! Je tiens à dire un cordial merci à tous ceux qui m'ont avec tant de zèle et d'empressement aidé dans la préparation d'un jour si mémorable.

Encore un mot de gratitude et je termine ces remarques trop longues déjà peut-être. Ce dernier témoignage de reconnaissance — et ce n'est certes pas le moindre — s'adresse aux membres de l'illustre Compagnie de Jésus. Un curé, des paroissiens de Sainte-Foy, ne peuvent oublier que c'est aux RR. PP. Jésuites que leur paroisse doit sa naissance ; au P. Le Jeune qui bâtissait en 1637-38, sur la grève de Sillery, la célèbre résidence Saint-Joseph, puis au P. Dequen qui faisait commencer, en 1644, cette église

¹ Le curé de Ste-Foy, né en 1858, n'était en 1916 rien moins qu'une *jeunesse*. Mais les années semblent avoir passé sur lui comme l'eau sur la cire, sans laisser de traces.

dédiée à saint Michel bénite en 1647,¹ qui a été notre première église, où ont été baptisés tous les enfants de nos anciens colons ; au P. Chaumonot ensuite qui, en 1670, consacrait son humble chapelle de la route du Vallon, — notre deuxième église — à Notre-Dame de Foy. De là est venu le nom canonique de notre paroisse. Pendant soixante ans les RR. PP. Jésuites ont présidé à nos destinées religieuses : nous en garderons toujours le souvenir reconnaissant.

Aussi, mes Frères, il convenait qu'un fils de saint Ignace vous adressât la parole en ce jour. J'ai le plaisir de vous annoncer que le R. P. Hudon, curé de Notre-Dame-du-Chemin, a aimablement accepté mon invitation et va vous donner le sermon."

Nous n'avons malheureusement pas le texte de cette éloquente allocution. Nous en donnons une analyse aussi fidèle qu'il nous a été possible.]

L'orateur débute en évoquant deux tableaux d'un contraste frappant et bien significatif, publiés il y a quelques années dans une revue américaine ; le premier, c'est celui du débarquement, en Nouvelle-Angleterre, des premiers puritains qui venaient chercher dans le Nouveau-Monde une vie plus facile et une liberté plus grande. L'article les représente autour d'une marmite préparant leur premier repas en terre américaine.

¹ V. Hist. de N.-D. de S. Foy. I. p. 199.

Le second tableau représente l'arrivée des premiers colons français ; ils sont groupés, genoux en terre, au pied d'une croix, tandis que leur chef offre à Dieu les prémices de leur dévouement pour l'extension de l'Évangile sur le nouveau continent.

La comparaison de ces deux tableaux est à notre honneur. Notre peuple s'est souvenu de la mission que les premiers pionniers, sur l'inspiration des lettres patentes et des ordonnances des rois, avaient assumée : celle de promouvoir avant tout le progrès de la religion catholique en la Nouvelle-France. C'est lui qui a allumé le flambeau de la foi sur le rocher de Québec, le long des rives du Saint-Laurent, dans les provinces maritimes, dans la Nouvelle-Angleterre, dans les plaines de l'Ouest et jusque par delà les Montagnes Rocheuses.

L'histoire religieuse de notre pays n'est pas assez connue ; plus en lumière, elle étonnerait le monde.

Et cependant, si l'histoire générale de l'Église du Canada est si attachante et si belle, que dire de l'histoire particulière des paroisses canadiennes, que dire de la narration des développements de chacune, des mœurs si pures et si belles dont elles nous gardent le tableau fidèle ?

L'histoire paroissiale renferme, avec d'innombrables leçons, le secret de notre vitalité ethnique, de notre conservation et de notre force. C'est que la paroisse canadienne-française, sous l'influence du prêtre, conservateur fidèle de nos traditions aussi bien que de notre foi, a tou-

jours été l'organisation la plus apte à maintenir l'esprit national dont les races vivent, et la paroisse de Ste-Foy, sur ce point, est une paroisse modèle.

C'est aussi une paroisse remplie de gloire, de la gloire du premier découvreur qui vint y passer l'hiver de 1541 et y fit célébrer la sainte messe, de la gloire des premiers missionnaires qui vinrent y travailler à la conquête des âmes, de la gloire de la première église qui fut construite pour abriter Celui qui "vint habiter parmi nous" dès l'aurore de la colonie.

De l'histoire de cette paroisse, de l'histoire de toutes nos autres paroisses canadiennes, que faut-il augurer touchant l'avenir du peuple canadien-français ? Faut-il croire qu'il deviendra nécessaire à la gloire de Dieu et à l'expansion du catholicisme qu'il disparaisse et descende au tombeau de l'oubli ? Ou faut-il croire plutôt à l'exemple de survivance de l'Acadie qui vit toujours ? Il semble bien que nous ayons droit d'espérer. Les races catholiques ne disparaissent pas : les peuples catholiques sont immortels.

Daigne Notre-Dame de Foy nous éclairer, faire resplendir notre foi, dissiper les nuages du sophisme, affermir l'esprit de concorde et d'union et présider aux destinées jusqu'ici providentielles de notre race !

Puisse aussi le sanctuaire restauré de Notre-Dame de Foy devenir un lieu de pèlerinage semblable à celui qui, en Belgique, depuis longtemps déjà porte ce nom glorieux !

Son Éminence le Cardinal Bégin, à l'issue de la grand-messe, voulut bien adresser quelques paroles aux paroissiens de Ste-Foy.

Le révérend père Hudon a fait l'éloge de notre histoire religieuse. C'est juste ; ce qui est regrettable, c'est que nous ne la connaissions pas mieux ; il n'y en a pas de plus belle dans le monde : nos origines religieuses sont uniques dans leur beauté ; nos premiers missionnaires jésuites, récollets ou prêtres du Séminaire, étaient tous de véritables héros ; les religieuses Hospitalières, les Ursulines, les Sœurs de la Congrégation, les premières femmes françaises qui vinrent au pays étaient tous des héroïnes dont l'histoire est incomparable. Songeons seulement à leur mode de voyager, à leur alimentation rudimentaire, aux périls incessants du voisinage des Indiens ! Que de dévouement à la gloire du bon Dieu ! Rendons grâce au ciel d'avoir ainsi béni nos origines et sachons gré à nos ancêtres de nous avoir faits ce que nous sommes ; un peuple moral, un peuple croyant, un peuple pieux, un peuple dont les dévotions traditionnelles font la gloire et assurent l'avenir.

La démonstration du soir a eu des proportions vraiment grandioses. Plusieurs milliers de personnes venues de la ville et des paroisses voisines y ont pris part. L'église, le presbytère, le village entier était illuminé d'ampoules électriques et de lanternes chinoises. La statue miraculeuse, portée sur un brancard, était suivie d'une si

grande foule que la procession en rangs compacts avait atteint le couvent éloigné d'environ quatre arpents et que beaucoup de personnes n'avaient pas encore quitté l'église. Des milliers de voix soutenues par la fanfare chantaient l'*Ave Maris Stella* et le *Magnificat*. C'était un véritable triomphe pour Marie. Le peuple enthousiasmé y mettait tout son cœur.

Au retour un salut solennel couronna l'inoubliable journée.

On ne peut que féliciter les musiciens de la fanfare, les chantres du chœur de l'orgue et les enfants de chœur de la manière dont tous se sont acquittés de leur tâche. Sur-tout des félicitations toutes spéciales au pasteur de la paroisse pour le bon goût, la sobriété et la distinction qu'il a déployées dans le choix qu'il a fait des motifs de décoration de son église restaurée. L'église de Ste-Foy compte maintenant parmi les plus belles du diocèse.



JUBILÉ SACERDOTAL DE LÉON XIII

1887



DISCOURS SUR

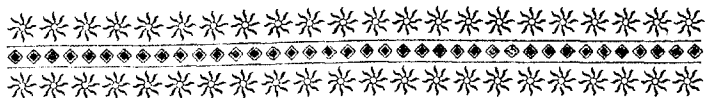
LA DIVINITÉ DE L'ÉGLISE

ET SUR

La suprématie pontificale et le rôle bienfaisant de la
Papauté dans le monde.



SA SAINTETÉ LÉON XIII



Pour Pâques, 1887

DIVINITÉ DE L'ÉGLISE

*Et ibunt populi multi et dicent :
Venite et ascendamus ad montem
Domini . . . quia de Sion exhibit
tex, et verbum Domini de Jerusa-
lem.*

Is, II. 3.

L'objet de cette fête, mes chers Frères, nous est familier. Le Christ, après avoir été, — comme il l'avait prédit à ses apôtres peu de jours auparavant, — moqué, flagellé, crucifié, ressuscite le troisième jour¹. Sans desceller son tombeau, il en sort glorieux et immortel. Puis un Ange éclatant de blancheur descend, repousse la pierre qui en fermait l'entrée, et les soldats, placés par les Juifs pour le garder, sont renversés comme frappés de mort. Notre-Seigneur avait dit cette étonnante parole: "J'ai le pouvoir de donner ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre"². Et il le fait comme il l'a dit, et, par là, se montre vraiment maître de la vie et de la mort, vraiment Dieu. Qu'il soit le Messie promis, l'Emmanuel, le Dieu avec nous, c'est prouvé par le nombre étonnant des anciennes prophéties,

¹ Mat., XX, 18-19.

² Joan X. 18.

toutes vérifiées d'une manière si minutieuse en sa personne sacrée; par celles qu'il fait lui-même et qui s'accomplissent avec tant d'éclat; par sa doctrine sublime, telle que le monde n'en avait jamais connu, ni même soupçonné de semblable, et qui faisait justement dire au peuple: "Jamais homme n'a parlé comme cet homme"¹; enfin par ses miracles qui réalisent à la lettre les paroles du prophète Isaïe²: "Dieu viendra lui-même et vous sauvera. Alors les yeux des aveugles seront dessillés et les oreilles des sourds s'ouvriront. Alors le paralytique bondira comme un cerf et la langue des muets sera déliée." Ajoutons le trait de l'Évangile: "les morts sortiront du tombeau."

C'est vraiment un délice que d'étudier cet ensemble imposant de preuves et de tremper sa foi à ce foyer ardent de lumières. Mais il est un autre miracle, qui est le couronnement de tous les autres, qui a traversé les siècles, qui se perpétue sous nos yeux, et qui est en même temps l'accomplissement d'éclatantes prophéties.

Le Christ avait dit: "Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre j'attirerai tout à moi."³ Et ailleurs: "Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle"⁴. Le prodige, c'est que cela se soit réalisé, c'est que le monde

¹ Joan, VII, 46. *Nunquam sic locutus est homo sicuti hic homo.*

² XXXV, 4, ss, col. Luc. VII, 22.

³ Joan, XII, 32.

⁴ Mat. XVI, 18.

païen, sceptique et voluptueux, ait cru en un homme mort, et mort sur un gibet, en une doctrine qui courbe l'orgueil de la raison sous une humble obéissance, en une doctrine d'abnégation et de sacrifice.

Et pourtant malgré la faiblesse des moyens, malgré les obstacles, malgré les bourreaux, il en a été ainsi.

Hé bien, mes Frères, c'est de ce miracle que je veux vous entretenir aujourd'hui : la divinité de l'Église. — Vous parler de la divinité de l'Église, c'est vous parler aussi de la divinité de son auteur.

Nous verrons que l'Église se montre une œuvre vraiment divine dans sa fondation, son développement, sa durée. Nous ajouterons, dans une seconde partie, qu'elle se montre divine par la beauté de sa liturgie, de sa doctrine. Elle est vraiment cette épouse du Christ, qu'il a aimée, pour laquelle il s'est livré afin qu'elle soit devant lui pleine de gloire, sans tache ni ride : mais qu'elle soit sainte et immaculée ¹.

I

Dieu, mes Frères, n'agit pas comme l'homme. Celui-ci, avec un grand déploiement de puissance, d'efforts, n'arrive souvent qu'à un résultat misérable : conseils, réflexions, combinaisons savantes, aboutissent au néant. Dieu, au contraire, des plus petites causes se plaît à tirer

¹ Ephes. V. 25, 27.

les plus grands effets, à choisir ce qui est faible pour confondre ce qui est fort, et ce qui paraît folie pour confondre la sagesse du monde. ¹ A ce signe on reconnaît l'action divine : les moyens employés correspondent si peu à l'événement, sont si peu proportionnés aux obstacles vaincus, qu'on est forcé de s'écrier : Evidemment ici paraît la main de Dieu — *hæc mutatio dexteræ Excelsi* ². Voyez, par exemple, quand il s'agit de délivrer les Hébreux du joug madianite, le Seigneur parlant à Gédéon du nombre de ses soldats, lui dit : “ Je ne livrerai point Madien entre leurs mains : de peur qu'Israel ne se glorifie contre moi et ne dise : Je me suis délivré moi-même. ” ³ En d'autres temps, les sauveurs du peuple, ce seront de faibles femmes, une Jahel, une Judith, une Esther. Au XIV^{ème} siècle une Catherine de Sienne sera l'instrument du retour à Rome de la Papauté exilée à Avignon. Au XV, une Jeanne d'Arc boutera l'ennemi hors du beau royaume de France.

Ainsi Dieu est jaloux de sa gloire, il ne la donnera pas à un autre ⁴; il veut qu'à lui remonte l'honneur des grandes choses. Malheur ! disons-le en passant, malheur à ceux qui ne veulent pas le comprendre et qui dans les périls publics, les grandes calamités, ne savent pas lever

¹ *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia*, etc., I, Cor., I, 27.

² Ps 76, 11.

³ *Ne gloriètur contra me Israel et dicat : Meis viribus liberatus sum.* Lud. VII, 2.

⁴ *Gloriam meam alteri non dabo.* Isa., XLII, 8.

leurs mains vers celui qui dirige tous les événements d'ici-bas, le Dieu des armées !

Mais où, mes Frères, l'action divine brille-t-elle avec plus d'éclat que dans l'établissement et l'expansion si rapide de l'Église ? De quoi s'agissait-il, en effet ? De rien moins que de changer la face de la terre. Il y avait une religion répandue partout et qui semblait naturelle au cœur humain, porté à donner aux objets de son adoration une forme matérielle. Le paganisme avait poussé au cœur de l'humanité de profondes racines : religion comode s'il en fut jamais ! Tous les vices étaient déifiés, et de s'y abandonner, c'était plaire aux dieux. L'orgueil, la soif des biens matériels, la haine et l'oppression du pauvre, la liberté sans frein des penchants les plus honteux, les plus dégradants de la nature, voilà le spectacle qu'offraient les nations païennes. Et quand on sait combien les passions, une fois ancrées au cœur de l'homme, y tiennent fortement, on se demande comment pouvait être accueillie une doctrine qui prêchait l'humilité, l'abnégation, le détachement des biens périssables, l'amour des ennemis, l'égalité, devant Dieu, des esclaves et des maîtres, des riches et des pauvres, surtout la nécessité de la pureté, et les grandeurs de la chasteté. Ajoutez que cette doctrine avait pour auteur un Juif, race méprisée et haïe, et encore un Juif mort ignominieusement sur une croix ; qu'elle était prêchée par douze pêcheurs, Juifs aussi, ignorants et grossiers ; comment, encore une fois, à s'en tenir

aux vues purement humaines, comment cette doctrine nouvelle pouvait-elle être accueillie autrement que par une explosion universelle de moqueries ou de haine ?

Et pourtant, voyez ! la parole du Christ ne pouvait être vaine : “ Quand j’aurai été élevé de la terre, j’attirerai tout à moi ”. Du haut de son gibet il attire à lui les âmes, les humbles, les petits, d’abord, — depuis la crèche, ne sont-ils pas ses préférés ? — mais philosophes et savants, hommes de guerre et hommes d’état viennent à leur tour, et bientôt il y a des fidèles jusque dans le palais des Césars, jusque sur les degrés du trône impérial.

Et avec quelle rapidité les nations lui sont conquises ! S. Paul, dans son épître aux Romains, déjà pouvait écrire : “ Je rends grâces à Dieu de ce que votre foi est prêchée dans tout l’univers — *gratias ago Deo meo... quia fides vestra annuntiat in universo mundo*¹. Et Tertullien proclame, dans son Apologétique, à la face des empereurs, que les chrétiens sont partout, qu’ils ne restent plus aux païens que leurs temples. Les tenants du vieux paganisme le reconnaissent au reste eux-mêmes. Ainsi l’on voit Pline le Jeune écrire à l’empereur Trajan, qui venait de lancer un édit contre les chrétiens : “ C’est une chose qui mérite d’être prise en considération à cause du nombre de ceux que l’édit met en danger ; car il y en a une multitude, de tout âge, de tout rang, de tout sexe, dont

¹ Rom. I, 8.

les jours sont, de ce fait, menacés : tant la superstition chrétienne s'est répandue partout, non seulement dans les villes, mais dans les bourgs moins importants et même dans les villages. Les temples sont vides et les solennités abandonnées ”¹.

Et, mes Frères, est-ce donc chose si facile que de convertir les âmes ? Ah ! quand on considère ce qu'il en coûte parfois de supplications, d'exhortations, de prières, de larmes, ce qu'il faut de patience et de pieuses industries pour ramener une seule âme égarée ; quand on se rappelle que les philosophes les plus illustres, un Socrate, un Pythagore, un Platon n'ont pu réunir qu'un petit nombre de disciples, et qu'après leur mort, c'en était fait de leur doctrine : on ne peut s'empêcher de reconnaître que la conversion si rapide du monde idolâtre est un fait surhumain, divin, et qu'il faut s'écrier : “ Oui, ce changement, c'est Dieu qui en est l'auteur, *hæc mutatio dextræ Excelsi !* ”

Et les obstacles n'étaient pas seulement dans les âmes, dans les préjugés, les passions, dans des coutumes plusieurs fois séculaires. Pour barrer la route au Christianisme il s'en dressa de formidables. Satan ne lâcha pas si facilement sa proie, et mit en œuvre, pour conserver son empire, la violence et la ruse. Les rois de la terre se levèrent, comme dit le Psalmiste, et les princes firent alliance

¹ L. X. Ep. 97. Cf. Hurter, *Ed. altera*, I. *Apologia Rel. Christ.*, p. 64, ss.

contre le Seigneur et contre son Christ ¹. Le paganisme blessé se redressa avec fureur contre son ennemi, employant, pour le terrasser, le sarcasme des philosophes et le glaive des persécutions. A dix époques successives, vous le savez, des flots de sang chrétien coulèrent, sur les chevalets, les grils ardents, sous les ongles de fer, la dent des bêtes féroces, l'épée des gladiateurs, dans les amphithéâtres. Vains efforts ! “ Celui qui habite dans les cieux se moque de leur rage — *qui habitat in cælis irridebit eos* : le Seigneur se rit de leurs attaques — et *Domini- nus subsannabit eos* ². Le sang des martyrs, selon le mot célèbre de Tertullien, a été vraiment une semence de Chrétiens. De ces douze ou quinze millions de martyrs sont nés au Christ des disciples et des adorateurs au centuple. Comme l'arbre vigoureusement taillé est plus fort et plus beau, ainsi le Christianisme sortit des siècles de persécution plus vigoureux, plus vivace, plus glorieux qu'auparavant. Et bientôt il s'asseyait sur le trône des Césars. Oui, mes Frères, le dernier des grands persécuteurs, Dioclétien, n'était pas encore descendu dans la tombe que déjà commençait à poindre la gloire du jeune Constantin qui allait, au pont Milvius, arborer l'étendard de la croix, le *labarum*, vaincre par ce signe, et, dans sa re-

¹ Ps. 2, 2.

² Ps 2, 4. Et il en est toujours ainsi, si bien que ce serait un spectacle amusant, s'il n'était révoltant, de voir des hommes se liguier contre Dieu.

connaissance, le planter triomphant au sommet du Capitole.

Il n'y avait pas trois siècles que le Christ avait expiré sur le Calvaire, et il était vainqueur !

Quand on étudie ces faits consignés dans l'histoire, qu'on pèse d'un côté la petitesse des moyens employés, la grandeur des difficultés, des obstacles, et de l'autre, les résultats obtenus, comment serait-il possible de n'y pas voir éclater la puissance de Dieu ? — Vraiment, *hæc mutatio dexteræ Excelsi*— oui, ce changement est l'œuvre de la main du Très-Haut.

Mais ce n'est pas tout de vaincre, il fallait durer. Les œuvres purement humaines ne durent pas plus que leurs auteurs. Les systèmes des philosophes ne survivent guère à ceux qui les ont inventés. Les empires les plus puissants et en apparence les plus inébranlables tombent, le Christianisme poursuit sa marche à travers le temps. Et néanmoins les ennemis ne lui ont pas manqué, ni les violentes attaques, non plus seulement au dehors, mais dans son propre sein. Les hérétiques ont déchiré l'Église : Arius, Pélage, Luther, ont entraîné dans leur révolte des millions de leurs frères. L'Épouse du Christ a été cruellement blessée sans doute, mais les blessures se sont refermées et guéries. Et tandis que, comme des rameaux séparés du tronc, les sectes soi-disant réformées, se desséchaient et tombaient en dissolution, l'Église reprenait une nouvelle jeunesse. Au moment où des

nations entières donnaient le triste spectacle de l'apostasie, des mondes nouveaux s'ouvraient à la lumière de l'Évangile, des millions de chrétiens naissaient dans l'Amérique, et y faisaient revivre les vertus des premiers fidèles. Un François-Xavier, à lui seul, gagnait au Christ, dans les Indes, des centaines de milliers d'âmes.

Ce fait, mes Frères, de l'immortelle vitalité de l'Église catholique a frappé ses ennemis eux-mêmes. C'est un écrivain protestant, le grand historien Macaulay, qui a écrit ces lignes aussi belles qu'étonnantes : " L'Église catholique a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements qui existent aujourd'hui et nous n'oserions pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin... Elle peut donc encore être grande et respectée alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche brisée du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul."

Oui, quelque peu vraisemblable que cela paraisse, il n'est pas impossible que l'immense et fastueuse cité périsse et que plus tard on en cherche l'emplacement comme le voyageur d'aujourd'hui cherche les lieux où furent Babylone et Ninive, ces villes des temps anciens qui l'égalaient, si elles ne la dépassaient, par leur

opulence et la multitude de leurs habitants. Ce qui est certain, c'est qu'alors la religion chrétienne, l'Église sera encore debout, parce qu'elle a les promesses de celui dont la parole ne passe pas : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. "

Un politique de ce temps, Thiers, un de ces sceptiques dont la parole ne peut être suspecte quand elle rend hommage à la foi, a dit : " La meilleure preuve de l'existence de Dieu et de son action, ce n'est pas que le monde existe, c'est qu'il dure. " De même, mes Frères, la preuve la plus frappante que l'Église est une œuvre divine, c'est qu'elle dure, c'est qu'elle défie le temps, toujours fatal aux œuvres purement humaines.

II

Certes on peut démontrer cette vérité autrement, et les apologistes ne manquent pas d'arguments plus forts. J'ai choisi celui-là à cause de sa facilité, de sa clarté, parce qu'il est aisément accessible à toutes les intelligences.

Laissez-moi en ajouter un autre qui ne lui cède ni en clarté ni en force.

Que la religion catholique, l'Église, soit belle, on peut l'inférer déjà de ce qu'elle est l'œuvre des mains, ou plutôt du cœur de Dieu : les œuvres de Dieu sont belles et les cieux proclament sa magnificence autant que sa puissance infinie. L'Église, la religion catholique est belle,

mes Frères, il faut le proclamer et le montrer parce que, faute de la connaître, un grand nombre se tiennent loin d'elle et même la poursuivent de leurs sarcasmes, de leurs moqueries, souvent de leur haine.

Ainsi au XVIII^e siècle, dans cette noble France, proclamée fille aînée de l'Église catholique dès le commencement de l'ère chrétienne, la religion attaquée par le philosophisme, au moyen du persiflage et du ridicule, avait fini par sombrer dans la tempête révolutionnaire. Cependant l'homme extraordinaire qu'avait suscité la Providence pour relever la France de ses ruines, comprit que le peuple ne pouvait vivre sans Dieu, sans pratiques religieuses, et, à la grande joie d'une multitude d'âmes, fit ouvrir, restaurer, rendre au culte les églises. Mais chez un grand nombre aussi, surtout dans la classe demi-savante, que de préjugés, que d'opposition ! A force d'entendre dire par Voltaire et ses adeptes, que le Christianisme est une religion puérile, remplie de fables grossières, ennemie des lumières et du progrès, un tissu de doctrines et de cérémonies risibles, ils avaient fini par le croire de bonne foi. C'est alors qu'un écrivain, le plus grand sans conteste du commencement et peut-être de tout le XIX^e siècle, dans un livre célèbre qui n'est pas sans défauts, mais dont les défauts mêmes s'adaptaient parfaitement à l'époque où il paraissait, Chateaubriand, prit en main la défense de la religion méprisée. De cette plume d'un charme sans égal, ou plutôt de ce pinceau

magique qui revêt les idées de formes palpables et des plus brillantes couleurs, il démontra victorieusement dans le *Génie du Christianisme* que cette religion qu'on appelait barbare avait en réalité tiré le monde de la barbarie ; que cette religion, bonne, au dire des beaux esprits, seulement pour les siècles d'ignorance, avait en réalité transmis aux générations actuelles, par les travaux de ses moines, tous les trésors de la science et des arts de l'antiquité ; qu'elle avait fourni au génie des poètes, des sculpteurs, des peintres, des musiciens, des inspirations dont la grandeur et la beauté égalent ou surpassent tout ce que le paganisme a produit. Il fit voir l'harmonie profonde des dogmes avec les besoins, les aspirations les plus intimes du cœur humain. Il s'arrêta surtout à peindre, dans une langue débordante de poésie, la beauté des rites, des cérémonies, des fêtes chrétiennes.

Et de fait, mes Frères, il y a dans la pompe des solennités catholiques un charme que nos frères séparés eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer. Nos fêtes ont toutes un sens profond, impressionnant, non seulement celles qui ne respirent que le triomphe et la joie, mais celles-là mêmes, comme le mercredi des Cendres, où président la tristesse et le deuil. Les unes et les autres, si elles rappellent à l'homme le néant de la vie, ouvrent à ses yeux des horizons immortels. Elles ne nous frappent pas seulement par l'éclat des lumières, la magnificence des ornements, mais encore et surtout, comme les Rameaux,

Pâques, l'Ascension, par la grandeur des souvenirs qu'elles évoquent. La religion donne un caractère de beauté mystérieuse à tous les objets qui servent au culte : à la voix des cloches qui se plie, semble-t-il, aux émotions changeantes de notre âme, triste ou joyeuse selon qu'elle chante un triomphe ou gémit sur une calamité publique, tinte à une agonie ou un glas funèbre ; aux accords des orgues variés à l'infinie, prestigieux interprètes de tous les sentiments du cœur, joie, tristesse, enthousiasme, crainte, espérance, prière. Les fêtes profanes peuvent nous charmer par leur éclat, il est rare qu'elles émeuvent l'âme au même point que les solennités religieuses.

Mais la liturgie est intimement liée à la doctrine, et belle dans sa liturgie, l'Église ne l'est pas moins dans ses dogmes.

En dehors du Christianisme et du Judaïsme, dont il est le couronnement, que savait-on de l'homme, de son origine, de sa grandeur, de ses destinées ? Être un peu plus parfait que les autres, on le croyait, du reste, fait uniquement pour les grossières jouissances de la terre, destiné à périr comme toutes choses. C'est le Christianisme qui a appris à l'homme sa noblesse, qui lui a révélé en lui-même une âme immortelle, faite à l'image de Dieu, susceptible de vertu, de mérite, d'une félicité éternelle, qui lui a enseigné que son corps même a sa dignité, et qu'après la corruption passagère du tombeau il est

destiné à une gloire et à un bonheur indicibles dans les cieux.

Et pour la connaissance de Dieu, que ne devons-nous pas à l'Évangile? La divinité n'est plus, comme dans le polythéisme, cet odieux assemblage des plus viles passions, des vices les plus bas; ce n'est pas, non plus, cet inexorable destin vouant l'homme, même vertueux, à un malheur inévitable. Non, Dieu, pour le chrétien, éclairé par sa foi, c'est un être éternel et tout-puissant, auteur, soutien et fin de tout être. C'est le type parfait de toute beauté, de toute sainteté, de toute bonté. Dieu, c'est l'amour même. La religion chrétienne nous le montre s'inclinant vers l'homme, descendant jusqu'à lui, se faisant semblable à lui, son propre frère, afin de le réhabiliter, de le sauver. Les païens avaient bien raison de dire: "Que le Dieu des chrétiens est bon"! et nous, mes Frères, nous avons bien sujet de redire les paroles de Moïse: "Il n'y a pas de nation si grande qui ait ses dieux près d'elle comme notre Dieu est près de nous." ¹.

Et cette beauté de la doctrine chrétienne n'est pas stérile; elle est une semence féconde de vertu et de bienfaits. Que de prodiges de sainteté n'a-t-elle pas produits! que de maux n'a-t-elle pas soulagés par ses institutions de charité? Et qu'est-ce en effet qui a peuplé les solitudes de ces millions d'anachorètes, vivant dans

1. Deut. IV, 7. *Non est alia natio tam grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi sicut Deus noster adest nobis.*

une chair corruptible une vie angélique ? Qu'est-ce qui a produit ces légions de missionnaires qui sont allés aux extrémités du monde, au prix de leur vie, évangéliser les peuples barbares ? Qu'est-ce qui a enfanté ces multitudes de vierges dévouées au soulagement de toutes les misères humaines ? On l'a dit : " Toutes les puissances de la terre ne sauraient faire une âme d'apôtre, une sœur de charité ! "

Le *Génie du Christianisme* concluait ainsi : " Le Christianisme est parfait ; les hommes sont imparfaits. Or, une conséquence parfaite ne peut sortir d'un principe imparfait. Le Christianisme n'est donc pas venu des hommes, et s'il n'est pas venu des hommes, il ne peut être venu que de Dieu. "

Et ainsi, mes Frères, notre sainte religion par sa beauté montre encore qu'elle est une œuvre divine.

Et maintenant à quoi peuvent servir toutes ces considérations ? Elles sont peut-être plus pratiques qu'on ne croit. N'y en a-t-il pas, même au milieu d'une population catholique, qui regardent d'un air dédaigneux la religion et les choses de la religion ? qui en parlent avec mépris et qui se croient des esprits élevés en raillant ce qu'ont respecté et admiré un Augustin, un Bossuet, un Pascal, un Newton même ? Ils dédaignent ce qu'ils ignorent ; ils ne montrent que leur ignorance." Peu de philosophie, a-t-on dit, éloigne de la religion, beaucoup de philosophie y ramène." Et puis, qu'il y ait parfois des

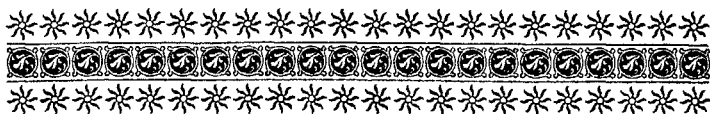
défaillances, des scandales même, n'en soyons pas ébranlés, la religion est divine, mais composée d'hommes : errer et tomber est le propre de la misère humaine. L'histoire nous en montre de nombreux exemples. Mais précisément, au milieu de ces faiblesses. j'aime à voir la main de Dieu qui soutient l'Église qu'il a fondée. L'impuissance et l'impiété des hommes ne rendent que plus éclatante l'action divine.

Oui, mes Frères, aimons notre sainte religion, aimons l'Église, non pas d'un amour purement théorique, mais d'un amour pratique qui pénètre notre vie et toutes nos actions. A cette condition seulement, nous mériterons de partager la glorieuse résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Suprématie des Pontifes Romains.
Bienfaits de la Papauté



SA SAINTETÉ PIE X



Pour la S. Pierre, 1887.

Suprématie des Pontifes romains. Bienfaits de la Papauté.

*Tu es Petrus et super hanc
petram ædificabo Ecclesiam
meam.*

MATH. XVI, 18.

Ces paroles, mes Frères, ont été dites à S. Pierre, le premier des papes, et, dans sa personne, à tous ses successeurs. Le Pape, la suprématie du Souverain Pontife, voilà donc la base sur laquelle Jésus-Christ voulait établir son Église. Et pour celui qui étudie l'histoire, s'il est, après l'immortelle durée de la religion chrétienne, un fait propre à exciter son admiration, c'est la succession ininterrompue, depuis dix-neuf siècles, des Pontifes romains héritiers de la puissance de Pierre. Tout a été employé contre les Papes, la persécution, le glaive, le poison, le poignard, la spoliation, la prison, l'exil. Mais en vain : le Pape est mortel ; il meurt, mais bientôt on apprend qu'il y a un autre Pape. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, lorsque l'infortuné Pie VI mourait à Valence, prisonnier de la première République française, le protestantsime

poussa des cris de joie. C'en était fait, croyait-il, de la Papauté. Oui, mais il faut compter avec Dieu, avec les promesses divines : " Sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. " Quelques mois s'étaient à peine écoulés que l'Europe apprenait avec étonnement que les cardinaux s'étaient réunis à Venise et qu'il y avait encore un Pape. Et qui, pensez-vous, avait monté la garde aux portes du conclave ? Des soldats protestants, des Russes schismatiques. Ainsi l'avaient voulu les calculs politiques, véritables jouets entre les mains de Dieu.

La suprématie des Pontifs romains, sa nécessité, leur infailibilité, voilà aussi, mes Frères, des articles de la foi d'un chrétien. Et quoique ce sujet puisse ne pas paraître nécessaire, à cause de notre dévouement tout filial à l'égard du Saint-Siège, j'ai cru devoir le traiter, surtout cette année ¹ où nous aurons le bonheur de célébrer le jubilé sacerdotal de notre illustre et bien-aimé Père Léon XIII, afin de montrer les raisons de notre foi et d'augmenter encore notre attachement pour la chaire de S. Pierre.

Nous verrons d'abord la nécessité d'une autorité dans l'Église, d'une autorité infailible : ensuite que les dépositaires de cette autorité sont S. Pierre et ses successeurs ; et enfin que cette autorité des Souverains Pontifes a été pour le monde la source des plus grands bienfaits.

1. 1887.

I

Pour bien comprendre la suprématie pontificale, il faut se rappeler ce que, dans la pensée de son divin fondateur, devait être l'Église. Elle ne devait pas comprendre seulement les Juifs, mais toutes les nations de la terre, selon la parole du prophète Isaïe¹ : “ *Et fluent ad eum omnes gentes* — Toutes les nations accourront à elle.” Le genre humain tout entier, par elle, devait participer à la Rédemption. Autrement, que pourraient signifier les paroles du Sauveur : “ Allez, enseignez toutes les nations² ? et celles de l'apôtre S. Paul : “ *Deus omnes homines vult salvos fieri* — Dieu veut le salut de tous les hommes”,³. Tous les hommes, c'est-à-dire l'universalité du genre humain, et non pas les contemporains du Christ seulement. Ce serait restreindre d'une manière bien absurde l'efficacité du Sang rédempteur. Au reste, le Sauveur le dit assez clairement : Je bâtirai mon Église sur la pierre, ni les puissances de l'enfer ni celles de la terre ne pourront la renverser, elle défiera les siècles. Les apôtres continueront leur œuvre de salut dans la personne de leurs successeurs jusqu'à la fin des temps, et Notre-Seigneur leur promet que Lui et l'Esprit-Saint seront avec eux jusqu'à la consommation du monde : “ *Et ecce ego vobiscum sum usque ad consum-*

1. II, 2.

2. *Euntes ergo docete omnes gentes.* Mat. XXVIII, 19.

3. I Tim., II, 4.

mationem sæculi ¹. *Et alium Paraclitum dabit vobis ut maneat vobiscum in æternum. Spiritum veritatis* ². — Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Je prierai mon Père et il enverra le Consolateur, l'Esprit de vérité pour qu'il demeure avec vous éternellement." Ainsi, mes Frères, universelle dans son étendue, l'Église doit être perpétuelle dans sa durée.

Est-ce tout? Non, elle devait encore posséder une qualité essentielle sans laquelle l'universalité et l'indéfectibilité n'eussent été que de vains mots. Il fallait qu'elle fût une. " J'ai encore d'autres brebis, dit Notre-Seigneur, qui ne sont pas de cette bergerie, et il faut que je les rassemble afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. " ³ Il fallait qu'elle fût une par la foi, par la profession extérieure de cette foi, par ses rites, ses sacrements — *Unus Deus, una fides, unum baptisma* ⁴, dit S. Paul. — Une aussi d'une unité sociale, de manière à être vraiment le corps mystique de Jésus-Christ, non un corps composé de parties discordantes et mal liées, mais un corps parfait dont tous les membres fussent dans l'harmonie la plus complète.

Mais quel moyen, mes chers Frères, de conserver l'unité, surtout l'unité de foi parmi tant de nations diverses par

1. Mat. XXVIII, 20.

2. Jean, XIV, 16-17.

3. Joan, X, 16. *Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili et illas oportet me adducere ut sit unus ovile et unum pastor.*

4. Ephes. IV, 5.

la langue, les mœurs et les lois, souvent jalouses les unes des autres ? Dès qu'il s'agit de croyances, tout de suite les esprits se partagent, les uns croient une chose et les autres une autre, de sorte qu'il est littéralement vrai de dire que, sans une autorité doctrinale qui s'impose, il y a autant de sentiments divers que d'individus. Et c'est bien le spectacle que nous a donné le protestantisme séparé de la communion catholique : il s'est morcelé en mille sectes différentes qui continuent à se diviser, ayant chacune son symbole et son nom. Il n'y avait qu'un moyen de conserver l'unité, surtout celle de la foi : c'était l'autorité d'un seul à qui tous rendissent obéissance et dont les décisions ne fussent pas sujettes à l'erreur. De même, en effet, que plusieurs provinces indépendantes l'une de l'autre, ayant chacune ses lois et ses intérêts, sans un chef commun, ne forment pas un royaume, de même sans l'autorité d'un seul à qui tous les chrétiens soient soumis, il pourrait y avoir des églises, il n'y aurait pas d'Église. Et si, en outre, les décisions de cette autorité en matière de foi ne sont pas irréformables — et elles ne le seront pas si elles ne sont infaillibles — chacun pourra croire ce que bon lui semblera, et il n'y aura pas d'unité de foi, il n'y aura pas de vraie foi chrétienne. Ainsi donc, ou il faut dire que Notre-Seigneur n'a pas établi d'Église, où il faut admettre qu'il l'a établie, — comme il l'affirme lui-même, du reste, — sur cette autorité doctrinale et sociale à la fois, unique et infaillible.

II

Et cette autorité, à qui a-t-elle été dévolue ? A Pierre et à ses successeurs.

1° Quiconque a feuilleté l'Évangile ne peut douter que le Christ n'ait établi S. Pierre chef de ses Apôtres. Voyez quelle conduite spéciale il tient à son égard. Pierre pourtant n'est pas le premier appelé : il ne vient que sur l'invitation de son frère André. Et néanmoins il n'y a que lui dont le Sauveur change le nom. " Tu t'appelles Simon, fils de Jonas, lui dit-il, dorénavant tu t'appelleras Pierre. " Or on sait que Dieu ne donne pas de noms vides de sens. Ainsi changea-t-il le nom d'Abram, qui signifie illustre, en celui d'Abraham, qui veut dire père d'une multitude, et le nom de Saraï, stérile, en celui de Sara, qui signifie féconde. Pour la signification du nom de Pierre, Notre-Seigneur la donne lui-même lorsqu'il dit à cet apôtre : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. " N'est-ce pas déjà fort clair ? Mais qu'on poursuive la lecture de l'Évangile. Quand le Christ opère quelque œuvre extraordinaire, Pierre est toujours présent. Ainsi la Transfiguration sur le Thabor, la résurrection de la fille de Jaïre, l'agonie au jardin des Oliviers. Quand il s'agit de payer le tribut, Notre-Seigneur opère un miracle par l'entremise de Pierre et il paye pour lui-même et pour cet apôtre seulement. Les évangélistes le nomment toujours le premier et souvent seul : Pierre et

les onze autres ; Pierre et les autres apôtres. Tout cela sans doute ne forme qu'une présomption en faveur de la Primauté, mais ne laisse pas que de jeter une grande lumière sur les autres textes qu'on regarde comme décisifs. Et d'abord à Pierre seul est conféré le pouvoir des clefs : "*Et tibi dabo claves regni cœlorum*"¹ — Je te donnerai les clefs du royaume des cieux." Or, mes Frères, d'après les idées antiques et même les modernes, les clefs sont le symbole de la puissance souveraine. Ainsi quand le roi visitait son royaume, chaque ville où il passait lui apportait ses clefs en signe de soumission. Ainsi encore, quand une ville assiégée est contrainte de capituler, elle apporte ses clefs au vainqueur.

Mais il y a quelque chose de plus précis et de plus fort. Apparaissant à ses Apôtres pour la troisième fois après sa résurrection, Notre-Seigneur mange avec eux et, le repas fini, il demande à Pierre : "Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ceux-ci ?" Et celui-ci répond : "Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime." Jésus lui dit : "Pais mes agneaux."² Et il répète sa question trois fois, de sorte que Pierre, tout en protestant, chaque fois, qu'il aime son maître, en est contristé. On a vu, mes Frères, et, certes, on a raison de voir dans cette triple interrogation une expiation du triple renoncement dont l'apôtre

1. Mat., XVI, 19.

2. Joan, XXI, 14, ss.

s'était rendu coupable. Mais il y a bien davantage. Si Jésus-Christ inflige à S. Pierre cette humiliation de paraître douter de lui et lui donne l'occasion de manifester son repentir, en retour il lui confère une haute mission : " Pais mes agneaux, pais mes brebis ", répète-t-il trois fois. Nous avons dans le texte latin un seul et même verbe : *Pasce* : c'est-à-dire, fais paître, nourris ; et les deux noms, *agnos* et *oves*, les agneaux et les brebis, mais dans le texte grec il y a deux verbes différents, dont l'un signifie nourrir et l'autre diriger, conduire ¹ ; et pour les brebis, il y a trois expressions différentes qui signifient les petits agneaux, les brebis, les agneaux adultes ². C'est bien la plénitude du pouvoir sur le troupeau qui est donnée à Pierre, et la plénitude du pouvoir sur le troupeau tout entier.

Pour comprendre la grandeur de la charge confiée au Prince des Apôtres, mesurer l'étendue de sa puissance, il n'y a qu'à rapprocher ce texte des paroles que Notre-Seigneur avait dites à saint Pierre peu de jours auparavant : " Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment. — Mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; et toi, lorsque tu seras converti, affermis tes frères. " ³ Ainsi, quand le

1. *Boske*, nourrir, *poimainé*, diriger, remplir la fonction de berger.

2. *Arnia*, les petits agneaux, *probatia*, agneaux faits, *probata*, les brebis.

3. Loc. XXII, 31, s.

démon demande de tenter les apôtres, de "les cribler comme le froment", le Christ prie pour Pierre seul. A lui ensuite d'affermir les autres. Il est bien, dans la pensée du Sauveur, et par sa volonté, leur guide, leur chef, leur soutien, il est bien nommé "le Prince des Apôtres".

S'il fallait, mes Frères, une confirmation à cette preuve déjà si forte, il n'en est pas de meilleure que la conduite de saint Pierre après l'Ascension. Il se montre bien le chef. Il parle au nom de tous : le premier il prêche l'Évangile, opère les premières conversions, fait le premier miracle. C'est lui qui propose de donner à Judas Iscariote un successeur dans l'apostolat. C'est auprès de lui que saint Paul, après trois ans de prédication, vient se retremper et exposer sa doctrine, afin que les fatigues de ses courses apostoliques ne fussent pas vaines¹. C'est lui qui décide de l'admission des gentils dans la communauté chrétienne². Quand on étudie de bonne foi ce faisceau imposant de textes et de faits, il n'est pas possible de nier la primauté de Pierre. Aussi les Pères des premiers siècles, les plus à portée de connaître la pensée du Christ, n'ont eu qu'une voix pour célébrer la grandeur de la puissance de Pierre, la gloire du siège de Rome qu'il avait choisi.

2° — Mais ce pouvoir de gouverner, non seulement les brebis, mais les pasteurs mêmes du troupeau, de les confirmer dans la foi par un enseignement infaillible, devait-il finir

¹ Gal. I, 18. col. II, 2.

² Act. X et XI.

avec saint Pierre? Autant vaudrait dire que l'Église que le Christ avait instituée pour sauver tous les hommes, et partant pour durer jusqu'à la fin des siècles, ne devait pas s'étendre plus loin que la vie des Apôtres. Car, nous l'avons vu, sans cette puissance, pas d'unité sociale ni d'unité de foi possibles. Et s'il en était ainsi dès le temps des Apôtres enrichis du privilège de l'infailibilité personnelle, alors que les fidèles étaient peu nombreux, combien davantage maintenant que la religion est répandue par toute la terre et que les pasteurs ne possèdent pas la même prérogative.

Cette puissance devait donc durer autant que l'Église. Et quels devaient en être les dépositaires sinon les successeurs de Pierre? Et qui sont-ils, sinon les évêques de Rome? "Car, selon la remarque de pur bon sens faite par Bossuet, les successeurs de saint Pierre ne sont pas sans doute pour tomber du ciel, ni devra-t-on mettre toute l'Église en mouvement pour les choisir. Il faut donc qu'il y ait quelque siège particulier qui soit le leur et où ils se succèdent. Ce siège c'est celui de Rome,"¹

C'est donc au Pape qu'il a été dit dans la personne de Pierre: "Pais mes brebis, pais mes agneaux." Les brebis, les agneaux du Christ, où sont-ils? sous la houlette du Pontife romain, pas ailleurs.

¹ *Gallia Orthodoxa, seu Vindiciae*, etc. L. X. ch. 5. La dernière phrase ici citée est beaucoup plus développée dans le texte latin.

Voilà ce que confirme le témoignage unanime de l'antiquité chrétienne. On recourait au Pape de tous les coins de l'univers connu. On le consultait, de l'Église de Carthage comme de celle d'Alexandrie, de Constantinople, ou d'Antioche. C'est au pape Innocent I que S. Jean Chrysostôme injustement persécuté demande justice. C'est à Rome qu'Athanase traqué par les Ariens vient chercher secours. Et chose singulière, quand les patriarches de Constantinople, poussés par l'ambition, prennent le titre fastueux de patriarches œcuméniques, ils mettent tout en œuvre pour le faire confirmer par Rome ; ce n'est qu'au désespoir d'y jamais réussir, qu'ils se séparent de l'unité.

Il est bien vrai, mes Frères, que l'infailibilité des Papes n'a été définie qu'au concile du Vatican en 1870, mais cette vérité est aussi ancienne que la parole de Jésus-Christ. " J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, . affermis tes frères. " Croyez-vous que saint Augustin doutât de l'infailibilité des décisions pontificales, quand il disait : *Roma locuta est, causa finita est* — Rome, c'est-à-dire, le Pape, a parlé, la cause est finie ?" Croyez-vous qu'on en doutât au concile de Chalcédoine et au IIIe concile général de Constantinople, quand les Pères, à la lecture des lettres de saint Léon et du pape Agathon, s'écriaient : " Pierre a parlé par la bouche de Léon ; Pierre a parlé par la bouche d'Agathon ! " Et l'Église gallicane elle-même, qui a tant combattu cette

prérogative pontificale, croyez-vous qu'elle en doutât, lorsque les évêques français, dans leur assemblée de 1626, avant de subir la volonté tyrannique d'un Louis XIV, proclamaient le Pape " Le successeur de Pierre en qui l'apostolat et l'épiscopat ont un commencement et sur lequel Jésus-Christ a fondé son Église en lui donnant les clefs du ciel avec l'infailibilité de la foi que l'on a vue durer immuable en ses successeurs jusqu'à nos jours ? "

III

Cette glorieuse prérogative de la suprématie infailible, quel usage les Papes en ont-ils fait ? C'est ce qui nous reste à étudier un moment.

M'appuyant sur la parole de saint François de Sales : " Le Pape et l'Église c'est tout un ", et aussi sur le raisonnement très juste d'un grand écrivain, je pourrais dire : " Le Christianisme n'ayant d'action à l'extérieur que par les Papes, ses bienfaits sont leurs bienfaits." Mais, même sans cela, la part de la Papauté demeure assez belle.

Ce sont les Papes, mes Frères, qui ont évangélisé et, par conséquent, civilisé l'Europe, non sans doute immédiatement par eux-mêmes, mais par leurs envoyés. Au Moyen âge, des flots de barbares avaient envahi l'empire romain, et la vieille civilisation avait disparu pour faire place aux mœurs farouches de ces peuples nouveaux. Quand on sait de quels vices était rongée cette civilisation, l'amertume des regrets est tempérée. Du moins les bar-

bares, sous leurs dehors sauvages, avaient-ils quelques vertus, la force, le courage, la fierté, un sang neuf et généreux coulait dans leurs veines. Quels hommes ils pourraient être si le Christianisme pénétrait dans leurs cœurs ! On connaît la belle parole de saint Grégoire le Grand. Ayant aperçu sur la place publique des hommes beaux et bien faits, que, selon la cruelle coutume du temps, on allait vendre comme esclaves, il demanda : “ Qui sont ces hommes ! — Ce sont des Angles, répondit-on. — Oh ! ce serait des anges, reprit le Pontife, s'ils étaient chrétiens. ” Ils allaient bientôt le devenir. C'est ce même Pape qui envoyait dans leur île saint Augustin, avec un groupe de missionnaires, y porter la lumière de l'Évangile. Peu d'années après la terre des Angles était chrétienne. C'était l'île des Saints ! O Angleterre ! pourrais-je m'écrier, qu'as-tu fait de ce nom glorieux, toi qui, depuis trois siècles, reniant ton passé, te berces dans les bras de l'hérésie ? Puisses-tu te souvenir d'Augustin, ton apôtre, de Thomas Becket, de More et de Fisher et de tant d'autres martyrs qui t'ont fécondée de leur sang !

Ce qui s'est fait en Angleterre, s'est fait partout. “ Au Vème siècle, saint Séverin est envoyé dans la Norique et d'autres ouvriers évangéliques parcourent l'Espagne. Saint Pallade et saint Patrice évangélisent l'Irlande et le nord de l'Écosse. Au VIIIe siècle, saint Willebrod et saint Swibert convertissent la Frise pendant que saint Boniface remplit l'Allemagne de ses travaux et de ses suc-

cès. Mais le IXe siècle semble se distinguer de tous les autres, comme si la Providence avait voulu par de grandes conquêtes, consoler l'Église des malheurs qui étaient sur le point de l'affliger. Dans ce siècle, saint Siffroi est envoyé aux Suédois ; saint Anschaire prêche aussi en Suède, puis au Danemark ; les frères Cyrille et Méthode convertissent les Bulgares, les Chazares du Danube, les Moraves et l'immense famille des Slaves." ¹ Je ne cite que quelques noms parmi les plus illustres. Et ces missionnaires, ce sont les envoyés des Papes. C'est de Rome que part le souffle qui excite la flamme du zèle dans ces cœurs d'apôtres. Et quand le monde eut été agrandi par les découvertes des hardis navigateurs modernes, les messagers de la bonne nouvelle ne s'élançèrent-ils pas sur leurs traces, à la conquête des âmes, avec plus d'ardeur que les aventuriers à la conquête de l'or !

2° Civilisateurs du monde par l'extension de l'influence bienfaisante de la religion, les Papes ont encore été les défenseurs des bonnes mœurs par le courage avec lequel ils ont résisté aux passions des princes. Que d'exemples

1. Ceci est littéralement emprunté au fameux livre " Du Pape " de Jos. de Maistre, auquel du reste tout ce discours, surtout la troisième partie, est grandement redevable. L'œuvre magistrale du grand philosophe est toujours d'actualité et devrait être lue par tout homme instruit. Malheureusement ce n'est pas cette sorte de livres qu'on lit aujourd'hui : un recueil de contes ou une histoire forgée de toutes pièces a bien plus de vogue !

on pourrait citer depuis le sacrilège Lothaire si justement frappé par la main divine, jusqu'à Philippe-Auguste, jusqu'à Henri VIII ! Arrêtons-nous à un seul trait qui mettra cette vérité dans tout son jour. Voyez ce grand prince, ce roi de France auquel sa bravoure, ses victoires, ont mérité le nom d'Auguste. Ce guerrier indomptable ne peut se vaincre lui-même. Esclave d'un amour criminel, pour en couronner le misérable objet, la reine légitime est abandonnée et même répudiée, grâce à la complaisance d'un conciliabule d'évêques courtisans. En apprenant cette injuste sentence, l'infortunée ne peut que s'écrier : " Rome ! Rome !" C'était le cri de l'innocence persécutée qui en appelait au tribunal suprême, au refuge de tous les opprimés. Il ne pouvait rester sans écho. Le Pape régnant alors était Innocent III, qui à un esprit puissant joignait une fermeté inébranlable. Un légat est envoyé au roi prévaricateur avec mission de l'excommunier, s'il ne renonçait à son union coupable, et de mettre le royaume entier en interdit. Bien loin de se rendre, Philippe-Auguste assemble ses fidèles barons, leur présente la nouvelle reine couronne en tête, et leur fait jurer de verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Mais un concile se réunit à Dijon et, le 12 décembre 1199, à minuit, le son lugubre des cloches appelle les évêques à la cathédrale. Un voile couvre l'image du Christ, les saintes reliques ont été transportées dans les caveaux, les flammes ont consumé les restes des saintes Espèces. Le

légal, portant l'étole violette comme au jour de la Passion, prononce l'interdit sur toutes les provinces soumises à la domination du roi de France aussi longtemps que ce prince ne sera pas rentré dans le chemin du devoir. A ce moment les saints flambeaux sont éteints et les ténèbres ajoutent leurs horreurs à la lugubre cérémonie. Les voûtes de la cathédrale retentissent des gémissements, des sanglots, des cris des enfants et des femmes. Il semblait, dit un auteur contemporain, que le jour du jugement fût arrivé.

C'était, mes Frères, une mesure bien terrible que de priver tout un royaume de services religieux. Et, de fait, ce fut par toute la France un deuil et une douleur immenses. Le roi cependant peut encore se raidir et résister. Mais à la fin se voyant fuir comme l'ennemi de Dieu, apprenant que ses barons prennent les armes, non pour sa cause, mais contre lui, il est forcé de rendre à la reine légitime, Ingelberge, le trône dont elle était digne par ses vertus¹. Le but d'Innocent III était atteint. Ce n'était pas seulement la justice qui triomphait, c'était un principe moral d'une importance capitale : l'indissolubilité du mariage chrétien. Que fût-il arrivé, mes Frères, si dans ce cas et d'autres semblables, le Pape eût fermé les yeux ? L'exemple se serait bien vite propagé du trône à la noblesse et de la noblesse au peuple. Que serait de-

1. On sait que, dans sa douleur, le roi s'oublia jusqu'à dire : Saladin est bien heureux ! il n'a pas de Pape !

venus la sainteté du mariage? l'honneur de la femme dont le Christianisme s'est toujours montré si jaloux, la stabilité des familles?

“Si le Christianisme, dit à ce sujet l'historien protestant d'Innocent III ¹ n'a pas été refoulé comme une secte sans valeur dans quelque coin isolé du globe... s'il n'a point perdu de son énergie européenne au sein des voluptés de l'Orient, on le doit à la vigilance, à la sévérité des Pontifes romains, à leur soin constant de maintenir dans l'Église le principe d'autorité.”

3° Pour ne rien dire de l'abolition de l'esclavage, que l'Église a accomplie insensiblement afin de ne pas causer de commotion sociale, ajoutons encore, avant de finir, un éminent service rendu à l'Europe par le Papauté. Ce sont les Papes, mes Frères, qui l'ont sauvée de l'invasion redoutable de l'Islamisme. Nation conquérante, fanatisée par la doctrine de son prophète, les Turcs s'étaient d'abord étendus vers l'Orient, puis avaient envahi le nord de l'Afrique d'où ils avaient passé en Espagne. Ils poussaient leurs incursions jusqu'en France, où heureusement ils avaient rencontré la masse d'armes de Charles Martel et l'épée de Charlemagne. Mais vaincus, ils n'étaient pas anéantis ni réduits à l'impuissance. Ce sont les Papes qui les ont frappés au cœur en lançant contre eux les chevaliers chrétiens. Les croisades, cette glorieuse épopée,

1. Hurter, père du théologien jésuite, converti précisément par l'étude de son héros.

ces guerres lointaines tant calomniées parce qu'elles ont été l'œuvre de l'Église, réalisaient pourtant ce principe primordial de la guerre : frapper l'ennemi dans ses foyers. Et elles ont eu ce résultat immense de refouler le croissant en Asie et de sauver l'Europe du joug déprimant de l'Islam. Le dernier coup porté à sa puissance, l'a été par la main d'un Pape. Saint Pie V fut en effet, l'instigateur et l'âme de l'expédition couronnée par la mémorable journée de Lépante, où fut brisée à jamais la puissance ottomane et où l'univers apprit avec une joie étonnée que les flottes turques n'étaient pas invincibles.

Voilà, mes Frères, ce qu'est le Pape dans l'Église. Successeur de Pierre qui en est la pierre fondamentale, il a hérité de ce glorieux privilège. Il est l'organe, l'instrument des bienfaits qu'elle répand sur le monde. Il participe à son immortelle durée. C'est là ce qui doit nous consoler dans le malheur des temps. La tempête peut gronder, elle ne saurait engloutir la barque de Pierre. Les flots en furie peuvent battre le rocher sur lequel est bâtie l'Église, ils ne l'entameront pas. Combien de puissants monarques, au contraire, s'y sont brisés, depuis Henri IV, empereur d'Allemagne, mort en mendiant son pain, jusqu'à cet homme de guerre, le plus grand peut-être de tous les temps, qui alla expier, exilé sur un rocher de l'Océan, le crime d'avoir voulu être le gélier du Vicaire de Jésus-Christ.

Non, mes Frères, le Pape ne peut périr. Mais comme son divin Maître, il peut souffrir. Il semble même que Notre-Seigneur se plaise à mettre sur son front une auréole qui ressemble à une couronne d'épines. A nous de consoler notre Saint-Père le Pape par notre amour, notre soumission filiale, et maintenant qu'on l'a spolié de son patrimoine, par la générosité de nos offrandes. Surtout imitons la ferveur des premiers disciples priant sans interruption—*sine intermissione*¹—pour le premier Pape captif. Que l'ardeur et la persévérance de nos prières pénètrent le ciel et que Dieu envoie son ange ouvrir la prison de celui qui tient sa place sur la terre, afin que, recouvrant la plénitude de son action, il puisse continuer dans le monde son œuvre admirable de charité, de justice et de vérité. Ainsi soit-il.

1. Act., XII, 5.

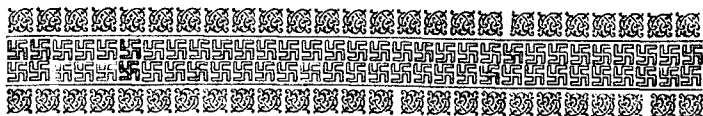


SA SAINTETÉ BENOIT XV

Fête des Artisans Canadiens

1er mai 1892

La question ouvrière



Discours pour la fête des Artisans Canadiens,
à Lévis, 1er mai 1892

LA QUESTION OUVRIERE

Mgr Bégin à Lévis, le dimanche, 1er mai 1892 ¹

BRILLANTE RÉCEPTION. — LA FÊTE DES ARTISANS CANADIENS. — LE SERMON DE CIRCONSTANCE.

La visite que Mgr Bégin, coadjuteur de Son Éminence, a faite hier à Lévis a donné lieu à une belle démonstration. Les Artisans Canadiens-français célébraient en même temps leur fête. Après la procession qui a eu lieu dans l'ordre que nous avons donné, les sociétés de bienfaisance de Lévis se sont réunies rue du Collège, formant avec les enfants de chœur deux haies depuis le presbytère jusqu'à l'église, qui était splendidement décorée.

1. De l'Événement, 2 et 3 mai, 1892.

Sa Grandeur se rendit du presbytère à l'église, où une messe solennelle sous la direction de MM. Bernier et Ferland fut chantée.

Officiant : Mgr Bégin ; cérémoniaire, M. l'abbé Cloutier ; prêtre-assistant, l'abbé P. Beaulieu ; diacres d'honneur, les abbés C.-E. Carrier et A. Beaulieu ; diacres d'office, les abbés Pampalon et Lecours.

Nous avons remarqué que, de même que Mgr Bégin, tous ces messieurs sont des enfants de Lévis.

Un grand nombre de membres du clergé assistaient au chœur. L'église était remplie de fidèles.

La fanfare de Notre-Dame a fait entendre plusieurs morceaux.

Le sermon de circonstance a été donné par l'abbé Scott, du vicariat de Lévis. Ce discours a été fort remarqué. Le sujet : " La question ouvrière " est d'une actualité telle que nous croyons devoir donner en entier le sermon de l'éloquent prédicateur.

Après le chant du *Te Deum* à l'issue de la messe, M. I.-N. Belleau, maire de Lévis, s'est avancé dans le chœur et à lu à Mgr Bégin, au nom des citoyens, une splendide adresse, à laquelle Sa Grâce a répondu en termes émus.

Mgr Bégin a dîné au presbytère. Ce matin, il a administré la confirmation aux enfants à l'hospice St-Joseph de la délivrance.

Voici le sermon de M. l'abbé H.-A. Scott :

Non est in alio aliquo salus.

(Act. IV, 12.)

MONSEIGNEUR,

Votre présence ici en ce jour est à la fois un honneur et une grande joie pour votre paroisse natale. Dès longtemps elle vous considérait avec raison comme le plus illustre de ses enfants. Mais quel n'est pas son légitime orgueil maintenant qu'elle a vu Sa Sainteté Léon XIII, répondant aux vœux du clergé et du peuple, unis dans un concert unanime dont on a peu d'exemples, vous appeler à occuper le siège le plus ancien, le plus vénérable, le plus glorieux, de l'Amérique du Nord, le siège des Laval et des Plessis ! Et ce siège, tout noble qu'il est, vous l'honorerez encore, nous en sommes sûrs, par votre savoir, par votre fermeté, par votre amour de la justice, par cette bienveillance qui vous gagne tous les cœurs et qui suffit à aplanir des difficultés qui paraissaient insurmontables.

S'il m'était permis, Monseigneur, de mêler un sentiment personnel à cette manifestation de l'allégresse publique, je dirais que je suis particulièrement heureux d'être auprès de Votre Grandeur l'interprète des vœux de ses concitoyens. Car ayant eu l'honneur d'être votre élève au Séminaire de Québec et d'enseigner moi-même plusieurs années sous votre sage direction, je dois à votre

bonté les meilleurs souvenirs qui me restent de ce temps à jamais disparu.

Mais, Monseigneur, parmi les heureux, les plus heureux sont les Artisans canadiens qui célèbrent aujourd'hui leur fête patronale. On a tout fait pour rendre cette fête la plus solennelle possible, et c'est assurément la présence de Votre Grandeur qui lui donne le plus d'éclat. Aussi les Artisans canadiens, Monseigneur, vous en expriment-ils toute leur gratitude.

Ils voient là un gage de la sollicitude de l'Église pour la prospérité de leur association et pour le bonheur des classes laborieuses en général.

Oui, Messieurs, vous avez voulu placer votre belle société sous l'égide de l'Église et vous avez fait acte de sagesse. Vous avez compris qu'elle seule peut travailler efficacement au bien des hommes, surtout au bien des ouvriers.

De nos jours l'étude de la question sociale s'impose à tout le monde : c'est la question actuelle par excellence.

En d'autres pays on a vu et l'on voit encore les prolétaires, excités par des meneurs, se lever en masses redoutables contre la richesse, contre ce qu'on appelle le capital. Les économistes multiplient les systèmes, et la solution du grand problème se fait toujours attendre.

Il était réservé à notre St-Père Léon XIII de la donner dans son immortelle encyclique *Rerum Novarum*, sur la

condition des ouvriers, admirée par les protestants eux-mêmes.

Après avoir réfuté le système odieux des socialistes, il pose cette proposition :

“ La question qui s’agite est d’une nature telle qu’à moins de faire appel à la religion et à l’Église il est impossible de lui donner jamais une solution efficace.”

Voilà la pensée, mes Frères, qui va inspirer mon discours. Il n’y a que l’Église qui puisse faire le bonheur des individus et des peuples. Pour emprunter une parole de l’apôtre S. Pierre, *Non est in alio aliquo salus* (Act. IV, 12), il n’y a de salut que dans le Christ et dans son Église qui continue son œuvre sur la terre. A la suite du docteur des docteurs nous allons essayer de développer ces principes. Les yeux fixés sur cette lumière qui éclaire l’Église, nous ne craignons pas de nous égarer.

Cependant, mes Frères, si je suis heureux de traiter cette question devant vous, parce quelle est nécessaire, je ne me dissimule pas les difficultés du sujet. Aussi je dépose aux pieds de la Ste Vierge mes pensées et mon discours. Je la prie de les bénir, non pour qu’il m’en revienne quelque honneur mais pour que vos âmes en retirent édification et profit.

Et comment l’Église travaille-t-elle si efficacement au bonheur des hommes, surtout des travailleurs, des déshérités ?

- 1° En déterminant et en protégeant leurs droits ;
- 2° Et surtout en leur enseignant leurs devoirs.

I

“ *Les droits de l'homme* ”, mes Frères, voilà une formule qui a servi de thème à bien des déclamations, soulevé bien des haines, déchaîné bien des passions. A la fin du dernier siècle, lorsque commençait l'effroyable cataclysme qui a bouleversé l'ancien monde, les utopistes et les rêveurs, qui tenaient en leurs mains les destinées de la France, mirent en tête de la nouvelle constitution une déclaration des droits de l'homme.

De ces doctrines nouvelles devaient naître la prospérité et le bonheur du beau pays de France. En réalité elles préludaient à une ère de bouleversements et de maux qui n'est pas encore finie. En proclamant les droits de l'homme, on avait oublié les droits du bon sens et les droits de Dieu, dont il faut toujours tenir compte.

Non, mes Frères, pour reconnaître que l'homme a des droits, l'Église n'a pas attendu un sophiste comme Jean-Jacques Rousseau, ni ses tristes disciples.

Que tout homme ait droit au respect de ses semblables, au morceau de pain qui le nourrit, au vêtement qui le couvre, à un juste salaire pour ses labeurs, qui le sait mieux que l'Église, qui mieux qu'elle l'a proclamé par son enseignement et par ses œuvres.

Dès longtemps les mots d'égalité, de fraternité, de liberté étaient connus dans l'Église, bien longtemps avant que les révolutionnaires les eussent traînés dans la boue sanglante de leurs orgies.

Ouvrez les Écritures dont l'Église nous conserve le dépôt, vous verrez que tous les hommes ont une origine commune, que tous ont un même père. Ils sont donc frères.

Et lorsque Jésus-Christ nous enseigne à prier, il nous dit : " Vous prierez ainsi : *Pater noster* (Matth. VI, 9) Notre Père. " Vous ne direz pas : Mon Père, mais Notre Père, parce que Dieu n'est pas votre père, à vous seul, il est le père de tous. Et à ce titre encore les hommes sont frères.

Saint Pierre parlant aux Juifs (Act. II, 29), leur dit : "*Viri fratres* : Mes Frères." Ainsi le prêtre qui, du haut de la chaire chrétienne nomme les fidèles ses frères, représente une tradition.

Je vous appelle "Mes Frères", parce que vous êtes mes frères.

Est-ce à dire qu'il ne doive pas y avoir d'inégalités entre les hommes? Le prétendre serait absurde. Ces inégalités sont absolument nécessaires au bien de la société. Qu'arriverait-il si tous exerçaient le même art? Si tous voulaient entrer dans les carrières libérales, où seraient les bras qui exerceraient l'art noble et indispensable de l'agriculture? qui construirait nos maisons? qui tisserait

nos vêtements? Est-il possible d'imaginer un corps humain vivant sans tête? De même pas de société possible sans quelqu'un qui commande et d'autres qui obéissent, et ceux qui rêvent une égalité absolue entre les hommes sont des insensés dangereux.

Au reste la nature elle-même pourvoit à ces inégalités en donnant à chacun des aptitudes et des goûts divers. Et comme des différences infinies qui existent entre les règnes de la nature et entre les espèces d'un même règne, résultent l'harmonie et la beauté de la création, ainsi en est-il des fonctions diverses exercées par les hommes dans la société.

Et la dignité humaine a-t-elle à souffrir de ces différences? Non, mes Frères. Qui que vous soyez, quelle que soit votre fortune, quel que soit votre rang, vous avez droit au respect, parce que vous êtes l'image de Dieu, le fils du Dieu Très Haut — *filii Excelsi omnes*, — les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ — *Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* (Rom. VIII, 17).

Écoutez la doctrine de l'apôtre saint Paul, que saint Augustin s'approprie et développe à son tour (in ep. S. Joan.) D'après le grand apôtre, nous sommes tous les membres d'un même corps. "*Multa quidem membra unum autem corpus*" (I, Cor. XII, 20). Il faudrait citer tout le chapitre douzième. "*L'œil*, continue l'apôtre, *peut-il dire à la main: Je n'ai pas besoin de toi? Et la tête*

dira-t-elle aux pieds : Vous ne m'êtes pas nécessaires ? Oh ! non. Bien loin de là ! Les membres qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires (XII, 22). Si un membre souffre tous souffrent avec lui et si un membre est dans l'honneur tous y prennent part" (XII, 26).

Telle est la doctrine de l'Église sur la dignité de l'homme. En vérité si ces principes étaient bien compris, ne vaudraient-ils pas mieux pour améliorer le sort des travailleurs, que toutes les déclamations des prétendus amis du peuple et que tous les calculs des économistes ?

Non seulement l'Église dit au riche : *Le mercenaire mérite sa récompense ; le salaire des ouvriers qui ont fait tes moissons et que tu retiens crie vengeance et ce cri est arrivé jusqu'au Dieu des armées (Jac. V. 4)*, mais elle lui dit aussi : C'est ton frère, fait comme toi à l'image de Dieu, racheté comme toi par le sang de Jésus-Christ. Tu lui dois le respect, tu lui dois l'amour. Cet enfant, cette frêle créature que la nécessité force à te servir, ce sont comme toi des enfants de Dieu. Ne les condamne pas à un travail au-dessus de leurs forces, ne les contrains pas à vivre dans un milieu infect et infâme où se perdent à la fois et la santé de leur corps et la pureté de leur âme. Donne-leur ce qui est nécessaire, et pour les aliments qui soutiennent leur vie et pour les vêtements et le feu qui les défendent du froid pendant l'hiver. Il y a là-haut un juste juge qui te demandera un jour : "*Qu'as-tu fait de ton frère ?*" Si vous ajoutez, mes Frères, que l'Église

règle les mœurs pour éloigner les dépenses inutiles, n'est-ce pas elle qui donne la meilleure solution à la question ouvrière? Si les économistes peuvent trouver mieux, qu'ils le montrent.

Et maintenant voulez-vous savoir comment l'Église a appliqué ces principes, ce qu'elle a fait pour les déshérités? Ah! ici je voudrais pouvoir dérouler devant vous les pages de sa glorieuse histoire! Vous l'aimeriez comme je l'aime. Vous verriez que, comme son divin fondateur, elle a passé en *faisant le bien* (Act. X, 38). Un esclave s'est enfui de chez son maître et réfugié auprès de S. Paul qui l'instruit et le baptise et puis le renvoie. Et voyez ce qu'il écrit à ce riche : *Recevez-le comme mon fils chéri. — ut mea viscera suscipe —* (ad Philem. 12) ; *non plus comme esclave, mais comme un frère bien aimé* (v. 16). *Si vous me considérez comme un ami, recevez-le comme moi-même* (v. 17). Quelle tendresse touchante! Le maître et l'esclave, frères. Frères aussi le grand apôtre et l'esclave!

Avec quelle persévérance l'Église n'a-t-elle pas travaillé à l'abolition de l'esclavage dans tous les pays chrétiens! Et aujourd'hui encore, lorsque la civilisation européenne ferme les yeux pour ne pas voir et même laisser faire, c'est un prince de l'Église, l'illustre cardinal Lavigerie, qui organise une croisade pour faire cesser ces horreurs qu'on appelle la traite des noirs, la chasse à l'homme. Et pendant ce temps, les missionnaires vont

mourir par centaines sur les côtes homicides de la Guinée, au Sénégal, pour porter la lumière à ces peuplades assises dans les ombres de la mort. Ils sont partout, au Japon, en Chine, dans l'Inde, où ils font revivre les célèbres *Réductions* du Paraguay, qui arrachaient un cri d'admiration à Voltaire lui-même.

N'est-ce pas encore au souffle bienfaisant de l'Église qu'on a vu naître tant d'ordres religieux qui donnent aux orphelins des mères pleines de tendresse ; aux vieillards délaissés, des filles qui les recueillent et les traitent avec une charité que ne sauraient avoir la chair et le sang ; aux infirmes et aux malades, des sœurs qui les soignent avec un empressement et une sollicitude admirables ?

Que les modernes philanthropes qui dissertent des droits de l'homme, des droits du pauvre, au coin du feu, montrent des œuvres pareilles ! Pour l'Église, c'est ainsi qu'elle en parle et c'est ainsi qu'elle les prend en main, qu'elle les défend.

C'est ainsi qu'elle travaille au bonheur des classes pauvres, des déshérités de ce monde, non par des paroles sonores, mais en leur faisant du bien.

II

Mais parler de droits sans parler de devoirs, c'est faire une œuvre dangereuse. Voilà ce qu'oublie trop d'orateurs populaires.

Les droits ne vont pas sans des devoirs et la fidélité au devoir est un des meilleurs moyens d'être heureux.

Vos devoirs, mes Frères, un mot de la devise des Artisans vous les rappelle tous : *Justice*.

Tout est là. Et qu'est-ce que l'économie sinon un acte de justice envers sa famille? Et qu'est-ce que la Religion sinon un acte de justice envers Dieu? Quant au bien-être, il est le fruit naturel de la justice.

Vous devez être justes envers vous-mêmes, justes envers vos semblables, justes envers vos familles, envers la société, justes envers Dieu. Voilà un programme assez étendu, mais il faut être court et il me semble qu'on peut ramener ces pensées à trois principales : Justice envers la société ; justice envers vos familles ; justice envers vous-mêmes. 1° Vous avez des droits, mes chers Frères, mais n'oubliez pas que vos compagnons de travail en ont également ; de même que vous voulez être respectés, respectez aussi les autres. Vous voulez être libres, pourquoi les autres ne le seraient-ils pas ?

Et les patrons eux aussi ont des droits. Vous exigez qu'ils vous donnent un salaire raisonnable. C'est juste, mais n'exigez pas pour vos services un prix qui entraîne la ruine de l'industrie. Dans notre pays, il faut bien l'avouer, l'industrie est loin d'être florissante ; que va-t-elle devenir avec les exigences toujours croissantes de l'ouvrier ?

Mes chers Frères, défiez-vous de l'égoïsme : c'est un mauvais conseiller. Ne pensez pas, non plus, seulement

au jour présent. Qu'arriverait-il si les industriels ruinés cessaient d'employer vos bras, ou si effrayés de vos exigences ils allaient retirer leurs capitaux du commerce ? Ne serait-ce pas l'inaction, puis la ruine avec la misère ?

Outre le respect des droits de vos semblables, vous devez encore à la société le travail, qui est sa vie. En effet, qu'il n'y ait plus de bras pour tenir la charrue, pour produire les choses nécessaires à la vie, et c'est la mort pour tous à bref délai. D'ailleurs le travail nous est imposé par Dieu. Même dans le paradis terrestre l'homme aurait dû travailler. Seulement, après le péché, le travail est devenu une peine et une nécessité. C'est la loi : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.

Ne considérez pas le travail comme un déshonneur. Quel qu'il soit, il est honorable parce qu'il est nécessaire. C'est dans cette nécessité même que Léon XIII trouve le plus beau titre de noblesse de l'ouvrier. Tout ouvrier peut se dire avec fierté qu'il est une des pierres fondamentales de la société, que la société repose sur lui.

Oui, mes Frères, la société a besoin de vous. Mais ne fait-elle rien pour vous ? Ce serait une ingratitude de le nier. Elle entretient les relations commerciales qui nous apportent toutes les choses nécessaires. Elle veille à votre sécurité et à celle de vos familles par le maintien de l'ordre. Et ici, vous avez un rôle à remplir.

Il se trouve toujours des hommes turbulents qui n'ont rien à perdre, qui croient trouver profit dans les troubles

publics et qui excitent à la révolte. Défiez-vous des grèves. Notre St-Père le Pape n'hésite pas à les qualifier de fléau, de plaie sociale. " Ces chômages, dit-il, non-seulement tournent au détriment des patrons et des ouvriers eux-mêmes, mais ils entravent le commerce et nuisent aux intérêts généraux de la société, et, comme ils dégènèrent facilement en violence, la tranquillité publique s'en trouve souvent compromise."

Au reste des statistiques relevées avec soin en plusieurs pays démontrent que la plupart du temps les grèves tournent au malheur des ouvriers et de leurs familles. (Voir *Études Religieuses*, No. déc. 1891).

2° Vous devez être justes envers vos familles. Qui n'a pénétré dans une famille vraiment chrétienne, où tous les devoirs sont remplis comme l'Église les enseigne, sans sentir son cœur ravi ?

La joie du père, après la journée de labeur, c'est d'être avec sa femme et ses enfants, d'aider l'une et d'instruire les autres ; la joie de la mère c'est d'entourer son mari de soins et de tendresse ; la joie des enfants c'est de plaire à leurs parents et de leur obéir. Et comme ils voient que la tendresse et la confiance règnent entre les auteurs de leurs jours, aussi règnent-elles entre eux. Leur bonheur c'est d'être ensemble au foyer domestique. Oh ! la famille bénie, et aussi, la famille heureuse !

Cependant pour que le bonheur soit complet, au moins pour le père auquel incombe la prévoyance de l'avenir, un

devoir reste à remplir. Une des conditions du bonheur c'est la sécurité, la confiance qu'il ne sera pas troublé. Mais l'ouvrier qui ne fait pas d'épargnes, qui dépense chaque jour le salaire du jour, ne peut-il pas, ne doit-il pas même se dire : " Je puis être blessé et je resterais sans secours ; je puis mourir et je laisserais ma compagne bien-aimée et mes enfants sans ressources ! "

Y a-t-il une pensée plus cruelle pour un homme de cœur ? C'est pour cela que je n'hésite pas à dire que l'épargne, ou bien l'entrée dans une société de secours mutuels, est un acte de justice envers sa famille.

Ici encore nous avons pour nous appuyer la parole de Léon XIII. Énumérant les œuvres propres à soulager le travailleur malheureux, il dit : " De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels — comme celle dont nous célébrons la fête aujourd'hui —, les institutions diverses dues à l'initiative privée qui ont pour but de secourir les ouvriers ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités."

Sans doute, il faut compter sur la Providence. Mais la sagesse populaire dit : " Aide-toi, le ciel t'aidera." Le conseil en est bon.

3° Enfin la justice envers la société et envers sa famille suppose que le travailleur est juste envers lui-même, c'est-à-dire sait se tenir loin des excès qui pourraient ruiner en lui l'âme et le corps. Car que peut-on attendre, que peut attendre la société, que peut attendre la famille de la part

d'un débauché? Aussi le Souverain Pontife place-t-il les bonnes mœurs parmi les premiers éléments du bonheur des ouvriers.

“ Les mœurs chrétiennes, dès qu'elles sont en honneur, dit-il, exercent naturellement sur la prospérité temporelle leur part de bienfaisante influence. Car elles attirent la faveur de Dieu, principe et source de tout bien ; elles compriment le désir excessif des richesses et la soif des voluptés, ces deux fléaux qui souvent jettent l'amertume et le dégoût dans le sein même de l'opulence.”

Hélas ! il est trop vrai que l'homme est souvent la cause de son propre malheur.

Je lisais dernièrement des statistiques vraiment effrayantes (*Études Religieuses*, No. de mars 1891). Il s'agit des boissons enivrantes en France. N'oublions pas qu'il y a des contrées où la consommation est plus grande encore. Eh bien, mes Frères, quel chiffre, pensez-vous, atteint, en France, l'usage des boissons ? C'est incroyable. Deux milliards et demi, soit deux mille cinq cents millions de francs, cinq cents millions de piastres environ. Cette somme égale le sixième du revenu total. Qui pourra dire ce qu'elle représente d'abrutissement et de crimes, de santés ruinées, d'intelligences dévoyées ou détraquées, mais aussi de misères et de larmes !

Je ne connais pas de statistiques semblables pour notre pays. Je voudrais qu'un de nos chercheurs fit un travail

de ce genre¹. On serait étonné peut-être de constater qu'une grande part du revenu public, du salaire des ouvriers et par conséquent du pain des familles est ainsi dévorée par l'hydre de l'intempérance. Ah oui ! que de fois il arrive de pénétrer dans un foyer désolé où il n'y a pour vêtement que des haillons, où la femme pleure, où les enfants tremblent de froid et crient après du pain, parce que le mari, le père, jette son argent aux débits de boissons !

Tant il est vrai qu'un des meilleurs moyens d'être heureux, c'est de pratiquer la vertu, c'est-à-dire d'être docile à la voix de l'Église !

On discutait un jour, à l'Académie des Sciences, sur les causes de la misère. Un des assistants, M. Renouard, résuma par ces paroles tout le débat : “ La cause de la misère, il ne faut pas la chercher si loin. Elle est dans le petit catéchisme, au chapitre des sept péchés capitaux. ” (*Études religieuses*, No. de mars 1892.)

Oui, sans doute, parfois il y a la maladie, il y a le manque de travail, qui sont des causes de malaise, indépendantes de la volonté. Cependant il faut le reconnaître, dans la plupart des cas, on doit chercher ces causes au chapitre des péchés capitaux et surtout dans l'intempérance et la paresse.

Je ne puis m'empêcher de vous citer la parole d'un prophète qui va parfaitement à ce sujet : “ Vous avez aban-

1. En 1919, ce vœu est réalisé depuis longtemps.

reçoit toujours plus facilement une mauvaise qu'une bonne impression.

Défiez-vous, mes Frères, de ceux qui parlent contre la religion. Il y en a parmi vous parce qu'il y a toujours de basses rancunes à assouvir, qu'il y a toujours aussi des esprits faux et superficiels prêts à tenir l'Église responsable des fautes d'un seul ou d'un petit nombre.

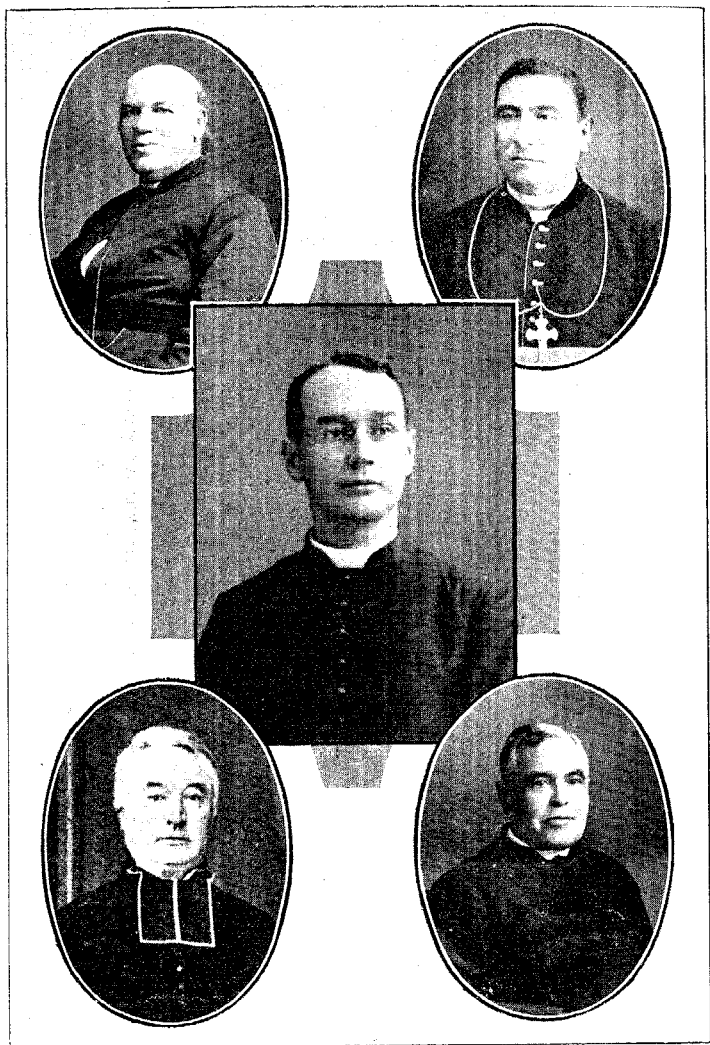
Aimez l'Église et gravez dans votre pensée ces paroles que je citais en commençant : "*Non est in alio aliquo salus*". — Il n'y a de salut pour les individus et les sociétés que dans le Christ et son Église.—Amen.

Cinquantième anniversaire

de la fondation de paroisse de

Saint-Colomb-de-Sillery

1856-1906



CURÉS DE SILLERY, 1853-1919.

En bas, de gauche à droite : MM. Fe'ér-Heary Harkin, 1855-1873,—René Casgrain,
1887-1894 ; en haut : M. Geo. Flavien-Edouard Drolet, 1876-87.—Mgr Ign.

Persico, (plus tard Cardinal), 1873-76; au centre : M. l'abbé
A.-Eustache Maguire, depuis 1894.



Cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse de Sillery

13-14 OCTOBRE 1906

Le cinquantenaire de la fondation de la paroisse de Sillery a été célébré, les 13 et 14 octobre, par des fêtes grandioses. Les journaux quotidiens du 15, anglais et français, en ont donné de copieux comptes rendus aux quels, pour détails complets, on peut se référer. Le nom de Sillery est aussi ancien que notre histoire, mais les lieux qui ont l'honneur de le porter ont pendant deux cents ans fait partie de la vieille paroisse de Sainte-Foy. Ce n'est qu'en 1856, que, pour l'avantage de la nombreuse population ouvrière groupée sur la grève par le commerce de bois, l'autorité ecclésiastique jugea bon d'en faire une paroisse nouvelle. Déjà, depuis 1848, des prêtres dévoués, MM. Ferland, Horan, Harkin, étaient tour à tour venus comme missionnaires célébrer la messe dans l'édifice qui est devenu, par des agrandissements et des embellissements successifs, le superbe presbytère d'aujourd'hui.¹ L'église fut commencée en 1854 et bénite en 1856.

1. V. le *Chronicle* du 14 oct. 1906, et l'*Evénement* du même jour.

Le joyeux anniversaire a été commémoré par une fête civile et par une fête religieuse.

La première eut lieu le samedi soir. Sa Grandeur Mgr Bégin, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec, Sir Louis Jetté, Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef, et un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques et laïques étaient présents. Deux ou trois mille personnes se pressaient auprès de la vaste salle d'école, théâtre de la cérémonie ; un grand nombre n'y purent trouver place.

Nous empruntons, — avec de légères corrections, — à un quotidien une partie de son compte rendu.¹

“ Avec un peu de patience et en y allant en douceur, tous, dignitaires, invités, citoyens marquants de la paroisse, le tout augmenté d'un flot de peuple et de femmes, gens en belle humeur, parviennent à se placer dans le corps de la salle, grâce à la courtoisie du comité de réception ; pendant que sur l'estrade on admire la gravité toute romaine des conseillers municipaux, entourant le maire, M. Sharples, et le digne curé, l'abbé Maguire.

“ Avec une dignité parfaite l'hon. J. Sharples, maire de Sillery depuis de longues années, ouvre la séance et présente l'honorable Charles Fitzpatrick, enfant de la paroisse², tour à tour député et ministre fédéral, mainte-

1. *L'Événement*, sous la signature H. C., 15 oct. 1906.

2. Comme on a vu plus haut, Sir Chs Fitzpatrick, né en 1852, avant que la paroisse de Sillery existât, ne peut l'avoir eu pour mère. “ Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ? ”

nant parvenu à la dignité de juge en chef de la Cour Suprême, le plus haut tribunal de notre pays.

“ On connaît le talent oratoire de l'ancien ministre de la Justice, et les succès brillants qu'il a remportés sont présents dans toutes les mémoires.

“ Samedi soir, il n'a voulu être que causeur, et se sentant chez lui il s'est borné à une conversation de famille.

“ Mais en l'entendant, l'on se surprenait à regretter que ce beau talent parvenu à sa maturité et s'appuyant encore sur toute la force de l'âge, ait laissé les champs de bataille de la politique sur lesquels il luttait avec tant d'éclat, pour entrer dans l'atmosphère calme et sereine de la magistrature, où un homme de talent peut arriver plus tard, voire à cette époque de la vie où la science et le talent peuvent encore être mis au service du pays sans que l'on tienne rigueur au vétéran dont la voix s'use et l'ardeur s'éteint.

“ M. Fitzpatrick a commencé par rappeler les grands souvenirs qui planent sur Sillery. Il a vanté l'entente cordiale et l'harmonie qui n'ont cessé de régner entre tous ses habitants de toutes croyances et de toutes origines. Puis il est entré sur un terrain plus familier et plus en harmonie avec la fête du jour.

“ C'a été d'abord un hommage touchant à la mémoire de sa vieille mère dont toutes les 87 années d'une vie modeste ont été passées à l'ombre de la flèche gothique de Saint-Colomb. Puis des souvenirs d'enfance, des

réminiscences d'école, où, comme l'a dit si agréablement l'hon. M. Sharples, c'était à qui jouerait les tours les plus malins et les plus plaisants. Reconnaissance aux concitoyens qui l'ont porté sur le pavois des honneurs et l'ont constamment soutenu dans sa carrière publique. Rien n'a échappé à la mémoire de l'aimable causeur, car sa parole venait du cœur.

“ Souvenir reconnaissant à la mémoire des prêtres dévoués qui ont eu tour à tour charge d'âmes dans la paroisse.

“ Tribut délicat à l'un des plus illustres citoyens de l'époque contemporaine dans la personne de l'hon. R.-R. Dobell, qui toute sa vie s'est identifié avec les intérêts de Sillery, et dont l'esprit large et le cœur généreux ont tant contribué à faire revivre la mémoire des Jésuites d'autrefois, en aidant à élever au Père Massé un superbe monument et en conservant comme une relique leur ancienne résidence sur la grève.

“ Et au milieu de tout cela, une confiance a été accueillie par une triple salve d'applaudissements. L'hon. M. Fitzpatrick, après avoir parlé des espérances de Sillery dans un meilleur avenir, après avoir salué comme une aurore bienfaisante les travaux du port et des raccordements de chemins de fer, ainsi que le grand pont, en voie d'exécution, montrant à ces concitoyens l'honorable M. Sharples, assis au fauteuil de la présidence, leur révéla qu'à un moment critique de l'histoire de la compagnie et lors-

qu'on pouvait croire qu'elle était en péril, il sauva la situation. " C'est lui, messieurs, dit-il, qui, en versant dans la caisse une somme de cinquante mille piastres de son avoir, assura l'existence et l'avenir de cette colossale entreprise qui est d'un si grand prix pour Sillery." ¹

" Un peu plus tard dans la soirée, l'hon. M. Fitzpatrick, rappelé par l'auditoire, a résumé en français sa causerie d'abord faite en anglais.

" Mgr l'Archevêque de Québec a ensuite pris la parole pour féliciter les paroissiens de Sillery sur l'heureux événement qu'ils sont à commémorer.

" En termes émus il a rappelé le nom et le souvenir de chacun des prêtres dévoués qui ont exercé le ministère à Sillery : le révérend H. Harkin, qui a bâti l'église, le révérend M. Drolet, le révérend M. Casgrain, et enfin le curé actuel, le révérend M. Maguire qui, arrivé dans le temps où la paroisse traversait une période de crise, amenée par le dépérissement de l'industrie du bois, a relevé tous les courages, acheté un nouveau et superbe cimetière, embelli et restauré l'église, le presbytère et les terrains de la fabrique, tout en réduisant la dette de \$13,000 à \$6,000.

" Mgr l'Archevêque a ensuite adressé la parole en anglais.

1. Rappelons encore — jusqu'à ce qu'on le croie — que le " Pont de Québec ", si important pour Sillery, est à Sainte-Foy. On ne prête qu'aux riches.

“ Puis est venu M. Power, député fédéral de Québec-Ouest, qui a appuyé le vote de remerciements proposé par l'honorable John Sharples à Son Honneur le lieutenant gouverneur, à Mgr l'Archevêque, à tous les invités, à tous les paroissiens venus en si grand nombre.

“ A ce moment de la soirée, l'orchestre de la citadelle, dirigé par M. Vézina, a exécuté deux fantaisies musicales sur des airs connus empruntés aux mélodies irlandaises et à nos chansons populaires du Canada. Mis en air par ces accords entraînants, l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements, se délectant d'avance à la pensée d'entendre ensuite notre cantatrice populaire, madame Lavoie

“ Malheureusement, empêchée par la maladie, elle n'a pu venir cueillir nos applaudissements. Nous l'avons regretté d'autant plus que c'a été la seule ombre au tableau brillant de la fête jubilaire de Sillery.

“ La foule s'est ensuite portée sur les terrains de l'église, où on lançait des feux d'artifice.

“ Un buffet richement garni de mille bonnes choses complétait l'agrément de la fête.

* * *

“ Dimanche, le 14, a été entièrement consacré à des cérémonies religieuses. Messe pontificale chantée par Mgr Bégin, assisté de Mgr Mathieu, des abbés Dupuis, Garneau, Laflamme, Cannon, avec discours anglais, par

le R. P. Mulhern, C. S. S. R., et discours français, par l'abbé Scott, curé de Sainte-Foy.

“ La partie musicale a été superbe.

“ La célébration du jubilé se termine ce matin, par un service funèbre pour le repos des paroissiens décédés.

“ Somme toute, ces fêtes ont été brillantes et admirablement organisées. Ceux qui y ont assisté en garderont un agréable souvenir Il y a plus : la population de Sillery nous a mis sous les yeux un grand spectacle : celui d'une société mixte, composée d'éléments divers, parlant des langues différentes, appartenant à des dénominations religieuses variées, et vivant cependant tous ensemble dans une entente cordiale et une harmonie parfaite, pratiquant les uns envers les autres un admirable esprit de tolérance, d'estime et de respect mutuels ; un spectacle digne d'être offert à la sérieuse considération de tous ceux que tourmentent les grands problèmes de notre unité nationale et de notre avenir comme peuple homogène, de tous ceux dont le cerveau est hanté par l'utopie de l'absorption ou de l'anglification de l'élément français pour arriver à l'unité de langue et d'aspirations nationales.

“ Samedi soir, les habitants de Sillery ne formaient qu'un cœur et qu'une âme.

“ On voyait, confondus dans leurs rangs pressés, nos concitoyens anglais protestants côte à côte avec leurs voisins irlandais et canadiens-français. Et dans cette

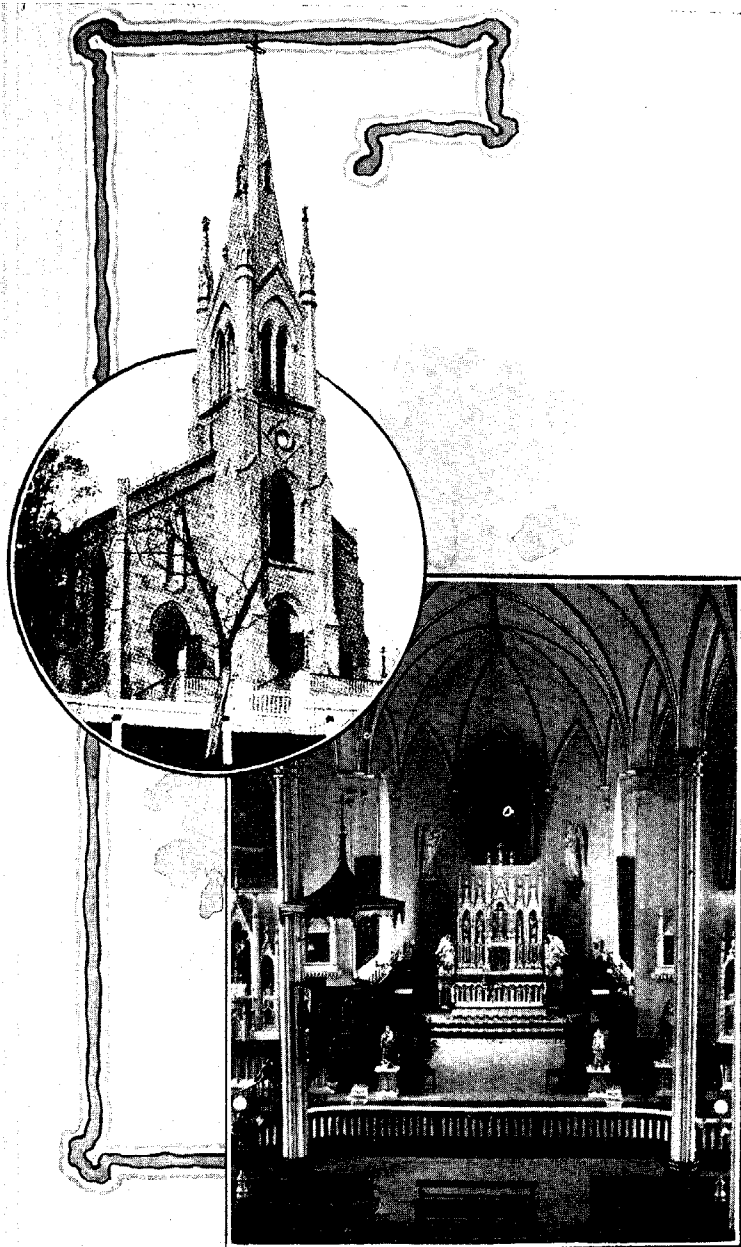
réunion formée en grande majorité de représentants de la classe ouvrière, sur toutes les figures, réjouies, respirant le contentement, on pouvait lire le témoignage unanime des relations amicales qui unissent le riche et le pauvre, le patron et l'ouvrier, le capital et le travail, fraternisant ensemble dans un milieu paisible, où la charité s'exerce au grand jour, où l'on ne connaît pas la grève, ni le chômage, trop fréquents de nos jours dans les centres ouvriers.

“ Au seuil de l'ère nouvelle, les habitants de Sillery regardent l'avenir avec confiance. L'esprit de concorde qui les anime est une garantie de la prospérité et du développement qui feront régner l'abondance à tous les foyers, sous les frais ombrages et dans les paysages riants sur lesquels planent toujours comme génies bienfaisants et comme anges tutélaires tant de grandes figures de notre histoire.”

H. C.

Le R. P. Mulhern, C. S. S. R., a rappelé dans son sermon le souvenir des anciens missionnaires jésuites de Sillery et de la célèbre résidence Saint-Joseph. Il a ensuite rendu hommage en termes touchants aux zélés pasteurs qui ont dirigé la paroisse de Sillery et en particulier à l'abbé Harkin, qui en a été le fondateur.

On reproduit ici le discours français.



ÉGLISE DE SILERY : Façade et intérieur.

*Narrabisque filio tuo in die illo
dicens: Hoc est quod fecit mihi
Dominus.*

Ex. XIII, 8.

Vous le raconterez à votre fils
en ce jour et vous lui direz :
Voilà ce qu'a fait pour moi le
Seigneur.

MONSEIGNEUR, ¹

MES FRÈRES,

Dieu, après avoir, par des miracles et des prodiges, avec une main forte et un bras étendu ², délivré son peuple de la servitude, commande à Moïse l'institution d'une fête qui soit le mémorial de cette délivrance. Mais ce ne doit pas être une fête stérile : ce que Dieu veut, c'est que son peuple se souvienne afin d'être reconnaissant ; qu'il soit fidèle à la loi qui lui a été donnée, et se garde de prostituer ses adorations aux idoles de bois ou de pierre, de s'abaisser aux mœurs des nations païennes.

Et quand le peuple s'oublie, combien souvent revient dans les saints livres l'avertissement solennel : " O peuple, souviens-toi du Seigneur ! " et sur la lyre inspirée des prophètes, et sur la harpe de David, et sous la plume des moralistes et des historiens.

Eh bien, mes Frères, vous aussi, vous devez vous souvenir.

1. Sa Gr. Mgr Bégin, archevêque de Québec.

2. Jérém. XXXII. 21, *In signis et in portentis et in manu robusta et brachio extento.*

Et tel est bien l'objet de cette fête. Vous la célébrez pour contempler en quelque sorte en un tableau raccourci et impressionnant tous les bienfaits dont Dieu vous a comblés. Vous voulez que ce souvenir soit fécond et, après l'avoir rempli vous-mêmes, léguer à vos enfants le devoir de la reconnaissance.

Voilà ce qui me dicte mon rôle en cette circonstance mémorable. Je m'efforcerai de redire les bienfaits que le ciel a répandus sur ce coin de terre privilégié, puis nous verrons quels hommages pratiques de gratitude il faut lui rendre.

Ce sera la matière de ce discours. Daigne Notre-Dame de Foy, ¹ pendant plus de deux siècles patronne de ces lieux, daignent saint Michel et saint Joseph, ² qui en ont été les premiers protecteurs, bénir ma parole !

I

Bien qu'il s'agisse ici d'une fête religieuse, il serait cependant regrettable, mes Frères, et même impardonnable en parlant des bontés de Dieu à votre égard, de ne pas dire au moins un mot de ce qu'il a fait pour vous dans l'ordre purement matériel ou profane.

Sillery est une des plus belles paroisses qui ornent comme des joyaux les bords du Saint-Laurent. L'artiste

1. La paroisse de Sillery a été en grande partie formée de Sainte-Foy ou Notre-Dame de Foy.

2. La mission fondée par le P. Le Jeune portait le nom de S.-Joseph et la première église était dédiée à S. Michel.

éternel, source et type de toute beauté, a tracé ce panorama enchanteur, dessiné la courbe gracieuse de ces rivages. Il a planté ces bois séculaires où, sous les feuillages, se cachent les riches villas, il a posé les assises de ce promontoire d'où, comme une reine, votre belle église domine les alentours et attire au loin les regards.

Poètes et historiens, artistes et savants, à l'envi, ont célébré le charme sans rival de ces lieux. Un des peintres les plus remarquables qui aient habité ce pays, en a fait le sujet d'un de ces chefs-d'œuvres aujourd'hui trop rares et justement recherchés.¹ Hommes d'État, gouverneurs, princes, ont visité et admiré ces bosquets, ces ombrages délicieux et plusieurs d'entre vous peuvent se souvenir qu'en 1860, notre illustre souverain², alors jeune homme de dix-neuf ans, n'a pas dédaigné d'y faire un séjour. C'est un honneur qui vaut d'être rappelé.

Mais ici, le charme du site n'a pas exclu, comme il arrive souvent, la prospérité matérielle, et Dieu, pour vous, a su vraiment unir l'utile à l'agréable.

1. Krieghoff, V. à l'appendice, une description de ce tableau et une courte notice sur Krieghoff.

2. Edouard VII. Il ne faut pas oublier que ce discours se faisait en 1906. Le prince de Galles fut l'hôte de la villa *Cataracoui*, appartenant à la famille Lévy, aujourd'hui propriété de M. Rhodes, *junior*. La chambre du prince a été conservée jusqu'à ces dernières années telle qu'elle était lors de son voyage. Les Lévy étaient de race juive. Et néanmoins, à la tête du lit du prince, étaient deux petites peintures représentant, l'une la Sainte Vierge et l'autre l'*Ecce Homo* du Guide. Cette dernière, d'une expression extraordinaire, est maintenant au presbytère de Sainte-Foy.

Je me souviens encore de mon étonnement et de mon admiration lorsque dans mon enfance, passant en bateau, près de ce rivage, je voyais les nombreux navires qui s'y pressaient. Quel mouvement, quelle activité ! J'entends encore les cris des matelots et des manœuvres, bruit des cabestans, je vois les énormes pièces de bois carré s'engouffrer dans la cale des vaisseaux. Ce tableau imprimé dans ma mémoire est la vivante image de l'industrie et du commerce, de la richesse qui a attiré dans l'anse de Sillery population si nombreuse et si active.

Vous comprenez toutefois, mes Frères, que cette solennité a un objet plus élevé que de célébrer de simples avantages temporels, si grands soient-ils. Nous allons voir que c'est à la religion que vous devez les plus beaux fleurons de votre couronne. Rendons hommage d'abord au prêtre énergique et zélé, l'abbé Harkin, qui a bâti cette superbe église, et à ses dignes successeurs, dont la sollicitude vigilante vous a guidés pendant ce demi-siècle avec tant de fermeté dans les voies du salut. Il faut rappeler que l'un deux a été plus tard élevé à l'éminente dignité de Cardinal de la Sainte Église romaine ¹. C'est encore la religion qui a doté, mes Frères, votre paroisse de ce vaste et beau couvent de Jésus-Marie, maison-mère, en Amérique, d'un ordre qui donne à des milliers de jeunes filles, en ce pays et aux États-Unis,

1. Mgr Ignace Persico, évêque de Savannah, puis cardinal.

une éducation aussi distinguée que foncièrement chrétienne.

A la religion, c'est-à-dire à l'esprit de foi, vous devez ces laïques généreux dont les largesses ont plus d'une fois embelli votre temple, et dont l'intelligent concours a secondé votre dévoué pasteur dans la préparation de cette fête grandiose.

Mais tout cela vous est commun, au moins dans une certaine mesure, avec presque toutes nos paroisses canadiennes. Qu'est-ce donc qui vous caractérise ? Pourquoi le nom de votre paroisse est-il un des plus glorieux de notre pays, célébré partout où a pénétré notre histoire ? Cette renommée vous la devez aux grandes choses que Dieu a opérées sur vos rivages, aux souvenirs religieux qui y sont gravés en caractères ineffaçables.

Ces souvenirs, mes Frères, forment une des plus belles pages de nos annales. Il est bien vrai que notre pays tout entier est né d'une pensée de foi. Mais où cette vérité brille-t-elle avec plus d'éclat qu'ici ?

Permettez-moi d'évoquer ce passé trop peu connu peut-être d'un grand nombre. Et d'abord arrêtons nos yeux un moment sur le lieu ² même où nous sommes. Ce promontoire porte le nom d'un grand chrétien, M. de Puisieux, un des insignes bienfaiteurs de notre pays naissant. Il avait voulu consacrer à la conversion des infidèles sa grande fortune péniblement acquise. Venu au

2. La Pointe-à-Pizeau ou à Puisseau.

Canada avec cette intention, déjà avancé en âge, il avait construit au pied de cette falaise, du côté de Québec, une maison qui passait pour la merveille du temps, et une autre sur son fief de Sainte-Foy près de la rivière du Cap-Rouge. Et c'est ici qu'en 1641, il accueille M. de Maisonneuve, Mlle Mance et tous les hardis colons envoyés par la Compagnie de Montréal. C'est ici et dans son autre établissement de Sainte-Foy, que pendant l'hiver se construisent les barques qui doivent, au printemps, porter la petite colonie au lieu de sa destination. C'est d'ici que le 8 mai, 1642, part la flotille chargée des destins d'une grande ville. Le souffle qui emfle ses voiles, c'est le souffle de la religion, l'étoile qui la guide, c'est l'étoile de la religion. La pensée de la religion, des âmes à convertir, faisait battre le cœur de ces hommes, de ces femmes héroïques, de ces missionnaires : ils allaient fonder Ville-Marie ! Et par un mouvement de générosité chrétienne, M. de Piuseaux avait donné à cette œuvre toute sa fortune.

Voilà, mes Frères, votre remarquable part dans la naissance d'une puissante cité.

Mais il est une autre gloire plus grande encore, dont vous êtes aussi redevables à la religion et que rappelle précisément le nom populaire de votre belle paroisse.

Sans doute on a donné à votre église pour titulaire saint Colomb, et il faut saluer avec respect et vénération cet illustre enfant de l'Irlande, chassé de son pays par

la persécution, apôtre des montagnes de l'Écosse, bâtisseur d'églises, fondateur de monastères, conseiller des rois, ouvrier de miracles. Vous invoquez son nom, j'en suis sûr, comme celui d'un grand et puissant protecteur. Mais n'est-il pas vrai, mes Frères, qu'il est un autre nom, qui vous est plus cher, qui sonne plus harmonieusement à votre oreille, qui est plus doux à vos lèvres, qui vous tient plus au cœur ! Un nom qui vous rappelle les jours ensoleillés de votre enfance, les tendresses du foyer familial, un père, une mère disparus peut-être, mais aimés toujours, une épouse chérie, les berceaux adorés, les amitiés fidèles ; un nom qui résume ces mille choses qui sont le lieu natal, la patrie, dont le souvenir fait remplir les yeux de larmes quand on en est séparé.

Ce nom, c'est celui de Sillery.

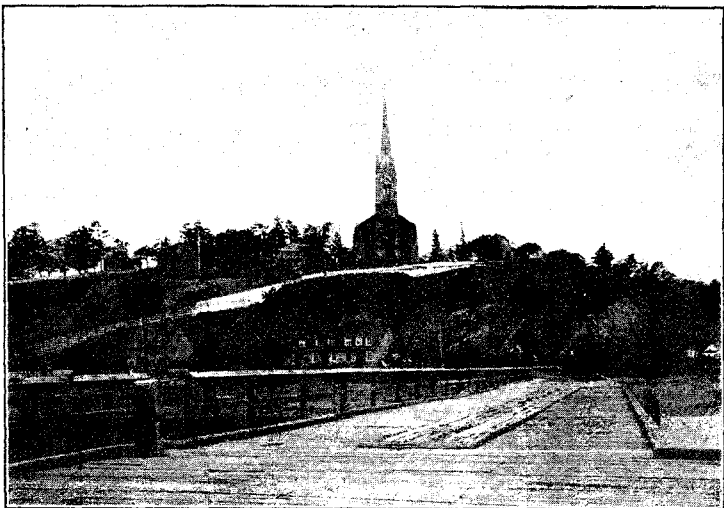
Oh ! il n'a pas reçu comme l'autre les honneurs de l'autel. Sans doute parce que le grand serviteur de Dieu qui l'a porté a demandé comme une grâce d'être ignoré après sa mort, comme il avait voulu l'être pendant sa vie. Mais c'était bien un saint que ce contemporain des François de Sales, des Jeanne de Chantal, ce disciple et cet ami de saint Vincent de Paul.

D'abord grand aux yeux du monde, issu d'une noble famille, admiré pour ses immenses richesses, ses charges importantes, le train princier de sa maison, honoré de la confiance du prince, puis désabusé des grandeurs, des

vanités mondaines, de l'éclat des dignités, il ne conserve plus de son ancien faste que la prodigalité de ses aumônes. Il bâtit des couvents, envoie jusqu'au bout du monde des sommes importantes pour bâtir des chapelles ou fonder des messes en l'honneur de la Vierge : si pauvre lui-même dans ses vêtements, sa manière de vivre, qu'une pauvre lui offre un jour l'aumône !

Oui, c'était bien un saint. Et c'est à l'ardeur de sa foi, à son immense charité que vous devez, mes Frères, d'occuper une si belle place dans les annales du Canada. Ce sont ses largesses qui ont permis au P. Le Jeune de fonder sur vos grèves cette célèbre mission Saint-Joseph, un de plus précieux souvenirs religieux de nos anciens temps.

Qui n'a entendu parler des *Réductions* du Paraguay, où les Jésuites, au milieu du XVIIIe siècle, avaient réalisé, pour le bonheur et la prospérité des Indiens de l'Amérique méridionale, les rêves les plus ambitieux de nos modernes philanthropes ? Eh bien, le territoire de votre paroisse, à peu de distance d'ici, a vu naître une œuvre pareille et, si elle n'a eu ni la même durée, ni le même développement, il faut en accuser l'ennemi de tout bien, comme nous dirons ailleurs. Mais pendant le demi-siècle de son existence on a pu y admirer des merveilles de foi et de vertu, la simplicité et la sainteté des chrétiens de la primitive Église.



ÉGLISE ET PRESBYTÈRE DE SILLERY
vus de la jetée au bas de la falaise.

C'étaient des jours de rude travail et pleins d'angoisses que ces jours où les religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui elles aussi avaient élevé leur couvent sur ces rivages, près de la mission, rivalisaient de zèle avec d'héroïques missionnaires pour faire briller aux yeux des jeunes sauvages la bien-faisante lumière de l'Évangile. Mais c'étaient des jours glorieux.

Ici ont passé, travaillé, souffert, la plupart de ces religieux illustres qui ont ensuite porté la foi jusqu'aux extrémités de la Nouvelle-France et parfois l'ont scellée de leur sang. Oui, mes Frères, vous avez cet honneur que, parmi les premiers pionniers de l'Évangile en ces lieux, se trouvent des martyrs comme les Jogues, les Brebeuf, les Lalemant, que l'Église, nous en avons le confiant espoir, placera bientôt sur ses autels.

Oui, vraiment, cette terre où vous vivez est une terre sainte — *locus in quo stas, terra sancta est* ¹.

Cette gloire, vous l'avez bien comprise lorsque, en 1869, des érudits retrouvaient les fondations de la première église bâtie en ces parages, il y a deux cent soixante et dix ans, par les largesses de M. de Sillery. Dans l'enceinte du sanctuaire on découvrait en même temps les restes vénérables d'un des plus anciens missionnaires de la Nouvelle-France, le P. Enemond Massé ² qui, après

1. Ex. III, 4.

2. Venu en Acadie en 1611, avec le P. Biard, et mort à Sillery en 1646.

les biens seront également partagés, et où tous auront une part égale des jouissances de ce monde. Absurde chimère dont six mille ans d'histoire démontrent la fausseté! Doctrines subversives dont les Souverains Pontifs, le grand Léon XIII et récemment Sa Sainteté Pie X, ont dénoncé la fausseté et le danger. ¹ Non, mes Frères, Notre-Seigneur l'a dit, il y aura toujours des pauvres et toujours des riches, toujours des têtes pour conduire et des bras pour exécuter, toujours des hommes dont le succès, pour des raisons diverses, couronnera les travaux, et toujours d'autres qui se consumeront en vains efforts. Au reste, les classes de notre société n'étant pas des castes rigoureusement fermées, rien n'empêche que, par ses talents et son énergie, le travailleur d'aujourd'hui devienne le maître de demain. Mais que tous deviennent maîtres, c'est un rêve insensé. Le bonheur de la société consiste, non dans une égalité impossible des biens et des jouissances, mais dans la juste subordination des classes et leurs paisibles rapports. A ceux qui commandent, l'Église prêche la modération, la justice, la charité; à ceux qui obéissent, la soumission et le respect, et si sa voix était écoutée les sujets de conflits seraient rares.

Mais n'arrive-t-il pas que, malgré tout, les travailleurs aient de justes griefs? C'est presque inévitable. Et alors n'est-il pas permis d'en exiger le redressement? Sans

1. Voir cette question traitée *ex professo* ici-même, dans le discours sur la question ouvrière, p. 75. *supra*.

aucun doute ! Mais par la révolte, par la violence, jamais ! Si dans la région sereine des principes on ne peut d'une manière absolue condamner ce qu'on appelle des grèves, dans la pratique, l'Église les réprouve presque toujours parce que, presque toujours, elles ne vont pas sans la violence et sans la destruction injuste de la propriété. Voyez ce qui s'est passé cette semaine ¹ dans une localité ² de cette province : des morts, des blessés, la loi martiale proclamée à l'occasion d'un soulèvement populaire de ce genre. Et sans aller si loin, sur l'autre rive ³, sous vos yeux, la voix du pasteur a voulu se faire entendre et n'a pas été obéie. Et le résultat ? Comme déjà en cent occasions diverses, dans nos villes, nos centres industriels, des centaines de familles sont sans travail et, partant, sans pain aux approches de l'hiver.

Non, mes Frères, dans les difficultés de cette espèce, au lieu de suivre des guides ou aveugles ou intéressés, écoutez la voix de vos prêtres. Ils ont été dans le passé, ils sont encore et seront toujours vos amis les plus éclairés et les plus sincères, vos conseillers les plus sages. Ils sauront sans bruit faire rendre justice à vos réclamations quand elles seront justes, et vous procurer la paix et la prospérité.

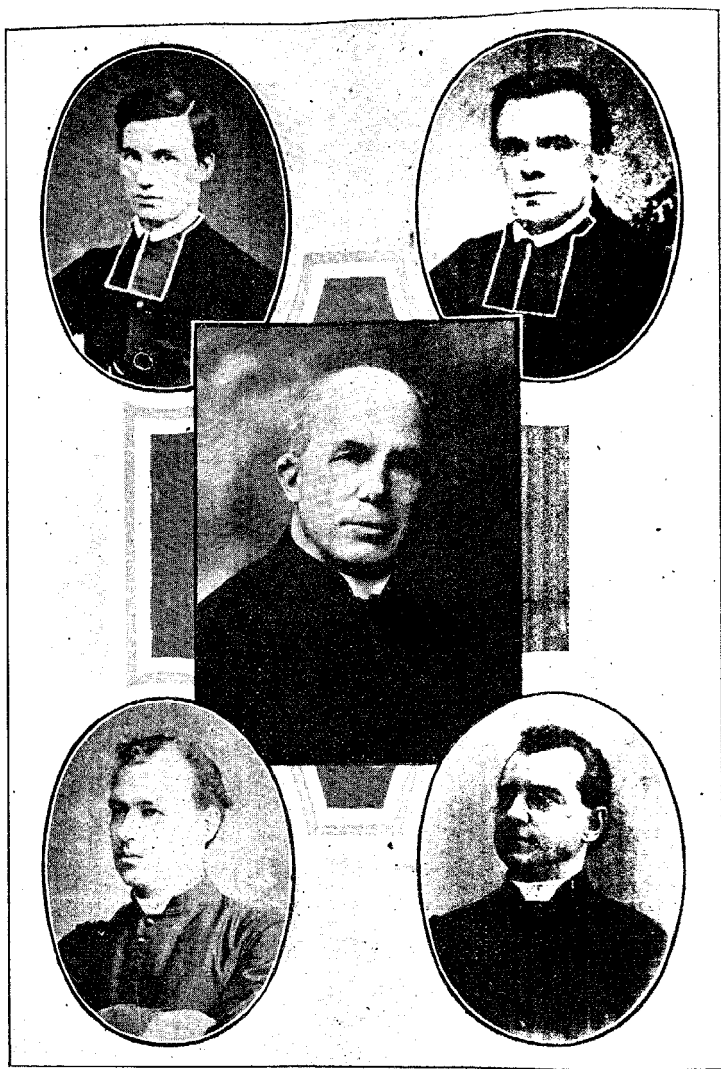
2° Enfin vous paierez à Dieu la dette du cœur. Et d'abord par la répression de ces penchants mauvais,

1. Voir le *Soleil* du 9 oct. 1906, le *Quotidien* du 10 oct.

2. Buckingham, non loin de Hull, sur la rivière au Lièvre.

3. A S. Romuald, aux manufactures Fitch.

liens qui vous unissent à la religion, ravivé vos sentiments de gratitude envers le Seigneur, et, en vous affermissant dans le chemin du devoir, il aura puissamment contribué à votre bonheur en cette vie et en l'autre. Ainsi soit-il.



DESSERVANTS ET CURÉS DU CAP-ROUGE, 1859 - 1918

En haut, de gauche à droite: MM. Honoré Lecours, 1859-62, et Pierre-Olivier Drolet
1862 - 83; en bas : MM. Placide Beaudet, 1883 - 88, et Odilon Marois, 1888-98,
au centre: M. Antoine Pampalon, 1888 - 1918.

Un cinquantenaire au Cap Rouge

14 novembre, 1909



Un cinquantenaire au Cap Rouge¹

ON A CÉLÉBRÉ HIER LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE
LA FONDATION DE LA PAROISSE DE SAINT-FÉLIX. —
UNE BELLE FÊTE.

La paroisse de St-Félix du Cap-Rouge était en liesse hier : on y fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le village avait été magnifiquement pavoisé pour la circonstance. On y voyait des drapeaux à profusion ainsi que des décorations de toutes sortes.

Le sanctuaire de l'église était décoré avec goût et resplendissait de mille feux.

Les paroissiens de St-Félix ont un temple dont ils peuvent être fiers [et que la maison Gauthier & Frère, de Québec, sous la direction du curé, M. l'abbé Pampalon, a décoré récemment avec un goût exquis].

1. De l'*Action Catholique*, 15 nov. 1909. Les parties entre [] ont été ajoutées. Quelques passages qui auraient fait double emploi ont été retranchés.

LA CÉRÉMONIE

Le matin une messe solennelle a été chantée par Sa Grandeur Mgr Roy, assisté du R. P. Vannier et de l'abbé Desrochers, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Laberge agissait comme cérémoniaire et M. l'abbé Tan-crède Paquet comme archiprêtre.

Assistaient au chœur les Révérends MM. Lecours, supérieur du collège de Lévis, Lindsay, de l'archevêché, C Lemieux, du collège de Lévis, et quelques autres dont les noms nous échappent.

M l'abbé Scott, curé de Ste-Foy, [dans le sermon de circonstance, reproduit plus loin, a retracé les origines de la paroisse, rappelé les anciens pasteurs, et tous ces souvenirs du passé si précieux et si intéressants.]

Le chœur de l'orgue a rendu la Messe Royale. A l'Élévation, M. Alex. Moisan a chanté *O Jesu Deus magne*.

La quête a été faite par Mlle H. Everell, accompagnée de M. E. Hamel.

L'APRÈS-MIDI

Dans l'après-midi, Sa Grandeur Mgr Roy, accompagné du curé et du clergé, a rendu visite au couvent des Révérendes Sœurs de la Charité où il a été l'objet d'une gracieuse réception. [Sous la direction de leurs dévouées maitresses, les enfants ont récité en son honneur un dialogue fort bien tourné et fort bien dit

et lui ont présenté une adresse. La réponse du prélat a été particulièrement heureuse et toute d'affection pour ces petits. S'emparant d'une allégorie faite au sermon du matin par le prédicateur, qui avait comparé une paroisse à un jardin et les âmes à des fleurs que le pasteur cultive avec amour, il rappelle que si toutes les fleurs demandent des soins, il leur faut des soins variés. Aux unes un sol riche et humide est nécessaire, à d'autres un sol plus sec, moins généreux. Quelques-unes, à tige grêle et pliante, ont besoin d'un tuteur, d'autres vigoureuses prennent un développement exagéré, montent en orgueil, il faut savoir les émonder, trancher, couper sans crainte. "Ainsi de vous, mes enfants, dit-il. Quelques âmes un peu molles ont besoin d'être excitées, soutenues. D'autres trop fougueuses doivent être modérées, il leur faut le frein, la correction. Les fleurs ne résistent pas et voilà comment elles deviennent si belles et si parfumées. Il en sera de même de vous, mes enfants, si vous êtes bien dociles aux mains habiles et dévouées qui vous dirigent et vous forment."]

Vers deux heures, Sa Grandeur a reçu les hommages des paroissiens.

UN SALUT SOLENNEL

Ces fêtes du souvenir se sont terminées par un salut solennel. Sa Grandeur officiait, ayant comme diacre et sous-diacre, le R. P. Vannier et M. Desrochers.

A l'orgue on a rendu les cantiques suivants : *Célébrons le Seigneur*, par Mlle Girard ; *Ave Verum*, Mme Art. Bédard ; *Parce Domine*, Mlle C. Moisan ; *Tantum Ergo*, le chœur ; *Panem de Cælo*, le chœur. Avant le salut, Mgr Roy fit une courte allocution dont voici un très faible résumé :

C'est aujourd'hui pour vous la fête du souvenir. Notre religion est tout un souvenir : l'Annonciation, la Nativité, la Passion, la Résurrection, l'Ascension, ces fêtes nous enseignent le souvenir.

Dieu a voulu multiplier ses maisons afin de mêler sa vie divine à la famille humaine. L'église est le centre de la vie paroissiale et de la famille. La famille a besoin de l'église : c'est la maison de Dieu et du peuple. Dans la maison on se parle les uns aux autres, et lorsqu'on quitte cette maison on se rappelle ce qu'on s'est dit les uns les autres.

Le temple est aussi une maison : il évoque le souvenir des conversations qu'on y tient. C'est la maison où Dieu parle à ses enfants.

Pour résumer l'histoire de la maison de Dieu, on doit se dire : " Qu'est-ce donc que j'ai dit à Dieu et qu'est-ce que Dieu m'a dit." Vous avez parlé à Dieu par vos chants, par les prières liturgiques, les prières publiques, etc. Comme son verbe est muet, il l'a transmis à son ministre et il vous parle lui-même par son ministre à qui il donne la mission de prêcher. C'est de ce verbe divin

que le peuple attend la lumière pour orienter sa vie vers le ciel.

Si la responsabilité du prêtre est grande, la vôtre aussi l'est : Votre salut éternel est tout entier dans la parole de Dieu. Si votre vie n'est plus attachée à Dieu, cela dépendra de la façon dont vous aurez appliqué sa parole. Chaque fois que le prêtre vous a parlé, c'a été pour le plus grand bien de votre âme.

Prenez donc la résolution de venir parler au bon Dieu par la grande voix et la lumière des prières. Venez à l'église, venez-y plus souvent. N'oubliez donc jamais qu'il y a deux maisons où l'on doit vivre, la maison paternelle et la maison de Dieu. Entendez la parole de Dieu qui est un immense bienfait pour vous. Celui qui écoute et met en pratique la parole de Dieu, celui-là a le bonheur parfait. Que cette résolution soit la belle conclusion de cet anniversaire.

La collecte a été faite durant le salut par des jeunes enfants de la paroisse : M. Raoul Gaboury et Mlle Blanche Jobin ; M. Robert Bourbeau et Mlle Béatrice Trudel.

Ces belles et grandioses fêtes du souvenir et de la reconnaissance se sont treminées par le chant du *Te Deum*.

Voici le sermon de M. le curé de Sainte-Foy.

POUR LE CINQUANTENAIRE DE L'ÉGLISE
DU CAP-ROUGE

14 NOV. 1909

1859-1909

*Habebitis autem hunc diem in
monumentum.*

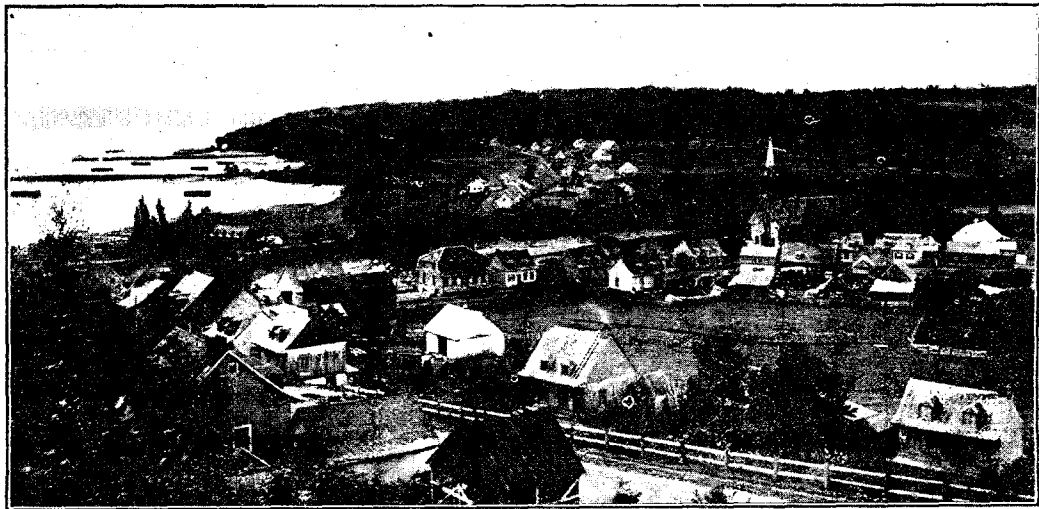
EX, XII, 14.

Vous considérez ce jour com-
me un monument éternel.MONSEIGNEUR, ¹

MES FRÈRES,

C'est une très douce chose que le souvenir, surtout quand arrive le crépuscule de la vie. Comme il est agréable de se rappeler le soleil de l'enfance qu'aucun nuage, semble-t-il, n'assombrissait, les joies intimes de la maison paternelle, les amusements du jeune âge, courses échevelées en patins sur la glace, ou glissades vertigineuses en traîneau sur le flanc des coteaux couverts de neige, et l'école avec ses luttes pacifiques sur le terrain moins glissant de l'orthographe, du calcul ou de l'histoire, l'église où, faute de place dans le banc de famille, il fallait s'asseoir sur le degré de la table de communion, avec cent autres petits camarades, tous sages comme des anges à cause des yeux de la paroisse entière fixés sur eux.

1. Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleutheropolis, auxiliaire de Québec, aujourd'hui Archevêque de Séleucie.



VILLAGE DU CAP-ROUGE AVANT LA CONSTRUCTION DU VIADUC DU TRANSCONTINENTAL

Quand tout ce passé, illuminé, embelli par la distance, vient devant vous, combien plus touchante, et plus humaine vous paraît la beauté de ces vers d'un grand poète qui a mêlé tant d'inepties et de blasphèmes à tant de choses belles et sublimes :

Que vous ai-je donc fait ô mes jeunes années,
Pour m'avoir fui si vite et vous être éloignées
Me croyant satisfait ?

Hélas ! Pour revenir m'apparaître si belles
Quand vous ne pouvez plus me prendre sur vos ailes,
Que vous ai-je donc fait ? ¹

Ce n'est pas que dans le passé tout soit joie et bonheur. Non, l'Esprit Saint ne peut mentir quand il dit que la vie de l'homme, pourtant si courte, est remplie de beaucoup de misères ².

Quel est celui qui a un peu vécu et n'a pas connu la douleur et le deuil ? Mais, tandis que nos joies passées semblent grandir par l'éloignement, le temps, au contraire, jette sur nos tristesses un voile qui les atténue, quelque chose d'indéfinissable qui fait que le souvenir même n'en est pas sans quelque douceur. Les êtres aimés disparus, amis, parents, revivent dans notre mémoire, et ce n'est pas tant le vide cruel de leur perte que

1. Victor Hugo. *Feuilles d'automne*, ch. XIV. "O primavera ! gioventu dell'anno ! O gioventu, primavera della vita ! O printemps, jeunesse de l'année ! O jeunesse, printemps de la vie !"

2. Job, XIV, 1. *Homo natus de muliere brevi vivens tempore. repletur multis miseriis.*

nous sentons que la douce souvenance de leur affection et de leurs vertus dont nous sommes touchés.

Eh bien, mes Frères, nous sommes d'une race qui se souvient et qui s'en fait gloire. En ce cinquantenaire de la fondation de votre paroisse, vous voulez jeter un regard sur cette période si courte d'un demi-siècle, qui pourtant a vu se dérouler tant d'événements et passer sur la scène tant d'acteurs aujourd'hui disparus. Mais votre fête des souvenirs est surtout une fête religieuse et l'Église vient s'associer à vos sentiments joyeux dans la personne d'un de ses hauts dignitaires, Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Eleutheropolis, qui comme autrefois S. Paul, son patron, sait se faire tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus Christ.

Vous vous mettez à genoux, parce que vous savez que tous les événements heureux ou malheureux, dont votre paroisse a été le théâtre, tout ce qui s'y est fait de grand et de beau, a été l'œuvre de l'aimable Providence. Vous venez lui offrir l'hommage de votre gratitude. Dieu n'en a pas besoin et cependant il l'exige, il en est jaloux. Dans les livres saints, avec quelle insistance et quelle sévérité n'impose-t-il pas au peuple qu'il s'est choisi le souvenir de ses bienfaits ! Et quand ce peuple toujours ingrat, oublie le Seigneur, combien prompt et vigoureux est le châtement ! Mais aussi combien prompt la miséricorde, au premier signe de repentir, combien complet le pardon ! Aujourd'hui comme alors, mes Frères, d'une

manière aussi certaine, sinon toujours aussi éclatante, pendant que la reconnaissance augmente le cours des libéralités divines, l'ingratitude en tarit la source. Le meilleur moyen d'attirer les bénédictions célestes, c'est de venir, comme vous en ce jour, rendre au Seigneur de filiales actions de grâces.

Mon devoir en cette fête, ce n'est donc pas d'exciter dans vos cœurs des sentiments dont ils débordent déjà ; c'est plutôt de rappeler le passé encore peu lointain qui les inspire.

Il s'y trouve des événements d'ordre matériel, et des événements d'ordre spirituel. Ils se compénètrent bien un peu parfois, mais non tellement que je ne puisse en faire, pour plus de clarté, la division de ce discours.

Je mets mes paroles sous la garde de Notre-Dame de Foy, qui a été pendant deux siècles la patronne de ces lieux.

I

La paroisse de Saint-Félix du Cap-Rouge, mes Frères, est une gracieuse mosaïque formée d'une partie de Saint-Augustin, d'un coin de l'Ancienne-Lorette et d'un morceau de Sainte-Foy. Ce dernier est de beaucoup le plus considérable, tant au point de vue de la population que de l'importance.

Sainte-Foy, — ou plutôt Notre-Dame-de-Foy, comme il faudrait dire, si les décrets épiscopaux pouvaient prévaloir

sur la routine — , était pourtant déjà une bien petite paroisse, mesurant à peine, dans sa plus grande étendue, une lieue et demie de longueur, depuis la Pointe-à-Pizeau jusqu'à la rivière du Cap-Rouge, et une lieue environ de profondeur.

Mais dans cet étroit espace que de faits historiques, mémorables ! Ici, sur ce Cap dont les schistes rouges ont valu à votre paroisse son nom populaire, Jacques Cartier, en 1541, avait établi son Charlesbourg-Royal, transformé ensuite par Roberval, en France-Roi. Sur les bords de la jolie rivière, le hardi Maloin admire les plus beaux chênes qu'il ait vus de sa vie, et des vignes chargées de grappes et de belles aubépines blanches. Même il croit trouver dans les sables de la grève des diamants et de l'or ! C'était un Eldorado, une autre Golconde. Plus loin sur les bords du grand fleuve, la célèbre mission Saint-Joseph de Sillery avait donné le spectacle des vertus chrétiennes des premiers temps. Et là-bas, dans la plaine, le chevalier de Lévis avait couronné d'un dernier reflet de gloire les armes françaises en ce pays.

N'était-ce pas trop d'honneur pour la même paroisse ?

En 1856, un premier joyau tombait de son diadème. Les immenses entrepôts de bois de construction établis sur ses rivages, les nombreux navires qui venaient y prendre chargement, avaient attiré une population ouvrière assez considérable. Pour ces braves gens, qui ne roulaient pas carrosse, l'église de Sainte-Foy, d'ailleurs bien

étroite, était d'un accès difficile. L'autorité diocésaine, soucieuse du bien des âmes, décida d'en ériger une autre en un site incomparable. C'est Sillery, la perle des bords de notre Saint-Laurent.

Trois ans plus tard, en 1859, une autre pierre précieuse tombait de notre front, une émeraude, cette fois, le verdoyant, le délicieux vallon du Cap-Rouge.

De sorte que la vieille paroisse ainsi diminuée, amputée, pouvait emprunter le mot de Cornélie, et montrant S.-Colomb de Sillery et S.-Félix-du-Cap-Rouge, dire avec la fille des Scipion : " Voilà ma plus belle parure ! "

Non seulement le bois de commerce, dont les vastes radeaux cherchaient refuge en cette anse spacieuse, mais une fabrique de poteries dont les fourneaux rouges ont souvent intrigué mes yeux d'enfant, et qui a eu son heure de vogue, avait attiré en ce lieu, par un travail abondant et rémunérateur, de nombreux ouvriers. Il était urgent de pourvoir à leurs besoins religieux. Mgr Baillargeon accueillit favorablement le requête présentée par plusieurs citoyens aux fins d'obtenir ici la fondation d'une nouvelle paroisse.

Le site de l'église choisi, les Juchereau-Duchesnay, seigneurs de Gaudarville et de Fossembault, avec leur coutumière générosité, donnèrent le terrain nécessaire pour le cimetière et les édifices religieux. De riches particuliers, bien que n'appartenant pas à notre croyance, ¹ rendant

1. Entre autres, le colonel Forsyth.

hommage à la salutaire influence de l'Église catholique, firent pour l'érection du nouveau temple, de généreuses offrandes.

Les travaux furent activement poussés.

Le maître-maçon ¹ qui les avait entrepris était non seulement habile dans son art, c'était aussi un grand chrétien. Pour le faire voir, il n'y a qu'à rappeler le don généreux de quatre de ses enfants, une fille et trois fils au service du Seigneur : une religieuse à Jésus-Marie ; deux religieux Rédemptoristes, dont l'un, mort à la fleur de l'âge ², a laissé une odeur de sainteté qui embaume toute l'Église canadienne, et sera bientôt, nous l'espérons, élevé sur les autels ; enfin un prêtre séculier ³, celui-là même qui, par une remarquable coïncidence, à la charge spirituelle de cette église bâtie par son père il y a un demi-siècle.

L'édifice, commencé au printemps 1859, était terminé à l'automne, et, le 14 octobre, le vicaire général Cazeau venait en faire la dédicace, entouré des curés du voisinage : les abbés Milette, de S.-Augustin, Laberge, de l'ancienne-Lorette, Boucher, de la Jeune-Lorette, Harkin, de Sillery. L'abbé Huot, curé de Sainte-Foy depuis vingt-trois ans, n'était pas présent à la pieuse et imposante cérémonie. Était-il retenu par la maladie ? Était-

1. M. Antoine Pampalon.

2. Le vén. Alfred Pampalon. L'autre est le R. P. Pierre Pampalon.

3. L'abbé Antoine Pampalon.

il trop attristé par la perte d'une portion notable de son troupeau? Même en cette dernière hypothèse, il serait difficile de blâmer son abstention. N'oublions pas que c'était la seconde fois en trois ans qu'il voyait morceler sa paroisse déjà peu populeuse. Et de plus, un père se sépare-t-il sans douleur d'enfants qu'il chérit? J'aime mieux voir dans l'absence de mon vénéré prédécesseur un témoignage de sa vive affection pour ses paroissiens du Cap-Rouge et une preuve qu'ils étaient alors comme aujourd'hui dignes de toute la tendresse et de tous les regrets de leur pasteur.

Bien que l'église fût bâtie et qu'on y fit les offices religieux, le décret d'érection civile de la paroisse ne fut rendu que le 11 mars 1872, et, chose à remarquer, il était signé par un enfant de Sainte-Foy, un fils de cultivateur, que son travail et ses talents avaient élevé à la plus haute dignité de notre province, Sir Narcisse Belleau, premier lieutenant-gouverneur de Québec. Dix jours plus tard, Mgr Taschereau, depuis un an archevêque de Québec, commandait l'élection des marguilliers, chargés, sous la direction du curé, d'administrer le temporel de la fabrique. Les premiers¹ furent élus le 31 mars 1872, et inaugurèrent les relations cordiales qui ne se sont jamais démenties entre les curés et les fabriciens de cette paroisse.

1. Jean-Marie Robitaille, Michel Hamel et David Henry

En traitant ces souvenirs où l'ordre matériel prédomine, il m'est bien arrivé, surtout en parlant de l'église, de m'aventurer dans le domaine spirituel. C'est pourquoi, mes chers Frères, la transition de l'un à l'autre se fera sans effort et pour ainsi dire, insensiblement.

II

Que serait une église sans l'hôte divin qui l'habite ? Une maison comme une autre, plus belle, plus grande que beaucoup d'autres, mais aussi plus vide, plus froide, — comme le temple protestant. Pour qu'elle soit la maison de Dieu, pour que Dieu l'habite vraiment, il faut, au moins de temps en temps, le sacrifice de l'autel, il faut le sacrificateur, il faut le prêtre.

Il n'y eut pas d'abord, au Cap-Rouge, de curé résidant, et, pour les baptêmes, mariages et sépultures, on s'adressait comme auparavant aux paroisses voisines. Le premier acte inscrit dans vos registres est du 3 mai 1862. Un prêtre venait de l'évêché faire l'office du dimanche. C'était l'abbé Honoré Lecours, sous-secrétaire de Mgr Baillargeon, jeune prêtre plein d'espérances, moissonné de bonne heure¹. Ceux qui l'ont connu ont conservé un souvenir impérissable de son angélique piété et de sa douceur.

1. Décédé à l'Hôpital-Général en 1866, âgé de 30 ans, et inhumé dans le chœur de la cathédrale.

C'était commencer sous d'heureux auspices, qui n'ont pas été trompeurs. Un coup d'œil jeté sur ce demi-siècle suffit à le montrer.

Le premier curé en titre fut l'abbé Pierre-Olivier Drolet, mort le 9 février 1901, pasteur de l'importante paroisse de Saint-Jean-Deschaillons. Je ne veux d'autres preuves des qualités d'esprit et de cœur de cet excellent prêtre, de sa hauteur d'âme, que les vingt et une années qu'il a voulu consacrer à ce champ de labeur d'une si faible étendue et d'un rapport matériel si insuffisant. La tentation d'avoir plus grand, plus riche, plus brillant, est si commune — si vulgaire ! Mais l'abbé Drolet s'était épris de cette population, peu nombreuse, il est vrai, mais si sympathique, de la ravissante beauté de ces lieux, de la richesse de leurs souvenirs.

Quel séjour idéal, pour un bon prêtre, que ce presbytère bâti près des eaux tranquilles, environné de vertes collines, caché comme un nid, sous la feuillée de ses grands chênes, en vue du Saint-Laurent superbe, dont on peut admirer la majesté sans redouter ses colères ! Mgr l'archevêque de Québec ne craignait pas de l'appeler, en ma présence, en 1906, "un coin du Paradis terrestre".

Un coin du Paradis terrestre ! Ce nom évoque l'idée d'un jardin et le jardin fait penser aux fleurs. Oui, mes Frères, des fleurs à cultiver, non seulement ici, mais partout, voilà bien le rôle du pasteur. Fleurs de toute saison : fleurs printanières, vives, mais tendres et délicates,

âmes d'enfants, de jeunes filles qui exigent une sollicitude toute particulière, qu'il faut développer, instruire, dont il faut protéger l'aimable innocence ; fleurs d'été, épanouies au grand soleil de la vie, pères et mères de famille, qu'il faut encourager, conseiller, souvent corriger ; fleurs d'automne, plus rares, moins éclatantes, qui ont déjà senti les premières morsures du froid, présage de la mort, âmes de vieillards déjà penchés vers la tombe, qu'il faut soutenir, consoler, cueillir pour les fêtes éternelles.

Et au milieu des travaux d'un ministère peu chargé, la prière et l'étude, ces deux ailes de l'âme d'un bon prêtre ; le tabernacle et les livres, ces délices d'une vie sacerdotale bien comprise !

L'abbé Drolet savait apprécier son bonheur et ce n'est pas sans un douloureux déchirement que, en 1883, il dut quitter ses chers paroissiens du Cap-Rouge, au milieu desquels il aurait voulu mourir. Mais une santé frêle et la fatigue qu'entraîne le jeûne dominical, même dans une paroisse peu nombreuse, exigeaient impérieusement du repos, et le bon vieillard, bien à regret, dut accepter un autre poste où il pût déposer sur des épaules plus jeunes la partie la plus lourde de sa charge pastorale.

L'abbé Placide Beudet¹ qui vint le remplacer était un homme distingué, d'intelligence cultivée. Il avait voyagé, connaissait, et aimait le beau. Pendant les cinq

1. Au Cap-Rouge, de 1883 à 1888.

années qu'il passa au Cap-Rouge, il se plut à orner un site déjà charmant, planta des arbres, agrandit les bocages, mais surtout déploya un grand zèle pour embellir l'église. C'est là, mes Frères, un éloge qui peut être adressé à tous vos curés, et qui vous est dû à vous-mêmes. Vous aussi, vous l'aimez, la beauté de la maison de Dieu, et vous avez toujours, pour l'augmenter, secondé fidèlement les efforts de vos pasteurs.

Tout le monde se souvient — c'est encore chose assez récente — avec quelle propreté exquise, quel ordre impeccable l'abbé Drolet faisait entretenir tous les objets qui, de près ou de loin, touchaient au culte divin. Malgré ses soins, au cours d'un quart de siècle, l'église s'était défraîchie. L'abbé Beaudet, dès 1884, lui fit revêtir une parure nouvelle où la variété des couleurs se mariait à l'élégance du dessin. Cette décoration, elle aussi, mit un quart de siècle à se faner, à se ternir, et c'est l'an dernier que votre digne pasteur l'a fait remplacer par une robe d'une blancheur immaculée que rehausse ci et là, un filet d'or discret, et qui, me semble-t-il, sied mieux que des couleurs trop vives à votre jolie église et lui donne plus de valeur artistique.

Un poète a dit :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux. ¹

1. Lamartine, *Méditations* IIème, *L'Homme*, dédié à Lord Byron.

L'abbé Beaudet avait-il la nostalgie du ciel ? Était-ce simplement une de ces âmes inquiètes, inconstantes, qui croient toujours que le bonheur est ailleurs ? Ce bonheur, mes Frères, que tous nous cherchons, et qui est, hâtons-nous de le dire, surtout en nous-mêmes, dans l'apaisement des désirs et le refrènement de l'imagination, cet excellent prêtre croyait le trouver dans le changement. La Providence l'avait placé sur sa route, en ce lieu béni, et il passa tout à côté, sans le voir, sans même le soupçonner ! Au bout de cinq ans, il quittait le Cap-Rouge. Curé quelque temps à Kamouraska, retiré pendant quelques années du ministère, tantôt ici, tantôt là, il est allé finir à Sherbrooke, loin de ses amis, une vie ennuyée. Rendons-lui cet hommage que, s'il n'a pas su être heureux, il a su du moins répandre, d'une main généreuse et discrète, les bienfaits qui font des heureux.

Son successeur, M. l'abbé Odilon Marois¹ est encore dans toutes les mémoires. Il m'a été donné d'admirer personnellement son zèle pour le salut des âmes et son goût exquis pour les pompes du culte. Mais il est une œuvre qui lui fut particulièrement chère et à laquelle il consacra le meilleur de son temps et de son énergie, c'est votre beau couvent que beaucoup de paroisses plus grandes pourraient vous envier. Déjà la commission scolaire avait compris l'immense avantage qu'offre, à tous égards,

1. Aujourd'hui curé de S.-Thomas de Montmagny. Au Cap-Rouge, de 1888 à 1898.

l'enseignement donnée par des religieuses, et, depuis 1881, les Révérendes Sœurs de la Charité étaient chargées de vos écoles paroissiales. Mais la maison qu'elles habitaient était plus que modeste et d'ailleurs trop éloignée de l'église. M. l'abbé Marois, malgré la dureté des temps, sut trouver des ressources pour élever, en un site plus commode, cette maison qui a vraiment grand air et qui restera comme le monument de son intelligente administration. En 1890, au mois de mai, Son Éminence le Cardinal Taschereau, entouré d'un nombreux clergé, en faisait la bénédiction solennelle. Au mois de septembre suivant, l'illustre prélat voulait bien encore y bénir une cloche, qui était un don du premier ministre de la province de Québec, l'honorable Honoré Mercier.

En 1898, M. l'abbé Marois devenait desservant, puis curé de l'importante paroisse de St-Thomas de Montmagny. Mais je suis sûr que de même que ses anciens paroissiens lui gardent un fidèle souvenir, lui aussi ne les a pas oubliés. Même je n'oserais pas affirmer qu'il n'ait jamais eu une pensée de regret pour les beaux jours qu'il a passés parmi eux.

La direction spirituelle du Cap-Rouge tomba en d'autres mains, qui, espérons-le, pour le bien de la paroisse et la consolation des curés voisins, la conserveront longtemps encore.

En 1898, mon excellent ami, M. l'abbé Antoine Pampalon, devenait curé de Saint-Félix. Oserai-je bien, en sa

présence, faire son éloge? Afin de ne pas soumettre son humilité à un trop long supplice, je me contenterai d'un mot. En parlant de l'abbé Lecours, qui le premier a desservi cette paroisse, j'ai dit que tous ceux qui l'ont connu ont gardé un souvenir impérissable de son angélique piété, et de sa douceur. Eh bien, j'ai la certitude que personne parmi vous, Messieurs et chers confrères, ni parmi vous, excellents paroissiens du Cap-Rouge, ne m'accusera d'outrer la louange si je dis que ce demi-siècle s'achève comme il a commencé : dans une piété qui touche le cœur de Dieu, dans une douceur, une bonté, un empressement à faire plaisir et à obliger, qui gagnent les cœurs des hommes.

Si les peuples ont les chefs qu'ils méritent, c'est faire, de cette paroisse, un bel éloge de dire qu'elle a toujours eu à sa tête des pasteurs si remarquables par leur zèle et par leurs vertus. Par leurs soins pieux, plusieurs âmes choisies ont gravi les sentiers — rudes en commençant, doux ensuite — de la vie religieuse ou du sacerdoce. C'est un honneur pour Saint-Félix du Cap-Rouge de voir un de ses fils ¹ occuper une des charges les plus importantes de l'antique séminaire de Québec. Dans cette paroisse pourtant peu populeuse, combien de petites âmes ² régénérées, revêtues de la robe d'innocence dans

1. M. l'abbé Tancrede Paquet, alors procureur du Séminaire. Le R. P. James Feeny, C. S. S. C., déc. à Porto-Rico, le 12 oct. 1906, était aussi au Cap-Rouge. *V. Sem. Rel.* de Q., 3 nov. 1906.

2. Exactement 1033.

l'eau du baptême ! Combien d'autres, dont les parchemins de la terre ne gardent aucune trace, l'ont recouverte dans le bain salutaire de la pénitence ! Combien ont été charitablement préparées au redoutable départ vers les plages de l'éternité ! Leur nombre nous effrayerait si nous pouvions voir cette multitude se lever devant nous³. Elle dépasserait de beaucoup l'assistance qui m'écoute. Parents, amis disparus, qui de vous n'en compte quelques-uns dans l'étroite enceinte du cimetière ? Accordons-leur en ce jour un religieux souvenir avec de ferventes prières.

Telle est, mes Frères, en résumé, l'histoire du demi-siècle écoulé. Dieu a béni cette paroisse et vous avez mille raisons de rendre grâce à sa paternelle providence.

Que vous réserve l'avenir ! Sans être prophète, il est permis d'en augurer favorablement au point de vue matériel. La prospérité des premiers temps a diminué peu à peu. Les fournaux à poteries sont éteints depuis longtemps et même ont complètement disparu ; la rade est vide, les grandes jetées construites à grands frais sont en ruines, on n'y voit plus les lourds et précieux trains de bois carré. Mais voilà que sous une autre forme, le mouvement industriel renaît. Votre paisible vallon s'étonne d'entendre le sifflet strident, les soufflements saccadés et bruyants des locomotives. Une voie ferrée sus-

3. Exactement 560 sépultures. Le Cap-Rouge ne compte que 300 communicants, environ 450 âmes.

pendue à cent soixante pieds dans les airs, prodige de hardiesse, sinon d'élégance et de beauté, le traverse tout entier. Oh ! sans doute, le charme des lieux y a perdu. Les oiseaux des bocages se sont enfuis effrayés, et avec eux, un peu la poésie. Mais il faut beaucoup pardonner à l'industrie, qui apporte le travail et le pain, et puisque nous ne sommes pas de purs esprits, mais de pauvres hommes sujets à mille besoins matériels, nous réjouir de ce retour de la prospérité et de la richesse.

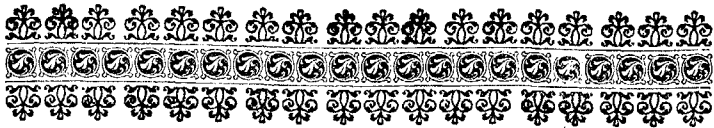
Les biens matériels, au reste, ne nuisent en rien à la sanctification des âmes. Vous ne serez pas, mes Frères, de ceux qui se servent, pour offenser Dieu, des bienfaits qu'il leur prodigue. Plus il se montrera libéral à votre égard et plus vous serez fervents à son service. Vous resterez, comme vous l'avez été jusqu'ici, fidèles à la voix de vos pasteurs, dociles aux enseignements de l'Église, votre mère. Et ainsi à la prospérité matérielle s'ajoutera le progrès beaucoup plus important de la sanctification de vos âmes. Votre fidélité dans l'accomplissement de vos devoirs religieux, votre fermeté dans la pratique des vertus chrétiennes, tout en étant une des meilleures garanties de votre bonheur temporel, sera encore le gage de votre éternelle félicité. Ainsi soit-il.

Pour le cinquantenaire

de la fondation de la

Société S.-Jean-Baptiste de Ste-Foy,

24 juin, 1919.



Pour le cinquantenaire de la fondation de la Société
S.-Jean-Baptiste de Ste-Foy, 24 juin 1909,

1859-1909.

*Justitia elevat gentem ; miseris
autem populos facit peccatum* ¹.
Prov. XIX, 34.

Les fêtes publiques, mes chers Frères, doivent avoir pour but d'élever les âmes, de les encourager dans le bien, de les exciter aux nobles actions. Agir pour le seul plaisir sensible, au dire de S. Thomas et de son école, est indigne d'un être raisonnable, à plus forte raison, d'un chrétien.

Les fêtes religieuses sont un résumé de la religion dont elles rappellent les mystères et les héros, — les saints.

Les fêtes civiles et patriotiques exaltent le souvenir des ancêtres, leurs luttes, leurs épreuves, leurs triomphes, afin de tremper les âmes, de les rendre fortes pour les combats présents et ceux de l'avenir.

La solennité de ce jour est à la fois religieuse et patriotique, mais surtout religieuse afin de faire voir que la religion pour tous les peuples, pour le nôtre particulièrement, a été et sera toujours le flambeau qui leur montre le chemin du bonheur. Et cela parce que la religion est l'école des fortes vertus.

1. La justice élève les nations : le péché les rend malheureuses.

C'est elle, mes Frères, qui vous a donné pour patron le grand saint dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. Et, en vous le donnant, sans doute elle a voulu qu'il étendît sur vous sa main protectrice. Mais c'est surtout un modèle qu'elle vous propose.

Jetons donc un regard sur celui que Notre-Seigneur a appelé le plus grand des enfants des hommes, et apprenons par ses exemples la véritable grandeur.

Qu'est-ce qui fait la prospérité d'une nation ? Le Saint-Esprit répond : *Justitia elevat gentem*, la justice élève les nations ; l'iniquité, au contraire, fait leur malheur.

Justitia, la Justice, en ce texte, au dire des commentateurs¹, ce n'est pas seulement la vertu cardinale de ce nom qui est désignée, c'est la sainteté, l'ensemble des vertus naturelles et surnaturelles : rendre à Dieu, au prochain, à soi-même ce qui est dû.

Il ne serait ni possible ni pratique d'embrasser en ce moment un si vaste sujet. Laissez-moi m'arrêter, mes Frères, à trois vertus qui ont brillé d'un éclat tout particulier en notre saint Patron et qui ont été et continueront d'être pour notre peuple, si nous y restons fidèles, des sources de noblesse, de vitalité, de vraie grandeur : 1° La foi qui éclaire notre route ici-bas et nous ouvre des horizons infinis ; 2° la chasteté, qui fait les peuples forts ; 3° l'abnégation, seule capable des grandes actions, des œuvres durables.

1. V. Corn. a Lapide, in loc.

I

Le rôle de la foi chez saint Jean-Baptiste, saint Augustin, dans une de ses homélies sur l'Évangile, nous le peint en un court mais puissant tableau : Conçu par la foi, dit le grand Docteur, engendré par la chasteté, il naît plus grand qu'un homme, égal aux anges. Il est la trompette du ciel, le héraut du Christ, le dépositaire des secrets du Père, l'avant-coureur du Fils, le porte-drapeau du Roi très haut" ¹.

Sa naissance est annoncée par un ange. Zacharie, son père, à cause de son grand âge, hésite à croire et il en est puni. Mais il croit et le message céleste s'accomplit. Dépositaire des secrets du Père — *arcanum Patris* —, Jean-Baptiste, dès le sein maternel, reconnaît et salue le Messie, le révèle à sa mère, et, au même moment, un rayon de la grâce l'illumine lui-même et le sanctifie.

Il naît au milieu de circonstances si extraordinaires que toutes les montagnes de la Judée sont dans l'étonnement et se disent : " Quel sera cet enfant ? parce que la main de Dieu était avec lui " ².

Il est la trompette du ciel dont la voix éclate comme le tonnerre et pousse le peuple à la pénitence.

1. *Fides concipit, castitas parit, nascitur major homine, par angelis, tuba cæli, prece Christi, arcanum Patris, Filii nuntius, signifer superni Regis.* (Hom. in Evang.)

2. Luc I, 65, 66. " *Et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc. Et posuerunt omnes qui audierant in corde suo dicentes: Quis putas puer iste erit ? Etenim manus Domini erat cum illo.*"

Il est prophète, il est l'ange du testament, que Dieu envoie devant son fils, pour lui préparer la voie ¹. Et quand l'heure sera venue, il dira : “ *Ecce agnus Dei*, Voici l'agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde” ².

Ce sont là, mes Frères, par excellence, des ministères de foi.

Et dans la vie du peuple canadien-français, quel a donc été, quel doit être le rôle de la religion et de la foi ?

Il n'y a, pour le voir, qu'à jeter un coup d'œil rapide sur ses glorieuses annales.

De lui comme de Jean-Baptiste, on peut dire : *Fides parit*, il est né de la foi. Lisez les lettres patentes délivrées par les rois très chrétiens aux anciens découvreurs, et vous trouverez que le premier motif de ces lointaines et périlleuses expéditions, ce n'est pas tant d'agrandir le pouvoir de la France que le royaume de Jésus-Christ. Ce à quoi s'engage même un huguenot comme de Monts, c'est à faire fleurir la religion chrétienne parmi les nations infidèles. Ce que veulent un Cartier, un Champlain, c'est, selon l'expression pittoresque de ce dernier : “ de planter la foi sur le sol de la Nouvelle-France”. Et c'est pour réaliser ce vœu, exécuter ce dessein, que les missionnaires Récollets et Jésuites, au prix de mille dangers et d'indicibles fatigues, vont à travers les forêts vierges porter

1. Mal. III, 1.

2. Joan, I, 29.

aux nations assises dans l'ombre de la mort la lumière de la bonne nouvelle.

Nés de la foi, nous avons grandi par elle. Les compagnies chargées du peuplement du pays s'obligeaient non seulement à y envoyer des colons, mais à fournir des prêtres à chaque établissement. Et ces colons choisis avec soin se hâtaient d'élever une chapelle afin d'avoir dans leurs rudes travaux la consolation, l'appui de la Religion.

Hommes de foi encore, ceux qui présidèrent à nos destinées, non seulement les Champlain, les Montmagny, les d'Ailleboust, les Montcalm, mais ce fier Frontenac lui-même, hautain et batailleur, qui chaque année humblement fait chez les Récollets une retraite pour se préparer à la communion pascale.

Nous avons été défendus et sauvés par la foi. Au point de vue purement temporel, l'église de Notre-Dame des Victoires en est un vivant témoignage. L'image de la Vierge flottait sur le champ de bataille de Carillon, et vraisemblablement aussi, présidait à la victoire de Sainte-Foy. Mais c'est le point de vue moral surtout qui vaut d'être mis en pleine lumière. Après 1760, quel a été le véritable boulevard de la nationalité canadienne-française? Est-ce la langue? Je lui accorde une influence considérable. Mais, elle-même, qui l'a sauvée? On a vu des collectivités très nombreuses perdre leur langue. Parle-t-on beaucoup français en Louisiane aujourd'hui? gaélic

en Ecosse et en Irlande? Ce qui a sauvé la nationalité canadienne-française, disons-le de toute la puissance de notre voix, crions-le du haut des montagnes, afin que toute la terre puisse entendre, ce qui a sauvé la nationalité canadienne-française, c'est sa foi! c'est sa religion!

Ôtez nos institutions religieuses, le séminaire de Québec, les collèges des Jésuites et de Saint-Sulpice¹, les Ursulines, la Congrégation Notre-Dame, ôtez les évêques, les prêtres! Que seriez-vous devenues, populations chrétiennes de nos villes et de nos campagnes, sans guides et sans défenseurs? C'est là, dans ces couvents, nés de la foi, d'une foi héroïque — qui oserait le nier? — qu'ont été élevées, façonnées en grand nombre ces femmes distinguées et instruites, ces mères admirables qui ont fait sucer avec le lait, à leurs enfants, l'amour de leur pays, de leur langue et de leur religion. C'est dans ces collèges qu'ont forgé leurs armes, tant d'hommes éminents tout prêts à prendre, dans les assemblées publiques, la défense de leurs compatriotes, avec une éloquence qui non seulement ne le cédait en rien, mais était de beaucoup supérieure, pour la forme et la force, à celle de leurs adversaires pourtant formés en Europe.

Que veulent donc ceux qui accusent le clergé d'entretenir l'ignorance? Que sont-ils? Des menteurs, ou des ignorants? Qu'ils choisissent. Ce rôle de la religion, mes

1. Depuis 1825, il en est né beaucoup d'autres qui continuent la même œuvre.

Frères, dans le salut de notre race est d'une évidence tellement éclatante qu'il faut être aveugle pour ne pas le voir et impudent pour le nier. Que veulent donc ceux qui battent en brèche l'influence du clergé dans l'éducation? Est-ce bien un plus grand développement ¹ de la race canadienne-française? Poser la question, c'est y répondre.

Hélas! nous avons pour devise: Je me souviens! Mais ces services rendus par la religion, ne les oublions-nous pas? Il est un pays dont on a dit qu'" il a été fait par les évêques comme une ruche par les abeilles". C'est la France, et en France aujourd'hui, la religion n'est-elle pas traitée en étrangère et même en ennemie?

Qu'en sera-t-il parmi nous? Mais chassons ces craintes. Espérons que nos hommes publics dirigeants continueront à comprendre, comme ils l'ont fait jusqu'ici, ce que notre patrie doit à la religion, et rendront vains les efforts de nos sectaires au petit pied.

II

Mais la foi, mes Frères, que nous venons d'admirer dans notre saint Patron et qui a été pour notre pays la source de biens si précieux, engendre les deux autres vertus dont

1. Quand ce discours était prononcé, certains *journaux* menaient cette triste campagne. Aujourd'hui (1918) on a l'incident Nicholson (voir le *Soleil*, 1 mars). Qu'un Anglais protestant — d'ailleurs désavoué par les bons esprits même de sa race et de sa croyance — parle ainsi, on le comprend. Mais les Canadiens-Français! Les Judas sont donc de tous les temps!

je veux maintenant vous parler, et qui exercent une influence si profonde sur la durée et la grandeur des nations, l'abnégation et la chasteté, laquelle n'est qu'une forme de l'abnégation.

Que saint Jean-Baptiste ait été un modèle d'abnégation, c'est-à-dire d'oubli de soi, de renoncement, un coup d'œil sur l'Évangile suffit à le montrer. " Qu'êtes-vous allés voir dans le désert, demande Notre-Seigneur à la foule qui le suit, un homme vêtu mollement ? Ceux qui sont vêtus ainsi sont dans les palais des rois" ¹.

Non, Jean-Baptiste n'est pas vêtu mollement : il n'a pour se couvrir qu'une robe grossière et rude de poils de chameau, pour se nourrir que des sauterelles et du miel sauvage. Il vit dans le désert. Que lui importent les richesses, les plaisirs du monde ? Et c'est parce qu'il s'oublie ainsi, qu'il est si grand. S'il n'avait compté pour rien, les honneurs, l'estime, les biens terrestres, aurait-il eu cette indépendance, cette éloquence, ce zèle pour la gloire de Dieu, cette liberté pour parler aux grands, aux rois mêmes ?

L'abnégation, mes Frères, l'oubli de soi, je ne crains pas d'affirmer que rien de grand ne se fait sans cette vertu. Car rien de grand ne se fait sans effort, et tout effort est un sacrifice, c'est-à-dire un acte d'abnégation.

Et ici, l'ont peut dire que le peuple canadien, jusqu'à ce jour du moins, n'a pas été indigne de son auguste mo-

1. Luc. VII, 25.

dèle. Le sacrifice est inscrit en caractères ineffaçables presque à toutes les pages de son histoire. La médaille commémorative, donnée à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, aux familles qui ont conservé depuis deux cents ans la terre ancestrale, le rappelle dans sa courte devise, d'un choix aussi heureux qu'expressif : "*Cruce, ense et aratro — Par la croix, par l'épée et par la charrue*".

La croix ! c'est le symbole même, l'instrument du sacrifice. La croix, mes Frères, sans doute, nos missionnaires l'arboraient comme le signe du salut, mais surtout ils la portaient sur leurs épaules, et combien lourde ! dans leurs pénibles courses apostoliques, sachant bien que sans la souffrance, toute prédication est inutile. Ils sentaient bien, ils savaient bien, — ils le disaient, — que pour la conversion de ces peuplades barbares, il faudrait l'effusion du sang. — *Sine sanguinis effusione non fit remissio*¹, on peut ajouter : *non fit redemptio* — Sans l'effusion du sang, il n'y a pas de pardon, pas de rédemption. Et ils sont allés jusque-là, jusqu'au martyre, non pas seulement celui d'une vie de privations, de souffrances journalières, plus pénible que la mort, mais jusqu'au vrai poteau sanglant de la torture. Elles prenaient aussi la croix ces femmes héroïques, Hospitalières, Ursulines, les Marie de l'Incarnation, les Jeanne Mance, les Marguerite

1. Hebr. IX, 22.

Bourgeois, qui laissent le beau ciel de France, bravaient les rigueurs de nos froids meurtriers, pour venir se dévouer au soulagement des malades et à l'instruction des enfants français et sauvages.

Et l'épée, mes Frères, c'est encore la croix. Le chevalier sans peur et sans reproche, Bayard mourant, au défaut d'un crucifix, baisait son épée. Quand vous feuilletez nos annales et que vous lisez avec émotion et fierté le récit de ces belles victoires remportées vaillamment, un contre dix, ne regardez pas seulement l'éclat du triomphe, mais songez aussi aux sacrifices qu'elles ont coûté, non pas seulement au sang généreusement donné, mais au foyer, au père, à la mère, à l'épouse ou à la fiancée, auxquels le soldat a dit adieu! songez aux fatigues des longues marches sous un soleil brûlant ou un ciel de glace, songez à la bravoure qui défie la mort, au patriotisme qui met l'amour du pays natal au-dessus de l'amour de la vie. Vous surtout, paroissiens de Sainte-Foy, dont le nom orne une des plus glorieuses pages de l'histoire du Canada, rappelez-vous le 28 avril 1760. Voyez ces soldats qui font soixante lieues, sans routes tracées, à travers les glaces et les neiges. En face du promontoire du Cap-Rouge fortement gardé et de la rivière gonflée par le dégel et les pluies, ils n'hésitent pas à faire deux lieues encore pour aller dans l'eau et la neige à mi-corps, franchir cette rivière à l'Ancienne-Lorette et revenir emporter ces coteaux qui leur ouvraient le chemin de Québec. En ces jours de

gloire notre vieille église périt, mais qu'est cette perte matérielle en face de cette vaillance, de cette endurance, de cette abnégation, de cet héroïsme ! De tels hommes étaient invincibles. Le lendemain les voyait maîtres du champ de bataille, et, s'il fallait au drapeau fleurdelisé repasser les mers, du moins emportait-il en ses plis une dernière victoire.

Et après de si grandes choses oserai-je bien nommer la charrue ? Oui, mes Frères. Dans cette devise dont j'ai parlé, on n'a pas craint de l'associer à la croix et à l'épée : je ne le craindrai pas ici davantage, parce que si notre pays doit tant aux deux premières, il ne doit pas moins à ce noble instrument du laboureur. C'est lui qui a fouillé le sol généreux et en a fait jaillir ces richesses dont nous jouissons. S'il est un art nécessaire, sans lequel nulle nation ne peut vivre, c'est bien l'agriculture. Et c'est un art noble autant que nécessaire : s'il y a des professions plus brillantes, il n'y en a pas de plus honorables, surtout de plus indépendantes. On sait la réponse que faisait un vieux paysan lombard à l'empereur allemand Barberousse qui s'étonnait de ne pas recevoir de lui les mêmes hommages que tous s'empressaient de lui rendre : " Je dépends de Dieu et de ma terre ". Vous entendez : " De Dieu et de ma terre " ! Tout cultivateur peut le redire. Mais quel est l'homme de profession libérale, de commerce, quel est l'homme d'État même qui puisse en dire autant ? Tous dépendent, ils le savent bien, du moin-

dre caprice populaire. Mais si l'agriculture est un art aussi honorable que nécessaire, ne dissimulons pas qu'il est un art pénible. C'est à lui que s'applique directement la parole de la Genèse ¹ : *In sudore vultus tui vesceris pane* — Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Travail rude assurément que celui de la terre, mais travail salubre, propre à faire des hommes sains et forts. C'est grâce à lui sans doute que les anciens Canadiens étaient de si fiers soldats : une épée ou un mousquet ne pesait pas à leurs bras robustes ! Puissions-nous imiter, mes Frères, les pionniers courageux qui ont conquis nos belles terres sur la pleine forêt. Eux aussi étaient des hommes d'abnégation et de sacrifice. La jeunesse de nos campagnes serait bien à plaindre, si, au lieu d'imiter de si nobles exemples, et de mener au grand soleil une vie pleine et indépendante, elle trouvait trop lourds les mancherons de la charrue et allait s'avilir au sein des villes dans le vasselage de toutes les domesticités. Ce n'est pas chez elle qu'on pourrait retrouver les héros de Carillon, de Sainte-Foy ou de Châteauguay.

III

Si saint Jean-Baptiste, mes Frères, a été un modèle d'abnégation par son austérité, son mépris des biens terrestres, des honneurs, il l'a été encore plus dans la pratique héroïque d'une vertu qui a exercé et ne peut manquer

1. III, 19.

d'exercer encore une influence sans bornes sur l'expansion de la race candienne-française. Je veux dire la chasteté qui ne demande plus seulement le sacrifice de biens qui sont en dehors de nous, mais de biens et de jouissances intimement liés à notre nature. Or de cette vertu, pour cette raison même, plus difficile que les autres, le saint précurseur a été non seulement un modèle, mais il en a été le martyr. Pur lui-même dans sa vie comme un ange — *par angelis* — il peut s'élever avec force contre le désordre, et c'est pour avoir dit en face à un roi incestueux : " Il ne vous est pas permis d'avoir cette femme " ¹, que sa tête, à la demande d'une danseuse, tomba sous le couteau.

Hé bien, mes Frères, croire que la chasteté est uniquement une vertu privée, qu'elle n'influe en rien sur la grandeur, la prospérité d'une nation, serait une erreur aussi grave que funeste. Il en est des peuples comme des individus. Chastes, ils sont nobles et forts, livrés au vice, ils se dégradent et tombent en pourriture. Ouvrez l'histoire et cherchez comment ont croulé tant de puissants empires, comment se sont avilis et annihilés tant de grands capitaines, de beaux génies, comment tant de nations prospères sont tombées en ruines. Vous trouverez toujours la même cause : orgies de Babylone ou de Ninive, de Rome païenne ou de Byzance : peuples énervés, avilis, efféminés par les plaisirs, et dévorés par d'autres peuples

1. Marc, VI, 19. *Non licet tibi habere uxorem fratris tui.*

jeunes et forts, que la richesse et la puissance mèneront, à leur tour, aux mêmes excès et à la même décadence. Que d'exemples on en pourrait citer depuis le festin fameux dont parle le prophète¹, où le roi de Chaldée, Baltassar, faisait boire les courtisanes dans les vases d'or enlevés naguère au temple de Jérusalem ! Une main mystérieuse trace sur la muraille les mots fatidiques : *Mane, Thecel, Phares*, — compté, pesé, divisé ! — Comptées, les années de ta puissance ; elles sont comptées et finies ! Tu as été pesé dans la balance et tu as été trouvé trop léger — *inventus es minus habens* ; ton royaume est divisé et donné aux Mèdes ! Permettez-moi, mes Frères, un souvenir de l'antiquité classique, un mot qui peint comme en traits de feu la vérité que j'énonce : Voyez ce grand homme, Marc-Antoine, illustre orateur autant qu'habile capitaine, voyez-le endormi, amolli dans les bras d'une Cléopâtre, comme naguère Samson sur les genoux de Dalila, y perdre à la fois l'honneur, le pouvoir et la vie !

Nous, mes Frères, plus que personne, nous avons raison de porter à la luxure une haine implacable. C'est elle qui nous a trahis, vendus. Pendant que nos soldats livraient d'héroïques combats, la fange était assise sur le trône de France ; aux scandales de la régence avaient suc-

1. Daniel, ch. V. On boit, on s'amuse, on fait ripailles pendant que l'ennemi bat les murs de la place ! Est-ce l'histoire des anciens temps — ou celle d'aujourd'hui ?

céde les turpitudes d'un Louis XV. Un demi-siècle plus tard, pendant la révolution française, des torrents de sang passeront sur ces hontes sans en effacer la souillure. Mais alors, et vraiment je ne puis m'empêcher de croire que c'était une attention maternelle de la divine Providence, — alors le Canada était abrité sous les plis d'un autre drapeau longtemps ennemi, longtemps combattu, puis devenu l'égide protectrice de notre race. Une faible partie des millions gaspillés par les courtisanes auraient suffi à garder sur nos rivages le drapeau à fleurs de lys, toujours le plus aimé. Mais si la mollesse d'un indigne descendant de saint Louis nous a livrés à une domination étrangère, nous du moins, nous pouvons dire hautement que nous ne sommes pas coupables.

Non, mes Frères ! Du peuple canadien-français comme de son patron, l'on peut répéter : *Castites parit*, la chasteté l'a fait. Où voit-on dans l'histoire soixante mille hommes devenir après cent cinquante ans, par le seul essor du sang, un peuple de trois millions d'âmes ? c'est-à-dire se multiplier cinquante fois en un siècle et demi ? Seule, mes Frères, la chasteté peut enfanter ces prodiges. Honneur à ces familles canadiennes, nombreuses et fortes, puissance de notre race et espoir de l'avenir. Elles sont les vivants témoins de la moralité de notre peuple, de son respect des lois de Dieu. Laissons d'autres races se suicider, au dire des économistes, par le divorce, par le mépris de la chasteté conjugale. Pour nous, gardons fidèle-

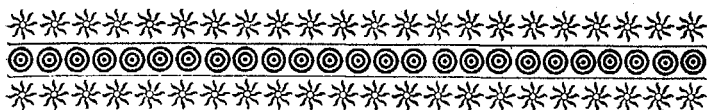
ment les traditions de nos ancêtres, la pureté patriarcale de leurs mœurs, afin de rester dignes d'eux et d'achever l'œuvre qu'ils ont si noblement commencée.

Voilà, mes Frères, les leçons du passé ; étudions-les, suivons-les. Restons fermement attachés à notre foi qui a fait la grandeur de ce pays. Que les tâches difficiles ne nous effrayent point ; ne soyons ni des trembleurs, ni des efféminés. Aimons les sains et rudes travaux des champs, attachons-nous au sol généreux de notre patrie, qu'à en extraire les richesses dont il est prodigue, nos bras deviennent robustes et apprennent dans ces occupations paisibles à porter le poids des luttes futures.

Enfin restons respectueux des lois de la chasteté pour que la race canadienne-française, par son développement continu, conquière lentement mais invinciblement en ce pays une situation prépondérante, et puisse ainsi répondre aux vues de la Providence et être, comme son saint protecteur et modèle, saint Jean-Baptiste, le héraut de la foi et le porte-drapeau du Roi suprême. — *signifer superni Regis* — dans le nouveau monde. Ainsi soit-il.

Pour une prise d'habit, au Bon-Pasteur,

le 2 février 1914.



Pour une prise d'habit, au Bon-Pasteur de Québec, le 2 février 1914¹.

*Simile erit regnum cœlorum
decem virginibus quæ accipientes
lampades suas exierunt obviam
sponso et sponsæ.— MATTH. XXV.1.*

Ce sont les premiers mots de la célèbre parabole des Vierges. Redisons-la dans son exquise et dramatique simplicité ;— on ne refait pas les paraboles de l'Évangile !

“ Le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse. Or cinq d'entre elles étaient folles et cinq étaient sages. Les cinq folles ayant pris leurs lampes, ne prirent pas d'huile avec elles ; mais les sages prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes. L'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes, et s'endormi-

1. Deux jeunes filles de Sainte-Foy, Mlles Alma Blais et Éva Routier, entraient au noviciat avec six compagnes, Mlles C. Lamontagne, de Saint-Bernard de Dorchester, A. Langlois, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, M.-L. Bouffard, de Sainte-Hénédine de Dorchester, L. Hudon, du Lac-Noir de Mégantic, D. Veilleux et M.-A. Rancourt, de Saint-Georges de Beauce. *Sem. Rel. de Québec*, 12 fév. 1914, p. 341. Par la même publication, 11 fév. 1915, p. 378, on constate que huit avaient pris le saint habit et que huit, un an plus tard, ont fait profession. Toutefois, il y a *un nom de changé*,— mais évidemment ce n'est pas la faute du sermon.

rent. Mais au milieu de la nuit, un cri se fit entendre : Voici l'époux qui vient ; allez au-devant de lui. Alors toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile car nos lampes s'éteignent.— Les sages leur répondirent : De peur qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous.— Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée.— Enfin les autres vierges viennent aussi, en disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.— Mais il leur répondit : En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas.— Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure" ¹.

Les exégètes appliquent communément cette parabole aux fidèles en général et aux moyens qu'il faut prendre pour se sauver ². Cependant saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Jean Chrysostome l'entendent spécialement des vierges, c'est-à-dire, des âmes destinées d'une manière spéciale à être les épouses de Jésus-Christ. C'est d'ailleurs le sens littéral que l'Église consacre dans sa liturgie, tant au missel que dans le bréviaire.

Ce passage ira donc bien à la fête de ce jour, et d'autant mieux que dans le texte original, le texte grec — du moins le texte hébraïque, ou plutôt araméen, s'il a existé,

1. Mat. XXV. 1-13.

2. V. Fillion, *in loc.*

est à jamais perdu,— dans le texte grec, dis-je, il n'est question que de l'époux — *exierunt obviam sponso* ¹.

Ces vierges, d'après cela, venaient donc non seulement comme témoins des noces mais comme fiancées.

Et vous aussi, mes chères Sœurs, qui allez revêtir les livrées humbles mais sans tache de Marie Immaculée, vous venez à Jésus comme fiancées ; — non encore comme épouses. Les épousailles viendront plus tard, au jour désiré de la profession. Jusqu'ici, comme postulantes, vous demandiez cet honneur — *postulare* veut dire demander,— vous frappiez à la porte. Voilà qu'elle s'ouvre, vous entrez, à proprement parler dans la vie religieuse, dans le palais de l'époux. Mais ce n'en est encore que le vestibule. Le noviciat, c'est en effet l'apprentissage de la vie religieuse.

Il sera donc pratique de vous dire, d'après l'Évangile, commenté par les docteurs de l'Église, ce qui est nécessaire pour que, de fiancées, vous deveniez les épouses de Jésus-Christ.

I

Notre-Seigneur qui, pour se mettre à la portée de ses auditeurs un peu frustes, prenait gracieusement ses comparaisons et ses exemples dans les objets familiers qui l'entouraient, emprunte en cette circonstance un trait

1. *Exèlthon eis apantasin tou numphou* (ancienne prononciation).

charmant de couleur locale. C'était la coutume, aussi bien, du reste, en Grèce et à Rome que dans la Judée, c'était la coutume, pour les jeunes filles, d'aller au-devant des époux avec des lampes dans leurs mains. En ce moment elles sont dix qui vont aux noces ainsi toutes joyeuses. Mais cinq sont sages et cinq sont folles, ou, si le mot paraît trop dur, disons, imprévoyantes, imprudentes. Elles n'ont pas, comme leurs avisées compagnes, pris d'huile, avec leurs lampes, en cas de retard. Et précisément l'époux retarde et voilà que ces vierges commencent à s'assoupir — il est si ennuyeux d'attendre ! — et puis s'endorment pour de bon — *domitaverunt omnes et dormierunt*. Tout à coup un cri éclate dans la nuit : *Ecce sponsus venit !* Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui ! Les dix vierges se hâtent de préparer leurs lampes, et celles qui ont manqué de prévoyance, s'apercevant alors de leur erreur, veulent la réparer, mais il est trop tard. Quand elles reviennent de chez les vendeurs, elles trouvent la salle des noces fermée. Elles ont beau frapper et crier : “ Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ! ” Il leur répond d'une voix sévère et avec serment : “ En vérité, je vous le dis, je ne vous connais point ! — *Amen, dico vobis, nescio vos.* ” La terrible parole ! Il ne les connaît point ! elles resteront dehors seules, dans le froid, dans la nuit ; elles pourront entendre les échos joyeux de la fête nuptiale, mais ces joies ne sont pas pour elles.

“ Ainsi, dit saint Grégoire le Grand, toutes étaient vierges et cependant, elles ne sont pas toutes admises dans les parvis de la béatitude, parce que quelques-unes voulurent tirer vaine gloire de leur virginité, s’enivrer des louanges des hommes”¹.

D’après l’illustre Pontife, l’huile que ces infortunées avaient négligé d’apporter, signifierait donc l’humilité, et, venant d’une autorité si grande, c’est une interprétation qui ne saurait être dédaignée. D’autant moins, que cette vertu est la base indispensable de toute perfection.

“ Voulez-vous être grand, dit saint Augustin², commencez par être le plus petit. Et plus vous entendez porter haut l’édifice de votre grandeur, plus il faut creuser ce fondement de l’humilité.”

Mais la sainte Écriture, surtout dans les passages figuratifs, comme celui qui nous occupe, a une grande richesse de significations diverses qui, loin de s’exclure, se complètent plutôt les unes les autres. Il en est une, ici, qui me semble plus belle et surtout plus féconde que celle dont je viens de parler et qui se présente aussi sous le patronage de grands docteurs, saint Jérôme et saint Hilaire, — après Origène³, le génie le plus extraordinaire de l’antiquité chrétienne.

1. *Hom. 12 in Evang.*

2. *Serm. X in Mat.* “ *Magnus esse vis, a minimo incipe : Cogitas magnam fabricam constituere celsitudinis, de fundamento prius cogita humilitatis.* ”

3. *V. infrà*, p. 211, note.

Selon ces saints personnages, les lampes seraient le symbole de la foi. La foi, en effet, est une lumière. Et quelle lumière ! Où trouver un objet matériel qui en donne une idée ? Vous avez vu, — et vous vous rappelez sans doute, — sur les navires de guerre qui nous ont visités¹, à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, ces puissants projecteurs électriques lançant au loin un faisceau lumineux éblouissant ? Dirigé sur un point quelconque du rivage, tous les objets enveloppés dans son champ s'illuminent d'une clarté d'autant plus intense que tout le reste, alentour, est plongé dans des ténèbres plus épaisses. En mer, pendant la tempête, on s'en sert pour scruter les flots ténébreux et découvrir l'écueil où l'on pourrait se briser ; en temps de guerre, on y recourt pour démasquer l'ennemi qui s'avance dans l'ombre, le torpilleur² sournois, presque invisible, plus redoutable que le noble vaisseau de haut bord qui lutte à ciel ouvert. Autant d'images de la foi, — fort belles mais bien imparfaites ! Pendant que ces merveilleux appareils, chefs-d'œuvre du génie de l'homme, éclairent, guident, protègent, leur action reste bien limitée et, s'ils révèlent le danger, ils sont impuissants à en défendre. La lumière divine de la foi, au contraire, traverse l'infini, pénètre jusqu'aux régions éternelles, au sein même de la divine substance. Sans elle, que saurions-

1. En 1909.

2. En 1919, c'est le sous-marin qu'il faut dire.

nous de Dieu ? Qu'il existe peut-être, puisque la raison y suffit, encore que son faible flambeau ait été impuissant à révéler au plus grand nombre des hommes cette vérité primordiale si nécessaire. Mais ses miséricordes infinies ? ses ineffables bontés ? cet incompréhensible amour qui l'a fait descendre sur la terre pour nous sauver, qui l'a cloué à une croix, emprisonné dans nos tabernacles, qu'en saurions-nous ? Que saurions-nous de notre âme elle-même ? Ne s'est-il pas trouvé des hommes, et de génie encore, pour dire : " L'âme, qu'est-ce autre chose qu'une fable ? Nous ne l'avons jamais trouvée sous le tranchant de nos scalpels !" Et admissions-nous — ce qu'ont admis et professé d'illustres philosophes païens — qu'elle existe vraiment, que saurions-nous de sa noblesse, de ses divines ressemblances, de ses éternelles destinées ?

Non seulement la foi nous montre Dieu comme l'être premier, nécessaire, souverain, indépendant, éternel, infini, auteur et maître de toutes choses. Mais elle nous le montre comme un père plein de tendresse qui a fait l'homme et s'est incliné vers lui par amour. Elle nous fait voir dans notre âme non seulement un principe de vie, immatériel, intelligent, immortel, mais l'image même du Créateur, rien moins que l'héritière du royaume des cieux. Et ce royal héritage, elle nous indique et nous fournit les moyens de l'obtenir. Les écueils où nous pourrions faire naufrage, non seulement elle nous les montre, mais elle nous aide à les éviter; les ennemis qui

pourraient causer notre perte, non seulement elle nous les fait connaître, mais elle nous fournit des armes pour en triompher.

Voilà, mes Sœurs, la lampe avec laquelle il faut aller au-devant de l'Époux divin. Elle vous mettra sous les yeux ce que Dieu a fait pour vous, ce que vous devez faire pour lui. Elle vous montrera les beautés du ciel afin que vous puissiez mieux mépriser la terre, fouler d'un pied plus dédaigneux ses vanités, ses joies trompeuses, et redire avec un saint : Que la terre est méprisable quand je contemple le ciel — *Quam vilescit terra dum cælum aspicio !*

II

Faut-il ajouter que cette lampe, si précieuse qu'elle soit, ne suffit pas ? C'est pourtant ce qu'enseigne clairement notre parabole. Les vierges que l'Évangile qualifie d'insensées, l'avaient,—et néanmoins elles ont été repoussées. Que faut-il de plus ? Ah ! il faut l'huile pour en faire jaillir la flamme et l'entretenir. Et qu'est-ce que cette huile ? Au dire des saints docteurs déjà cités, ce sont les bonnes œuvres. La foi sans les œuvres, dit l'apôtre saint Jacques, est morte,—*fides sine operibus mortua est*¹. C'est surtout la divine charité. Saint Paul ne dit-il pas : Quand je parlerais les langues des anges et des hommes, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnante ou

1. *Ep. Cath., II, passim., et 26.*

une cymbale retentissante. Et quand j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, et quand j'aurais toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien¹.

Cette divine charité, ajoute-t-il ensuite, qui est patiente, pleine de douceur, qui n'est pas jalouse, qui ne s'enfle pas, qui n'a point d'ambition, ne se cherche pas elle-même, qui ne pense pas le mal, ne se réjouit pas de l'iniquité, mais de la vérité.

Quel magnifique tableau et quelle éloquence ! C'est en un langage saisissant l'ensemble des vertus d'où naissent les bonnes œuvres selon l'état de chacun.

Le champ est bien vaste et de grande beauté, et, s'il était permis d'être long, je céderais aisément au plaisir d'y glaner. Mais je n'y cueille qu'un épi parce qu'il me semble avoir pour vous, mes chères petites Sœurs, plus de prix que les autres. Je veux dire la docilité.

Et pourquoi pas l'obéissance ? Parce que la docilité, c'est aussi l'obéissance — avec quelque chose de plus : une sorte d'abandon affectueux, de confiance filiale, de facilité qui se laisse incliner, façonner, former au gré du maître ou du supérieur. Or, combien cette vertu n'est-elle pas nécessaire au noviciat, qui est précisément un temps de formation, où l'on prend la direction qu'on suivra plus tard, où l'on devient le religieux, la religieuse qu'on sera toute sa vie. Il faut l'obéissance aussi, qui

1. *I. Cor. XIII, 1, ss.*

ne discute pas, qui n'hésite pas, telle que celle dont parle le centurion de l'Évangile : *Dico huic: Vade et vadit; et alii: Veni et venit; et servo meo: Fac hoc et facit.* Je dis à l'un : Viens, et il vient ; à un autre : Va, et il va ; et à mon serviteur : Fais cela et il le fait¹.

C'est une condition essentielle de formation religieuse. Tous les directeurs d'âmes y ont insisté ; l'Esprit-Saint en fait l'éloge en disant que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice², et Dieu s'est plu à le confirmer, par des miracles. Saint Maur marche sur les eaux, à l'ordre de son supérieur, pour sauver un jeune religieux qui va périr.

C'est encore une source de paix et de bonheur. Vous avez entendu vanter les délices du cloître, répéter que nulle part il n'y a autant de joie que dans les couvents. Mais cette joie est le partage des âmes soumises, fidèles à leur vœu d'obéissance. Quant à celles qui veulent avoir leur choix entre les occupations, les personnes et les lieux, elles s'exposent à d'amères déceptions, à de cruelles épreuves que rien ne vient adoucir et qui restent sans profit, parce que, ne venant pas de Dieu, elles ne sauraient lui plaire. Elles sont produites par l'amour-propre. Or, dit l'Évangile, un mauvais arbre ne saurait porter de bons fruits.

Il est temps de conclure.

1. *Mat. VIII. 9.*

2. *Multo melior est obedientia quam stultorum victimæ, Eccle. V. 17.*

Vous viendrez donc, mes chères Sœurs, au-devant de votre Fiancé divin, avec des lampes ardentes en vos mains, c'est-à-dire avec une foi vive qui éclaire et dirige toutes vos actions. Pour en entretenir et en raviver la flamme, vous apporterez l'huile nécessaire, c'est-à-dire l'aimable charité toujours remplie de condescendance, de bénignité, de serviabilité à l'égard du prochain, de docilité et d'obéissance affectueuse à l'égard des supérieurs. Ainsi, vous n'aurez pas à redouter le terrible : “ *Nescio vos* — Je ne vous connais pas ! ” Non, le divin Époux vous ouvrira lui-même la porte de la vie religieuse, vous admettra pour toujours au nombre de ses épouses, vous donnera part aux joies nuptiales, prélude des joies éternelles. *Amen.*

Sermon pour une profession religieuse,

Au Bon-Pasteur, le 6 juillet 1907.



Sermon pour une profession religieuse,

Au Bon-Pasteur, le 6 juillet 1907.

Egredera de terra tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo patris tui.

Sors de ton pays, de ta parenté, de la maison de ton père.

Gen. XII, 1.

MES RÉVÉRENDÉS ET CHÈRES SŒURS,

Dieu gouverne toutes choses ici-bas comme il lui platt. Sa sagesse “ atteint avec force d’une extrémité jusqu’à l’autre et elle dispose tout avec suavité ¹ ” aussi bien dans le monde spirituel que dans le matériel. Il y a cette différence que dans la nature physique les lois sont étroites et immuables, tandis que dans le monde des âmes, la divine Providence respecte le libre jeu des facultés humaines, ne touche pas à notre liberté. Elle appelle, elle invite, elle ne violente pas.

Les paroles que vous venez d’entendre rappellent la première vocation que mentionnent les Livres saints.

1. Sap. VIII, 1. *Attingit a fine in finem fortiter et disponit omnia suaviter.*

Elle était d'une importance sans égale : il s'agissait de choisir un peuple qui conservât, au milieu des nations idolâtres, l'idée et le culte d'un Dieu unique, et surtout qui fût le dépositaire de la promesse faite au seuil du paradis terrestre, d'un Rédempteur futur. Le patriarche aurait pu ne pas croire. Mais " il crut à Dieu, dit saint Paul, et cela lui fut imputé à justice : — *credidit Abraham Deo et reputatum est ei ad justitiam* ¹".

Ainsi Dieu appelle les âmes librement. Mais se trouvera-t-il quelqu'un pour croire que de correspondre à cet appel soit toujours une chose si aisée, qui se fasse sans un généreux effort ? Le texte même du saint livre insinue bien le contraire et semble montrer que Dieu veut que son serviteur mesure dans toute sa grandeur le sacrifice qui lui est demandé. " Sors de ton pays ! " Ce n'est pas assez : " Sors de ta parenté ! " Ce n'est pas assez encore : " Sors de la maison de ton père ! " Ce sont toutes ces choses si chères qu'il faut quitter, et d'ailleurs c'est une vérité morale qui ne souffre pas d'exception : rien de grand ne se fait sans sacrifice. Ainsi s'est fondé le Christianisme : sur le Calvaire. Ainsi s'est-il développé : dans le sang des martyrs. Le sacrifice, voilà la rosée féconde qui fait naître et croître les grandes œuvres, qui enfante cette merveille que seul le catholicisme sait produire, une épouse de Jésus-Christ. Puis-je espérer de dire quelque chose de nouveau sur un sujet si souvent traité ? Du

1. Rom. IV, 3.

moins ai-je confiance, avec l'aide de Dieu, de dire quelque chose qui vous confirme dans l'amour de votre sainte vocation, en rappelant : 1° les sacrifices qu'elle demande, et 2° les récompenses qui en seront le prix.

I

Faut-il un long raisonnement pour démontrer que l'âme qui veut se consacrer à Dieu doit faire un sacrifice, de nombreux sacrifices ? Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : " Celui qui veut me suivre, qu'il se renonce lui-même " ? Il sera cependant utile à certaines âmes de le prouver. Elles se donneraient bien à Dieu, mais n'en font rien parce qu'il en coûte trop à la nature. Elles attendent l'attrait, et, par l'attrait, elles entendent le plaisir. A ne faire que ce qui plaît, quand fait-on ce qu'on doit ?

J'ai entendu dire souvent que des jeunes gens, des jeunes filles de dix-huit, vingt ans, vont à la vie religieuse, au sacerdoce, sans effort, d'un élan tout naturel, sans obstacles, sans regrets, sans une goutte d'amertume au fond du cœur. Et moi qui me souviens des luttes cruelles qui ont précédé et accompagné mon entrée au séminaire, le déchirement profond qui s'est produit dans mon âme au pied du pontife qui m'a fait prêtre, je n'ai ni voulu ni pu le croire.

1. Luc, IX, 23.

Non, non ! Ce n'est pas avec des sentiments de joie qu'un François-Xavier brise l'idole de ses espérances mondaines, que, partant à la conquête des âmes, il passe près du château paternel sans dire adieu à une mère tendrement aimée, qu'il ne reverra jamais ; qu'une Jeanne de Chantal, pour suivre l'appel divin, marche sur le corps d'un fils adoré ; qu'un Bernard, dans la fougue de ses vingt ans, quitte son vieux père, renonce à un héritage princier, pour embrasser une vie qui semble une mort de tous les jours. Mais ces grandes âmes ont entendu la parole du Sauveur : " Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ! " — " Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez et suivez-moi. " ² Elles ont compris et elles ont répondu : " Me voici, parce que vous m'avez appelé — *Ecce ego quia vocasti me* ³ ".

Je lisais, il y a quelque temps, l'analyse, ou, comme on dit aujourd'hui, la psychologie d'une vocation et j'en ai admiré la finesse, la profondeur, la vérité. Je vous la rappelle parce qu'elle met dans tout son jour la pensée que je développe.

Une jeune fille vit heureuse au foyer paternel. Une mère aimante et dévouée, un père affectueux, distingué autant par les qualités de l'esprit que par la fortune et le rang, l'entourent de tendresse et de soins délicats. Pieuse

1. Mat. XVI, 28.

2. Mat. XIX, 21.

3. I, Reg. III, 6.

et bonne, non seulement elle ensoleille la maison par sa présence et ses qualités aimables, elle fait encore au dehors des heureux par sa charité envers les malades et les pauvres.

Mais un jour une voix murmure en son cœur : *Excelsior !* plus haut ! Dieu seul ! Émue, troublée, elle ne veut pas entendre, elle a peur de comprendre. Hé quoi ! quitter ses parents, dont elle est la plus grande, l'unique joie ? Dieu peut-il lui demander ce sacrifice ? Et l'appel devient plus fort, et à mesure qu'il est plus pressant, la résistance se fait plus obstinée. Mais Dieu est puissant et il est jaloux — *Dominus Deus tuus fortis, zelotes* ¹. La paix a fui ce jeune cœur, le sourire s'est éteint sur ces lèvres rieuses, l'éclat printanier s'est fané sur ce visage d'enfant. Elle lutte, mais elle sent qu'elle sera vaincue. Elle se surprend à parcourir la maison paternelle pour revoir les meubles familiers, les portraits des vieux parents, à contempler les pelouses, les allées, les bocages où elle a pris ses ébats enfantins, tous ces objets insensibles qui pourtant nous tiennent au cœur par tant d'attaches secrètes, et qu'il faudra quitter, et elle pleure. Tout quitter ! tout quitter ! que n'y a-t-il pas dans ce mot ! Mais enfin le moment arrive où cette âme doit se rendre et faire ce sacrifice dont elle ne goûte à cette heure que l'amertume et dont elle ne sentira que plus tard l'ineffable douceur. Elle se jette aux genoux de cette tendre mère qui, inquiète,

1. Exod. XX, 5.

l'a souvent et en vain interrogée, et l'élevant des mains suppliantes elle ne sait que dire : "O ma bonne mère, pardon de cette douleur que je vais vous causer ! Mais Dieu le veut..." La mère et l'enfant se comprennent et mêlent leurs larmes. Ces parents chrétiens donnent au Seigneur leur fille, honneur et espoir de leur maison, consolation et joie de leur vie. Que seront désormais leurs jours sans la lumière et la chaleur de cette tendresse ? Que sera ce foyer sans cette radieuse jeunesse pour l'animer et l'égayer ? Comme la tige dont la fleur est tombée, comme l'arbre, dont l'oiseau chanteur s'est envolé, comme le berceau que la mort a désolé.

Si tous les traits de ce tableau ne conviennent pas à toutes les vocations, combien pourtant peuvent s'y appliquer ! Nos cœurs ne sont-ils pas faits tous de la même manière ? sujets aux mêmes affections ? Je comprends qu'un illustre missionnaire ait, au sujet de la vocation religieuse, choisi ce texte de l'Exode ¹, "*Sponsus sanguinum tu es mihi*, — O Jésus, vous êtes un époux de sang". Ce que vous demandez, c'est le sang le plus pur, le plus ardent, le sang du cœur. "Celui qui aime son père, sa mère plus que moi n'est pas digne de moi" ².

Ce sacrifice des ineffables joies de la famille, toutes vous l'avez fait, mes chères Sœurs; quelque lointain qu'il puisse

1. IV, 27.

2. Mat. X, 37. *Qui amat patrem aut matrem plus quam me non est me dignus.*

être dans le passé, pouvez-vous y songer sans que vos paupières se gonflent de larmes ?

Mais, disons-le, sans fausse pruderie, le cœur va à l'affection comme les rivières à la mer.

Il y a d'autres affections aussi profondes, plus profondes même, que celles dont nous venons de parler. Et le divin Maître ne l'oublie pas quand il dit : "Celui qui aura quitté pour moi — non pas seulement son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, — mais — son épouse, ses enfants..."¹ L'épouse, les enfants, de droit naturel et divin, c'est plus que le père et la mère : *Propter hoc, relinquet homo patrem et matrem et adhærebit uxori suæ*². — Pour cela, c'est-à-dire, fonder un foyer, l'homme laissera son père et sa mère et s'attachera à son épouse.

Que reste-t-il encore ? C'est qu'après avoir tout quitté, on se quitte encore soi-même. Et c'est bien cela que Notre-Seigneur demande. "*Abnege! semetipsum* — Qu'il se renonce lui-même et qu'il me suive !" ³ Or, mes chères Sœurs, selon la remarque de S. Grégoire le Grand, si l'homme peut encore sans trop d'efforts quitter ce qui est au dehors de lui, il lui est infiniment difficile de se quitter lui-même : — *Valdè laboriosum est relinquere quod est*. Et c'est pourtant ce sacrifice, tous ces sacrifices que vous imposent vos vœux de religion.

1. Mat. XIX, 29. *Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios...*

2. Mat. XIX, 5.

3. Luc, IX, 23.

Par la chasteté parfaite on sacrifie l'honneur des épousailles terrestres, les gloires et les joies de la maternité ; on immole ses sens dans une des inclinations les plus puissantes qui soient enracinées dans la nature humaine. Je m'empresse de dire qu'elle n'a rien de mauvais en soi, puisque c'est Dieu lui-même qui l'y a mise, comme il a mis le plaisir, selon la belle doctrine de saint Thomas, dans toutes les opérations nécessaires — *delectatio propter operationem*. Elle ne devient coupable que par la révolte contre la raison et contre l'ordre, conséquence de la chute primitive.

L'homme déchu conserve des vestiges de sa grandeur première, comme ces cités en ruines où, selon la magnifique pensée de Bossuet, la majesté des monuments qui tombent, la grandeur des palais croulants, évoque aux yeux du voyageur les splendeurs et la puissance du passé³. Sa nature a été blessée, mais non détruite, son intelligence obscurcie, sa volonté affaiblie, mais elles ne sont pas anéanties. Les puissances inférieures, naguère dociles aux dictées de la raison, s'insurgent, il est vrai, souvent contre elle, mais peuvent toujours, par la volonté aidée de la grâce, être réfrénées et appliquées à leur objet légitime, devenir la source de jouissances aussi douces que permises.

3. Profession de Mlle de la Vallière, fin du 1er point, et, dans un autre sermon.

Dire qu'on peut y renoncer sans sacrifice, c'est tout simplement nier la nature humaine.

De même encore cette inclination très vive que nous avons à posséder les richesses. Elle est un reste de cette royauté donnée à l'homme au paradis terrestre : *Dominamini!* — Réglez sur les oiseaux du ciel et les poissons de la mer et tous les animaux de la terre. Elle découle même, au dire des philosophes, des besoins de notre nature, parce que les biens terrestres sont nécessaires au soutien de notre vie, à l'exercice de notre activité, et pour nous garantir cette félicité imparfaite que peut donner la terre ¹.

Et après cela, faut-il dire qu'on ne saurait y renoncer sans crucifier la nature? Et pensera-t-on que ce soit peu de chose, quand je vois dans l'Évangile un jeune homme invité de la bouche même du Sauveur, et que son attachement aux biens terrestres empêche de le suivre? Non, ce ne peut être de gaieté de cœur qu'on laisse tout ce que la richesse peut donner de confort, de bien-être, de luxe même, pour embrasser la pauvreté complète; qu'on accepte, pour la vie, de s'asseoir à une table plus que frugale, de reposer ses membres fatigués sur une couche austère dans une salle commune, d'aller parfois, comme vous le faites, mes chères Sœurs, demander l'aumône! Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on se couvre d'une bure gros-

1. Zigliara, *Summa philosophiæ*, III. 169.

sière, qu'on revêt un costume d'une inélegance, disons d'une laideur recherchée, raffinée. L'amour de la parure ne nous est-il pas naturel? Je ne parle pas de cet amour excessif que toute la nature, comme dit Bossuet, s'épuise, que tous les arts suent, que toute l'industrie se consume à satisfaire, mais de celui qui se renferme dans les justes limites des convenances de rang et de fortune. Et pour ajouter un trait qui se rattache à cette pensée, est-ce à plaisir qu'à vingt ans on laisse tomber sous les ciseaux impitoyables une luxuriante chevelure? Vraiment je n'en aurais rien dit si le Saint-Esprit ne daignait lui-même en parler, si je ne lisais dans saint Paul que " les cheveux font la gloire de la femme ¹ ", et si l'époux des cantiques n'avoit que son cœur a été conquis par un cheveu: "*Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum, in uno crine colli tui* ² " — Ce détail, si petit en apparence, ne paraîtra pas petit à quiconque connaît le cœur humain.

Enfin il est en nous une puissance qui est un des éléments essentiels de notre dignité, le ressort de notre énergie et de notre activité, le trait le plus frappant, avec notre intelligence, de notre ressemblance avec Dieu. Je veux dire notre volonté libre. Il ne s'agit plus ici de biens qui, si précieux soient-ils, sont en dehors de nous, ou, s'ils sont en nous, ne tiennent qu'à la partie inférieure de notre être.

1. I Cor., XI, 15.

2. Cant. IV, 9.

C'est le sang même de notre âme qu'il faut verser sur l'autel de l'obéissance.

S'obliger par vœu à ne jamais plus faire ce qu'on voudra, mais à faire toujours ce que d'autres voudront ; à ne plus recevoir ni sortir que lorsqu'il sera permis ; être prêt à quitter un emploi qui plaît pour un autre qui répugne, des lieux agréables, des compagnes avec qui on sympathise, pour des lieux où les yeux aussi bien que le cœur manqueront à la fois d'air et de soleil ; engager irrévocablement sa vie dans l'engrenage d'une règle dont les prescriptions minutieuses l'absorberont tout entière : voilà un raccourci de ce qu'exige l'obéissance religieuse, voilà le sacrifice le plus coûteux !

Oh, non ! ce n'est pas sans efforts, sans regrets, sans une saveur amère au fond du cœur, que jeunes hommes, jeunes filles, dans toute la sève de la vie, disent un éternel adieu aux espérances mondaines, aux affections les plus chères, aux biens les plus précieux, à tout espoir d'un bonheur terrestre ; c'est par un acte héroïque de générosité chrétienne, digne de tout notre respect et de notre admiration.

Mais plus le sacrifice coûte, plus il est grand, et plus il est grand, plus il a de prix, plus grande aussi en sera la récompense.

C'est la seconde pensée que j'ai à exposer.

II

Si l'état religieux demande une immolation si complète, si douloureuse — et j'ai tenu à vous la peindre dans toute son étendue — comment se fait-il qu'il y ait eu de tout temps, et qu'il y ait encore, tant d'âmes à l'embrasser ? Oh ! c'est l'éternelle lutte de la nature et de la grâce et le triomphe de la grâce sur la nature.

Toujours il y aura des âmes privilégiées auxquelles le divin Maître dira : "*Veni, sequere me*"¹ ! Et parmi ces âmes il s'en trouvera — est-il besoin d'en faire la remarque attristée ? — qui ne voudront pas comprendre et qui, à l'adorable compagnie du Sauveur, préféreront les joies trompeuses et les espérances passagères du monde. Mais il s'en trouvera aussi un grand nombre pour répondre : "*Ecce ego quia vocasti me.*" — Me voici parce que vous m'avez appelé", et pour compter sur les bontés d'un Dieu qui ne se laisse pas vaincre en générosité. Sans doute, mes chères Sœurs, quand je parle de récompenses, vous songez surtout à celles de l'éternité. Ce sont les plus belles, je le sais, les plus précieuses, et elles suffisent à elles seules à justifier votre choix et à soutenir votre courage. Mais je ne voudrais pas vous laisser croire que toute votre récompense est remise au-delà du tombeau. Ici, mieux que partout ailleurs peut-être, se réalise la

1. Math. XIX, 21.

2. I, Reg. III, 6.

parole de l'Évangile : “ Cherchez d'abord le royaume de Dieu et tout le reste vous sera donné par surcroît.¹ ” J'en ai pour garant une autre parole du divin Maître qui traite précisément — *ex professo*, spécialement, on peut dire, — du sujet qui nous occupe.

Saint Pierre interroge le Sauveur : “ Nous, voici que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi, qu'y aura-t-il donc pour nous ? ” Et Jésus leur fait une promesse spéciale : des trônes dans la gloire du ciel ; ils seront les juges des douze tribus d'Israël. Puis il ajoute : “ Qui-conque aura quitté sa maison, ou ses sœurs, ou ses frères, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs à cause de mon nom, recevra le centuple, et possèdera la vie éternelle². ”

Tel est le texte de saint Mathieu. Le centuple promis est distinct de la vie éternelle et peut, par conséquent, parfaitement s'entendre d'une recompense de la vie présente. Mais le texte parallèle de saint Marc le dit expressément et donne aux paroles du divin Maître une plus grande énergie. Et d'abord la formule de l'affirmation solennelle, une sorte de serment : *Amen dico vobis*. — En vérité, je vous le dis, personne ne quittera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs pour moi et pour l'Évangile, qu'il ne reçoive cent fois autant maintenant en ce temps pré-

1. Mat. VI, 33.

2. Math. XIX, 27.

sent — *qui non recipiat centies tantum, nunc in tempore hoc,* — des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, des champs... et dans le siècle futur la vie éternelle.¹ Le centuple, maintenant en ce temps présent : c'est bien clair, l'Évangile y insiste.

A moins donc, mes chères Sœurs, qu'il ne nous trompe, les sacrifices que vous avez faits doivent avoir une récompense même en cette vie, et je voudrais pouvoir vous la montrer aussi complète que j'ai montré l'immolation.

Qu'est-ce donc que ce centuple promis par Notre-Seigneur ?

Au dire de saint Grégoire le Grand, cela signifie que Dieu vous fera goûter, au milieu de votre pauvreté volontaire, de votre dépouillement de vous-mêmes et de toutes choses, pour l'amour de lui, plus de vraies joies, plus de bonheur, que n'en peuvent procurer aux mondaines toutes leurs richesses et l'assouvissement de leurs désirs.²

Selon saint Jérôme, ce seraient les biens spirituels qui l'emportent autant sur les richesses matérielles que le centuple sur l'unité, ou plutôt que le ciel sur la terre. Ainsi cette paix qui surpasse tout sentiment, ces consolations divines, ces grâces de choix, dont Dieu a coutume de favoriser les âmes généreuses qui ont tout sacrifié pour lui.

1. Marc, X, 30, 31.

2. Mat. XIX, 29.

Une interprétation appuyée de si augustes autorités s'impose. Les joies intimes de l'âme au milieu des sacrifices qui répugnent le plus à la nature, voilà donc, mes chères Sœurs, ici-bas une de vos récompenses. Encore le délicieux silence, cette douce retraite dont un Père de l'Église, aussi grand poète que grand théologien ¹, a dit : *O beata solitudo, sola beatitudo* — ô bienheureuse solitude unique béatitude ! et qui rend si faciles les élévations du cœur vers Dieu. Je la conduirai dans la solitude, dit le Seigneur lui-même, et je parlerai à son cœur — *ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus* ².

Ces joies, le monde ne les connaît point, et, s'il les connaissait, il ne trouverait plus, dit l'Imitation de Jésus-Christ, que fadeur et dégoût au fond de ses vains plaisirs.

Et ces joies ineffables, vous les goûterez d'autant plus que vous serez plus fidèles à votre sainte vocation. Car si Dieu se venge des âmes rebelles qui résistent à ses invitations, il se venge aussi des âmes infidèles qui après s'être données veulent se reprendre et prétendent tout quitter sans quitter rien. Les joies spirituelles sont pour les âmes courageuses dont le sacrifice a été complet et sans retour. Je ne dis pas que vous les goûterez toujours : la terre ne serait plus la terre. Je n'oublie pas qu'il y a dans les âmes comme dans la nature matérielle, des alternatives de ténèbres et de lumière, de calme et de tempête. Mais

1. S. Grégoire de Nizianze. V. Corn. a Lapide *in loc.*

2. Os. II, 14.

vous les goûterez assez pour n'avoir jamais aucun regret des fausses délices du monde.

Quand je parle ainsi, j'entends sans doute le monde surtout dans le sens qu'indique Notre-Seigneur quand il dit qu'il ne prie pas pour le monde, que le monde est tout entier plongé dans l'iniquité¹. Toutefois je n'ignore pas qu'il y a dans le monde des joies légitimes et réelles, nombre d'âmes vraiment saintes qui pratiquent d'héroïques vertus. Mais parmi cette élite même, combien de douleurs que vous ne connaîtrez jamais, sinon parce que peut-être on viendra verser, dans votre cœur de vierges, de douloureuses confidences, cacher dans votre sein des larmes brûlantes d'amertume ! Qu'il suffise de rappeler d'un trait rapide les angoisses d'une épouse qui gémit sur les égarements d'un mari, d'un fils bien-aimé, l'agonie d'une mère penchée sur un berceau où la mort lui dispute ce qui lui est le plus cher ici-bas. Et que de trompeuses promesses fait le monde ! et, pour y avoir cru, que de cœurs meurtris on brisés !

Mises à l'abri, par votre saint état, mes chères Sœurs, de si cruelles épreuves, de combien de dangers ne vous préserve-t-il pas encore ! On raconte que sainte Madeleine de Pazzi baisait les murs dénudés de sa cellule en s'écriant : " O murs, ô murs, de combien de périls vous me préservez ! " Une autre sainte, voyant sourire une

1. *Joan. XVII, 9.*

de ses compagnes, lui disait : “ Riez, ma sœur, vous avez bien raison d'être heureuse, vous trouvant délivrée des dangers du monde.”

Et n'est-ce pas là encore une récompense ? Mais il y a, sous la lettre des Écritures, une grande richesse de sens, que développent les exégètes. D'autres maîtres¹ de la science sacrée, non moins illustres que ceux que j'ai nommés, trouvent dans le texte de saint Marc une signification qui se rapproche davantage du sens littéral.

Cet évangéliste, en effet, ne dit pas simplement comme S. Mathieu, que ceux qui auront tout quitté pour le Christ recevront le centuple, mais qu'ils recevront au centuple “ maintenant, dès le temps présent, maisons, pères, mères, frères, sœurs et enfants”. Et ces célèbres écrivains de l'antiquité chrétienne nous disent que, par là, Notre-Seigneur promet à ceux qui auront méprisé tout pour le suivre, un grand nombre d'âmes qui leur prodigueront tendresse, soins, secours, avec plus de douceur et de suavité que ne le feraient un père, une mère, des frères ou des sœurs, un époux, selon la nature. De sorte que, ce qu'ils ont quitté, ils ne l'ont pas perdu, mais l'ont confié à la garde du Christ qui le leur rend avec usure. Car, ajoutent-ils, ces affections s'pirituelles, dont Dieu est

1. Origène et Cassien. Ils n'ont pas les honneurs des autels, mais cela ne les empêche pas d'être des saints. Origène a été le plus grand génie de l'antiquité chrétienne, sans excepter S. Augustin lui-même. Il ne faut pas oublier qu'il a subi le martyre. S'il n'est pas parmi les Pères et les Docteurs de l'Église, cela est dû surtout aux funestes erreurs répandues sous son nom au IV^e et au V^e siècles.

le lien, sont incomparablement plus douces et plus fortes que celles que forme le sang.

Et ce centuple, mes chères Sœurs, est-ce que vous ne le recevez pas véritablement ?

Pour la maison de votre père que vous avez quittée, n'avez-vous pas un grand nombre de maisons, belles et spacieuses, où vous êtes accueillies avec autant de joie que l'enfant au foyer paternel ?

Pour une mère dont vous vous êtes séparées, et que tôt ou tard il aurait bien fallu perdre, n'avez-vous pas beaucoup de mères pleines de tendresse pour vous entourer de soins, soutenir vos pas chancelants, vous conduire avec bonté, mais sans faiblesse, dans le chemin du ciel ?

Et combien de sœurs remplacent dans votre saint état, celles que vous avez laissées, et se dévouent à votre bonheur ! Et pourquoi n'ajouterais-je pas ce trait, puisque les plus illustres commentateurs de l'Écriture le marquent expressément ? Partout vous trouvez des pères et des frères empressés à veiller sur votre bien-être matériel autant que sur les intérêts de vos âmes.

L'Évangile ajoute *et filios*, et des enfants aussi ! Si vous n'êtes pas mères selon la nature, ne puis-je pas dire avec vérité que vous l'êtes, mes chères Sœurs, selon la grâce et doublement ?

Ces tout petits “ que le malheur de leur naissance jette dans la rue et que la Providence jette dans vos bras¹”, ne les entourez-vous pas de soins maternels ? S'ils vivent, ne vous devront-ils pas une affection toute filiale ? Et s'ils ont le bonheur de mourir en bas âge et d'aller parmi les anges, qui ignorent l'ingratitude, ne vous aimeront-ils pas et ne vous protégeront-ils pas comme leurs mères ?

Et ces autres jeunes âmes que leurs familles confient à vos soins intelligents et dévoués et que, par cet art de l'éducation, mis par saint Jean Chrysostome au-dessus de celui du peintre et du sculpteur, vous façonnez à l'image du Christ, ne vous donnent-elles pas ce doux nom de Mères ? J'aime à croire qu'elles sont nombreuses celles qui vous gardent toujours ce nom avec la tendresse qu'il comporte. C'est justice puisque, en leur donnant la vie de la science humaine, vous leur donnez aussi la vie divine de la piété. Et avec quel succès, je le sais mieux que personne, moi qui, souvent en contact avec ces petits, les préférés de Jésus-Christ, ai toujours admiré le charme incomparable de leur candeur et de leur innocence.

Mais il est d'autres âmes dont plus encore il me semble vous êtes les mères, parce que vraiment vous les enfantez à la vie de la grâce au prix d'une plus inlassable charité, âmes que le monde méprise après les avoir souillées².

1. Il s'agit de l'œuvre des enfants trouvés — la Crèche — qui venait d'être confiée par l'autorité diocésaine aux RR. SS. du Bon-Pasteur.

2. L'œuvre si difficile et si méritoire des pénitentes.

Oh ! de quel mépris ! je le vois dans ce tableau de l'Évangile, où le pharisien superbe regarde avec dédain la pécheresse qui pleure aux pieds de Jésus. Mais, lui, le doux Sauveur, l'accueille avec bonté et en fait une sainte. Ces âmes, vous vous souvenez qu'une Marie-Madeleine, une Marguerite de Cortone, aujourd'hui parmi les séraphins, leur ont ressemblé. Vous les accueillez, que dis-je ! vous les cherchez, vous les relevez, vous les réhabilitez, vous les régénérez, vous les refaites à l'image de Dieu ! N'est-ce pas bien plus que de donner la vie matérielle ? S'il est consolant et facile de travailler sur une âme neuve, tendre, malléable, docile, combien difficile et rebutant de refaire une âme déformée par le vice et endurcie par les habitudes mauvaises ! L'histoire rapporte que Michel Ange encore jeune fut invité par la Seigneurie de Florence à tirer d'un bloc de marbre colossal une statue de David, le saint favori des Florentins. Malheureusement le marbre déjà mal proportionné avait encore été gâté par le ciseau maladroit d'un autre sculpteur, qui ensuite impuissant avait abandonné la tâche. Il fallut tout le génie du grand artiste pour en tirer ce jeune athlète trois fois plus grand que nature, dans l'attitude hardie du combat, qui fait l'étonnement et l'admiration des voyageurs. Voilà, mes chères Sœurs, une image de ce que vous faites, non par le génie des arts, mais par le génie plus grand de la Charité.

Je m'attarde à vous parler de ces récompenses de la terre. Il est bon que vous les connaissiez et que le monde

sache que la parole du divin Maître n'est pas trompeuse. Mais lorsque vous avez dit adieu aux joies de la famille, aux espoirs et aux affections de votre jeunesse, avez-vous songé à une compensation terrestre ? Et vous, mes jeunes Sœurs, en ce grand jour de votre profession religieuse, si Notre-Seigneur vous disait : “ Mes enfants, vous sacrifiez tout pour me suivre, que voulez-vous pour récompense ? ” Toutes, d'une seule voix, vous répondriez : “ Vous, vous seul, Seigneur ! ” Oh ! sans doute, vous avez pensé que la vie religieuse, en vous soustrayant aux dangers du monde, vous rendrait le salut plus facile. Vous avez pensé aux douceurs de la retraite, d'une vie de prière, d'union plus intime avec Dieu. Peut-être vous êtes-vous dit : Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir. Mais ce que vous voulez surtout, c'est de répondre à l'amour infini d'un Dieu pour vous, c'est d'être à Lui d'une manière plus parfaite, et que Lui soit plus complètement, plus intimement à vous. Voilà votre récompense à laquelle aucune autre ne peut être comparée. Notre-Seigneur vous dit comme à Abraham : *Ego ero merces tua magna nimis* ¹ — Je serai moi-même ta récompense très grande — trop grande même. Comme les lévites de l'ancienne alliance, vous n'aurez pas d'héritage parmi vos frères. Dieu sera la part de votre héritage. “ Et qui possède Dieu, disait sainte Thérèse, possède

1. Gen. XV, 1.

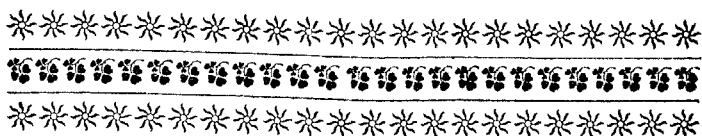
tout. Qu'est-ce qui pourrait manquer à celui qui a Dieu ?”
Et S. Ambroise l'avait dit avant elle.

Dès ici-bas vous possèderez Dieu et avec lui toutes ses bénédictions, ce centuple que promet l'Évangile. Et là-haut, épouses chéries de Jésus, environnées de l'auréole des vierges, vous suivrez l'Agneau partout où il va, chantant à sa suite un cantique nouveau, que seules les vierges peuvent chanter. Vous serez vraiment les prémices, c'est-à-dire les âmes préférées de Dieu et de l'Agneau, “*primitiæ Deo et Agno*”¹. Ainsi soit-il.

1. Apo. XIV, 4.

Noces d'or de la révérende Sœur Marie
de Bon-Secours,

célébrées dans l'église de Ste-Foy, le 24 mai, 1910.



Noces d'or de la révérende Soeur Marie de Bon-
Secours¹ célébrées dans l'église de Ste-Foy,
le 24 mai, 1910.

Si vous n'avez pas, mes Frères, le plaisir d'entendre, en cette solennelle circonstance, une voix nouvelle et plus éloquente que la mienne, c'est que j'ai dû me rendre aux désirs souvent exprimés de la vénérable Jubilaire. Depuis dix-sept ans que j'ai le bonheur de la connaître, elle m'a bien un peu gâté, et en prenant la parole, en ce beau jour du cinquantenaire de sa consécration religieuse, je remplis vraiment un devoir de piété filiale. Ce sera mon excuse.

Après cette explication — nécessaire, me semble-t-il — de ma présence en cette chaire aujourd'hui, qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec d'avoir eu la bonté d'assister à notre fête paroissiale. C'est la première fois que nous avons cet honneur de voir parmi nous le premier magistrat de cette province, le représentant de Sa Majesté. Sir Alphonse Pelletier s'est toujours montré bienveillant à notre égard, mais en

1. Née à Saint-Charles de Bellechasse en 1833, entrée au Bon-Pasteur en 1858, a fait profession en 1860. Supérieure du Couvent de Sainte-Foy depuis vingt-trois ans.

ce moment, il veut par sa présence rendre hommage à une de ces femmes dévouées qui, dans un rôle bien humble aux yeux des hommes, dans une action cachée mais féconde, ont tant fait dans le passé et font tant encore pour la grandeur de notre pays. Qu'il veuille bien agréer, avec nos sentiments de respect, le tribut de notre gratitude.

Merci encore à M. l'abbé Gosselin. Si ses hautes fonctions de Recteur de l'Université Laval l'empêchent dorénavant de nous venir en aide chaque dimanche, comme il l'a fait pendant de longues années¹, il n'en est pas moins resté notre ami dévoué, et nous ne lui gardons pas moins de reconnaissante affection. Il a accepté avec plaisir de chanter la messe de ce mémorable anniversaire, à la fois pour répondre à nos vœux, et pour honorer une digne fille de sa paroisse natale².

Je remercie enfin les nombreux et excellents confrères qui ont eu l'obligeance de venir partager et augmenter notre allégresse en ce jour de souvenirs et d'actions de grâces.

Pour bien entrer, mes Frères, dans l'esprit de cette fête, nous emprunterons à l'Évangile ces paroles du Sauveur : *"Tollite jugum meum super vos . . . et invenietis requiem animabus vestris; jugum enim meum suave est et onus*

1. M. l'abbé Amédée Gosselin, aujourd'hui Mgr Gosselin, P.A.M. S.R.C., est venu chanter la messe, chaque dimanche à Sainte-Foy, pendant onze ans, de 1898 à 1909. Il allait commencer la douzième année, lorsqu'il a été élu recteur de l'Université.

2. Il est né à St-Charles de Bellechasse, comme la R. M. Marie de Bon-Secours.

meum leve. — Prenez mon joug sur vous..; et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau léger¹. Nous avons à considérer la vie d'une humble religieuse dont les jours ont coulé obscurs et cachés derrière les murailles d'un couvent. Il serait puéril de louer en elle le nombre des années. Qu'est-ce, d'ailleurs, que cinquante ans, quatre-vingts ans même, quand ils sont écoulés ? Le patriarche ne répondait-il pas au Pharaon, qui lui demandait son âge : *Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali*—les jours de ma pérégrination ont été de cent trente ans, peu nombreux et remplis de maux². La plus longue vie, c'est toujours cette vapeur, dont parle l'apôtre saint Jacques, laquelle paraît un moment et bientôt se dissipe³. La vie la plus longue, d'après l'Écriture, c'est la plus sainte, la mieux remplie, la plus féconde : *Senectus autem venerabilis vita immaculata*⁴, une vie sans tache, voilà vraiment la vieillesse digne de vénération ; et plus loin, au même endroit, parlant du juste, le Sage ajoute que, "moissonné dans la fleur de ses années, il a pourtant fourni une longue carrière —*consummatus in brevi explevit tempora multa*⁵.

1. *S. Mat. XI, 29.30.*

2. *Gen., XLVII. 9.*

3. *Ep. cath. IV. 15. Quæ est vita vestra ? Vapor ad modicum patrens et deinceps exterminabitur.*

4. *Sap. IV. 8, 9.*

5. *Sap. IX, 13.*

Plutôt que de sa longue carrière, et de sa verte vieillesse, nous louerons donc la vénérable Mère Marie de Bon-Secours d'avoir eu le courage de correspondre à l'appel divin, de n'avoir pas reculé devant les sacrifices qu'il impose, d'avoir embrassé cette vie de renoncement et d'abnégation qui a été pour elle-même et pour tant d'autres âmes, la source de grâces si précieuses et de si nombreux mérites.

Tout l'objet de ce discours est clairement contenu dans le texte que j'ai choisi : *Tollite jugum meum super vos . . . et invenietis requiem animabus vestris* — Prenez mon joug sur vous et vous trouverez le repos de vos âmes. Les sacrifices demandés au cœur humain pour correspondre à l'appel de Dieu ; les compensations données par un Dieu qui ne se laisse point surpasser en générosité : voilà les deux pensées que nous allons méditer ensemble pendant quelques courts instants.

I

Dieu, mes Frères, ne donne pas à tous les mêmes grâces, bien que tous reçoivent les grâces nécessaires au salut. Mais il arrive que des âmes trop nombreuses se perdent avec des grâces plus grandes, pendant qu'avec des grâces moindres et moins abondantes, d'autres se sauvent. La grâce ne fait pas tout, il faut y correspondre.

Ouvrons l'Évangile. C'est une histoire vécue qui porte à sa face son cachet d'éclatante vérité. Un philosophe

corrupteur a même dit que l'inventeur en serait plus extraordinaire que le héros. Nous y voyons bien les hommes tels qu'ils sont, avec leurs élans généreux, mais aussi avec leurs passions, leurs défaillances, leurs faiblesses. Notre-Seigneur y paraît dans sa majesté divine de fils de Dieu qui commande en maître aux vents et aux flots, aux maladies et à la mort même, mais aussi dans la nature infirme de fils de l'homme, qui a voulu revêtir toutes les misères humaines excepté le péché¹. Et il appelle à lui toutes les âmes, parce qu'il veut les sauver toutes. Mais quelques-unes, il les appelle à le suivre de plus près. Ainsi parle-t-il, sur le rivage de la mer de Galilée, à deux pêcheurs, Simon, ensuite nommé Pierre, et son frère André : " Venez avec moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes." Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivent. Plus loin, il en voit deux autres, Jacques et Jean, son frère, qui raccommodent leurs filets sur leur barque avec leur père. Eux aussi, il les invite, et ils quittent leurs filets, leur barque, leur père, pour le suivre².

Ce sont des pêcheurs, remarque saint Jérôme, ils ne sont pas riches, ils vivent du travail de leurs mains. Mais ils quittent tout, et tout quitter ce qu'on possède, c'est toujours beaucoup. Surtout, ils font ce qui est parfait : ils suivent Jésus³.

1. *Tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato, Hebr. IV, 15.*

2. *Mat. IV, 18, ss.*

3. *L. 3 in Mat. c. 19.* Cela est dit de saint Pierre, mais naturellement va bien aux autres également.

Ainsi on est appelé à cet insigne honneur, mais il s'achète toujours fort cher. C'est une règle qui n'admet pas d'exception. “ Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres et suivez-moi.”¹ Bien plus : “ Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive.”²

Donc abandonner ce qu'on possède, sortir de sa parenté, de la maison de son père, parfois de son pays, se quitter soi-même par le renoncement aux inclinations les plus puissantes et les plus légitimes de la nature, voilà en raccourci l'étendue du sacrifice demandé³. Faut-il s'étonner que certaines âmes n'en aient pas le courage ? L'Évangile⁴ en rapporte un exemple mémorable. Notre-Seigneur vient de faire l'éloge de la virginité et d'ordonner qu'on laisse venir à lui les petits enfants⁵ parce que le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. Un homme — saint Mathieu dit que c'était un adolescent — s'inclinant devant lui, lui demanda : “ Bon Maître, quel bien faut-il que je fasse pour entrer dans la vie éternelle ? ” Notre-Seigneur lui répond : “ Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements.— Lesquels ? demande encore le jeune homme. — Vous ne tuerez pas, dit

1. *Mat. XIX*, 21.

2. *Mat. XVI*, 24.

3. Ces pensées sont amplement développées dans le discours précédent, 1^{re} partie, pp. 197-205

4. *Mat. XIX*, 16, ss.—*Marc X*, 17, ss.—*Luc. XVIII*, 18, ss.

5. *Mat. XIX*, 11, ss.

Jésus, vous ne serez pas impudique, vous ne volerez pas, vous ne rendrez pas de faux témoignage, vous honorerez votre père et votre mère et vous aimerez le prochain comme vous-même.— J'ai fait tout cela depuis mon enfance, dit le jeune homme, que me faut-il encore ?” L'évangéliste saint Marc ajoute ce détail touchant, émouvant ¹: *Jesus autem intuitus eum dilexit eum* — Jésus ayant levé les yeux sur lui, l'aima et lui dit: “ Il vous manque encore une chose : allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres... et suivez-moi.” Contristé par cette parole, le jeune homme se retira désolé—*qui contristatus in verbo abiit mœrens*,—parce que, continue l'Évangile, il possédait de grandes richesses, *erat enim habens multas possessiones*.

Et Notre-Seigneur, promenant ses regards autour de lui, dit à ses disciples cette parole propre à faire trembler : “Qu'il est difficile aux riches d'aller au ciel !” Et comme les disciples s'étonnent, il répète : “Qu'il est difficile aux riches d'aller au ciel !” Ajoutant cette comparaison extraordinaire : “ Plus difficile que pour un chameau de passer par le chas d'une aiguille.”

Nous ne sommes pas ici, mes Frères, en présence d'une âme vulgaire, mais privilégiée; il ne s'agit pas d'une vocation ordinaire, mais d'une vocation vraiment de choix. Qu'est-ce que Jésus voulait faire, qu'est-ce qu'il aurait fait de ce jeune homme ? Un apôtre, un autre saint

1. *Marc X. 21, ss.*

Jean, peut-être, celui que l'Évangile appelle le disciple que Jésus aimait. Et voilà qu'on est en droit de craindre même pour son salut : on ne méprise pas en vain les grâces de Dieu.

Ainsi souvent l'appel divin, comme on lit dans la parabole du semeur, tombe tantôt sur la pierre et ne produit aucun fruit, tantôt sur le chemin où les oiseaux du ciel le dévorent, ou bien dans les épines qui l'ont bientôt étouffé, c'est-à-dire qu'il tombe dans des âmes qui n'y portent aucune attention, ou qui un instant touchées sont bientôt entraînées par l'amour des biens terrestres, la séduction des espérances mondaines, des plaisirs sensibles.

Il n'en a pas été ainsi de vous, noble épouse de Jésus-Christ. A la voix divine qui vous appelait, vous avez répondu : *Ecce ego* — Me voici ! Espoirs et plaisirs du monde, amis, parents, rien n'a pu vous retenir.

Je ne demanderai pas : Vous en souvient-il ! Vous souvient-il du lieu natal, du foyer paternel, du soleil qui éclairait votre enfance ? S'il vous en souvient ! N'est-ce pas une des plus douces jouissances du grand âge que de se souvenir ? Arrivé au sommet de la vie, on aime à porter ses regards en arrière, comme lorsqu'on a gravi une montagne il est doux de contempler le chemin parcouru, la plaine qui se déroule au loin ; les endroits mêmes où l'on a souffert, où l'on a pleuré, où l'on a été en péril, où l'on s'est blessé, plaisent aux regards. Que

dire de ceux qu'a illuminés le bonheur ? Ainsi, ma révérende Mère, j'en suis sûr, vous reportez en ce moment votre esprit vers les jours lointains d'autrefois, vers les lieux chéris, où vous êtes née, vers les êtres aimés dont la présence et l'affection ont embelli vos premiers ans. Un tableau passe devant vos yeux. C'est une riante paroisse de campagne — comme celle-ci — mais là-bas, au-delà du grand fleuve, un village paisible avec ses vastes et clairs horizons, son humble clocher et tout en face, le champ sacré où dorment les anciens. C'est Saint-Charles de Bellechasse, avec sa rivière limpide¹ s'attardant au milieu des prés verts, où, enfant, vous preniez vos ébats, avec l'orée de ses bois, où, en compagnie des petits frères et des petits sœurs, vous alliez cueillir les menus fruits ; c'est le foyer paternel tout enveloppé d'air pur et de soleil, la maison ancestrale pleine encore du souvenir, de l'image, de l'âme même de ceux qui ne sont plus, c'est la bonté d'un père bien-aimé, la tendresse d'une mère dévouée, le charme des affections fraternelles : c'est tout cela que vous quittiez. Certes la coupe devait paraître remplie d'amertume. Mais on vous avait dit, sans doute, qu'au fond elle contenait un miel exquis, comme ces boissons amères qui laissent sur nos lèvres une sensation pleine de douceur. Vous l'avez cru, et vous n'avez pas été trompée. Mais alors vous ne goûtiez que l'amertume.

1. La rivière Boyer.

Et où donc alliez-vous ? A la pauvreté, au dévouement, au renoncement, à la croix de Jésus. C'était en 1858. Deux ans plus tard, en 1860, vous célébriez vos épousailles virginales dans la modeste chapelle du Bon-Pasteur naissant, humble et dépourvu de tout, petit comme les œuvres de Dieu qui commencent. Vous consacriez vos forces, vos talents, votre vie, à l'œuvre, difficile entre toutes, de la réhabilitation des pauvres pécheresses, qui était le but primitif de l'institut.

Cinquante ans, ce long espace de la vie humaine — si court pourtant ! cinquante ans ont passé. Regrettez-vous, ma chère Mère, avez-vous un instant regretté le sacrifice de votre consécration à Dieu ?

Tous, mes Frères, vous avez vu comme moi de ces cérémonies, — je n'ose dire de ces fêtes, — où une jeune fille que cajolait le monde, qu'il poursuivait de ses plus séduisantes promesses, lui dit cependant un éternel adieu, se dépouille de ses riantes livrées pour revêtir celles de Jésus-Christ. Vous l'avez vue peut-être, comme on fait chez certains ordres religieux, prosternée sur les dalles du temple, pendant qu'on étend sur elle le drap mortuaire. Et, comme moi, vous n'avez pu réprimer un sentiment de tristesse, des pleurs ont mouillé vos yeux, peut-être la parole des apôtres murmurateurs est-elle venue à votre pensée : *Ut quid perditio hæc* — Pourquoi perdre ce parfum précieux, briser ce vase délicat ? Ah ! le parfum précieux n'est pas perdu ; il est répandu

sur les pieds du Christ; le vase n'est pas brisé, mais destiné à un emploi sublime, consacré aux petits et aux souffrants, ces préférés de Jésus-Christ. Cette vie n'est pas, comme on peut croire, vouée à l'oubli, au deuil, à l'ennui, à la tristesse. Non, non, hâtons-nous de le dire, la parole du Sauveur ne pourrait nous tromper ainsi : Prenez mon joug sur vous . . . et vous trouverez le repos de vos âmes.

II

Et quel meilleur emploi peut faire une âme de sa vie, que le plus fécond en œuvres et en mérites, le mieux rempli de paix, de sécurité, même de joies aussi douces que durables !

Or, dans une longue carrière, comme celle sur laquelle nous jetons en ce moment un rapide regard, qui pourra mesurer la somme de bien accompli ? Que ne devons-nous pas, mes Frères, depuis l'origine de notre pays, à nos communautés de religieuses, qu'elles soient vouées au soin des malades ou à l'instruction de l'enfance ! Pendant ces cinquante années, que de petites âmes une éducatrice comme la révérende Mère Marie de Bon-Secours n'a-t-elle pas ouvertes aux connaissances profanes et à la science beaucoup plus nécessaire des vérités éternelles ! Combien elle en a dirigées et sauvées ! J'en ai connu et de si belles ! qui lui devaient l'orientation et le bonheur de leur vie.

Et au milieu de ces travaux de chaque jour, pénibles mais qui portent déjà avec eux, par la bonté divine, une douce compensation, il y a plus de paix, plus de sécurité, plus de vraies jouissances, qu'au milieu du monde. Je puis en appeler à ma propre expérience — mes années commencent à s'accumuler, — parmi les milliers d'âmes qui j'ai connues, j'ai trouvé plus de joie tranquille, plus d'inaltérable sérénité, plus de bonheur réel, sous la bure pauvre et grossière des épouses de Jésus-Christ que sous les plus brillantes parures du monde. Vêtements de deuil, cœurs remplis d'allégresse ; habits de fête, cœurs endoloris ! — pas toujours, mais combien souvent ! Et que de rêves évanouis ! que d'espérances trompées ! que de désirs inassouvis ! que de sourires achevés dans les larmes ! — même chez ceux qui passent pour les heureux du siècle.

Je cherche les raisons de ce contraste. En voici une que ne désavouera aucun psychologue. Et c'est précisément le détachement des biens terrestres, c'est la fameuse parole de l'*Imitation de Jésus-Christ* : “ Quittez tout, vous trouverez tout ! ” parole étrange et profonde — et vraie. Je l'ai souvent méditée — sans pouvoir, hélas ! la pratiquer dans toute son étendue. Mais je l'ai bien comprise. Rompez les attaches de votre cœur aux biens de la terre, quels qu'ils soient, honneurs, plaisirs, richesses — et vous trouverez la paix. Vous trouverez la paix dans l'apaisement de vos désirs.

Nous sommes, mes Frères, victimes de nos désirs. Nous voulons un bonheur sur la terre et nous poursuivons cette chimère d'objet en objet, l'estime des hommes, la fortune, les dignités, les affections sensibles surtout, et quand il nous arrive d'atteindre ce que nous convoitions — le plus souvent nous nous consumons en vains efforts — mais même quand il nous arrive de l'atteindre, nous en sommes bientôt dégoûtés, et comme le papillon inconsistant et léger, nous tendons l'aile ailleurs. “ Vous avez fait notre cœur pour vous, ô mon Dieu, dit saint Augustin, et il est inquiet et malheureux aussi longtemps qu'il ne se repose pas en vous.” Autant que la terre peut donner de bonheur, c'est en Dieu qu'on le trouve. L'empereur Valens faisait menacer saint Basile, évêque de Césarée, de lui enlever ses biens. “ Ils appartiennent aux pauvres,” répond le saint. Il le menace de l'exil.— “ Je trouverai Dieu partout,” répond encore le grand évêque. Voilà la tranquillité des âmes pour lesquelles Dieu est tout. Voilà la source principale de la joie des cloîtres. Être ici ou là, occupé d'une chose ou d'une autre, dans l'estime ou le mépris, qu'importe ! si Dieu le veut, s'il est content, si l'éternelle couronne en est le prix.

Mais est-ce que, dans les couvents, le poids de la nature cesse de se faire sentir ? est-ce que les misères humaines restent sur le seuil des cloîtres ? Ce serait, mes Frères, une dangereuse erreur de l'affirmer et une non moins dangereuse illusion que de le croire. Partout, ici-bas, l'homme

reste homme et la terre reste la terre. Remarquez bien les paroles du Sauveur : “ Prenez mon joug sur vous,— *Tollite jugum meum super vos.*” Puisqu’il dit de le prendre, il veut donc qu’on le porte. Et un joug est toujours un fardeau. Mais il ajoute qu’il est doux : “ *Jugum meum suave est.*” Et pourquoi ? Voici justement une autre raison pour laquelle dans le cloître ce fardeau est plus léger. Ce mot joug vient du latin *jungere*, qui signifie unir. Pour porter un joug, il faut être deux. A l’âme qu’il a choisie pour épouse et qui l’a choisi pour époux, il donne une part de ce joug, il garde pour lui la partie la plus lourde. Et même celle dont il fait part, il aide à la porter. Vous le savez, il le peut, lui, le Maître, le Seigneur, le Tout-Puissant. Permettez-moi ce rapprochement si naturel,— le mot *conjugium* a absolument la même étymologie que *jugum* : il vient de *conjugere* qui signifie aussi unir. C’est le lien *conjugal*, un joug aussi. Peut-on dire qu’il soit léger ? Je suppose les cœurs les mieux faits l’un pour l’autre ; l’homme le plus aimant, le plus dévoué, le plus généreux, pourrait-il mettre à l’abri de la douleur les objets de sa tendresse ? J’interroge les époux, les pères, et je les entends me répondre : O cruelle impuissance de la faiblesse humaine ! La souffrance est là, atroce, crucifiante, on voudrait de sa vie la soulager — et on ne peut !

Jésus, lui, donne aux âmes, une part de sa croix, il entre dans les cœurs, selon l'expression de Bossuet, avec sa couronne d'épines. Mais en même temps il apporte sa grâce, sa force, ses consolations, et l'on se trouve en présence de ce fait, véritable mystère pour le monde : une âme qui souffre et qui redit dans la souffrance la parole du grand Apôtre : "*Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* — Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations¹." C'est que cette âme souffre avec Dieu.

Et si, à ces deux raisons si fortes du bonheur des âmes consacrées à Dieu, il fallait en ajouter une troisième, je dirais : Elles savent qu'elles travaillent et souffrent pour Dieu. Comme ce peintre de l'antiquité qui répondait : *In æternitatem pingo* — Je peins pour l'éternité, une religieuse peut toujours dire : Je travaille, je souffre pour l'éternité. Je ne cherche que Dieu. Qu'importe le lieu où je me dépense, le poste que j'occupe ? qu'importe l'œuvre que je fais ? qu'importe le succès ou l'insuccès ? qu'importe ma santé ? Je suis toujours sûre de plaire à Celui qui sonde les cœurs, qui ne demande que ma bonne volonté. *Scio cui credidi*², je sais en qui j'ai mis ma confiance ; à la fin de ma course, j'attends de Lui, le juste Juge, la couronne de justice³.

1. II. Cor. VII. 4.

2. II Tim., 1, 2.

3. II, Tim., IV. 8.

C'est là, mes Frères, la grande pensée, nourricière de la vie surnaturelle, inspiratrice des œuvres de sainteté.

En cherchant une inspiration pour ce discours, je feuilletais l'Évangile, selon ma coutume. Dans un de ces *in-folio* magnifiques¹, dont on n'avait pas peur autrefois, où les vieux commentateurs ont enfermé des trésors de piété et de science, j'ai trouvé, à la fin de saint Marc, une gravure symbolique, comme on les aimait et comme on savait les faire au XVII^e siècle. Elle représente une tête de mort surmontée d'un sablier qui a des ailes, image du temps qui fuit si vite. En exergue on lit cette inscription : *Momentum unde pendet aternitas vitæ et mortis* — Moment, instant d'où dépend l'éternité de la vie ou de la mort. Et au bas, en lettres plus fortes : *Elige* — Choisis. Choisir ! oh ! en face de ces vérités éternelles que nous oublions trop, le choix est facile. La révérende Mère de Bon-Secours a choisi. Et qui pourrait douter qu'elle n'ait choisi la meilleure part ? Faisons ici, pour nous instruire et nous convaincre, un rapprochement qui s'impose de lui-même. Lorsque l'humble religieuse prononçait ses vœux de religion dans l'étroite et pauvre chapelle du Bon-Pasteur, en 1860, notre pays tout entier était en émoi. Et, comme vous pensez bien, ce n'était pas cet

1. Ed. originale de *Corn. a Lapide*,—Cornelius van den Steen—, commencée à Anvers, en 1614.

événement qui soulevait l'enthousiasme et remplissait les feuilles publiques. Oh non ! il passait bien inaperçu aux yeux du monde, seuls les anges de Dieu en étaient ravis et le célébraient dans leurs cantiques d'allégresse. Mais, en ce même temps, les anciens s'en souviennent et les jeunes peuvent le lire dans l'histoire, en ce temps même, un grand prince, héritier du plus puissant empire du monde, Son Altesse le prince de Galles visitait le Canada. Il venait, au nom de sa mère, reine d'Angleterre et impératrice des Indes, inaugurer le pont Victoria, considéré alors comme une merveille. Et, en son honneur, on multipliait les fêtes, les réceptions, les banquets, les adresses, une multitude empressée lui apportait ses hommages. Les années ont passé, ce prince est devenu empereur-roi à son tour. Et voilà qu'au moment où nous célébrons notre modeste, mais joyeux anniversaire, presque au moment où je vous parle¹ ce puissant monarque, auquel on ne peut refuser le témoignage qu'il a été un habile souverain, un meneur d'hommes, est descendu dans la tombe.

O néant des grandeurs ! ô extrémités des choses humaines ! En présence de ce terme fatal où aboutissent également riches et pauvres, princes et sujets, où viennent se briser plaisirs, puissance, couronnes, qu'est-ce qui vaut le mieux ? d'avoir été un roi illustre, d'avoir commandé à des

1. Ce discours se faisait le 24 mai, 1910 ; Édouard VII mourait le 10 mai précédent. La coïncidence valait de s'y arrêter.

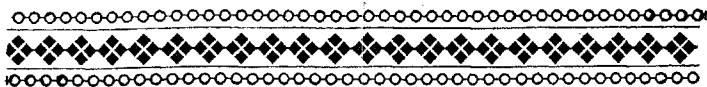
millions de sujets, sans avoir su peut-être se commander à soi-même, ou une humble religieuse dépouillée volontairement de tout, toute préoccupée de soumettre sa volonté, non seulement au décalogue, mais aux exigences d'une règle sévère et minutieuse afin de se rendre plus agréable à Dieu ? La réponse est facile, personne ne saurait hésiter.

Oui vraiment, ma révérende Mère, vous avez choisi la meilleure part. Ces cinquante années ont été pour vous de fécondes et heureuses années. Puissent beaucoup d'autres¹ s'y ajouter, afin qu'en multipliant vos mérites, elles multiplient en même temps vos éternelles récompenses. Ainsi soit-il.

1. La Rév. Mère de Bon-Secours est morte, à Sainte-Foy, le 28 février 1914, âgée de 81 ans et quelques jours. Les paroissiens, qui avaient célébré avec éclat son jubilé d'or, ont tenu à lui faire de pompeuses funérailles en reconnaissance des vingt-quatre années qu'elle a consacrées, en qualité de supérieure du Couvent, au bien des enfants de la paroisse.

Bénédition de l'église de Bienville à Lévis,

le 17 septembre 1896.



Bénédition de l'église de Bienville, à Lévis, le 17 septembre 1896¹.

*Elegi et sanctificavi locum istum
ut sit nomen meum ibi in sempiternum
et permaneant oculi mei et cor meum
ibi cunctis diebus. II Paral. VII. 16.*

J'ai choisi et sanctifié ce lieu pour
que mon nom y soit à jamais et
que mon cœur et mes yeux y soient
toujours attachés.

MES FRÈRES,

Lorsqu'en 1886, en qualité de vicaire de Notre-Dame de Lévis, où j'étais depuis un an, j'avais le plaisir de faire la visite annuelle de la sympathique population de Bienville, j'étais loin de penser que dix ans plus tard elle formerait à son tour une importante paroisse, la sixième ou la septième éclosion sur le territoire qu'occupait seule autrefois l'antique paroisse de Saint-Joseph².

Et voilà que, grâce à l'initiative et au zèle de M. le curé Gauvreau et de son digne successeur,³ dans la cure de

1. La paroisse de Saint-Antoine de Bienville a été fondée en 1896. L'église a été bâtie par M. l'abbé Lucien Gauvreau, le premier curé, cousin du distingué curé de Notre-Dame de Lévis, chargé alors, depuis un an, de la paroisse de Saint-Roch de Québec.

2. Saint-Joseph s'étendait jusqu'à la rivière Chaudière à l'ouest. Sur ce territoire se trouvaient, en 1896, Saint-Romuald, Saint-David, Notre-Dame de Lévis, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Henri de Lauzon. D'autres paroisses y ont été formées depuis lors.

3. M. l'abbé F.-X. Gosselin, aujourd'hui Mgr Gosselin.

Notre-Dame de Lévis, grâce à l'énergie et au savoir-faire du saint prêtre qui vous a été donné pour premier pasteur, grâce aussi à votre esprit d'union et à votre générosité, ce qui n'était pas même un rêve est devenu une vivante réalité. Sur ce coteau, encore désert il y a quelques mois, se dresse une vaste église,— non terminée complètement encore, mais prête cependant à servir de demeure à l'Hôte divin qui veut bien condescendre à habiter parmi les hommes. Une grande foule de peuple, un clergé nombreux sont réunis pour en faire la dédicace, et moi, qui assiste pour la première fois à une solennité de ce genre, je suis appelé à l'honneur difficile d'y prendre la parole. Bien que redoutable, j'ai accepté cette tâche avec bonheur comme une occasion de vous témoigner, mes Frères, l'affection sincère que je vous garde, et de donner à votre excellent curé, pendant plusieurs années mon collègue au vicariat de Lévis, un gage de constante amitié.

Cette fête a pour objet l'inauguration, la bénédiction d'un nouveau temple. Le sujet à traiter est donc bien déterminé : il faut vous parler de la maison de Dieu, de la place éminente qu'elle occupe dans la vie chrétienne, de l'estime, du respect, de l'amour que nous devons avoir pour elle.

On a défini la religion : l'ensemble des devoirs de l'homme envers Dieu. Un auteur moderne¹ de renom remarque que ce n'est là qu'un côté de la religion. Il

1. Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents*, I. 145.

voudrait ajouter qu'elle est aussi l'ensemble des devoirs de Dieu envers l'homme . L'expression trahit sans doute l'intention du grand écrivain ; rigoureusement, au simple point de vue philosophique, elle est fausse : Dieu n'a point de devoirs envers l'homme. Mais il y a une part de vrai dans la pensée : Dieu traite bien l'homme comme s'il lui devait quelque chose. La religion unit — c'est le sens étymologique du mot *religare*, unir — la religion unit l'homme à Dieu par la reconnaissance, par l'amour, la louange, l'adoration, et Dieu à l'homme par l'amour aussi, par la miséricorde, par la distribution aussi gratuite qu'interminable de bienfaits de toutes sortes dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la nature.

Hé bien, mes Frères, le temple chrétien est par excellence le théâtre de ces merveilleux rapports de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu.

Ici surtout l'homme rend à Dieu ses devoirs. Ici Dieu prodigue à l'homme ses plus insignes bontés.

Voilà les deux pensées qui feront l'objet de ce discours que je place sous la protection de Notre-Dame et du puissant patron de cette nouvelle paroisse, saint Antoine de Padoue.

I

Sans doute on peut adorer Dieu partout, et même on le doit, puisqu'il est partout et que partout il manifeste sa puissance et sa bonté. Un grand poète l'a dit en vers

magnifiques, le monde entier chante les louanges du Créateur.

L'univers est le temple et la terre est l'autel.
 Les cieux en sont le dôme et ces astres sans nombre,
 Ces feux demi-voilés, pâle ornement de l'ombre,
 Dans la plaine d'azur avec ordre semés,
 Sont les sacrés flambeaux pour ce temple allumés.
 Et ces nuages légers qu'un jour mourant colore,
 Sont les flots de l'encens qui monte et s'évapore
 Jusqu'au trône de ce Dieu que la nature adore. ¹

C'est un commentaire harmonieux des paroles du Roi-prophète : *Calî enarrant gloriam Dei* ². Les cieux chantent la gloire du Très-Haut. Oui, il y a dans la nature une voix qui célèbre la puissance de son auteur. Tous les êtres, animés et inanimés, les plus grands comme les plus petits, le chêne comme le brin d'herbe, l'oiseau sous la feuillée comme le lion, roi des déserts, la goutte de rosée comme l'océan immense, comme l'étoile qui scintille silencieuse au fond de l'infini, tout proclame que Dieu est grand, qu'il est sage, qu'il est bon. Mille passages des Écritures nous le redisent avec un incomparable éclat : *Interroga jumenta, disait Job, et docebunt te* ³, *et volatilia cali et indicabunt tibi. Loquere terræ et respondebit tibi, et narrabunt pisces maris* — interroge les animaux et ils t'enseigneront ; les oiseaux du ciel, et ils t'instruiront. Parle à la terre et elle te répondra et les poissons de la mer te le raconteront. Qui ignore que c'est

1. Lamartine.

2. Ps. XVIII. 1.

3. Job. XII, 7, 8.

ra main de Dieu qui a fait toutes ces choses ¹ ? ” Un prophète le rappelle dans un langage sublime, dont seuls les Livres saints ont le secret : “ Il envoie la lumière et elle part ; il l’appelle et elle lui obéit avec tremblement. Les étoiles ont donné leur lumière à leurs postes, et elles se sont réjouies ; elles ont été appelées et elles ont dit : Nous voici. Elles ont lui avec joie pour celui qui les a faites. C’est lui qui est notre Dieu et aucun autre ne lui est comparable ². ” Et dans ce cantique admirable, que le prophète Daniel met sur les lèvres des trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, et que nous, prêtres, nous redisons chaque jour, sans faire attention peut-être à son ineffable beauté, tous les êtres sont invités à bénir le Seigneur : *Benedicite omnia opera Domini Domino* ³, Vous toutes, œuvres du Seigneur, louez le Seigneur.” Oui toutes ! Vous, d’abord, anges et cieux, mais vous aussi eaux et marées, pluies et rosées, froid et chaleur, neiges et glaces, soleil et lune et étoiles du ciel, ténèbres et lumière, et vous aussi foudres et souffles des tempêtes dociles à ses ordres, louez le Seigneur.

Les saints, mes Frères, un saint François d’Assise, un saint Antoine de Padoue, une sainte Madeleine de Pazzi, entendaient cette voix et s’y associaient dans les trans-

1. *Ibid.* *Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit?*

2. *Baruch. III. 33-36. Qui emittit lumen et vedit : et vocavit illud et obedivit illi in tremore, etc.* En présence de ces passages sublimes, on comprend que le bon La Fontaine, après avoir lu ce prophète, ait demandé à tous ceux qu’il rencontrait : “ Avez-vous lu Baruch ? ”

3. *Dan. III. 57, ss.*

ports de leur reconnaissance, de leur admiration et de leur amour. Mais pour un grand nombre, les merveilles de la création sont muettes. Pour beaucoup d'autres, sa voix est étouffée par les bruits du monde, l'embarras des affaires, le tourbillon des plaisirs. Il faut donc un lieu où l'on puisse se recueillir et adorer, un sanctuaire où tout rappelle Dieu, qui soit la maison de Dieu.

Et quand le Seigneur n'aurait pas manifesté sa volonté sur ce point, il semble que ce soit là une de ces lois dont parlent les saintes Lettres¹, et qui sont gravées par la nature elle-même dans le cœur de l'homme. On retrouve en effet des temples et des sacrifices chez tous les peuples², des autels et des victimes au seuil même du paradis terrestre, au berceau du genre humain.

Au reste, lorsque les Israélites sont dans le désert, Dieu commande à Moïse de lui ériger un tabernacle. Lui-même en détermine le plan et les dimensions. Il anime de son esprit les artistes qui en doivent ciseler les ustensiles et les ornements. Ainsi fera-t-il encore pour le temple de Salomon, le plus beau sans doute et le plus riche qu'ait jamais bâti la main des hommes. Et c'est de ce temple que Dieu dit : *Et erit nomen ibi in sem-*

1. Rom. II.14. *Gentes quæ legem non habent naturaliter ea quæ legis sunt faciunt.*—Les nations qui n'ont pas de loi observent naturellement ce qui est commandé par la loi.

2. On lira avec autant de profit que de plaisir, à ce sujet, le *traité* du comte de Maistre *sur les sacrifices.*

piternum, — Mon nom sera ici, ici mon nom sera glorifié à jamais.

Mais ces paroles, c'est dans l'église chrétienne, dont l'ancien temple n'était que la figure, dans l'église chrétienne seulement qu'elles ont trouvé leur réalisation complète.

C'est d'elle que Dieu peut affirmer en toute vérité : "Ici mon nom restera à jamais, ici je recevrai une louange, une gloire digne de moi."

Qu'est-ce à dire, mes Frères ? Est-ce que notre foi l'emporte sur celle du peuple choisi, auquel la présence, la protection de Jéhovah était aussi sensible, aussi évidente que la lumière et la chaleur du soleil ? Est-ce que nos prières sont plus ferventes, notre amour plus ardent ? Oserions-nous nous préférer à tant de saints rois, à tant de prophètes, intimes amis de Dieu, à tant de héros martyrs de leur foi ? Nos cantiques sont-ils plus beaux, nos fêtes plus solennelles ? Oh ! mais tout ce que nous avons de plus sublime, nous le leur avons emprunté. On chantait alors comme aujourd'hui : "*Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum*, — Qu'ils sont aimés, tes tabernacles, Seigneur, Dieu des vertus ! Mon âme soupire et tombe en défaillance au souvenir des parvis du Très-Haut. Louez le Seigneur, princes et guerriers, rois et peuples, jeunes gens, jeunes filles, enfants et vieillards, louez le

Seigneur, *quia exaltatum est nomen ejus*¹, parce que son nom est grand.”

Ceux qui sont familiers avec la sainte Ecriture, avec les coutumes de ce peuple, appelé le peuple de Dieu, savent que je n'exagère rien. Dans les grandes solennités, comme la fête de Pâques ou celle des Tabernacles, lorsque la nation entière affluait dans la ville sainte, lorsque dans les immenses parvis du temple, étincelants de marbres et d'or, se pressait une multitude innombrable et que les prêtres ne pouvaient suffire aux victimes, qu'aux accords des harpes et des psaltérions se mêlaient les chœurs des vierges et la voix fraîche des enfants, que des milliers de poitrines entonnaient l'hosanna, n'était-ce pas un spectacle que rien ne saurait surpasser ni peut-être égaler ?

Et pourtant, mes Frères, il reste vrai, strictement vrai, que dans la plus humble des églises chrétiennes, il y a plus de véritable gloire rendue à Dieu qu'au milieu de ces merveilleux décors du temple de Salomon. Et pourquoi ? C'est que dans l'église chrétienne seule est offerte cette hostie pure dont parle le prophète : *Ab ortu solis usque ad occasum . . . quotidie sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda*, — Du lever du soleil jusqu'au couchant mon nom est grand parmi les nations, et tous les jours on offre et on sacrifie à mon nom une hostie sans tache².” Cette victime pure, les anciens sacrifices n'en étaient que

1. Ps CXLVIII, 11, 13.

2. *Malach. I. 11.*

l'ombre. Dieu pourtant les avait commandés comme un hommage obligé de la créature au Créateur, afin que l'homme n'oubliât pas qu'il a un maître. Mais qu'importait à l'Éternel le sang des boucs et des génisses ? Ici seulement, sur l'autel chrétien, est immolée la seule victime digne de Dieu. Oui, lorsqu'un missionnaire a pénétré dans les profondeurs de la forêt vierge, ou mis le pied sur la plage d'une île perdue au fond de l'océan, qu'il dresse, sous un toit d'écorces et de branches entrelacées, un autel chancelant et y célèbre la sainte messe, il honore plus Dieu qu'il n'était honoré par tout le déploiement pompeux des solennités de la loi ancienne.

Vous pouvez, mes Frères, vous en flatter, lorsque vous assistez au saint Sacrifice et que, vous unissant au prêtre, vous offrez avec lui Notre-Seigneur à Dieu son Père, vous lui rendez un hommage d'une valeur infinie, parce que, sur l'autel, c'est un Dieu qui s'immole, un Dieu qui adore, un Dieu qui expie, un Dieu qui rend grâces. Sans doute Notre-Seigneur prie, adore, expie, rend grâces selon sa nature humaine, mais la personne divine du Verbe, qui subsiste dans les deux natures, donne aux actes de l'une et de l'autre une vertu divine.

C'est donc avec raison qu'un saint a dit que les meilleures prières sont celles qu'on fait au pied du Saint-Sacrement, surtout pendant le saint Sacrifice. Il est donc vrai que c'est dans le temple chrétien que Dieu est le plus dignement glorifié.

II

Et il est également vrai que ce temple est le principal théâtre des faveurs qu'il répand sur les hommes : *Et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus*, — Mes yeux et mon cœur y resteront à jamais : les yeux de Dieu, symbole de cette vigilance toujours en éveil qui donne aux lys des champs leur parure ¹ et la pâture aux petits des corbeaux qui l'invoquent ²; le cœur de Dieu, symbole de sa bonté et de son amour, source intarissable de ses bienfaits.

C'est assez vous dire, mes Frères, que si vous venez ici rendre à Dieu vos devoirs, vous ne pouvez vous retirer les mains vides, vous ne faites pas une démarche stérile. Ah ! sans doute Dieu nous exauce partout, partout notre vie est tissée de ses dons, mais nulle part nous n'en recevons autant qu'au pied des autels, ni de si précieux.

Voyez plutôt ! Un enfant vient au jour. C'est un fils de roi, mais le fils d'un roi déchu. On l'apporte ici, on le plonge dans la fontaine salutaire du baptême ; son âme jusque-là souillée par le péché, devient blanche comme la neige ; captive du démon, elle voit rompre ses chaînes ; privée de ses droits à un héritage royal, elle les recouvre, elle devient cohéritière de Jésus-Christ, héritière du royaume de Dieu. Que maintenant les liens fragiles qui la

1. *Mat. VI, 28 col. 30.*

2. *Ps CXLVI. 9 — Pullis corvorum invocantibus eum.*

retiennent à la terre se brisent, elle ira se joindre aux anges auxquels elle ressemble. L'église a été pour cette petite âme la porte, le vestibule du ciel, — *domus Dei et porta cæli*¹.

Mais si le nouveau chrétien est destiné aux luttes de la vie, il a reçu cette armure divine, — *armaturam Dei*, — cette cuirasse de justice, — *loricam justitiæ*, — ce bouclier de la foi, — *scutum fidei*, dont parle l'apôtre saint Paul². C'est le bienfait de la régénération et de la vocation à la vraie foi, un des plus grands que nous puissions recevoir.

Après avoir énuméré en des vers célèbres les prodiges de la bonté de Dieu envers les hommes, et gracieusement décrit les dons de la nature, un grand poète ajoute :

Mais sa loi sainte, sa loi pure,
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.³

Au jour du baptême, la foi, l'espérance et la charité sont déposées par l'Esprit-Saint au cœur de l'enfant comme un germe précieux qui se développera peu à peu par les soins vigilants d'une bonne mère et l'heureuse influence d'une éducation chrétienne. Mais c'est ici, dans le temple, qu'il a pris naissance et qu'il recevra son plein épanouissement, d'abord par la parole du prêtre appelant à lui, comme le Sauveur, les petits enfants, inculquant dans leurs jeunes intelligences les dogmes de la foi, les uns gracieux, tout imprégnés de l'amour divin, les autres terribles, marqués

1. *Gen. XXVIII.17.*

2. *Ephes. VI.11, 18.*

3. *Athalie*, Act. I, cœur.

au sceau de l'inflexible justice, puis, en un jour solennel, par l'imposition des mains de l'évêque et l'onction de l'huile sainte, dans le sacrement de Confirmation qui d'un simple chrétien fait un soldat de Jésus-Christ.

Mais vous le savez, mes Frères, bien qu'implanté et fortement enraciné dans le cœur, le don de la foi est exposé à de terribles tempêtes et peut en être arraché. Le monde, dont il enseigne à mépriser les plaisirs, le démon, dont il démasque et déjoue les ruses, les passions mauvaises dont il réfrène la licence, s'insurgeront, uniront leurs efforts pour le renverser, l'extirper et trouveront des complices dans les ténèbres de notre esprit et la faiblesse de notre cœur. Du haut de la chaire, qui s'élève en toute église, la parole de Dieu se fera entendre, cette parole dont l'apôtre saint Paul a dit qu'elle est source de la foi : “ *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei* ¹— La foi vient de ce qu'on a entendu, et l'on entend grâce à la parole du Christ.” Elle répandra la lumière dans nos intelligences, soutiendra par de salutaires avertissements les défaillances de notre volonté. Elle fera tonner à nos oreilles les grandes vérités du néant de la vie, de la mort inévitable, des jugements de Dieu, de l'éternité, elle nous arrêtera au bord de l'abîme.

Et si quelque âme sourde à l'appel du devoir, à la voix de Dieu, glisse sur la pente fatale, c'est encore ici qu'elle pourra se relever, guérir les blessures qu'elle s'est infligées dans sa chute. Qu'elle vienne sans crainte, dans

1. *Rom. X. 17.*

l'humilité et le repentir, s'agenouiller aux pieds du charitable médecin des âmes, qu'elle n'hésite pas, selon l'expression de saint Basile, à lui découvrir ses plaies, même les plus secrètes, même les plus honteuses, elle se retirera guérie, c'est-à-dire pardonnée.

Est-ce tout, mes Frères ? Je devrais ajouter, — et même il faudrait insister sur ce détail gracieux et touchant qui tient une si grande place dans la vie, — je devrais ajouter que c'est ici que Dieu bénit les affections humaines dans ce qu'elles ont de plus doux et de plus durable. C'est ici, au pied des autels, — selon la formule usitée, — que deux âmes se jurent amour et fidélité pour jamais, ici qu'elles puisent la force nécessaire pour porter le poids de devoirs pénibles et sacrés.

Mais il y a quelque chose que je ne puis taire. “ Deux liqueurs, a dit Châteaubriand¹, remplissent la coupe de la vie, l'une douce, l'autre amère, et, outre l'amertume de celle-ci, toutes deux laissent encore une lie au fond.”

Oui, outre le fardeau des douleurs, il y a encore ce désenchantement que laissent après elles les courtes joies de la terre. Vous me comprenez, mes Frères, car, j'en suis sûr, un jour ou l'autre, vous l'avez éprouvé. Qui n'a jamais souffert, jamais pleuré ? L'un a vu se briser ses espérances les plus chères, ses rêves les plus caressés s'évanouir, l'autre, échouer ses plus généreux efforts, ou anéantir le fruit de longues années de travail. Un autre a été

1. Génie du Christianisme, I. II. c. 3.

frappé au cœur par le trait empoisonné de la calomnie. Tous ou presque tous, nous avons vu ravir par le trépas les plus doux objets de notre tendresse.— Qui n'a pas connu le deuil ? Vous êtes abattu, brisé, vous doutez de l'amitié, de la justice, de la vie, venez ! venez ici ! venez prier au pied des tabernacles. L'Hôte divin qui les habite, nous y engage lui-même : “ Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et dans la peine, et je vous soulagerai ¹. ” Vous vous relèverez fortifié, consolé.

Ainsi, grâces de la régénération, de la foi, de la force, de la lumière, du pardon, de la consolation, voilà un pâle résumé des faveurs divines dont le temple chrétien est pour nous le théâtre. Et après tout cela, y a-t-il encore quelque chose que Dieu puisse nous donner ? Oui, mes Frères, et c'est ici le prodige le plus étonnant. Qu'est-ce donc qui reste ? C'est qu'après nous avoir tout donné, il se donne encore lui-même ! A nous, bien mieux qu'aux Israélites, il convient de répéter : “ Il n'y a pas de nation, si grande qu'elle soit, qui ait des dieux aussi proches d'elle que notre Dieu est proche de nous. ² ” Non seulement il veut habiter nos églises, mais, de notre âme, il se fait un tabernacle. Finissons par ce trait le plus touchant et le plus sublime de notre sainte religion. Un tableau plein de charme se déroule devant mon esprit. Je vois avancer

1. *Mat. XI.28. Venite ad me omnes qui laboratis, etc.*

2. *Dent. IV.7. Non est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi sicut Deus noster adest nobis.*

sur deux rangs une longue file de petites filles vêtues de blanc, symbole de leur innocence, et de petits garçons, en habits de fête. Leurs mains sont pieusement jointes, la joie rayonne sur leurs fronts, mais une joie recueillie qu'on n'attend pas de leur âge.

La paroisse entière se presse dans l'église parée de ses plus riches ornements et qui résonne de pieux cantiques. Quelle est cette fête ? Ah ! mes Frères, vous l'avez reconnue, c'est le jour qu'en tout pays catholique, et en toute langue, on appelle le plus beau des jours,— le jour de la première communion, le jour qu'on n'oublie pas. Il vous en souvient encore, vous, vieillards vénérables qui m'écoutez. Oh ! il y a pourtant de longues années que ce jour a fui. Vous étiez un enfant ! votre mère était là, rayonnante de joie, et votre père, et vos frères, et vos sœurs. Vous les chercheriez en vain aujourd'hui autour de vous : vous êtes seul. Mais le souvenir reste et il suffit à réchauffer et à faire battre votre cœur que l'âge a ralenti.

La première communion, certes, c'est un grand bonheur, puisque c'est Dieu avec moi pour la première fois. Et ce bonheur, il m'est permis de le renouveler aussi souvent que je le désire, tous les jours, si je veux ; l'Église m'y invite, Notre-Seigneur lui-même m'y convie. La Communion, voilà la grande merveille de la religion catholique, la plus grande preuve de l'amour de Dieu pour les hommes.

C'est assez; j'ai, il me semble, suffisamment démontré ce que j'affirmais en commençant : que dans le temple chrétien seul, Dieu reçoit une gloire digne de lui, et que le temple chrétien est le théâtre des plus précieuses faveurs que Dieu fasse aux hommes. Combien donc nous avons raison d'aimer nos églises plus encore que les anciens Hébreux n'aimaient leur temple, et de redire : Qu'ils sont aimés, Seigneur, tes tabernacles !

Oui, paroissiens de Bienville, vous aimerez votre église. Je vous connais assez pour savoir que chez vous c'est une tradition et que vous y serez fidèles. Vous aimerez à vous y presser en foule pour rendre à Dieu vos hommages. Vous aimerez à orner ses murs encore dénudés, à l'embellir afin de la rendre de plus en plus digne de la majesté du Dieu qui l'habite. Les riches y contribueront par des dons précieux, les pauvres apporteront leur obole, et Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, vous le rendra au centuple. “ Honore le Seigneur avec tes biens, dit l'Écriture, et donne-lui les prémices de tous tes fruits, et tes greniers seront remplis d'abondance et tes pressoirs regorgeront de vin¹. ” Ce temple élevé par vos mains et de vos biens, à la gloire du Très-Haut, sera pour vous la source des bénédictions les plus précieuses. Après avoir travaillé à la construction de la mai-

¹ *Prov. III.9.10. Honora Dominum de tua substantia et de primitiis omnium frugum tuorum da ei; et implebuntur horrea tua saturitate, et vino torcularia tua redundabunt.*

son de Dieu, vous deviendrez vous-mêmes de ces pierres vivantes, dont parle la belle hymne de la dédicace des églises, pierres artistement ciselées et polies qui composeront la Jérusalem céleste. Ainsi soit-il.

Conférence aux dames charitables de
l'Ouvroir de Québec,

1 fév. 1911.



Conférence aux dames charitables de l'Ouvroir,

CHEZ LES RR. SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC.

MADAME LA PRÉSIDENTE¹,

MESDAMES,

C'est pour moi un grand honneur que d'adresser la parole à un auditoire aussi distingué, composé de l'élite de la société de Québec. Mais tout honneur a son contre-poids, et ce n'est pas sans raison que dans notre belle langue française, si claire et si logique, les dignités civiles ou religieuses sont appelées des *charges*. Charge veut dire fardeau. Peut-être Madame la Présidente en sait-elle quelque chose, — ne fût-ce que par l'ennui de trouver des conférenciers? Je ne voudrais pas toutefois laisser croire que l'honneur qui m'est fait aujourd'hui, je l'estime un fardeau. Non, ce m'est un intime plaisir. Mais où donc est le contre-poids dont j'ai parlé? Dans mon amour-propre, — cet amour-propre qui, au dire de saint François de Sales, ne meurt qu'un quart d'heure après notre mort. Le mien, très flatté en ce moment

1. Mme Némèse Garneau.

est en même temps très inquiet. Il a, Mesdames, une peur mortelle de vous ennuyer. Et vraiment je n'en aurais rien dit, si cet aveu ne préparait, n'amorçait en quelque sorte, le sujet que je veux traiter.

Cette compensation entre plaisir et peine, ou entre peine et plaisir, — car les termes peuvent être renversés, comme ceux d'une proportion algébrique, — est une loi universelle qui ne souffre pas d'exception.

Le proverbe populaire dit : “ Pas de plaisir sans peine.” L'esprit du peuple, tout de surface, entend par peine, la douleur, et par plaisir, les joies sensibles, bruyantes. Le sens de l'adage, pour lui, est donc qu'à toutes les joies se mêle de l'amertume. Et c'est très vrai, quand il s'agit des joies, des plaisirs mondains : l'Imitation de Jésus-Christ nous assure que “ la veille joyeuse prépare un triste lendemain ”. N'y eût-il que la pensée que ces jouissances sont éphémères, c'est assez pour mettre au fond de la coupe où nous buvons la vie une goutte de fiel. Le poète l'a dit éloquemment en des strophes immortelles :

O temps, suspends ton vol ; et vous, heures propices,
Suspendez votre cours !

.....
Assez de malheureux ici-bas vous implorent,

Coulez, coulez pour eux ;

Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent,

Oubliez les heureux !

Mais je demande en vain quelque moment encore :

Le temps m'échappe et fuit ;

.....
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de radeau,

Il coule, — et nous passons !¹...

1. Lamartine, *Méditations, Le Lac*.

Mais il y a, au proverbe, un sens plus profond et plus vrai encore : “ Pas de plaisir sans peine ” ! c'est-à-dire pas de jouissance — non plus simplement de jouissances sensibles — mais rien de ce qui plaît, — c'est l'étymologie du mot plaisir, — la fortune, le rang, le succès, la considération, les nobles joies de l'esprit et du cœur : rien de tout cela sans peine, c'est-à-dire, sans effort, sans travail, sans abnégation, sans oubli de soi. Ainsi l'entendait Jeanne d'Arc quand elle disait de sa bannière : “ Elle a été à la peine ; il est juste qu'elle soit à l'honneur.”

Cette pensée, Mesdames, vaut qu'on s'y arrête, parce qu'elle ne me paraît pas banale et surtout parce qu'elle est éminemment suggestive d'énergie et de générosité. C'est une tentation universelle que de se laisser emporter au courant d'une vie facile, exempte de lutte et d'effort. Or, c'est ainsi que se perd une existence, qu'elle reste stérile, en proie à un ennui inexorable, à charge aux autres et plus souvent encore à soi-même.

Dans la *Vie de la Mère Angélique Arnauld*, l'écrivain exquis qu'est R. M. Monlaur, a tracé cette page que je ne puis résister au plaisir de vous citer :

“ Au fond, si tant d'existences sont désolées et ternes,
“ sans cause apparente puisque tout semble leur sourire,
“ c'est qu'aucun effort généreux n'est à la base, qu'aucune
“ impulsion noble ne vient soulever un égoïsme ou combler
“ un vide qui tue ; c'est qu'on se sent inutile ou médiocre.

“ Ah ! la grande souffrance n'est-elle pas de passer sans
 “ laisser une trace bénie, sans jeter l'humble grain que
 “ la bonté de Dieu fait lever¹ ! ”

On dirait un commentaire du texte de S. Paul : *Quæ seminaverit homo, hæc et metet*², L'homme récolte ce qu'il a semé. S'il n'a rien semé, que récoltera-t-il ? Tracer de pénibles sillons, y jeter péniblement la semence, voilà sur quoi repose l'espoir de la moisson. L'apôtre emprunte au monde matériel cette image pour montrer ce qui se passe dans le monde des âmes, et, en cela, il ne fait que suivre l'exemple de son divin Maître. Notre-Seigneur, en effet, a dit : “ Si le grain de blé qui tombe sur la terre ne meurt, il reste seul, mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit³. ” Il faut dans le grain de blé la mort pour en faire jaillir la vie.

C'est toujours la même pensée, la même loi : rien ici-bas de grand, de beau, de noble, de fécond, qui ne vienne de l'effort, du travail, qui ne soit le prix de la peine, qui ne s'enfante en quelque sorte dans la douleur. — Ce n'est pas par un vain caprice qu'en latin le mot *labor* signifie à la fois *souffrance* et *travail*. Et plus grande est l'œuvre accomplie et plus forte est la rançon. Le salut du monde est descendu d'un gibet où expirait un homme-Dieu.

Cette loi a été portée contre l'humanité coupable au jour de la condamnation : *In sudore vultûs tui vesceris*

1. P. 149.

2. Gal. VI, 7.

3. Joan, XII, 24-25.

pane ¹. — Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Il s'agit sans doute ici du pain matériel. Mais il y a aussi un pain dont se nourrit notre âme, un pain dont notre intelligence a besoin. Et pour l'un comme pour l'autre se réalise l'arrêt porté contre Adam : *In sudore vultus tui*.

Il en est ainsi dans tous les domaines où s'exerce, inquiète et fébrile, l'activité de l'homme.

Jetez un simple coup d'œil sur le monde de l'industrie. De vastes navires, véritables villes flottantes, de somptueux wagons, vrais palais mobiles où vous trouvez tout le confort, toutes les douceurs du foyer, peuvent en quelques jours vous transporter dans l'ancien monde, ou, à travers mille lieues de pays, d'un océan à l'autre. La vapeur frémissante, furieuse, violente, sifflante, révoltée et pourtant docile à la main qui la dirige à travers les mille circuits d'un mécanisme compliqué, imprime à ces superbes coursiers de fer une allure vertigineuse. Autrefois il fallait de longs mois pour venir d'Europe, ou y aller; aujourd'hui en moins de cinq jours on franchit les onze ou douze cents lieues qui nous en séparent. Autrefois, pour transmettre la parole en pays éloigné il fallait la confier au papier ou à un messenger qui ne pouvait arriver au but qu'après d'interminables retards. Aujourd'hui, sur de simples fils d'acier, elle court avec la rapidité de l'éclair jusqu'au bout du monde.

1. Gen, III, 19.

Mieux encore, vous parlez devant un modeste appareil. Une amie à cent, deux cents, cinq cents lieues de distance, vous entend, vous reconnaît sans que vous vous nommiez ; vous l'entendez, c'est sa voix, c'est le timbre de son rire : vous avez l'illusion d'une causerie, au coin du feu, en tête-à-tête.

Les empereurs romains, riches des dépouilles du monde, avaient de merveilleux lampadaires où l'argent et l'or étaient rehaussés par le feu des pierres précieuses. Mais il n'en pouvait tomber qu'une lumière pâle et fumeuse. Aujourd'hui, le plus humble ouvrier dans le plus pauvre logis n'a qu'à toucher du doigt un bouton insignifiant, et soudain, d'une élégante ampoule de cristal, jaillit une lumière éclatante, pure, blanche, rivale du soleil.

Ce sont, entre mille autres, des merveilles qu'on admire. Mais se demande-t-on toujours ce qu'elles ont coûté de travail, de calculs, d'efforts, ce qu'il a fallu de veilles, de vies humaines dévouées à la science, ajoutées à d'autres vies humaines, pour étudier ces forces mystérieuses, en saisir les lois, les coordonner, en capter l'énergie, la dompter, en faire l'humble servante de l'homme ?

Il n'en est pas autrement dans le monde moral. Au jeune homme, par exemple, que mille passions sollicitent au dedans, et que guettent au dehors mille séductions, quelle énergie, quelle force de volonté ne faut-il pas pour

garder le droit chemin qui mène à une carrière utile et honorable ?

Hé ! Mesdames, le devoir est-il donc toujours si aisé ? L'à côté du devoir est parfois si séduisant, si facile ! Saint Paul ne dit-il pas : Malheureux homme que je suis : je fais le mal que je ne veux pas, et le bien que je veux, je ne le fais pas ¹ ! L'attrait du fruit défendu ressemble souvent au vertige presque irrésistible qui entraîne à l'abîme; on n'y échappe qu'en se jetant violemment en arrière. Mais il faut un acte énergique de volonté. Combien, — hélas ! j'en ai connu ! — combien, pour ne l'avoir pas compris, pour avoir voulu des plaisirs faciles, pour avoir reculé devant la peine, goûtent aujourd'hui dans l'impuissance, l'inutilité, parfois le déshonneur, des peines que ne compense aucun plaisir !

Sans avoir eu la notion complète de cette abnégation qui est la base de l'esprit chrétien, le paganisme a pourtant reconnu que se faire violence est une condition de grandeur morale, et les philosophes stoïciens résumaient leur doctrine dans ces deux mots : *Sustine et abstine* ! — Supporte et abstiens-toi. Ainsi, croyaient-ils, l'homme

1. Rom. VII,15. *Quod volo bonum non facio, quod odi malum, hoc ago.* C'est la même pensée que dans les vers d'Ovide (Métam. VII, 19):

... *Aliudque cupido,*

Mens aliud suadet; video meliora, proboque, deterior sequor

Le bon sens conseille une chose ; la passion, une autre : je vois le bien, je l'approuve, et je fais le mal !

pouvait s'élever à cette grandeur d'âme qui le rendait insensible aux plus grandes douleurs, tel qu'un poète nous le montre, debout, impassible au milieu des ruines de l'univers croulant¹.

Mais nulle part cette loi ne brille avec plus d'éclat que dans le monde purement intellectuel. Poètes et orateurs, historiens et philosophes illustres ont été, je le veux bien, enfants de leur génie. Mais ils ont été, avant tout, enfants de leur travail. Hé ! n'a-t-on pas dit que le génie n'est qu'une plus grande application de la patience ?

Démosthènes, — permettez-moi ces réminiscences classiques, — couvert de huées sur la place publique, à cause de sa prononciation défectueuse et de la barbarie de son style, se retire dans une solitude profonde, et s'y livre pendant dix ans à un travail incessant, lit et relit, copie même plusieurs fois de sa main les historiens en renom, surtout Thucydide, afin de s'initier aux beautés de la langue grecque. Pour triompher d'un organe trop grêle et sujet au bégaiement, il va s'exercer sur les bords de la mer, s'efforçant, avec de petits cailloux dans la bouche de dominer de sa voix le tumulte bruyant des flots. Dix ans plus tard, il peut réparaître à Athènes : c'est un meneur d'hommes ! et après vingt siècles son nom reste comme le symbole de l'éloquence.

1. *Justum et tenacem propositi virum, . . .*

Si fractus illabatur orbis

Impavidum ferient ruinæ. Horace, Odes, l. III, 3.

2 Buffon, *Discours sur le travail.*

Virgile avait travaillé douze ans à son poème de l'*Énéide*. Au moment de mourir, avant d'avoir pu l'achever suivant les exigences de son goût délicat, il ordonne de jeter au feu une œuvre qu'il juge indigne de lui-même et de la postérité. Par bonheur on lui désobéit ; l'*Énéide* est sauvée. Elle reste comme un des chefs-d'œuvre de la poésie épique, fait, depuis deux mille ans, et fera toujours les délices des amis des vers harmonieux.

Il n'en est pas, du reste, autrement en notre langue, ni en aucune langue. Qu'il s'agisse d'*Athalie* ou du *Cid*, des *Méditations* ou de la *Légende des Siècles*, des *Trophées* ou de l'*Aiglon*, du *Paradis perdu* ou de la *Jérusalem délivrée*, il est universellement reconnu que c'est un art difficile que de faire des vers faciles.

Il en est de même dans tous les genres. Qu'on ne croie pas qu'un chimiste comme Chevreul, un savant comme Pasteur, un physicien comme Edison, sortent tout formés d'un cours universitaire ou d'une clinique d'hôpital. Non, plus encore que le génie, ils ont eu la longue patience, cette persévérance au travail que ne décourage aucune difficulté, aucun échec.

Je laisse, Mesdames, à vos souvenirs de multiplier ces exemples.

Oui, si l'on veut faire quelque chose, être quelqu'un, il ne faut pas reculer devant l'obstacle, devant ce qui coûte, disons le mot : il ne faut pas avoir peur du sacrifice.


J'ai cru utile, Mesdames, de le rappeler en présence d'une belle œuvre comme la vôtre. Une pareille œuvre ne se fonde pas, ne se continue pas, ne se développe pas sans dévouement. Que la nature, qui cherche ses aises et n'aime pas à être dérangée, murmure quelquefois et soit tentée de lassitude, on aurait tort de s'en étonner. Vous n'en êtes, Mesdames, que plus dignes d'éloges lorsque, malgré l'attrait du foyer qui voudrait vous retenir, malgré l'appel de réunions mondaines dont vous feriez l'ornement et la joie, vous restez quand même fidèles à vos assemblées charitables et venez consacrer votre temps, vos talents, vos ressources au soulagement des délaissés, à la consolation des déshérités de la fortune.

Certes, il y a déjà une récompense dans la gratitude naïve et les sourires affectueux de ces orphelins auxquels vous tenez lieu de mères, dans la reconnaissance émue de ces vieillards auprès de qui vous remplacez la famille absente ou disparue. Et c'est là une de ces jouissances qui ne s'achètent pas à prix d'or, mais que seul peut procurer le don de soi.

Une récompense plus belle encore, c'est précisément de donner à votre vie cette couronne de charité, prélude d'une autre couronne que vous réserve le Dieu de Charité.

Voilà, Mesdames, pour employer les expressions mêmes de R. M. Monlaur, voilà l'impulsion noble qui empêche votre vie d'être terne, voilà la trace bénie que vous laisserez, l'humble grain que fera lever et que multipliera au centuple la bonté de Dieu.

Noces d'argent de l'Hôtel-Dieu de Lévis,
1892-1917.



Noces d'argent de l'Hôtel-Dieu de Lévis,
1892-1917.

L'Hôtel-Dieu de Lévis a été fondé en 1892 par M. le curé Gauvreau. Les commencements ont été très humbles, mais les progrès, si rapides qu'aujourd'hui de vastes et beaux bâtiments abritent plus de cinquante religieuses, — professes et novices, — et hospitalisent des centaines d'infirmes et de malades.

On célébrait, à la fin du mois d'octobre dernier, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation. C'était une fête tout intime d'actions de grâces et de souvenir. Le 29, il y eut un service funèbre pour les âmes des RR. Mères Ste-Thérèse de Jésus et M. du Sacré-Cœur, les deux premières supérieures, et des autres hospitalières décédées. Le 30, Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis, assisté par MM. les abbés Elias et Joseph Roy, du Collège, comme diacre et sous-diacre, célébrait dans la chapelle du monastère une messe solennelle, chantée — fort bellement — par les sœurs elles-mêmes. Malgré l'heure matinale et une pluie torrentielle, le modeste sanctuaire était rempli d'un clergé nombreux et de tous les fidèles qui avaient pu y trou-

ver place. Après la messe un sermon fut prononcé par l'abbé Scott, curé de Sainte-Foy, vicaire à Lévis lors de la fondation de l'Hôtel-Dieu.

On publie ce discours parce qu'il présente, bien qu'en raccourci, un historique assez complet des débuts et des développements de cette importante institution. *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.*

Lapides clamabunt.
Les pierres crieront.

Luc, XIX, 40.

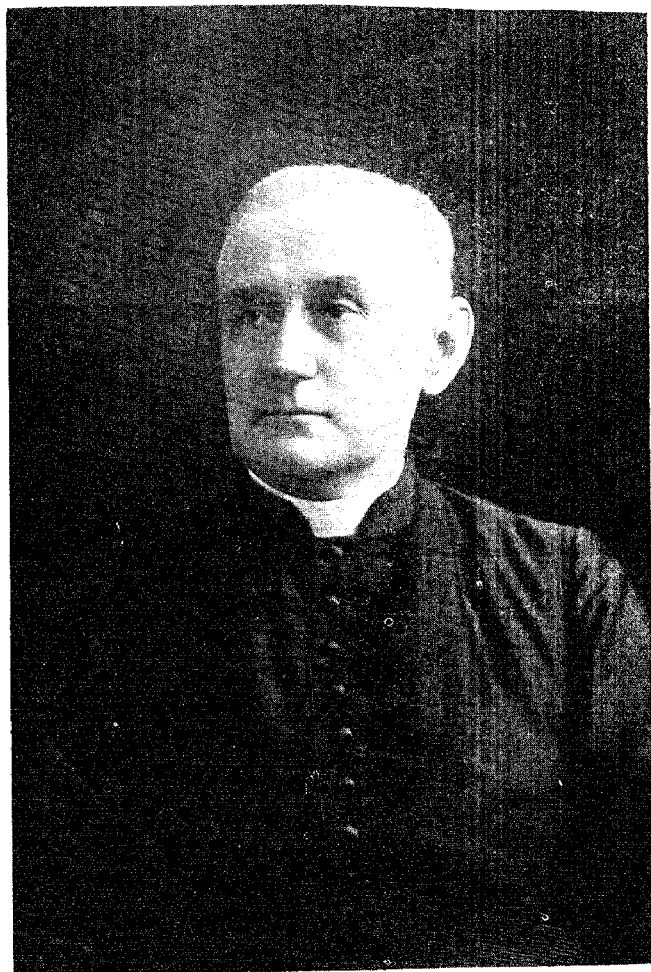
MES RÉVÉRENDÉS MÈRES,

VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

MES FRÈRES,

Notre-Seigneur Jésus-Christ répondait aux pharisiens qui voulaient qu'il imposât silence aux acclamations de ses disciples : " Si ceux-ci se taisent, les pierres crieront. "

Les pierres peuvent donc parler, elles ont une voix ? Oui, et combien éloquente ! Mais voix silencieuse retentissant au fond de l'âme qui sait écouter. Qui ne l'a pas entendue en présence, ou même au simple souvenir des ruines célèbres, Baalbek ou Palmyre, le Forum romain ou l'Acropole, ces vestiges encore superbes de grandeurs évanouies ? Tantôt fracas lointain d'armées qui se heurtent, tantôt cris des foules acclamant les triomphateurs, parfois accents d'une éloquence enchanteresse, presque surhu



MGR. ANTOINE GAUVREAU

maine, ou bien gémissements des peuples opprimés, ces mille échos des siècles écoulés qui tous se résument en la parole si profonde et si triste des saints Livres : Vanité des vanités¹ ! Où sont maintenant ces héros, ces conquérants, ces orateurs, ces maîtres du monde ? Vanité des vanités, et tout n'est que vanité. Mais si les monuments érigés par l'orgueil de l'homme exhalent cette plainte désolée, s'ils n'ont pas même, souvent, su conserver les noms de leurs fastueux auteurs², il en est bien autrement de ceux qu'a élevés la religion chrétienne : prestigieuses cathédrales dont les flèches semblent porter vers le ciel l'hommage de l'âme croyante, monastères, maisons de prière où l'hymne de la louange ne s'éteint ni la nuit ni le jour, asiles charitables, où le Christ est soigné dans ses membres souffrants. Ceux-là, même si un fanatisme impie, comme notre époque l'a vu plus d'une fois, en a chassé les pieux habitants, même s'ils ont été, comme Reims, saccagés et ruinés par le vandalisme des modernes barbares, ceux-là nous parlent encore d'espérance et d'immortalité, parce qu'ils sont nés de la foi et de la seule vertu qui soit éternelle, la Charité.

Telle est, mes frères, cette maison-Dieu, — comme on disait autrefois, — qui nous réunit en ce moment pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

1. Ecl. I, 2.

2. C'est une belle pensée et même une expression de Bossuet—qu'il est juste de lui restituer bien que je ne puisse indiquer le passage précis où je l'ai vue.

C'est la fête des souvenirs. Il faut donc jeter un regard sur ce passé encore bien court de vingt-cinq ans, rappeler les origines de cette institution dont le développement a été si rapide, surtout redire le dévouement et le zèle des âmes généreuses qui en ont conçu la pensée, et, malgré tous les obstacles, l'ont réalisée.

Comme il convient, nous évoquerons d'abord la figure du prêtre excellent qui a consacré à cette fondation les nombreuses ressources d'une nature riche en dons de toutes sortes. Nous parlerons ensuite des nobles cœurs qui l'ont aidé dans l'exécution de ses desseins. Pour être complet, il aurait été nécessaire d'ajouter un mot sur le bien accompli dans cette maison. Mais il faudrait un long discours, et les longs discours ne sont plus de notre temps, où tout marche à la vapeur et à l'électricité. Nous ne pouvons donc qu'y jeter un coup d'œil en passant, assez toutefois pour constater que, si haut que le fondateur ait porté ses espérances, elles ont été dépassées.

I

Notre-Dame de Lévis est une paroisse de date récente : c'est à peine si elle peut ajouter quelques années à son demi-siècle. Elle est trop jeune pour que ses archives puissent se glorifier de posséder l'acte de naissance du plus illustre de ses enfants, Son Éminence le Cardinal Bégin,

archevêque de Québec ¹. Mais combien vite elle a grandi ! Sans parler des progrès matériels, dus à l'initiative et à l'énergie de ses citoyens, en 1892, — et déjà depuis longtemps, — elle possédait tous les organes principaux de la vie religieuse et intellectuelle. Son beau collègue, bien qu'il n'eût pas encore pris l'extension qu'il a aujourd'hui, pouvait dès lors rivaliser, pour le nombre des élèves et la force des études, avec les maisons les plus prospères et les plus renommées du pays. Un spacieux couvent donnait l'instruction et l'éducation aux jeunes filles. Les Frères Maristes avaient été depuis quelque temps chargés des écoles paroissiales. Des centaines d'orphelins et de vieillards pouvaient trouver refuge dans ce magnifique hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance, monument des largesses vraiment royales d'un citoyen aussi modeste que généreux, qu'il est permis de nommer puisqu'il est mort, l'honorable Georges Couture.

Naturellement ces libéralités avaient été dirigées.

C'a été la gloire et le bonheur de cette paroisse de Notre-Dame d'avoir eu à sa tête, depuis le commencement, des prêtres non seulement distingués, non seulement éminents, mais de vrais hommes de Dieu, les Déziel et les Gauvreau, — pour ne nommer que ceux qui ne sont plus. Tous les deux étaient puissants par la parole et par l'action, des cœurs d'apôtres. Bien au-dessus, tous les deux, de ces

1. Né en 1840. N.-D. de Lévis a été fondée en 1851. Son Eminence a été baptisée à St-Joseph de Lévis.

misérables intérêts terrestres qui rapetissent et rabaissent tant d'âmes capables d'être hautes et grandes, ils semaient sans compter, à pleines mains, le bien autour d'eux et ne savaient thésaurier ici-bas autre chose que la vénération et l'amour de leurs peuples. Et parce qu'ils donnaient beaucoup, ils pouvaient beaucoup demander. Qui aurait pu refuser quelque chose à ces prodiges de la charité ? C'est le secret de leurs œuvres, comme de beaucoup de belles et grandes œuvres.

Pour celui qui est le principal héros de cette fête et qui, bien qu'absent à nos yeux, la domine tout entière de sa présence invisible, le regretté Mgr Gauvreau, vous l'avez tous connu, mes frères, et vous trouverez bon que je vous en parle. Comment ne pas parler de lui, dans cette maison fille de son génie et de sa générosité ? Qu'on me permette donc d'en appeler à mes souvenirs personnels. Qui l'a mieux connu que moi ? J'ai eu le bonheur, tout enfant, d'être sous sa direction, alors qu'à peine âgé de vingt-neuf ans il était nommé curé de l'importante paroisse de Saint-Nicolas, qui ne l'a jamais oublié. Il y succédait à l'abbé Étienne Baillargeon, frère de l'archevêque de Québec, et le vénérable prélat, de si douce et si sympathique mémoire, lui avait dit en le nommant : " Je veux avoir un ami là où, pendant trente-deux ans, j'ai eu un frère ".

C'est lui qui m'a soutenu, encouragé, souvent consolé dans cette carrière longue, semée souvent de sacrifices, qui mène au sacerdoce. Jeune prêtre, j'ai passé près de

lui huit des plus belles années de ma jeunesse sacerdotale, au milieu de cette population chrétienne de Lévis qu'on ne peut connaître sans l'aimer et que je n'ai pas quittée sans de vifs regrets. Et ainsi il m'a été donné de voir, je dirais de palper les richesses de cette âme privilégiée.

Quelle intelligence ouverte et claire ! Comme il avait vite saisi le nœud d'une difficulté ou d'une affaire ! Quelle facilité d'assimilation ! Quelle mémoire ornée de mille reminiscences qui rendaient sa conversation aussi agréable qu'instructive ! Il pouvait vous redire de longs passages des discours qu'il avait autrefois entendus de la bouche des orateurs populaires, les Cartier ou les Mailloux. Et sa parole était claire comme sa pensée. Un jour qu'il expliquait quelque chose, au catéchisme du dimanche, il demande tout à coup : " Est-ce que j'ai déjà dit cela ? " Un petit garçon — que je connais bien — se lève comme mu par un ressort et répond : " Oui, Monsieur le curé, au sermon, ce matin ". Et il était tout content, ce bon prêtre, que ses sermons fussent compris par les enfants. Comment ne l'auraient-ils pas été ? Si jamais orateur a réalisé la définition du sermon : " Dire quelque chose à quelqu'un ", c'est bien le curé Gauvreau. Il parlait vraiment à son auditoire, et d'une manière combien vivante, combien personnelle ! et jamais cherchée. Mais si sa pa-

1. Un jour, un confrère lui disait après un sermon : " C'est du Gauvreau que tu nous a donné là ". Il ne croyait pas si bien dire ni faire peut-être un compliment si complet.

role était toujours spontanée, jamais recherchée, elle était distinguée, littéraire même, soigneusement méditée et nourrie de la sainte Écriture et de bonne théologie. Elle était toujours éloquente. Il lui arrivait parfois d'être âpre et dure, quand il fallait tonner contre le désordre, mais elle ne blessait pas. Il pouvait tout oser, ce prêtre qu'on savait si juste, qui ne faisait jamais acception des personnes, riches ou pauvres, grands ou petits : *le non licet* — cela n'est pas permis — de S. Jean-Baptiste à Hérode aurait naturellement trouvé place sur ses lèvres, fût-ce devant un roi ; ou la courageuse réponse d'Ambroise à Théodose qui s'excusait, sur les péchés du roi David, du massacre de Thessalonique : “ *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem*, — Vous l'avez imité dans son péché, imitez-le dans sa pénitence ”. Il pouvait prendre sans effort tous les tons, depuis la bonhomie familière jusqu'au pathétique le plus émouvant.

C'est que sa parole venait du cœur.

Si Mgr Gauvreau était un homme de haute intelligence, c'était encore plus, s'il est possible, un homme de cœur. Et c'était là le grand charme qui émanait de lui et qui attirait à lui. Comme il savait deviner une détresse secrète et y apporter un prompt et discret remède ! Comme il avait vite compris une douleur cachée et appliqué sur la plaie le baume rafraîchissant et guérisseur ! Parfois ce n'était qu'un mot, mais si senti, si sympathique, si péné-

trant qu'il allait droit au cœur. On y sentait vibrer une âme.

Et combien d'infortunés, surtout de jeunes gens, il a arrachés ainsi à la désespérance, aux passions fatales, et remis sur la voie !

Avec cela, combien fidèle à ses amitiés ! combien attaché à cette maison de Sainte-Anne où il avait fait ses études ! Quelle large et noble hospitalité il savait exercer ! Comme il savait largement et délicatement donner ! Pour résumer tout ce que je pourrais dire, c'était un de ces hommes qui font honneur non seulement à tout un clergé, mais à l'homme même.

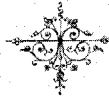
C'est avec son cœur que le curé Gauvreau comprit que, dans une grande paroisse comme Notre-Dame de Lévis, ce n'est pas assez de pourvoir à l'instruction de la jeunesse, ni même d'offrir un refuge assuré aux vieillards pauvres et aux orphelins ; qu'il y a d'autres besoins parfois plus impérieux, plus pressants, auxquels il faut promptement répondre, des malades sans ressources qu'il faut soigner, des victimes d'accidents divers que seul un secours immédiat peut sauver. Sans doute l'Hôtel-Dieu de Québec était là, tout près, et le cœur des Hospitalières toujours ouvert pour accueillir les infirmités humaines. Mais les salles de leur maison ne suffisaient pas toujours aux malades d'un diocèse aussi vaste que celui de Québec. Plus d'une fois le zélé curé de Notre-Dame de Lévis avait songé à doter sa paroisse d'une institution pareille à celle dont est jus-

tement fière la vieille cité de Champlain. Dès 1887, il en avait parlé à la supérieure de cette vénérable maison pour s'assurer de ce qui était la première condition, la base même de l'œuvre qu'il rêvait, un petit essaim de religieuses Augustines. Rassuré de ce côté par une réponse favorable, il se mit sans retard à chercher et à réunir les autres éléments nécessaires à une fondation si difficile. Et la Providence, souriant à son zèle, mit à sa portée les âmes généreuses, les dévouements, les ressources dont il avait besoin.

II

Une bonne chrétienne allait mourir, qui avait quelque fortune ; il lui fit part de son charitable dessein et sut l'y intéresser. Fit-il briller à ses yeux l'honneur purement humain, — si grand cependant, — d'attacher son nom à une œuvre impérissable ? Lui dit-il, — ce qu'il faudrait pourtant dire, et du haut des toits, à ceux de nos compatriotes qui ont des richesses dont ils ne savent se servir ni pendant leur vie, ni, encore moins, après leur mort, — que le meilleur moyen de satisfaire le désir secret du cœur humain de survivre dans la mémoire des hommes, c'est de s'associer aux œuvres immortelles de la foi catholique : la Charité et l'Éducation, laquelle, chez nous du moins, est encore œuvre de charité ? Non, il ne dut pas recourir à ces motifs terrestres, nobles néanmoins, si puissants chez nos frères séparés qu'ils font affluer dans leurs Universités,

FONDATRICES
DE
L'HOTEL-DIEU DU COEUR AGONISANT DE JÉSUS
DE
LÉVIS



Sr du S.C. de Jésus, Assse



Sr du Précieux Sang



Rde M Ste-Therese, Supre



Sr St Pierre-Celestin



Sr Ste-Gertrude



Sr Ste-Marthe, com.

leurs hôpitaux, chaque année, des millions. Il rappela plutôt à la mourante la récompense promise par Notre-Seigneur au verre d'eau froide — *calicem aquæ frigidæ* ¹ — donné en son nom ; les paroles du Souverain Juge aux élus, le dernier jour : “ J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; venez, les bénis de mon Père, dans le royaume qui vous a été préparé ” ² ; et sans doute aussi celles du livre de Job ³ : Jusque dans ses anges il trouve l'iniquité, combien plus en nous qui habitons une demeure d'argile ! ”

Cette femme comprit et donna généreusement sa maison et les terrains adjacents pour la fondation d'un Hôtel-Dieu à Lévis. Ainsi cette humble chrétienne ⁴, sans y songer probablement et sans le vouloir, inscrivait son nom à côté de ces femmes illustres dans nos annales : Madame de la Peltrie et la duchesse d'Aiguillon, dont la charité a établi parmi nous ces antiques et vénérables maisons des Ursulines et des Hospitalières de Québec, sources pour notre pays de tant d'inappréciables bienfaits.

Le site qui s'offrait était à lui seul une véritable délicatesse de la Providence. En face du presbytère, à deux pas de l'église paroissiale et du collège, il ne pouvait s'en présenter de mieux choisi pour l'œuvre projetée : c'était, pour

1. Mat. X. 42.

2. Mat. XXV, 34. ss.

3. Job, IV, 18 s. . . *Et in angelis suis reperit pravitatem. Quanto magis hi qui habitant domos luteas . . . consumentur velut a tinea.* Traduction large.

4. Mlle Caroline Lagueux.

les religieuses et les malades, l'assurance des secours spirituels les plus prompts et les plus faciles.

Aussi les déléguées ¹ de la maison de Québec qui vinrent le visiter, le 3 février 1892, le trouvèrent-elles tout à leur gré, et quatre jours après arrivait la réponse que la fondation était acceptée.

Plein de confiance désormais dans la réussite de son projet, le curé Gauvreau en presse l'exécution avec cette clarté, cette décision qu'il mettait en toutes choses. La maison de la bienfaitrice étant jugée trop étroite, on commence, le 3 mai, à creuser les fondations d'un bâtiment plus vaste dont la première pierre est solennellement bénite le 9 juin suivant. A la fin d'octobre tout était prêt.

Le dimanche, 30 octobre, fut pour Notre-Dame de Lévis, un jour mémorable, un de ceux qui ne s'oublient pas. C'était l'arrivée de la petite cohorte des fondatrices : les RR. mères Thérèse de Jésus, supérieure, Marie du Sacré-Cœur, assistante, Marie du Précieux Sang, Sainte-Gertrude, Saint-Pierre-Célestin, avec la R. sœur Sainte-Marthe pour le temporel. De même que, — il y aura bientôt trois siècles, — tout ce que la colonie comptait de hauts dignitaires, le gouverneur, le supérieur des Jésuites,

1. Les RR. mères Ste-Barbe, supérieure, Ste-Ursule, assistante, Ste-Thérèse de Jésus, dépositaire des pauvres et future supérieure de Lévis, St-Eugène, dépositaire de la communauté. Les Augustines ne sont pas voyageuses. De ces vénérables visiteuses, l'une n'avait pas traversé le fleuve depuis trente-cinq ans, deux ne l'avaient jamais franchi. Elles étaient accompagnées de l'abbé Beaulieu, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec.

laïques et religieux, s'était porté à la rencontre des premières Hospitalières et des premières Ursulines venues en ce pays ; ainsi les membres les plus éminents de notre clergé, Son Ém. le Cardinal Taschereau avec son digne coadjuteur, S. G. Mgr l'archevêque de Cyrène, de distingués prélats, des prêtres nombreux avaient tenu à faire à nos humbles religieuses une escorte d'honneur.

Je ne décris pas, faute de temps, j'esquisse à grands traits : la foule des citoyens se pressant au débarcadère pour leur souhaiter la bienvenue ; la procession à travers les principales rues de la ville pompeusement décorées ; les éclats joyeux des fanfares et la voix harmonieuse des cloches chantant à toutes volées l'allégresse publique ; la messe solennelle dans la vaste église Notre-Dame, trop petite pour contenir le peuple qui débordait au loin sur la place ; enfin la sérénité d'un ciel sans nuage pour couronner cette démonstration grandiose.

Après la messe, le cortège se reforme pour conduire les Hospitalières à leur couvent, Son Ém. le Cardinal Taschereau bénit la maison, les bénit elles-mêmes et on les laisse seules.

Quels avaient été, M. F., quels avaient dû être, pendant cette journée inoubliable, les sentiments des généreuses fondatrices ? Je ne parle pas du sacrifice qu'elles avaient fait en quittant le berceau de leur vie religieuse. En entrant dans le cloître elles avaient dit : " C'est ici ma demeure et le lieu de mon repos à jamais " ! Et voilà qu'il

fallait s'éloigner de ces murs bénis, témoins de leurs premières joies d'épouses de Jésus-Christ, se séparer de mères et de compagnes bien-aimées ! Ce que cette séparation avait eu de poignant, il serait téméraire d'essayer à le dire. Mais tout le reste ? cette pompe, ces ovations, ce bruit de la multitude, en contraste si violent avec leur vie ordinaire de retraite, de silence, est-ce que ce n'avait pas été un peu comme un rêve fatigant ? Ne durent-elles pas être tout heureuses de retrouver leur chère solitude ? Je suis tenté de les comparer au naufragé échappé aux vents et aux flots et qui trouve si douces la tranquillité et la sécurité du rivage ; ou mieux, peut-être, à des abeilles qui ont dû quitter une ruche trop pleine et qui restent désorientées et inquiètes jusqu'à ce que, retrouvant une autre ruche, elles reprennent leur vie active et industrielle.

Le nouvel Hôtel-Dieu, c'était bien cette ruche.

Les révérendes mères se mirent incessamment à l'œuvre.

Dans l'éloquent sermon prononcé à la messe de l'inauguration par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, aujourd'hui l'Ém. Cardinal Bégin, l'illustre prédicateur comparait le ministère des Hospitalières au ministère des Anges : *Et erunt sicut angeli Dei*, " ils seront comme les " Anges de Dieu ". — Dieu a commandé à ses anges de " vous garder ; ils vous prendront dans leurs mains afin " que vous ne heurtiez pas votre pied contre la pierre ". :

1. Mat. XXII, 30.

2. Ps 90 11.

N'est-ce pas là, en effet, le rôle de ces religieuses dévouées, au chevet des malades, la nuit comme le jour, consolant, encourageant, s'efforçant d'adoucir, de vaincre toutes les douleurs, soignant à la fois l'âme et le corps, attentives à guérir l'un, ou, faute d'y réussir, du moins à ouvrir à l'autre l'éternité bienheureuse ? Et toujours avec cette bienveillance, cette douceur, cette bonté maternelle, cette patience qui donnent tant de prix à la charité. Il n'y a, je crois, qu'une fonction des anges que ces bonnes mères hésiteraient à accepter — et que ces esprits bienheureux ont souvent à remplir — : celle de châtier les coupables. Elles diraient plutôt, comme Moïse au Seigneur : “ *Aut dimitte eis hanc noxam, aut si non facis, dele me de libro hoc quem scripsisti*, — Ou pardonnez-leur cette faute, ou effacez-moi de ce livre que vous avez écrit ” ¹. Et si elles n'avaient pas cette hardiesse de l'ami de Dieu, elles diraient : “ Infligez-nous, Seigneur, ce châtiment, épargnez les coupables ! ” Ne le disent-elles pas tous les jours ?

Pendant ce laps de vingt-cinq ans, des centaines de malades ont été admis dans cette maison. On a accueilli indistinctement même les maladies contagieuses, diphtérie, typhoïde, petite vérole. Les plaies repoussantes, infectes, nauséabondes du chancre, où grouillaient parfois les vers, ont été charitablement, patiemment, héroïque-

1. Exod. XXXII, 31, 32.

ment pensées ¹. Combien de pauvres malheureux ont dû leur guérison aux soins assidus et habiles dont ils ont été l'objet ! Combien d'autres, ulcérés par l'infortune, ou parfois gangrenés par le vice, ont été ramenés à des sentiments humains, chrétiens, par le seul contact de cette aimable charité !

Il arriva bientôt que le bâtiment construit en 1892 et qui devait, semblait-il, longtemps suffire, se trouva trop étroit. En 1895, un effroyable accident, la collision, à Craig's Road, de deux convois de chemins de fer dont l'un était bondé de pèlerins, jeta dans la maison en une heure, trente-quatre victimes. On en logea jusque sous les toits. Agrandir devenait une nécessité.

Le vénéré fondateur n'était plus là. Il n'était pas mort, non du moins de cette mort qui brise violemment les liens du corps et de l'âme, mais bien de cette autre, plus cruelle peut-être, qui nous prend en pleine énergie et arrache le cœur à tout ce qui lui est cher ici-bas. Sur le désir de son évêque, il avait consenti à quitter sa bien-aimée paroisse de Notre-Dame de Lévis, — où il était chéri comme un père, où il connaissait tout le monde par son nom, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, — pour prendre la direction de cette grande paroisse de Saint-Roch de Québec, bonne et belle, sans doute, mais trop populeuse pour qu'un

1. Le premier malade admis était précisément un cas de ce genre et le charitable curé Gauvreau disait que, n'y eût-il eu que celui-là, il aurait été content d'avoir fondé l'Hôtel-Dieu.

pasteur y puisse jamais dire, comme le Bon Pasteur : “ Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent ” ¹. Ceux qui l'ont connu ont compris l'étendue du sacrifice qu'il fit en cette occasion. Ce prêtre modèle, cet éminent directeur d'âmes, voulut laisser au jeune clergé cet exemple d'abnégation qui sera peut-être plus admiré que suivi.

Mais absent, il pouvait encore diriger, aider. En 1898, la construction d'un nouvel édifice était décidée et aussitôt commencée, et, le 26 novembre 1899, Sa Gr. Mgr Bégin, archevêque de Québec, en faisait la bénédiction solennelle. C'est le superbe bâtiment que nous pouvons admirer à deux pas de celui-ci et qui est pourvu de toutes les améliorations modernes.

Mais voilà que ce palais des pauvres est, à son tour, devenu insuffisant. Il faudrait l'étendre encore. Dieu saura y pourvoir. Il a suffisamment montré par les bénédictions qu'il a répandues sur elle, que cette œuvre est l'œuvre de sa main toute puissante, — *Dextera Domini fecit virtutem* ².

Et comme l'Hôtel-Dieu de Lévis grandissait, il fallait bien que s'accrût en même temps le nombre trop restreint des courageuses ouvrières de la première heure. Les vocations n'ont pas manqué.

Notre-Dame de Lévis en a fourni sa bonne part, de ces âmes d'élite qui savent fouler aux pieds les promesses et

1. *Cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ.* Joan, X. 14.

2. Ps 117, 16. “ La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance. ”

les plaisirs de la terre pour se faire les servantes volontaires des malades et des pauvres. Malheureusement, de ces jeunes sœurs, plusieurs ont été trahies par leurs forces et moissonnées à la fleur de l'âge¹. Pour l'hôpital, c'était l'espoir de la moisson perdu dès le printemps, mais, pour elles-mêmes, c'était la couronne conquise presque avant le combat.

Si sensibles qu'aient été ces pertes, la maison en a fait de bien plus cruelles encore dans la personne de deux de ses fondatrices : la R. mère Thérèse de Jésus, première supérieure, et la R. mère Marie du Sacré-Cœur, qui lui succéda dans cette haute charge.

C'étaient deux âmes fortes comme il en faut aux œuvres naissantes. Pour rendre plus amer — plus méritoire aussi — le sacrifice qu'elles avaient fait en quittant la maison-mère de Québec, l'une et l'autre y avaient laissé une sœur bien-aimée. La sœur de la R. M. Marie du Sacré-Cœur lui a survécu, c'est la très R. mère M. du Calvaire, supérieure aujourd'hui de la grande institution².

La R. mère Thérèse de Jésus, entrée au couvent en 1872, à l'âge de vingt ans, avait exercé, encore jeune, les fonctions importantes de maîtresse des novices et de dépositaire des pauvres, quand elle fut appelée par la confiance de ses supérieurs à la glorieuse et difficile mission de fonder

1. On trouvera en appendice, p. 299, s., les noms de famille et de religion des sœurs décédées à l'Hôtel Dieu depuis sa fondation.

2. En 1917.

l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'on peut dire que pendant les vingt et un ans qu'elle y a passés, — dont quinze en qualité de supérieure, — elle a été l'âme de cette maison. Elle a secondé le fondateur de toute la puissance d'un cœur dévoué auquel ne coûte aucun sacrifice. Redire ses travaux serait faire l'histoire de la maison pendant cette période : ce sera la tâche de l'historien.

Au témoignage d'une de celles qui ont été sous sa maternelle direction, la R. mère Thérèse de Jésus a donné l'exemple de toutes les vertus religieuses, particulièrement d'une fidélité inflexible à la règle et d'un ardent amour de la pauvreté. Pour employer les termes mêmes dont on s'est servi : " Se détacher de tout ce qui passe pour ne voir dans le temps qu'un chemin vers l'éternité : voilà ce qui résume sa vie ".

Son autorité était faite de fermeté et de douceur, de tendresse et de justice. Elle savait donner à chacune de ses compagnes sa large part d'affection. Selon l'admirable esprit de la grande sainte, sa patronne, elle voulait qu'on servît le bon Dieu généreusement et joyeusement, et dirigeait ses sœurs dans la joie et la paix. Une absolue soumission au bon plaisir divin, une confiance filiale en ses célestes protecteurs, la sainte Vierge, saint Joseph, saint Antoine de Padoue, une tendre dévotion au Sacré Cœur, lui gardèrent une âme tranquille au milieu des difficultés du début et l'aidèrent à triompher de tous les obstacles. C'est en 1913, peu de temps après que la maladie l'eut con-

trainte à se démettre de sa charge de supérieure, que cette fidèle servante du Christ fut appelée à l'éternelle récompense.

La R. mère Marie du Sacré-Cœur l'y avait précédée de plusieurs années. Âme ardente dans un corps débile, elle avait été élue assistante de la supérieure et l'avait aidée de tout son pouvoir dans ces temps difficiles où les ressources et le personnel ne répondaient pas toujours aux besoins. En 1895, à sa charge d'assistante, on ajouta celle de maîtresse des novices. Elle s'en acquitta avec un grand zèle, s'efforçant d'inculquer à celles qui lui étaient confiées, avec l'amour de la règle, sans laquelle il n'y a pas de vie religieuse, — ni même de vie vraiment féconde, — la tendre piété, la vie intérieure qui la caractérisaient elle-même et qui est l'âme de la perfection.

En 1898, après que la R. mère Thérèse de Jésus eut administré la maison pendant les six années que permettent les règles canoniques, la R. mère Marie du Sacre Cœur fut choisie pour lui succéder. C'était trop pour ses forces minées par une affection cardiaque qui datait de loin, et, en 1901, avant même la fin de son premier triennat, une courte maladie l'enlevait à l'amour de ses sœurs et à la vénération publique.

Voilà, mes frères, une partie des choses que les pierres de ces murailles pourraient raconter et qu'elles rediront aux siècles à venir. Voilà ceux qui ont eu la principale part dans la fondation et le développement de cette grande

œuvre de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Oh ! beaucoup d'autres y ont contribué, ont apporté leur obole, leur sympathie. La population chrétienne de cette paroisse a plus d'une fois témoigné, à l'hôpital privé de ressources, son inépuisable charité. Les pauvres mêmes ont donné de leur nécessaire ; les annales de la maison en gardent le souvenir, mais le cœur du divin Maître surtout s'en souviendra.

Parmi ceux à qui leur fortune permettait davantage, il est juste de saluer avec une reconnaissance et un respect tout particuliers, la mémoire d'un excellent chrétien que le ciel a déjà couronné, M. Philibert Ouellet, dont la munificence envers cette œuvre n'a connu d'autres bornes que celles de sa fortune.

Et comment oublierais-je les médecins distingués qui ont consacré leur temps, leur science, leur dévouement aux pauvres de cette maison, l'un pendant vingt-cinq ans¹, l'autre² depuis vingt-deux ans ? Je ne les nomme pas, parce qu'ils peuvent m'entendre, et que d'ailleurs leurs noms sont dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres. Si d'autres³ ne comptent pas d'aussi longues années de services charitables, c'est qu'ils sont plus jeunes dans la carrière. Qu'ils veuillent bien tous accepter le tribut de notre admiration et l'hommage de notre gratitude.

1. Le Dr Ladrière.

2. Le docteur Alfred Roy actuellement député de Lévis.

3. On trouvera à l'appendice, p. 302, les noms de tous les médecins qui ont eu la charité de soigner les pauvres à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Vingt-cinq ans, pour une institution comme celle-ci, c'est encore la première jeunesse. Mais dans la vie humaine, quelle longue période ! quand on songe à tous ceux que ce quart de siècle a emportés dans sa course.

Disparu, l'éminent prince de l'Église, le premier cardinal canadien, qui a permis, encouragé, béni ce nouveau centre de bienfaisance catholique.

Disparu, le prêtre au cœur d'or qui en a été l'instigateur et le soutien.

Disparus, la plupart de ses vénérables frères dans le sacerdoce qui avaient voulu, au jour solennel de l'inauguration, lui faire une couronne d'honneur et d'amitié.

Je ne ferai pas cette liste lugubre qui serait longue¹. Mais qu'on me permette de rappeler au moins le bon et austère, le saint et savant abbé Narcisse Fortier, alors supérieur du collège de Lévis, et ce doux et humble vieillard que je me ferais un reproche de ne pas nommer, l'abbé Joseph Bourassa, si humble qu'il craignait toujours d'occuper une place trop grande, était toujours prêt à céder la sienne même aux enfants, petit devant les hommes, mais, comme il arrive souvent, grand devant Dieu, une de ces perles cachées dont le monde ne soupçonne pas le prix. Pendant douze ans au nombre des héroïques missionnaires des sauvages de l'Ouest, puis curé de Saint-Bernard, il était venu, à la demande du curé Gauvreau qui connaissait

1. Nous donnons à l'appendice, p. 302 et s., les noms des prêtres qui assistaient à la fête d'inauguration.

les hommes, abriter ses derniers jours dans une modeste maison, près de l'hôpital, et fut le premier à y donner régulièrement la messe de communauté.

Mais ce souvenir de ceux qui ne sont plus, bien qu'un rayon d'immortalité l'illumine, reste empreint de tristesse. Il nous rappelle trop la fragilité de notre propre existence, et la pensée toujours amère de la mort. Tournons, M. F., en finissant, nos regards vers un plus consolant objet.

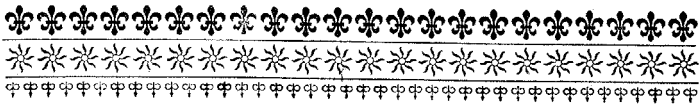
Si un grand nombre de ceux qui étaient ici, il y a vingt-cinq ans, ont disparu, quelques-uns sont restés.

Il est resté, l'orateur du jour, aujourd'hui Son Éminence le Cardinal Bégin, et vraiment ce quart de siècle n'a pas pesé trop lourdement sur sa tête. Puisqu'il est absent, permettons-nous d'exprimer l'espoir que nous serons encore longtemps sous sa houlette toute paternelle, et qu'il pourra voir, ici-même, d'autres fêtes plus solennelles encore que celle d'aujourd'hui. Daigne le ciel entendre nos vœux !

Et, des RR. mères fondatrices, quelques-unes aussi sont restées. Autour d'elles s'est formée une phalange de jeunes religieuses animées de cet esprit de zèle, de charité, de foi, de confiance en Dieu, que nous avons pu admirer dans leurs premières mères. Puissent-elles encore se multiplier ! Puisse cette maison dilater son enceinte pour recevoir, en plus grand nombre encore, les malades et les déshérités, afin que la voix du bien, des sacrifices, la prière des âmes pures s'élèvent d'ici, comme d'un sanctuaire,

si puissantes vers le ciel que Dieu, qui pour dix justes aurait épargné Sodome et Gomorrhe, et qui châtie en ce moment, avec tant de sévérité et de justice, les crimes de l'Europe et les nôtres par contre-coup, désarme le bras de ses vengeances, pardonne aux iniquités du monde et lui rende la tranquillité et la paix. Ainsi soit-il.

Appendice



APPENDICE

I

Le tableau de l'anse de Sillery, peint par Krieghoff, sous le titre: “ *A timber depot at Quebec*, — Un entrepôt de bois de construction à Québec ”, occupait le fond de la salle de l'Assemblée législative, au-dessus du fauteuil de l'orateur. Plus en largeur qu'en hauteur, il était assez grand et faisait le centre d'une magnifique boiserie sculptée qui embrassait dans ses gracieux contours huit autres tableaux plus petits, du même auteur, trois de chaque côté et deux au-dessous. Les quatre placés aux angles étaient des médaillons circulaires qui représentaient :

1° en haut, à gauche, des voyageurs conduits dans la forêt, scène d'été ; à droite, des bûcherons au travail, scène d'hiver ;

2° en bas, à gauche, la rivière Ottawa se jetant dans le St-Laurent ; à droite, l'intérieur d'un *log house*, cabane de troncs d'arbres, le soir ;

3° entre ces médaillons, à gauche, en hauteur, une cabane de bois rond couverte de neige ; à droite, le charroi des billots en hiver.

4° en bas, du côté gauche, un convoi de bois (*raft*) mis en danger par la tempête sur le Saint-Laurent ; du côté droit, une rivière obstruée par un amoncellement (*jam*) de billots.

Tous ces tableaux, d'une grande beauté, ont malheureusement péri dans l'incendie de l'ancien parlement avec la riche bibliothèque qui y avait été péniblement réunie.

Si nous en faisons une description si précise, c'est que nous avons sous les yeux une belle photographie — qui n'est peut-être pas commune — et que nous avons trouvée par hasard dans un vieux cadre, derrière une image de deux sous ! C'est une aventure qui nous est arrivée plus d'une fois.

Ce qui caractérise Krieghoff dans ses scènes canadiennes, c'est une vie intense et un naturel inimitable. Les bonnes fortunes du bric-à-brac nous ont rendu possesseur de plusieurs grandes photographies de Notman, d'après ses œuvres. Tout cela est d'une telle vérité qu'on jurerait que c'a été photographié d'après nature.

Quant au coloris, naturellement, il est impossible d'en juger d'après des photographies. Mais nous avons vu des peintures de Krieghoff, des couchers de soleil d'un éclat qui vraiment rappelle les merveilleuses splendeurs du couchant et nous permet d'affirmer que la richesse de sa palette n'avait rien à envier à tout ce qu'on voit de plus beau en ce genre dans les musées européens. Mais alors pourquoi ce peintre n'est-il pas connu là-bas, placé

au nombre des grands paysagistes, les Corot, les Courbet, les Ziem, les Théodore Rousseau ? Il peignait nos " quelques arpents de neige " et ce n'était pas assez pour échauffer l'opinion en Europe.

Krieghoff (1812-1872) était né à Düsseldorf, dans la Prusse rhénane. Après avoir fait partie de l'armée des États-Unis, où il dessina des scènes militaires, il vint à Toronto, puis à Montréal et enfin à Québec, en 1853. C'est ici qu'il a peint le plus grand nombre de ses beaux paysages ¹.

II

RELIGIEUSES DÉCÉDÉES

Trois des mères fondatrices :

1° Le 7 septembre 1895, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle avait dû retourner le 31 juillet 1893, la R. M. Ste-Gertrude, née Honora Shea, de Québec, à l'âge de 26 ans. 5 ans de profession.

2° Le 24 février 1901, la R. M. Marie du S.-Cœur, deuxième supérieure, née Henriette Beaulieu, de Kamou-raska, à l'âge de 42 ans, 5 mois. 17 ans, 5 mois de profession.

3° Le 25 avril 1913, la R. M. Ste-Thérèse de Jésus, première supérieure, née M.-Julie-Philomène Le Moine, du Château-Richer, à l'âge de 61 ans, 3 mois. 37 ans, 5 mois de profession.

1. V. *Canada and its Provinces*, Vol. VII, p. 603.

Autres professes de chœur :

1° Le 22 septembre 1898, Rvde sœur St-Joseph, née Marie-Alida Fournier, de Portneuf, à l'âge de 27½ ans. 3 ans de profession.

2° Le 24 avril, 1900, Rvde sœur St-Augustin, née Marie-Léda Pouliot, de St-Laurent, I.-O., à l'âge de 24 ans et 10 mois. 3 ans, 8 mois de profession.

3° Le 7 octobre 1905, Rvde sœur Marguerite-Marie, née à St-Isidore, élevée à Lévis, dans le monde M.-Sara Coulombe, à l'âge de 40½ ans. 7 ans, 8 mois de profession.

4° Le 9 novembre 1907, Rvde S. Ste-Marie-Madeleine, née M.-Angéline Boucher, de St-Edouard de Lotbinière, à l'âge de 39 ans, 10 mois. 7 ans, 2 mois de profession.

5° Le 28 juillet 1908, Rvde sœur Marie-des-Anges, née M.-Anna-Diana Demers, de St-Joseph de Lévis, à l'âge de 28 ans, 26 jours. 4 ans, 10 mois de profession.

6° Le 30 juillet 1913, Rvde sœur St-Nicolas de Tolentino, née Marie-Angéline Mathieu, de l'Ange-Gardien, — petite cousine de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, — à l'âge de 28 ans, 10 mois. 4 ans, 10 mois de profession.

7° Le 23 décembre 1912, Rvde sœur Marguerite-Marie, née M.-Béatrice Doré, de St-Ubald de Portneuf, à l'âge de 27 ans. 3 mois, 11 jours de profession.

8° Le 24 janvier 1913, Rvde sœur St-Antoine de Padoue, née M.-Céline Dionne, de la Rivière-Ouelle, à l'âge de 50 ans, 8 mois. 16 ans, 5 mois de profession.

9° Le 19 novembre 1915, Rvde sœur Ste-Catherine de Sienna, née M.-Eugénie Legendre, de St-Antoine de Tilly, à l'âge de 33 ans, 9 mois. 11 ans, 3 mois de profession.

Professes converses :

1° Le 1er avril 1901, Rvde sœur Ste-Anne, née M.-Arthémise Bérubé, de Kamouraska, à l'âge de 24 ans, 11 mois. 1 an, 7 mois de profession.

2° Le 24 février 1908, Rvde sœur M.-du-Bon-Conseil, née Adélaïde Pelletier, de St-Marcel, comté de l'Islet, à l'âge de 28½ ans. 8 ans, 5 mois de profession.

3° Le 5 juillet 1908, Rvde sœur St-Thomas de Ville-neuve, née Marie-Zélie-Bernadette Lessard, de St-Joseph de Beauce, à l'âge de 26 ans, 5 mois. 2 ans et 4 mois de profession.

4° Le 10 janvier 1916, Rvde sœur Ste-Germaine, née M.-Aglée-Augustine Pelletier, aussi de St-Marcel et cousine de la Rvde sœur M.-du-Bon-Conseil, à l'âge de 37 ans, 7 mois. 16 ans, 5 mois de profession.

III

MÉDECINS DES PAUVRES

Outre MM. les docteurs Ladrière et Alfred Roy, mentionnés à la page 291, M. le docteur Lacerte, pendant ces vingt-cinq ans, a visité l'Hôtel-Dieu à différents intervalles.

Y ont donné des soins d'une manière régulière, MM. les docteurs Émile Fortin, 13 ans ; Lorenzo Montreuil, spécialiste, 13 ans ; Pierre Lagueux¹, 11 ans ; J.-E. Bélanger, 4 ans, Joseph Leblond, 4 ans ; Roméo Roy, 3 ans. Ce sont de jeunes Esculapes qui ne demandent qu'à continuer leur œuvre de dévouement.

IV

PRÉLATS ET PRÊTRES PRÉSENTS À L'INAUGURATION DE
L'HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Outre ceux qui ont été nommés dans le texte, on remarquait : Mgr C.-A. Marois, V.G., P.A., qui chanta la grand'messe, avec l'abbé Scott, vicaire à Notre-Dame, et l'abbé Chs-E. Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général, comme diacre et sous-diacre ; Mgr Benjamin Pâquet (†)², du séminaire de Québec, et l'abbé T.-E. Beaulieu (†), chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, assistants du cardi-

1. A été enlevé en pleine jeunesse par la terrible grippe espagnole ou peste pneumonique qui a fait tant de victimes à l'automne de 1918.

2. La † indique ceux qui ne sont plus.

nal Taschereau (†) au trône ; l'abbé Chs Trudelle (†), chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur ; l'abbé Raymond Casgrain (†) ; l'abbé L.-A. Martel (†), ancien curé de S.-Joseph de Beauce ; l'abbé Ed. Fafard (†), curé de S.-Joseph de Lévis ; le R. P. Martineau, S.J. (†) ; l'abbé Félix Dumontier (†), ancien curé de Portneuf ; l'abbé E.-N. Dion (†), ancien curé de la Rivière-Ouelle ; l'abbé Joseph Hoffmann (†), curé de Charlesbourg ; l'abbé Ls-Philippe Beaulieu (†) et son frère, l'abbé Albert Beaulieu (†), du collège de Lévis ; l'abbé J.-E. Feultault, chapelain de l'Hospice S.-Joseph-de-la-Délivrance, aujourd'hui curé de Ste-Marie de la Beauce ; l'abbé Anselme Rhéaume (†), du Séminaire de Québec ; l'abbé Robert Lagueux, aujourd'hui curé de Saint-Roch ; l'abbé Adolphe Légaré (†), curé de Beauport ; les abbés Lucien Gauvreau et J.-O.-N. Brunet, vicaires à N.-D. de Lévis ; et — "the last but not the least" — l'abbé Arsenault, secrétaire de Son Éminence le Cardinal.

Ce sont les signataires de l'acte de fondation.— Cette liste est presque un nécrologe, tant les morts vont vite ! Mais les œuvres restent . . .

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier Madame la Supérieure de l'Hôtel-Dieu dont les précieuses notes, tirées des archives de la maison, m'ont fait con-

naître beaucoup de détails que j'ignorais, et l'érudit M. Pierre-Georges Roy, pour son intéressant article publié, il y a quelques années, dans *l'Action Sociale* et qui n'a pas peu contribué à préciser et à compléter mes souvenirs personnels.

H.-A. S., *ptre.*



TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE À MGR L.-A. PÂQUET	V
LETTRE DE MGR L.-A. PÂQUET À L'AUTEUR	VII
PRÉFACE	XI
Deuxième centenaire de N.-D. de Foy au Canada, 1916 . . .	1
Jubilé sacerdotal de Léon XIII, 1887 : Discours —	
Sur la divinité de l'Église	47
Sur la suprématie et les bienfaits des Pontifes romains	67
Fête des Artisans canadiens, à Lévis, 1892 : Discours sur la question ouvrière.	89
Cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery, octobre, 1906.	112
Cinquantième de la paroisse de St-Félix-du-Cap-Rouge, novembre, 1909	137
Cinquantième de la Société S.-Jean-Baptiste de Sainte- Foy, juin, 1909.	161
Une prise d'habit au Bon-Pasteur de Québec, février, 1914.	179
Une profession religieuse au Bon-Pasteur de Québec, juillet, 1907.	193
Noces d'or de la R. Mère Marie-du-Bon-Secours, à Ste-Foy, mai, 1910.	217
Bénédictio de l'église de Saint-Antoine-de-Bienville, à Lévis, le 17 septembre, 1896	237
Conférence aux dames de l'Ouvroir de Québec, 1er fé- vrier, 1911.	257
Noces d'argent de l'Hôtel-Dieu de Lévis.	269

APPENDICE :

Le peintre Krieghoff	297
Religieuses décédées à l'Hôtel-Dieu de Lévis	299
Médecins des pauvres	302
Prélats et prêtres présents à la bénédiction de l'Hôtel- Dieu de Lévis.....	302
